

# Rapport annuel

sur les institutions  
financières

2019



-  Coopératives de services financiers
-  Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
-  Assurance de personnes
-  Assurance de dommages
-  Tarification en assurance automobile

Ce rapport a été produit par la Direction principale de l'encadrement des institutions financières, de la résolution et de l'assurance-dépôts, en collaboration avec la Direction principale de la surveillance des assureurs et du contrôle du droit d'exercice, la Direction principale de la surveillance des institutions de dépôts et le bureau du chef économiste de l'Autorité des marchés financiers.

Ce document est disponible sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante : [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

ISBN : 978-2-550-86799-9 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-86800-2 (PDF)

ISSN : 2368-0245 (imprimé)

ISSN : 2368-0253 (PDF)





Montréal, le 12 juin 2020

Monsieur Éric Girard  
Ministre des Finances  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Ministre,

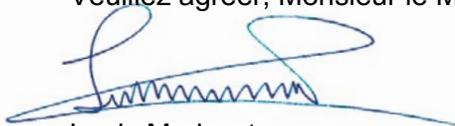
Je vous présente le Rapport annuel sur les institutions financières 2019, rédigé conformément aux dispositions de la *Loi sur l'assurance automobile* (art. 182), de la *Loi sur les assureurs* (art. 483), de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (art. 597) et de la *Loi sur les sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne* (art. 275).

Ce rapport recense les données quantitatives permettant de juger de la situation financière et de l'envergure des opérations des institutions financières au Québec. L'information consignée dans ce rapport provient essentiellement de registres tenus par l'Autorité ainsi que des divulgations statutaires que doit transmettre chaque institution financière détentrice d'un permis pour exercer en sol québécois.

Dressant un portrait des secteurs dans lesquels évoluent les institutions financières au Québec, le rapport aborde notamment les principaux risques économiques, technologiques et environnementaux. Il traite également des opportunités et enjeux auxquels fait face l'industrie, en présentant les initiatives de l'Autorité quant à l'encadrement et à la surveillance des institutions financières sous sa responsabilité. Ses travaux et implications permettent à l'Autorité de prendre une position de leader de réflexion et d'adapter les meilleures pratiques en matière d'encadrement et de surveillance à l'égard des entités qu'elle encadre. Ces actions s'inscrivent dans l'objectif de préserver la stabilité du système financier québécois et de veiller à la protection des consommateurs dans un environnement en pleine évolution.

Il est possible que des renseignements contenus dans ce rapport puissent être modifiés à la suite des travaux de surveillance effectués par le personnel de l'Autorité concernant les activités des institutions financières. Au moment de sa rédaction, aucun fait connu ne permet cependant de mettre en doute l'information publiée.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Louis Morisset  
Président-directeur général

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 5C1  
tél.: 418 525-0337  
numéro sans frais: 877 525-0337  
télééc.: 418 525-9512

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
tél.: 514 395-0337  
numéro sans frais: 877 525-0337  
télééc.: 514 873-3090

[www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>8</b>
<b>L'INDUSTRIE FINANCIÈRE AU QUÉBEC EN QUELQUES CHIFFRES</b> .....	<b>9</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR</b> .....	<b>10</b>
<b>PRINCIPAUX RISQUES ÉCONOMIQUES</b> .....	<b>11</b>
<b>TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET RISQUES TECHNOLOGIQUES</b> .....	<b>12</b>
<b>ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX</b> .....	<b>16</b>
<b>ACTIONS DE L'AUTORITÉ EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES PRATIQUES COMMERCIALES</b> .....	<b>20</b>
<b>CHANGEMENTS À L'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES</b> .....	<b>21</b>
<b>CONTRIBUTION DE L'AUTORITÉ SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL</b> .....	<b>23</b>
<b>RÉSILIENCE OPÉRATIONNELLE</b> .....	<b>24</b>
<b>LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS</b> .....	<b>27</b>
<b>1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS</b> .....	<b>30</b>
1.1.1 Le Mouvement Desjardins .....	30
1.1.2 portrait des parts de marché au Québec selon le type d'institution de dépôts .....	37
1.1.3 Caisse des Mutuellistes .....	41
<b>1.2 Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne</b> .....	<b>52</b>
1.2.1 Portrait du secteur .....	53
1.2.2 Portrait financier .....	57
1.2.3 Données détaillées par institution .....	64
<b>LE SECTEUR DES ASSURANCES</b> .....	<b>79</b>
<b>2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES</b> .....	<b>84</b>
2.1.1 Portrait du secteur .....	84
2.1.2 Données détaillées par institution .....	92
<b>2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES</b> .....	<b>130</b>
2.2.1 Portrait du secteur .....	130
2.2.2 Données détaillées par institution .....	140
<b>2.3 La tarification en assurance automobile</b> .....	<b>206</b>
2.3.1 Portrait du secteur .....	209
2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile .....	222
2.3.3 Pratiques de tarification .....	232
<b>ANNEXES</b> .....	<b>239</b>
<b>ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>240</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>241</b>

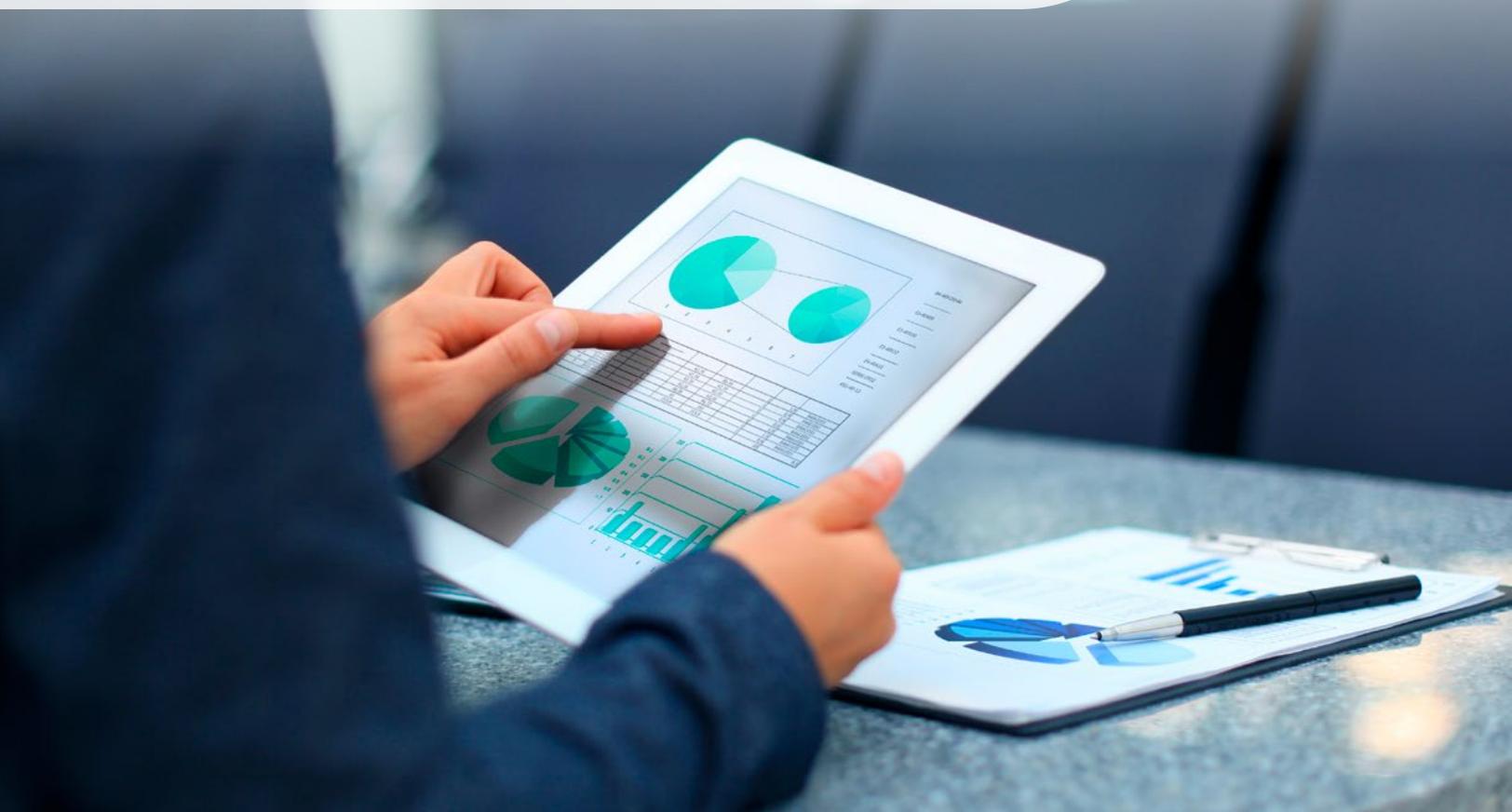


## PRÉAMBULE

L'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) est mandatée par le gouvernement du Québec afin d'administrer les différentes lois relatives au secteur financier. L'Autorité supervise l'ensemble des activités des institutions financières opérant sur le territoire québécois, à l'exception des banques. C'est dans cette perspective que l'Autorité rend publics les renseignements requis en vertu des lois régissant les institutions financières<sup>1</sup> par la publication du *Rapport annuel sur les institutions financières 2019*. Les renseignements de nature statistique<sup>2</sup> sont propres aux secteurs des coopératives de services financiers, des sociétés de fiducie, des sociétés d'épargne et des assureurs de personnes et de dommages, incluant l'assurance automobile. Ce rapport présente également des statistiques concernant les régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), l'Autorité étant responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales qui désirent offrir un tel régime.

La première partie du rapport couvre certains enjeux actuels et futurs auxquels sont confrontées les institutions financières œuvrant au Québec. L'Autorité y relate sa lecture ainsi que les travaux entrepris en lien avec ces enjeux<sup>3</sup>.

Le présent rapport ainsi que les renseignements relatifs aux institutions financières peuvent également être consultés sur le site Web de l'Autorité, au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).



1 *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-321, art. 483, *Loi sur l'assurance automobile*, RLRQ, A-25, art. 182, *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ, c. C-67.3, art. 597, *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.02, art. 275.

2 Sauf indication contraire, les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les divulgations annuelles des institutions financières déposées auprès de l'Autorité et ils sont arrêtés au 31 décembre 2019.

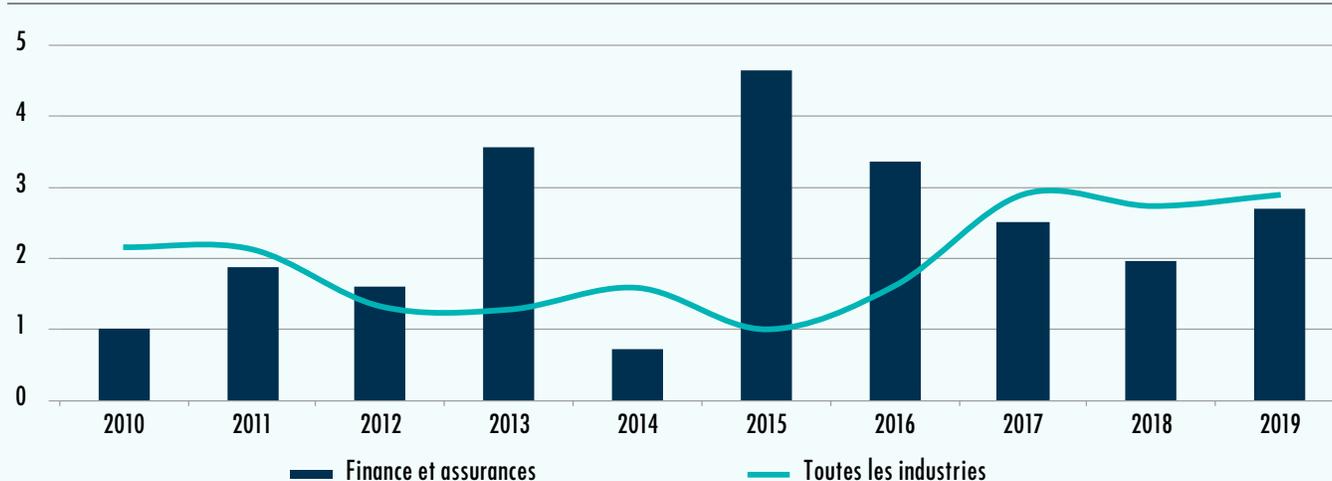
3 L'Autorité fait état des enjeux qu'elle a observés au cours de l'année 2019, mais aussi au cours des premiers mois de l'année 2020, notamment lorsque ceux-ci sont en lien avec les efforts déployés en 2019.

## L'INDUSTRIE FINANCIÈRE AU QUÉBEC EN QUELQUES CHIFFRES

La croissance du produit intérieur brut (PIB) du Québec a surpassé la croissance économique canadienne avec un taux de 2,9 % en 2019. Le secteur Finance et assurances<sup>4</sup> du Québec a également mieux fait que son équivalent canadien, en affichant une progression de 2,7 %. Le graphique 1 illustre la croissance du PIB du secteur Finance et assurances ainsi que celui de l'ensemble des industries québécoises au cours des dernières années.

### Graphique 1

Croissance du PIB par industrie - Québec (pourcentage)<sup>5</sup>

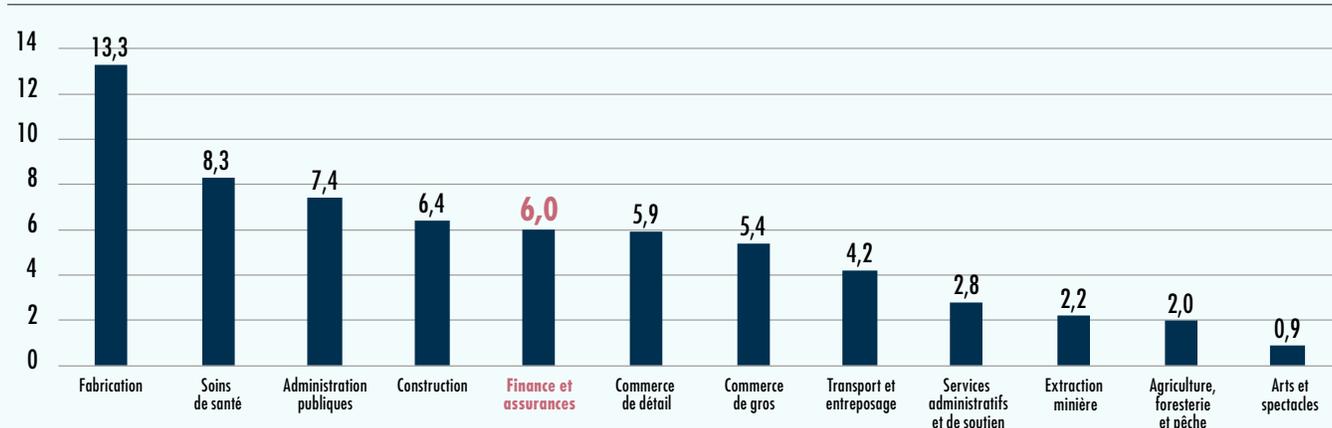


La contribution du secteur Finance et assurances à la croissance du PIB et la qualité des emplois qui le caractérise en font un pôle de croissance important pour l'ensemble de l'économie québécoise. Le poids relatif du secteur Finance et assurances du Québec dans l'ensemble du Canada demeure stable depuis quelques années avec une proportion de 17 %<sup>6</sup>.

Grâce au PIB qu'elle génère, le secteur Finance et assurances occupe un rôle de premier plan au sein de l'économie du Québec. Il se classe au 5<sup>e</sup> rang des principaux secteurs d'activité<sup>7</sup>. Son PIB s'élève à 22,6 milliards de dollars (G\$) et représente 6 % du PIB du Québec.

### Graphique 2

Part des principaux secteurs dans le PIB du Québec (pourcentage)<sup>8</sup>



L'industrie financière emploie environ 150 000 personnes, ce qui représente près de 4 % des emplois totaux du Québec. Les secteurs des institutions de dépôts et des assurances sont en tête de liste dans cette industrie, avec plus de 115 000 employés. Ceux-ci représentent approximativement les trois quarts des emplois dans le secteur des services financiers au Québec.

4 Cette catégorie, définie par l'Institut de la statistique du Québec, englobe les secteurs des institutions de dépôts (incluant les banques), des assurances et des valeurs mobilières.

5 Sources : Statistique Canada et l'Autorité.

6 Source : Statistique Canada.

7 Source : Institut de la statistique du Québec.

8 Sources : Institut de la statistique du Québec et l'Autorité.

## VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

### Tableau 1

Évolution du secteur québécois des institutions financières

Secteur	2010	2019	Variation
<b>Assurances</b>			
Nombre d'assureurs	294	<b>247</b>	-16,0 %
Part de marché des sociétés à charte du Québec			
- assurance de personnes	49,3 %	<b>52,1 %</b>	5,7 %
- assurance de dommages	52,1 %	<b>44,5 %</b>	-14,6 %
Montant des primes directes souscrites			
- assurance de personnes	11,7 G\$	<b>18,3 G\$</b>	56,4 %
- assurance de dommages	7,8 G\$	<b>11,7 G\$</b>	50,0 %
<b>Assurance automobile</b>			
Nombre de véhicules souscrits dans la catégorie « voitures de tourisme »	4 667 694	<b>5 286 369</b>	13,3 %
Part de marché des assureurs à charte du Québec	63,1 %	<b>56,0 %</b>	-11,3 %
Prime moyenne pour la catégorie « voitures de tourisme »	546 \$	<b>675 \$</b>	23,6 %
<b>Coopératives de services financiers</b>			
Nombre de coopératives de services financiers au Québec	433	<b>229</b>	-47,1 %
Total des dépôts des particuliers au Québec	73,8 G\$	<b>105,6 G\$</b>	43,1 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	70 G\$	<b>126,1 G\$</b>	80,1 %
<b>Sociétés de fiducie</b>			
Nombre de sociétés de fiducie	38	<b>38</b>	0 %
Total des dépôts au Québec	11,9 G\$	<b>12,1 G\$</b>	1,7 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	5,4 G\$	<b>1,1 G\$</b>	-79,6 %
<b>Sociétés d'épargne</b>			
Nombre de sociétés d'épargne	7	<b>7</b>	0 %
Total des dépôts au Québec	10,1 G\$	<b>12,5 G\$</b>	23,8 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	9,7 G\$	<b>6,3 G\$</b>	-35,1 %
<b>RVER</b>			
Nombre d'administrateurs de régimes enregistrés	s.o.	10	
Nombre d'employeurs	s.o.	12 368	
Nombre de participants	s.o.	102 033	
Actif total	s.o.	211 149 708 \$	

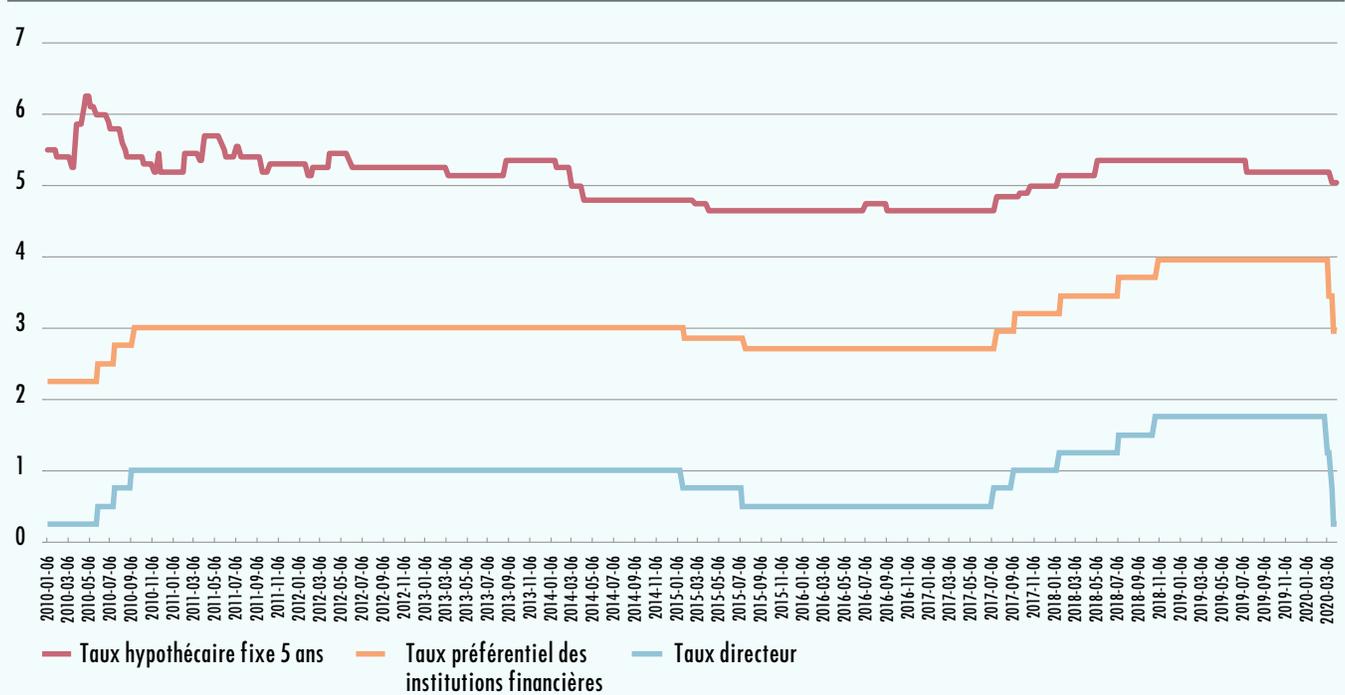
# PRINCIPAUX RISQUES ÉCONOMIQUES

## Taux d'intérêt

Depuis quelques années, l'environnement de faibles taux d'intérêt se maintient, voire s'accroît. Après avoir augmenté son taux directeur à trois reprises en 2018, la Banque du Canada a maintenu le statu quo en 2019 en raison du ralentissement économique mondial et de la faible inflation. Néanmoins, elle a dû abaisser ses taux à trois reprises sur une courte période au début de l'année 2020, notamment pour pallier les impacts économiques engendrés par la pandémie de COVID-19.

### Graphique 3

Taux d'intérêt au Canada (pourcentage)<sup>9</sup>



Le contexte de faibles taux d'intérêt favorise la prise additionnelle de risque par les investisseurs institutionnels et crée des pressions sur la rentabilité ainsi que sur la solvabilité des institutions financières. De faibles taux d'intérêt, inférieurs aux projections des assureurs, exercent aussi des pressions sur leurs bilans par l'augmentation de leurs passifs actuariels. Ces passifs sont plus élevés afin de compenser les revenus réels plus faibles que ceux anticipés pour couvrir leurs engagements.

### Graphique 4

Taux d'intérêt des obligations à long terme 30 ans du gouvernement du Canada (pourcentage)<sup>10</sup>



9 Source : Banque du Canada. Les taux d'intérêt promotionnels des institutions financières peuvent différer de ceux fournis par la Banque du Canada.

10 Source : Banque du Canada.

## Endettement des ménages et des entreprises

Tout comme lors des dernières années, les Canadiens demeurent fortement endettés, notamment en raison de leurs emprunts hypothécaires. En 2019, le taux d'endettement des ménages canadiens en proportion du revenu disponible s'est maintenu au-dessus de 173 %<sup>11</sup>. Le Canada se retrouve ainsi parmi les dix pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) où les ménages sont les plus endettés<sup>12</sup>.

Parallèlement, les ménages canadiens ont vu augmenter leurs paiements de capital et intérêts en proportion du revenu disponible. En effet, le service de la dette a atteint un sommet historique de 14,98 % à la fin de 2019<sup>13</sup>. Bien que les taux demeurent à des niveaux historiquement bas, les trois hausses du taux directeur de la Banque du Canada en 2018 ont accru la charge d'intérêts dans le budget des ménages en 2019.

Au Québec, le taux d'endettement des ménages se situe à 155 %<sup>14</sup>. Ce taux, inférieur à celui de l'ensemble des ménages canadiens, s'explique en partie par la progression rapide des revenus au Québec et le niveau inférieur des prix des propriétés, lesquels ont évolué différemment de ce qui est observé ailleurs au Canada, notamment dans les régions de Vancouver et Toronto.

La faiblesse des taux d'intérêt au cours des dernières années a également eu un impact sur les entreprises qui ont augmenté leur niveau d'endettement au cours de cette période. Selon la Banque des règlements internationaux (BRI), la dette des entreprises en proportion du PIB au Canada se situait à 114 % à la fin de l'année 2019, par rapport à 92 % pour l'ensemble des pays développés. D'ailleurs, la Banque du Canada a récemment ajouté l'endettement des entreprises à sa liste des principales vulnérabilités du système financier canadien.

*L'Autorité applique un cadre de surveillance<sup>15</sup> basé sur les risques et porte ainsi une attention particulière à l'exposition et aux mécanismes de gestion des risques des institutions financières à l'égard des taux d'intérêt et de l'endettement des ménages.*

*Par exemple, l'Autorité suit de près, par l'entremise de divulgations réglementaires, la distribution du ratio prêt-valeur et du ratio du service de la dette des clients.*

*L'Autorité effectue également une analyse des résultats de divers scénarios de chocs économiques sur la capitalisation et la profitabilité des institutions financières sous sa supervision. Cette approche permet à l'Autorité de demeurer proactive.*

## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET RISQUES TECHNOLOGIQUES

Depuis de nombreuses années, les institutions financières ont opéré une transformation numérique qui a accentué leur interconnexion et leur interdépendance. Les ramifications entre les systèmes d'information et Internet se complexifient de jour en jour et s'accroîtront davantage au sein des institutions financières avec l'apparition imminente d'innovations technologiques ou de nouvelles orientations de politiques publiques telles que celles favorisant le système bancaire ouvert (*open banking*), aussi nommé « finances axées sur le client »<sup>16</sup>.



11 Source : Statistique Canada.

12 Source : OCDE.

13 Source : Statistique Canada.

14 Source : Mouvement Desjardins.

15 Le cadre de surveillance est disponible sur le site Web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

16 Le 31 janvier 2020, un comité consultatif de Finances Canada a publié un rapport dans lequel il recommande entre autres de remplacer l'expression « système bancaire ouvert » par « finances axées sur les clients », une expression qui, selon eux, décrit plus fidèlement ce que propose l'initiative.

Par exemple, certains prévoient que d'ici la fin de 2023, 40 % des assureurs automatiseront leurs processus de réclamation à l'aide des technologies d'intelligence artificielle et des interfaces conversationnelles, ce qui leur permettra d'améliorer leurs délais de réponse, l'efficacité et la personnalisation du service<sup>17</sup>. L'utilisation des technologies émergentes pourrait aussi mener à une transformation profonde des modèles d'affaires des institutions financières.

La transformation numérique est notamment caractérisée par un changement des comportements et des attentes du client ainsi que par la numérisation des processus opérationnels. Elle est en partie motivée par le besoin de mettre en place de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux attentes de la clientèle et faire face à la concurrence. Elle vise également la modernisation des systèmes informatiques dits « hérités » ou « patrimoniaux ».

Malgré les opportunités qu'elle génère pour les institutions financières, la transformation numérique concourt aussi à l'apparition de risques opérationnels et stratégiques, dont les cybermenaces. Ceux-ci remettent également au premier plan les risques de conformité portant notamment sur la protection des renseignements personnels des consommateurs.

En outre, parmi les dix premiers risques menaçant les institutions financières qui ont été recensés en 2019, six sont liés à l'utilisation des technologies<sup>18</sup>.



L'atteinte à la réputation, l'interruption de travail, la concurrence croissante, les cyberattaques et les pertes de données ainsi que l'incapacité à innover et à répondre aux besoins des clients font partie des risques liés à l'utilisation des technologies. Plusieurs de ces risques, dont la perte de données, se sont matérialisés et ont fait les manchettes en 2019 au Québec et ailleurs dans le monde.

Compte tenu de ces enjeux, l'Autorité a entrepris d'établir un portrait du niveau de maturité de la transformation numérique des institutions financières sous sa supervision. Cet exercice aborde des thèmes fondamentaux liés à l'ère numérique, tels que la stratégie, la relation client, les opérations, la culture et les technologies.

*Après s'être penchée sur des études similaires conduites par plusieurs régulateurs à l'international, l'Autorité diffusera les principaux constats de son évaluation de la maturité de la transformation numérique au cours de l'année 2020, permettant ainsi aux institutions financières d'obtenir des repères mesurables pour opérer leur transformation numérique. Un balisage par rapport à l'ensemble de l'industrie et un aperçu des tendances mondiales en matière de maturité numérique seront également inclus dans cette évaluation.*

Au Canada, le Commissariat à la protection de la vie privée estime que plus de 28 millions de Canadiens<sup>19</sup> ont été touchés par un incident de sécurité. Au Québec, le Mouvement Desjardins et d'autres institutions financières ont d'ailleurs révélé avoir fait l'objet d'incidents de sécurité.

<sup>17</sup> Source : IDC Future Scape: Worldwide Financial Services 2020 Predictions.

<sup>18</sup> Source : 2019 AON Global Risk Management Survey Report.

<sup>19</sup> Rapport annuel du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

*En 2019, l'Autorité est intervenue auprès des institutions financières afin de s'assurer d'une gestion ordonnée de ce type d'incidents, de leur prise en charge proactive et avec célérité par ses dirigeants, de l'efficacité des mécanismes d'atténuation déployés et de la protection adéquate de l'intérêt des clients et de leurs actifs.*

*L'Autorité a également renforcé ses mécanismes de sensibilisation, aussi bien auprès de ses assujettis que du grand public, par des campagnes à la télévision ainsi que dans les médias traditionnels et sociaux. Elle a aussi poursuivi l'intensification de ses activités de surveillance consacrées à ces risques auprès de toutes les institutions financières.*

*Enfin, l'Autorité a été le premier régulateur prudentiel au Canada à énoncer ses attentes spécifiques à l'égard de ces risques en publiant sa Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux technologies de l'information et des communications pour consultation publique au début de 2019, et sous forme finale en février 2020.*

## L'atténuation des risques et la gestion des incidents de sécurité

Les organismes de normalisation<sup>20</sup>, les différentes autorités nationales, internationales et supranationales<sup>21</sup> poursuivent leur collaboration afin de développer des outils d'atténuation des risques liés aux technologies de l'information et des communications. Leurs initiatives visent principalement à instaurer la confiance, promouvoir la sécurité dans le cyberspace, évaluer l'impact des cyberattaques et soutenir les consommateurs victimes des cyberrisques. Ces efforts se traduisent par une harmonisation accrue de la réglementation et par la promotion de la collaboration et du partage d'information<sup>22</sup>.

Malgré tous les mécanismes de contrôle et d'atténuation que peuvent déployer les institutions financières, des incidents continueront de survenir. Afin de renforcer la confiance du public et de réduire autant que possible les risques d'atteinte à la réputation et les modèles d'entreprise non viables, les régulateurs doivent s'assurer d'une saine gestion des incidents par les institutions financières. À cette fin, les régulateurs exigent de plus en plus d'information de la part des entités supervisées, et ce, dans l'objectif de mieux communiquer et prévenir la propagation de ces incidents. D'ailleurs, il est prévu que 20 % des marchés développés réglementent la pleine notification des cyberincidents<sup>23</sup>, d'ici 2023.

Au Canada, les experts n'offrent pas toujours une classification claire des incidents et la plupart d'entre eux ne sont pas signalés<sup>24</sup>. Selon un sondage, seulement 38 % des entreprises victimes de cyberattaques en aviseraient leurs clients<sup>25</sup>.

*Sur la base de ces constats, l'Autorité a rappelé ses attentes en matière de notification d'incidents au cours de l'année 2019, tout en précisant celles-ci. De plus, elle juge opportun de compléter ses attentes prudentielles en place par une approche réglementaire. Cette initiative, prévue au cours de l'année 2020, vise à clarifier et harmoniser le traitement des incidents entre l'Autorité et ses institutions financières assujetties. Les dispositions envisagées de même que les modifications de concordances qui seront apportées aux lignes directrices concernées permettront à l'Autorité de s'assurer d'une gestion diligente et adéquate des incidents opérationnels par les institutions financières.*

## Système bancaire ouvert (open banking)

Le système bancaire ouvert (*open banking*<sup>26</sup>), aussi nommé « finances axées sur le client », s'inscrit dans la transformation numérique de l'industrie financière. Malgré l'absence d'encadrement au niveau canadien, l'offre de produits et services financiers basés sur le système bancaire ouvert est bien présente et permet aux consommateurs d'adopter des solutions numériques répondant à leurs attentes.

Le développement du système bancaire ouvert à l'échelle internationale a une longueur d'avance sur le développement à l'échelle canadienne. Le graphique 5 montre l'approche des divers pays à l'égard du système bancaire ouvert<sup>27</sup>.

20 Tel que le *National Institute of Standards and Technology* et l'*International Organization for Standardization*.

21 Parmi ceux-ci, notons le *Financial Stability Board*, le G7 et l'Union Européenne.

22 Source : FEM, *The Global Risks Report 2020*, 15<sup>e</sup> édition, janvier 2020.

23 Source : IDC FutureScape: *Worldwide Security and Trust 2020 Predictions*.

24 Source : Banque du Canada - Cyberincidents : État des lieux. Note analytique personnel 2019-32, Décembre 2019.

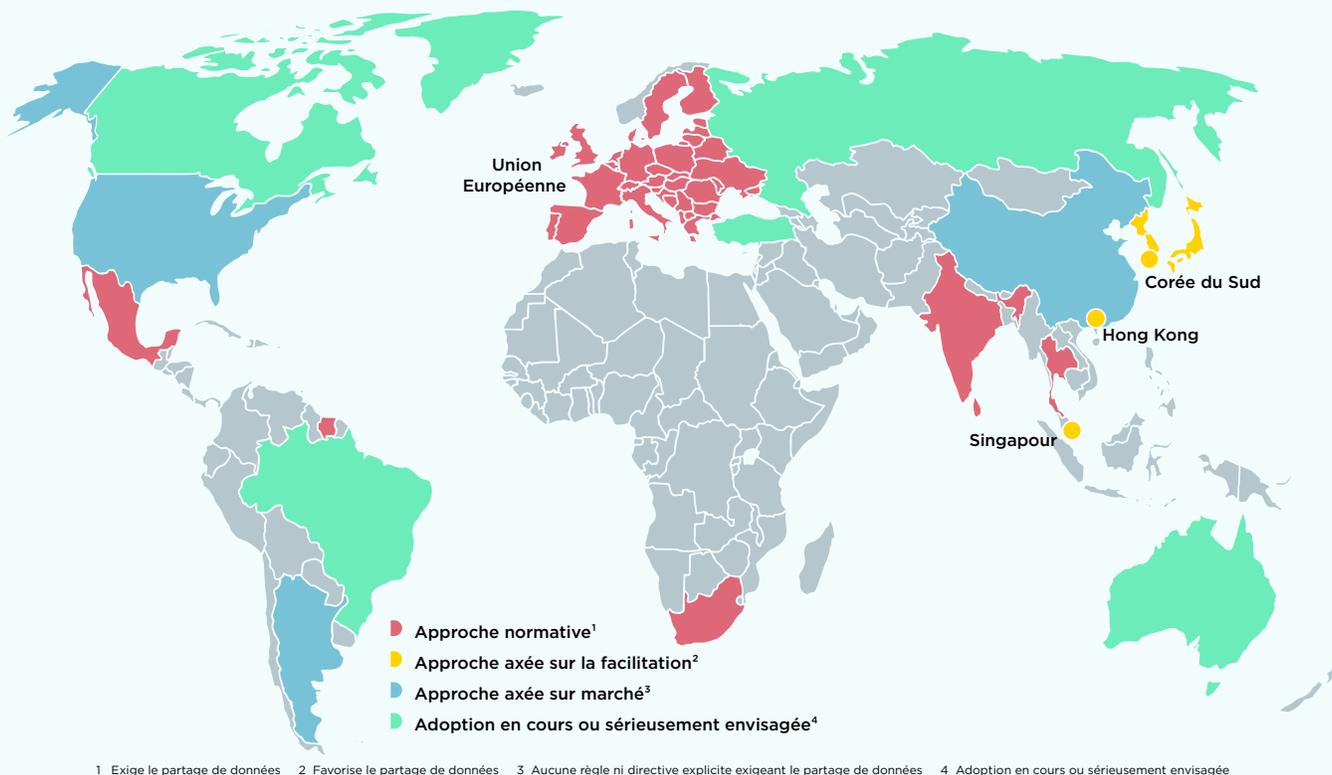
25 Source : NOVIPRO Portrait des TI 2020 LEGER.

26 Système bancaire dans lequel les consommateurs et les entreprises peuvent autoriser des banques ou des tiers qui fournissent des services financiers à avoir accès aux données sur leurs actifs et leurs opérations financières au moyen de canaux sécurisés en ligne. (Source : Office de la langue française).

27 Source : BRI, 19 novembre 2019: *Report on open banking and application programming interfaces (APIs)*.

## Graphique 5

Vue d'ensemble des développements internationaux du système bancaire ouvert<sup>28</sup>



En janvier 2019, par le biais du comité consultatif sur un système bancaire ouvert (Comité consultatif), Finances Canada a lancé une consultation visant à recueillir les opinions des parties prenantes concernant l'éventuelle mise en place d'un système bancaire ouvert au Canada.

Dans son plus récent rapport<sup>29</sup> publié le 31 janvier 2020, le Comité consultatif recommande au gouvernement du Canada d'établir un plan d'action en vue de rendre possible un système bancaire ouvert efficace et sécuritaire. D'après le Comité consultatif, cette initiative va au-delà du maintien de la compétitivité mondiale du secteur financier canadien et permettra surtout au Canada d'amorcer avec succès la transition vers une économie axée sur les données.

Du côté des institutions financières, le risque que représente la compétition provenant des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) est bien réel. La BRI indique que ces géants technologiques ont le potentiel de devenir des participants dominants dans l'industrie financière, et ce, grâce à leur réseau déjà bien établi à l'échelle internationale<sup>30</sup>. Les services financiers qui seraient offerts par ces entreprises ne constitueraient qu'un volet de leurs activités, mais pourraient atteindre un niveau systémique très rapidement. L'entrée en scène de ces entreprises pourrait provoquer une réduction importante des parts de marché et de la rentabilité des institutions financières traditionnelles.

*L'Autorité continue d'être attentive aux initiatives entourant le développement d'un système bancaire ouvert et, dans cette optique, poursuit ses réflexions en matière de finances axées sur les clients. L'Autorité demeure prête à jouer un rôle proactif dans cet écosystème afin d'assurer son mandat de protection des consommateurs, tout en évitant de brimer l'innovation technologique dans le secteur financier.*

*De plus, l'accès aux nouvelles données et transactions financières permis par le système bancaire ouvert rappelle l'importance des solutions d'identité numérique permettant de réduire les risques de vol d'identité. Dans ce contexte, l'Autorité évalue les travaux en cours chez les différentes parties prenantes au Québec et au Canada concernant les solutions d'identité numérique.*

28 Source : BRI.

29 Source : ministère des Finances du Canada - Les finances axées sur les clients : le futur des services financiers.

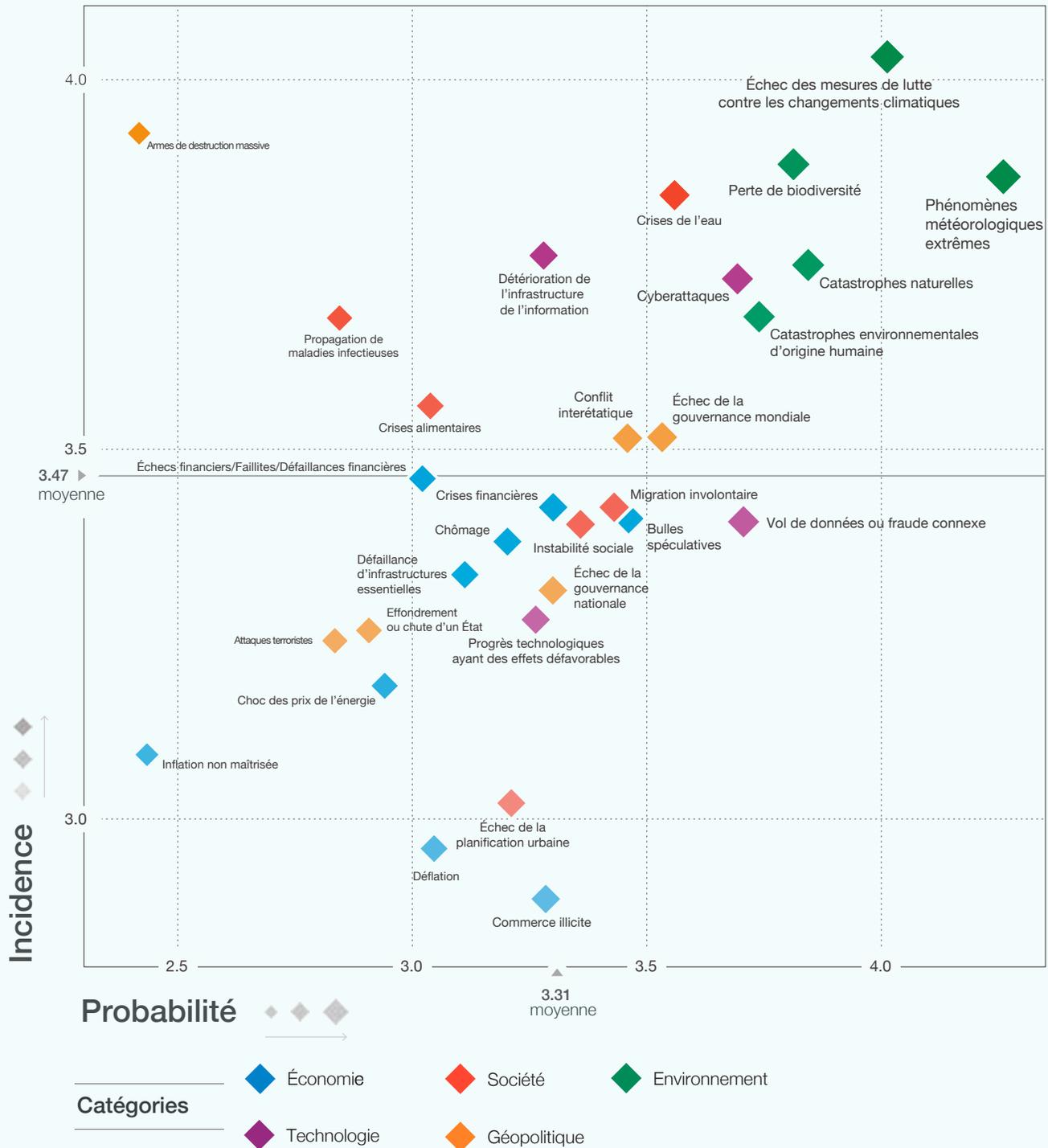
30 Source : BRI - Annual Economic Report, June 2019.

## ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les risques relatifs à l'environnement demeurent ceux qui sont considérés comme ayant le plus grand impact sur l'économie mondiale, tel que présenté au graphique 6. Cette catégorie contient notamment les risques causés par les changements climatiques et certains autres risques tels que les éruptions volcaniques et les tremblements de terre. Ainsi, selon le Forum Économique Mondial (FÉM), les cinq risques les plus probables et trois des cinq risques qui pourraient avoir les effets les plus catastrophiques sur l'économie mondiale sont liés à l'environnement.

### Graphique 6

Portrait global des risques<sup>31</sup>



31 Source : FÉM, *The Global Risks Report 2020*, 15<sup>e</sup> édition, janvier 2020.

La probabilité que les risques issus des changements climatiques auxquels font face les institutions financières se matérialisent est considérée comme élevée. Il s'agit de risques systémiques qui menacent la santé financière des citoyens et la solvabilité des institutions financières<sup>32</sup> de même que la stabilité des systèmes financiers. En 2019, l'Autorité a continué de s'intéresser de près aux risques associés aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux changements climatiques.

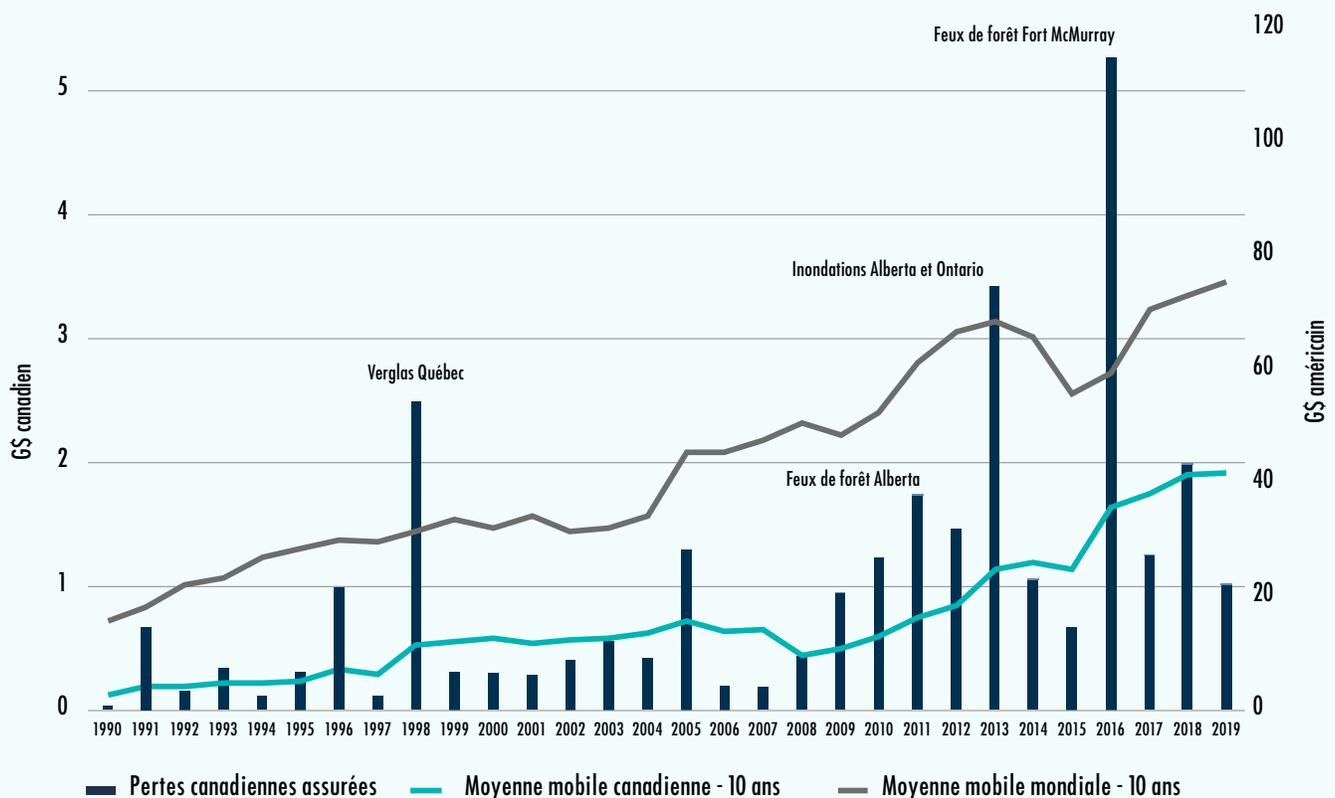
## Catastrophes naturelles

En 2019, le Québec a vécu des épisodes d'inondations et de vents violents, tandis que les Prairies ont subi de grandes sécheresses, des tornades et des tempêtes de grêle. L'Ouest canadien a été sous l'emprise de feux de forêt, tandis que les provinces maritimes ont été frappées par l'ouragan Dorian.

Ces événements ont généré des réclamations aux assureurs de l'ordre de 540 millions de dollars (M\$) au Québec et de 1,3 G\$ pour l'ensemble du Canada<sup>33</sup>. En comparaison, entre 1983 et 2008, les réclamations d'assurance liées aux catastrophes naturelles étaient inférieures à 500 M\$ annuellement. Depuis 2010, elles atteignent près du milliard de dollars par année et il est prévu qu'elles totalisent près de 5 G\$ annuellement d'ici dix ans.

## Graphique 7

Évolution des coûts des sinistres liés aux catastrophes naturelles au Canada et à l'échelle mondiale au cours des 30 dernières années<sup>34</sup>



Concernant les dommages causés par les inondations, bien qu'il existe un avenant, son offre est très peu répendue et les protections offertes varient d'un assureur à l'autre. Afin de soutenir les populations victimes d'inondations, le gouvernement du Québec a mis en place des programmes d'aide pour les sinistrés.

Au Québec, près de 340 000 propriétés sont vulnérables aux inondations<sup>35</sup>. En 2019, le gouvernement du Québec a mis à jour la carte des zones inondables et a revu son programme d'aide aux sinistrés. Ce programme limite à 200 000 \$ l'aide à la reconstruction d'une propriété, et toute aide future apportée après une première inondation sera limitée à 100 000 \$.

32 Source : BRI : *The green swan - Central banking and financial stability in the age of climate change*, January 2020.

33 Source : Bureau d'assurance du Canada.

34 Sources : Bureau d'assurance du Canada et Swiss Re.

35 Source : Bureau d'assurance du Canada.

Par ailleurs, puisque les tremblements de terre d'envergure sont rares à l'échelle d'une vie humaine, la population et les entreprises tendent à ne pas en percevoir le risque. Pourtant, la probabilité d'un tel tremblement de terre est réelle pour certaines régions du Québec. En effet, la probabilité qu'un tremblement de terre d'importance se réalise au Québec d'ici les 50 prochaines années est de 5 % à 15 %<sup>36</sup>. Un tel tremblement de terre pourrait causer d'importants dommages. À titre d'exemple, un séisme de 7 sur l'échelle de Richter survenant à Montréal pourrait entraîner des dommages variant entre 50 G\$ et 100 G\$<sup>37</sup>. Or, au Québec, seulement 3 % à 4 % des assurés en assurance des particuliers détiennent une protection contre les tremblements de terre, comparativement à 65 % en Colombie-Britannique. Cette différence s'explique notamment par le fait que la population de cette province est davantage sensibilisée au risque de tremblement de terre.

*La résilience de la population du Québec et des infrastructures publiques en cas de tremblement de terre est un enjeu de grand intérêt pour l'Autorité, qui a ciblé ce sujet dans le cadre de son Plan stratégique 2017-2020. Après avoir réalisé diverses études au cours des dernières années, l'Autorité a mis en place le Comité consultatif sur les risques associés aux tremblements de terre, permettant ainsi aux principales parties prenantes d'échanger et de canaliser les efforts afin de favoriser l'émergence de possibles solutions pour améliorer la résilience en cas de tremblement de terre de magnitude importante.*

## Changements climatiques

Les changements climatiques génèrent des risques dits physiques et des risques de transition. Ces deux catégories de risques constituent des menaces pour le fonctionnement et la solvabilité des institutions financières.

Les risques physiques se définissent comme étant des conséquences directes découlant d'événements climatiques, tels que des vents violents et des inondations. Ceux-ci pourraient avoir des impacts majeurs sur le capital physique, tels que la dépréciation des valeurs immobilières, ainsi que sur les opérations des institutions financières.

Concernant les risques de transition, considérés par plusieurs régulateurs comme la catégorie de risque la plus importante, il est attendu que la migration vers des économies plus sobres en carbone entraîne un rajustement marqué du prix des actifs et des biens. Ce rajustement sera le reflet d'industries devenues désuètes et de modèles d'affaires qui ne seront plus en vogue et viables. Les prix perturberont les chaînes d'approvisionnement et la valeur des portefeuilles de placements. En revanche, les entreprises résilientes aux changements climatiques, les entreprises les plus sobres en carbone et celles qui développent des technologies vertes seront en meilleure posture pour gagner de la valeur durant la transition.

Les entreprises résilientes seront, par exemple, les plus indépendantes des prix du pétrole. Elles auront aussi veillé à protéger leurs installations des aléas du climat. Les entreprises sobres en carbone, elles, sauront tirer profit de leur bilan favorable en le divulguant, ce qui les rendra attrayantes pour les investisseurs et pour les clients qui viseront à améliorer leur propre bilan carbone. Les entreprises qui développent des technologies vertes pourront, quant à elles, bénéficier des capitaux publics et privés destinés à limiter la hausse moyenne de température et les pertes associées aux scénarios catastrophes, tout en participant au développement de marchés potentiellement lucratifs.

La transition climatique peut être engendrée notamment par des changements réglementaires ou par des changements de préférences et de valeurs des consommateurs, des investisseurs et des dirigeants d'entreprises.

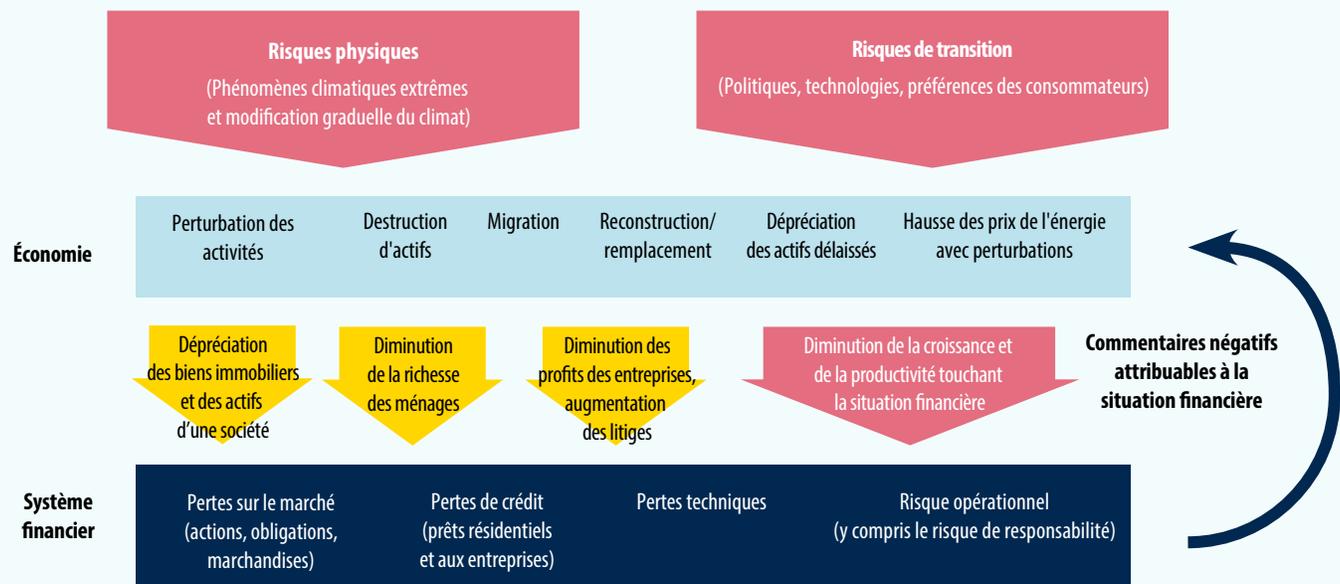
<sup>36</sup> Source : Ressources naturelles Canada.

<sup>37</sup> Source : Munich Re, Novembre 2019.

## Graphique 8

Les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques<sup>38</sup>

Les risques pour l'économie découlant des changements climatiques sont de deux ordres, mais comportent de nombreuses incidences possibles.



Comme les assureurs sont les deuxièmes plus grands investisseurs institutionnels au monde, le risque qu'ils encourent des pertes de placement est bien réel. Au surplus, les assureurs pourraient recevoir davantage de réclamations liées à des poursuites en responsabilité civile et également être la cible de poursuites par des clients insatisfaits du règlement obtenu<sup>39</sup>.

En réponse à ces facteurs, les assureurs de dommages ont déjà commencé à apporter des modifications aux modalités des contrats d'assurance, notamment en augmentant les primes ou en limitant les couvertures, afin de refléter la vulnérabilité climatique à laquelle font face certains clients.

Les changements climatiques menacent également les institutions de dépôts et les sociétés de fiducie, de pertes importantes relativement à leurs placements. En cas de catastrophes naturelles, l'importance des dettes immobilières des propriétaires occupant les zones sinistrées pourrait mettre à l'épreuve leur santé financière. De plus, la valeur des propriétés pourrait être revue à la baisse, impactant du même coup la situation financière de ces personnes et la solvabilité des institutions financières prêteuses.

## Stratégies de mitigation des risques climatiques

Les stratégies utilisées présentement ou en cours d'adoption par les régulateurs sont essentiellement axées sur la divulgation des risques climatiques et des analyses de scénarios qui peuvent prendre la forme de tests de résistance.

La divulgation obligatoire des risques climatiques est une orientation mise en oeuvre par plusieurs parties prenantes, notamment par certains régulateurs à l'international et banques centrales. L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) et le *Sustainable Insurance Forum* soutiennent que la divulgation obligatoire est une condition nécessaire à un rajustement des prix et à l'imposition d'une discipline dans le cadre de la mitigation des risques climatiques. De même, l'AICA et la BRI ont récemment précisé que le terme « risque » utilisé dans certains de leurs principes directeurs devrait inclure une composante liée aux risques climatiques<sup>40</sup>.

38 Source : FMI : *Finance & Development - The Economics of Climate*, December 2019.

39 AICA: *Issues Paper on Climate Change Risks to the Insurance Sector*, July 2018.

40 Les principes directeurs pour lesquels cette directive s'appliquent sont : ICP 7 - Gouvernance d'entreprise, ICP 8 - Gestion des risques et contrôles internes, ICP 15 - Investissement, ICP 16 - Gestion du risque d'entreprise à des fins de solvabilité, ICP 19 - Conduite des activités et ICP 20 - Information du public. Les trois piliers énoncés dans l'Accord de Bâle III couvrent également les risques climatiques.

Selon la BRI, un consensus s'impose chez les régulateurs à l'effet que des analyses de scénarios climatiques devraient être réalisées par les institutions financières. Le Fonds monétaire international (FMI) abonde dans le même sens puisqu'il considère que les banques centrales devraient rapidement développer et adopter des analyses de scénarios climatiques. À cet effet, plusieurs régulateurs et banques centrales s'affairent à développer des scénarios incluant des chocs climatiques.

Les régulateurs qui ont adopté ces mesures ne requièrent pas pour l'instant de plan d'action précis ni de capital réglementaire additionnel pour la mitigation des risques identifiés. Certains d'entre eux ont toutefois exprimé que ces mesures pourraient être éventuellement adoptées<sup>41</sup>.

L'adoption de ces deux stratégies n'est actuellement utilisée que pour favoriser l'autoévaluation des institutions financières. Ainsi, ces dernières sont en mesure de préciser leurs vulnérabilités aux risques liés aux changements climatiques. Ces démarches permettent aussi de développer une expertise au sein des institutions financières.

*L'Autorité s'intéresse aux outils disponibles visant à accompagner les institutions financières dans la prise en charge des risques liés aux changements climatiques et s'enquiert des expériences vécues par les régulateurs et les banques centrales qui les ont adoptés. L'Autorité est aussi attentive aux recommandations émises par les organismes internationaux et effectue une veille active des discussions et des positions prises par ces organismes en ce qui a trait aux risques financiers liés aux changements climatiques.*

*À court terme, l'Autorité entreprendra une cueillette d'information auprès des institutions qu'elle supervise afin de vérifier l'avancement de leur connaissance du risque auquel ils sont exposés en raison des changements climatiques et prendre connaissance des mesures qu'elles ont prises pour le mitiger.*

## ACTIONS DE L'AUTORITÉ EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES PRATIQUES COMMERCIALES

En 2019, plusieurs travaux de surveillance portant sur le respect des attentes en matière de saines pratiques commerciales ont été réalisés auprès des institutions financières supervisées par l'Autorité. Ces travaux visaient notamment à évaluer les stratégies, politiques et procédures, ainsi que l'atteinte des résultats attendus en matière de saines pratiques commerciales.

Plusieurs recommandations découlant de ces travaux portaient sur la mise en place et le développement d'objectifs et d'indicateurs représentant une valeur ajoutée en matière de traitement équitable du consommateur (TEC). Ceux-ci devraient notamment permettre au conseil d'administration<sup>42</sup> et à la haute direction d'apprécier la performance de l'institution en matière de TEC et de s'assurer que celle-ci respecte les objectifs fixés en la matière. À titre d'exemple, les assureurs ont été sensibilisés au fait que les objectifs et indicateurs devraient couvrir l'ensemble des opérations, tant au moment du développement et de la commercialisation des produits que lors d'une réclamation. Ainsi, ces indicateurs ne devraient pas se limiter à une évaluation de certaines facettes opérationnelles du service à la clientèle afin d'en tirer le plein potentiel.

*L'Autorité a effectué plusieurs autres travaux en lien avec le TEC. À titre d'exemple, l'Autorité a publié le 14 mars 2019 son Rapport de l'intervention transversale en assurance invalidité collective<sup>43</sup>, issu de l'analyse qu'elle a menée sur les pratiques ayant cours dans l'industrie de l'assurance au Québec. Ce rapport fait état de constats globaux ainsi que des pratiques nécessitant une attention particulière. Bien que plusieurs bonnes pratiques soient déjà en place chez certains assureurs, les travaux de l'Autorité permettent de veiller à la mise en œuvre généralisée des meilleures pratiques au sein de l'industrie.*

42 Par exemple, en vertu de l'article 94 de la LASS, le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que l'assureur suit de saines pratiques commerciales et de confier à certains administrateurs la tâche de veiller au respect de ces pratiques et à la détection de situations qui leur sont contraires. Des articles semblables existent aussi dans les lois régissant les sociétés de fiducie et les institutions de dépôts.

43 Ce rapport est disponible sur le site Web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

41 Banque d'Angleterre, février 2020.

À l'automne 2019, l'Autorité a entrepris une intervention transversale portant sur l'assurance maladies graves, un produit complexe dans lequel les définitions des maladies graves couvertes et les informations fournies au consommateur manquent parfois de clarté. Puisque les informations financières et la déclaration annuelle sur la conduite du marché ne fournissent pas d'informations détaillées sur ce type d'assurance, cette intervention fournira à l'Autorité un portrait précis de la situation actuelle au Québec.

Au cours de la dernière année, l'Autorité a poursuivi sa collaboration avec d'autres régulateurs canadiens afin de mener des travaux de surveillance concertés<sup>44</sup> en matière de pratiques commerciales. Ces travaux, qui se concluent par des recommandations communes, démontrent les efforts déployés par les régulateurs canadiens dans l'objectif d'exercer une supervision harmonisée en matière de TEC.

L'Autorité est aussi demeurée active dans le cadre des travaux du Conseil canadien des responsables de la réglementation en assurance (CCRRA) liés à la collecte des données requises par la *Déclaration annuelle sur les pratiques commerciales*. L'analyse de ces données a permis, entre autres, de constater qu'en assurance de personnes, 67 % des plaintes au Québec découlent du secteur de l'assurance collective. De ce nombre, plus de 75 % visent des produits d'assurance accidents et maladie. Pour le secteur de l'assurance individuelle, 54 % des plaintes reçues concernent des produits d'assurance vie.

Quant à l'assurance de dommages, plus de 90 % des plaintes proviennent de clients en assurance des particuliers. De ce nombre, 92 % des plaintes concernent des produits d'assurance de biens et d'automobile.

*Afin de soutenir ses travaux d'encadrement et de surveillance, l'Autorité vise à continuer d'améliorer sa capacité de cueillette et d'analyse de données en pratiques commerciales. Les informations colligées et leur traitement permettront à l'Autorité d'être encore plus efficace dans la réalisation de sa mission en matière de TEC.*

## CHANGEMENTS À L'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

### Révision des normes comptables et actuarielles

L'Autorité continue de suivre les travaux de l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et du Conseil des normes comptables relativement à la mise en œuvre de la norme internationale d'information financière (IFRS) 17 - Contrats d'assurance. La version finale de cette norme sera publiée en juin 2020 et entrera en vigueur en 2023. Afin que la transition vers cette nouvelle norme sur les contrats d'assurance soit réussie, il est essentiel qu'un nombre suffisant de juridictions s'entendent sur une même date d'adoption.

De plus, en participant à l'*Accounting and Auditing Working Group* (AAWG) de l'AICA, l'Autorité demeure au fait des problématiques et enjeux soulevés par les services de comptabilité et d'audit de l'industrie de l'assurance. En septembre dernier, l'AAWG a transmis à l'IASB une lettre de commentaires sur l'exposé-sondage portant sur la norme IFRS 17 afin de faire état de ses préoccupations quant à la surveillance prudentielle des assureurs. Ces réflexions alimenteront l'IASB dans la rédaction de la norme finale.

Enfin, l'Autorité participe aux travaux du Conseil des normes actuarielles et de l'Institut canadien des actuaires au sujet du rôle et des travaux des actuaires dans l'évaluation des contrats d'assurance en vertu de la norme IFRS 17. Le changement de la méthode d'évaluation des contrats d'assurance des normes actuarielles aux normes comptables soulève plusieurs questions sur le rôle des actuaires face à cette méthode et sur les attentes raisonnables des clientèles des actuaires, notamment l'Autorité.

Par ailleurs, afin d'être informée de l'avancement des travaux des assureurs liés à l'implantation de la norme IFRS 17, l'Autorité effectue des suivis spécifiques depuis septembre 2018. Les assureurs sont tenus de déposer des rapports semestriels afin de mesurer l'avancement du processus d'implantation de la norme.

44 Cadre de supervision concertée de la conduite sur le marché du CCRRA.

L'examen des rapports d'étape au 30 septembre 2019 permet d'observer que les principaux constats et risques relevés par les assureurs à l'amorce du projet demeurent toujours les mêmes. Deux préoccupations sont notamment évoquées. Premièrement, la solution informatique permettant de répondre à la norme pourrait ne pas être pleinement fonctionnelle dans les temps requis. Deuxièmement, la rareté des ressources humaines en comptabilité, en actuariat et en informatique complique l'intégration de cette norme. L'incertitude sur le positionnement comptable et actuariel à l'échelle nationale et internationale ajoute une pression additionnelle quant à l'implantation de la norme IFRS 17. Enfin, la pandémie de la COVID-19 a mené les principaux régulateurs pruden­tiels canadiens, dont l'Autorité, à annuler le dépôt des rapports d'étape semestriels dont l'échéance était prévue le 15 avril 2020 et à reporter à une date ultérieure certaines études d'impact ou consultations.

*En phase avec cette nouvelle norme et ses impacts sur la présentation des résultats financiers et l'évaluation actuarielle du passif des assureurs, l'Autorité travaille activement à adapter son encadrement lié à la solvabilité des assureurs, tout en tenant compte de l'évolution du contexte mondial ainsi que de l'impact potentiel de la pandémie sur ce dossier complexe et de longue haleine.*

## Produits participants

Les assureurs de personnes émettent des contrats d'assurance conférant des droits de participation aux bénéficiaires (produits participants), des produits qui gagnent en popularité depuis plusieurs années. La *Loi sur les assureurs*<sup>45</sup> (LASS) modifie l'encadrement applicable à ce type de contrat émis par les assureurs à charte québécoise à l'égard des contrats émis après l'entrée en vigueur de la loi. Les obligations légales imposées aux assureurs en matière de saines pratiques commerciales et de pratique de gestion saine et prudente doivent cependant continuer d'être respectées. L'assureur devra effectuer une gestion plus rigoureuse de ce type de contrat afin d'éviter un certain déséquilibre entre les participations versées et le risque qu'il partage avec un assuré participant.

*L'Autorité suit de près l'évolution des pratiques de gestion et des pratiques commerciales des assureurs qui souscrivent des produits participants. Elle veillera notamment à ce que l'information transmise aux consommateurs, le calcul des participations et l'attribution des surplus des comptes avec participation respectent les attentes de l'Autorité en matière de TEC.*

## Convivialité des lignes directrices

Tel qu'énoncé dans le Plan stratégique 2017-2020, l'Autorité a procédé à un exercice d'actualisation et de simplification de certaines de ses lignes directrices.

Au-delà de cet exercice, l'Autorité a également entrepris une revue globale de son encadrement prudentiel avec l'objectif d'en améliorer la convivialité et de permettre aux différents intervenants intéressés d'utiliser plus facilement les lignes directrices. Une meilleure distinction des rôles et responsabilités des membres du conseil d'administration et de la haute direction ainsi que le retrait de sections qui étaient communes, voire redondantes à toutes les lignes directrices, comptent parmi les améliorations apportées.

## Autres changements législatifs

Le mois de juin 2019 a été marqué par l'entrée en vigueur des nouvelles lois applicables au secteur financier, notamment la LASS, la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (LSFSE), la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*<sup>46</sup> (LIDPD) ainsi que des dispositions modifiant la *Loi sur les coopératives de services financiers* (LCSF).

Les changements introduits par l'entrée en vigueur de la LASS ont modifié de façon significative l'encadrement des organismes d'autoréglementation (OAR) et des unions réciproques (UR) autorisés à exercer l'activité d'assureur au Québec.

*Afin d'assurer l'encadrement approprié de la solvabilité des OAR et des UR, et de respecter les dispositions prévues par la LASS, l'Autorité a développé deux lignes directrices<sup>47</sup> visant les exigences en matière de suffisance du capital respectives des OAR et des UR. Ces lignes directrices ont pris effet le 13 juin 2019.*

Le *Règlement d'application de la Loi sur l'assurance-dépôts*<sup>48</sup>, quant à lui, a dû être revu à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle LIDPD. Cette nouvelle version vise à moderniser le cadre de protection des dépôts au Québec afin de tenir compte, entre autres, des avancées technologiques, des nouveaux modèles d'affaires des institutions et de l'évolution du marché des produits de dépôts. La publication de ce règlement, qui est entré en vigueur le 30 avril 2020, s'accompagne d'une nouvelle version des Tables d'exigences de données en assurance-dépôts, lesquelles permettront à l'Autorité de poursuivre ses travaux d'amélioration du système de remboursement automatisé des dépôts.

46 RLRQ, c. I-13.2.2.

47 *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital - Organismes d'autoréglementation et Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital - Unions réciproques.*

48 RLRQ, c. A-26, r. 1.

45 RLRQ, c. A-32.1.

Le *Règlement sur les modes alternatifs de distribution*<sup>49</sup> (RMAD) est entré en vigueur le 13 juin 2019. Il encadre l'offre de produits et services financiers par Internet, c'est-à-dire par l'entremise d'un espace numérique transactionnel. Le RMAD encadre également la distribution de produits d'assurance sans représentant. Ce règlement impose à l'assureur de produire un sommaire, en remplacement du guide de distribution. L'assureur doit aussi confier au distributeur l'obligation de remettre une fiche de renseignements et un sommaire au client au moment de lui offrir un produit. Le sommaire vise à aider le client à prendre une décision éclairée. La fiche de renseignement cible des éléments ayant trait à des obligations prévues dans la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*<sup>50</sup> (LDPSF).

*L'Autorité suit attentivement le déploiement de l'offre par Internet. Elle a notamment développé un cadre de surveillance qui lui permet de valider le respect des dispositions réglementaires concernant la divulgation d'information, les outils de conseil et d'analyse des besoins financiers et la façon dont les espaces numériques se comportent. L'Autorité constate qu'à ce jour la majorité des produits d'assurance offerts en ligne sont des produits d'assurance voyage. Du côté de l'assurance de dommages, l'offre de produits d'assurance automobile ou habitation, bien que présente, est moins répandue, alors que l'offre en ligne de produits d'assurance de personnes est embryonnaire.*

Le 13 décembre 2019 sont entrées en vigueur les nouvelles dispositions de la LDPSF portant sur le courtage en assurance de dommages de même que celles du *Règlement sur le courtage en assurance de dommages*<sup>51</sup>. Ces nouvelles dispositions prévoient qu'un cabinet inscrit dans la discipline de l'assurance de dommages le sera à titre d'agence en assurance de dommages, sauf lorsqu'il peut être inscrit à titre de cabinet de courtage dans cette discipline. Pour se qualifier comme cabinet de courtage, le cabinet doit respecter une série de conditions. Entre autres, le courtier doit désormais être en mesure d'obtenir des soumissions d'au moins trois assureurs qui ne font pas partie du même groupe financier, et ce, pour les catégories de produits déterminées par le règlement de l'Autorité. Il s'agit de l'assurance automobile et de l'assurance habitation, c'est-à-dire l'assurance sur les biens et sur la responsabilité civile liée à la résidence principale dont l'assuré est propriétaire ou locataire.

## CONTRIBUTION DE L'AUTORITÉ SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

L'Autorité a la volonté de prendre une position de leader de réflexion et d'influence sur des enjeux actuels et émergents, et veut mener des initiatives d'impact pour le développement du secteur financier québécois. Ainsi, la participation de l'Autorité à différents comités nationaux et internationaux permet de contribuer à la réalisation de son Plan stratégique 2017-2020.

### Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance

L'Autorité est un membre actif du CCRRA et en assume la présidence depuis mars 2015. Au sein de cette organisation, l'Autorité participe à plusieurs comités de travail, en plus de présider certains d'entre eux.

En 2019, l'Autorité a codirigé des rencontres entre l'industrie et le Groupe de travail mixte, qui regroupe des membres du CCRRA et des Organismes canadiens de réglementation en assurance. Ces rencontres avaient pour objectif d'échanger sur la mise en œuvre des principes énoncés dans la directive du CCRRA intitulée *Conduite des activités d'assurance et traitement équitable des clients* de même que sur les meilleures pratiques en la matière.

L'Autorité assume également la présidence du Groupe de travail sur les fintech du CCRRA. Afin de favoriser le développement des fintech et des insurtech dans le secteur de l'assurance, ce groupe de travail a créé au cours de la dernière année un guichet unique disponible pour les assureurs, intermédiaires et autres entités intéressées à développer des produits et services innovants en matière d'assurance. L'objectif de ce guichet unique est de fournir rapidement toute l'information et l'aide nécessaires pour se conformer à la réglementation en vigueur.

49 RLRQ, c. D-9.2, r. 16.1.

50 RLRQ, c. D-9.2.

51 RLRQ, c. D-9.2, r.5-1.

## Association internationale des contrôleurs d'assurance

L'Autorité est un contributeur actif au sein du *Market Conduct Working Group* et du *Governance Working Group* de l'AICA. Des travaux de rédaction d'un document intitulé *Issues Paper on Prudential and Conduct Drivers of Culture* ont été amorcés en février 2019. Ce document portera entre autres sur les aspects relatifs à la culture de gouvernance en matière de TEC. Ce chantier conjoint est dirigé par l'Autorité.

Au cours de l'année 2019, l'Autorité a poursuivi ses travaux au sein du *Capital, Solvency & Field Testing Working Group* afin de contribuer au développement des standards de capital internationaux<sup>52</sup> visant à établir des exigences de capital minimales pour les groupes d'assurance actifs à l'échelle internationale et à permettre une supervision transfrontalière efficace de ces groupes d'assurance avec comme objectif de contribuer à la stabilité financière mondiale.

## International Association of Deposit Insurers

En octobre dernier, l'Autorité a été réélue à titre de membre du conseil exécutif de l'*International Association of Deposit Insurers* (IADI), pour un mandat de trois ans. Cette voix renouvelée au comité exécutif lui a également permis de maintenir son siège au sein du *Core Principles and Research and Council Committee*, le comité responsable de l'élaboration des normes pour les assureurs-dépôts. Ces positionnements stratégiques permettent à l'Autorité d'assumer un leadership et une influence sur des enjeux en matière de résolution et d'assurance-dépôts. De plus, l'Autorité a été nommée à la présidence du *Regional Committee of North America*, un comité au sein duquel elle participe depuis bon nombre d'années et qui lui permet de renforcer ses liens avec ses pairs nord-américains.

Le *Resolution Issues for Financial Cooperatives Technical Committee*, institué par l'IADI en juin 2014 à l'initiative de l'Autorité et présidé par cette dernière, a poursuivi ses travaux en vue de publier un document intitulé *Ways to Resolve a Financial Cooperative While Keeping the Cooperative Structure*. Ce document est le fruit de l'analyse de quinze études de cas provenant d'assureurs-dépôts et/ou d'autorités de résolution et de systèmes de protection institutionnelle à travers le monde. Il est prévu que le document soit publié d'ici la fin de 2020.

À titre de membre du *Risk Management and Internal Control Systems of Deposit Insurance System Technical Committee*, l'Autorité a également participé activement à l'élaboration d'orientations spécifiques pour les assureurs-dépôts, lesquelles visent à leur permettre d'établir un cadre de gestion des risques et un système de contrôle interne, ou encore d'améliorer ceux déjà en place. La publication de ce document est également prévue en 2020.

## Financial Consumer Protection Organization

Au cours de la dernière année, l'Autorité a continué de participer aux travaux du comité international *Financial Consumer Protection Organization* (FinCoNet). Elle a contribué aux travaux qui permettront à FinCoNet de produire un rapport sur la protection du consommateur financier dans un contexte de vieillissement de la population. L'Autorité a notamment mis en valeur ses travaux concernant les personnes en situation de vulnérabilité ainsi que le rôle actif qu'elle joue en tant que partenaire du Plan d'action gouvernemental 2017-2022 de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées.

L'Autorité a également contribué à la rédaction d'un rapport concernant l'utilisation et les initiatives d'innovations technologiques en matière de supervision ainsi qu'en termes d'encadrement. Le rapport final sera diffusé en 2020.

## RÉSILIENCE OPÉRATIONNELLE

### Travaux de l'Autorité en assurance de personnes

En 2019, l'Autorité a travaillé de concert avec Assuris<sup>53</sup> afin d'actualiser les *Modalités d'intervention auprès des assureurs de personnes du Québec membres d'Assuris*, lesquelles avaient été publiées pour une première fois en 2013. Ces modalités décrivent les mesures qui peuvent être mises en place par l'Autorité et Assuris, individuellement ou conjointement, dès qu'un assureur rencontre des difficultés susceptibles de nuire à sa capacité de respecter ses obligations envers ses assurés.

En plus d'intégrer les modifications apportées par la LASS, l'Autorité et Assuris ont clarifié les différents stades d'intervention. L'Autorité dispose de divers pouvoirs pour accompagner et suivre le cheminement d'un assureur. Elle effectue notamment des analyses basées sur les divulgations semestrielles et peut exiger des divulgations supplémentaires, accentuer la surveillance ou même demander à la Cour supérieure d'ordonner la nomination d'un administrateur provisoire. L'Autorité peut juger que la situation d'un assureur se dégrade pour d'autres raisons qu'un risque d'insolvabilité, par exemple lorsqu'il y a un problème de gouvernance.

52 *Insurance Capital Standard 2.0.*

53 Assuris est un organisme sans but lucratif chargé de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance de personnes.

Enfin, suivant l'objectif de valider l'opérationnalité des modalités actualisées, l'Autorité et Assuris ont convenu de procéder à une simulation d'insolvabilité d'un assureur de personnes du Québec au cours de l'année 2020. Cet exercice permettra tant à l'Autorité qu'à Assuris de tester leur résilience opérationnelle en cas de défaillance d'un assureur de personnes.

## Travaux de l'Autorité en assurance-dépôts

L'Autorité a complété en 2019 un important chantier de modernisation de ses systèmes, permettant un processus de remboursement des dépôts assurés en moins de sept jours ouvrables, et ce, sans que les déposants aient à poser une action ou formuler une demande. Avec la modernisation de son système de remboursement, l'Autorité se conforme ainsi aux meilleures pratiques internationales et principes généraux de l'IADI.

Afin de vérifier l'efficacité d'un éventuel remboursement des dépôts, l'Autorité testera sa capacité opérationnelle, en conduisant au cours des prochains mois, un exercice de simulation de remboursement des dépôts assurés. Cet exercice permettra de mobiliser, de former et de sensibiliser l'ensemble des acteurs internes qui seraient interpellés advenant une situation de faillite d'une institution de dépôts.

La réalisation d'un tel exercice permettra également à l'Autorité de mettre à jour ses plans de contingence et de communication de crise, améliorant ainsi sa résilience opérationnelle en cas de difficultés d'une institution de dépôts qui pourraient mener à sa résolution ou à un remboursement des déposants.

## Résilience liée à la pandémie de COVID-19

À l'instar des autres organismes canadiens de réglementation et de surveillance et considérant les nombreux impacts découlant de cette pandémie, l'Autorité a mis de l'avant diverses initiatives afin de limiter toute détérioration de la solvabilité des institutions financières assujetties. Des mesures ont également été prises afin d'assister et protéger les consommateurs de produits et services financiers.

L'encadrement prudentiel de l'Autorité était déjà robuste avant que la pandémie de la COVID-19 n'impacte le secteur financier. Plusieurs initiatives déjà en place soutiennent la gestion des risques auxquels font face le secteur financier et les consommateurs. À titre d'exemple, les lignes directrices portant sur la gestion intégrée des risques, dont le risque opérationnel, sur la continuité des activités, sur les technologies de l'information et sur la gestion de l'impartition soulignent plusieurs bonnes pratiques devant être considérées par les institutions financières dans un contexte de crise. Parmi les bonnes pratiques indiquées dans les lignes directrices, notons l'actualisation régulière des plans de continuité des activités, la mise en place de tests proactifs des infrastructures technologiques existantes, l'évaluation des impacts d'un phénomène majeur sur les ressources physiques et la vérification des plans de continuité des activités des principaux fournisseurs de services.

Conformément à son approche de surveillance axée sur les risques, l'Autorité a ajusté ses activités de surveillance afin de veiller à ce que les institutions financières mènent les actions appropriées. L'Autorité a également effectué une vigie de la situation afin d'évaluer la capacité opérationnelle des institutions financières à activer leurs plans de continuité et à gérer la crise de la pandémie de la COVID-19, notamment dans un contexte généralisé de télétravail.

*Bien qu'au moment de la production de ce rapport le contexte de la crise sanitaire mondiale soit encore récent et comporte beaucoup d'incertitudes, l'Autorité a mis en place un ensemble de mesures pour favoriser la stabilité et la robustesse du secteur financier québécois et sa capacité de prêter assistance aux consommateurs. L'Autorité continuera de suivre de près la crise sanitaire et ses impacts économiques et financiers, qui marqueront l'année 2020 et fort possiblement les suivantes.*



# Le secteur des Institutions de dépôts





# Les coopératives de services financiers



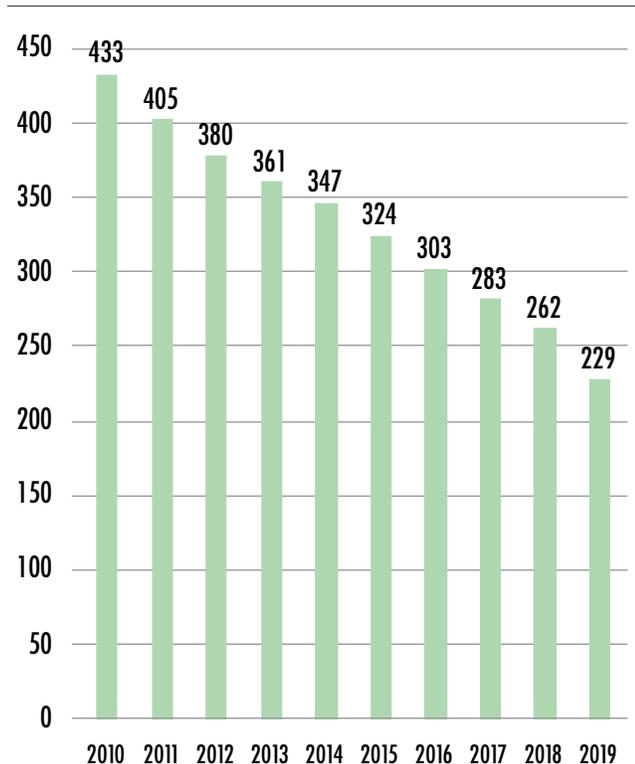
## 1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS<sup>54</sup>

En vertu de l'article 1 de la LCSF, toute caisse et toute fédération de caisses constituent des coopératives de services financiers. Au Québec, le secteur des coopératives de services financiers est composé presque exclusivement des caisses membres du Mouvement Desjardins.

Ce sont 229 coopératives de services financiers qui sont en opération au 31 décembre 2019 sur le territoire québécois. De ce nombre, 227 constituent le réseau des caisses du Mouvement Desjardins, auxquelles s'ajoutent la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) et la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit (Caisse des Mutuellistes).

### Graphique 9

Évolution du nombre de coopératives de services financiers



En 2018, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières*<sup>55</sup>, qui a modifié de façon significative la LCSF. Une des principales modifications consiste en l'ajout d'un chapitre consacré au Groupe coopératif Desjardins, composé de la FCDQ et ses filiales, du réseau des caisses Desjardins du Québec ainsi que du Fonds de sécurité Desjardins. Les changements apportés à la LCSF prévoient notamment la mise en place d'un mécanisme de solidarité financière et de liquidation unique à ce groupe coopératif. Ainsi, les déposants et les créanciers sont désormais protégés par le capital du Groupe coopératif Desjardins dans son ensemble et non seulement par une entité spécifique du groupe.

Dans ce contexte, il demeure essentiel de combiner la présentation des informations financières de chacune des entités de ce groupe coopératif afin d'offrir une lecture représentative des capitaux et de la situation financière du Mouvement Desjardins. Ainsi, la présentation distincte des informations financières du réseau des caisses Desjardins et de la FCDQ a été remplacée par la présentation du Mouvement Desjardins dans sa globalité.

#### 1.1.1 LE MOUVEMENT DESJARDINS<sup>56</sup>

Le ratio des fonds propres totaux du Mouvement Desjardins connaît une hausse considérable au 4<sup>e</sup> trimestre de 2019. En effet, il a atteint 21,6 %, soit le plus haut niveau jamais enregistré. Il s'agit d'une amélioration de 3,5 points de pourcentage qui est principalement attribuable à l'obtention d'un agrément octroyé par l'Autorité, permettant l'utilisation de notations internes dans le calcul du risque de crédit pour les classes d'actifs entreprises, banques et emprunteurs souverains.

Ces nouvelles bases de capitalisation octroyées au Mouvement Desjardins accentuent l'écart par rapport aux six grandes banques canadiennes. L'évolution positive du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins renforce sa résilience et sa solidité financière et lui permet de rencontrer amplement les exigences minimales prescrites par l'Autorité.

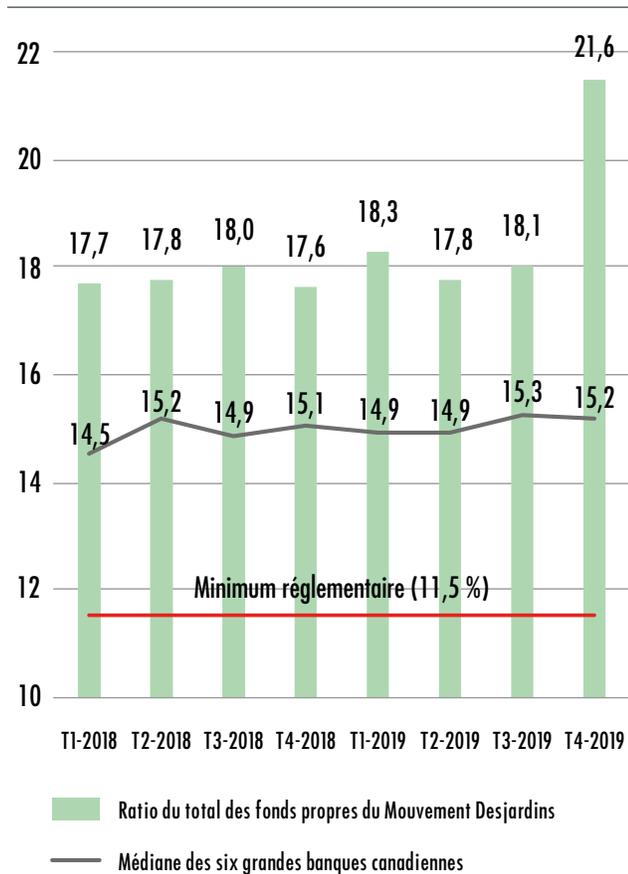
<sup>54</sup> Les données présentées dans cette section et les suivantes sont arrondies aux fins de présentations graphiques.

<sup>55</sup> L.Q. 2018, c-23.

<sup>56</sup> Les graphiques présentés dans cette section incluent les données du Mouvement Desjardins dans sa globalité, soit celles du réseau des caisses Desjardins du Québec, de la FCDQ et ses filiales, celles du Fonds de sécurité, ainsi que celles de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

## Graphique 10

Évolution du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport à la médiane des six grandes banques canadiennes (pourcentage)<sup>57</sup>

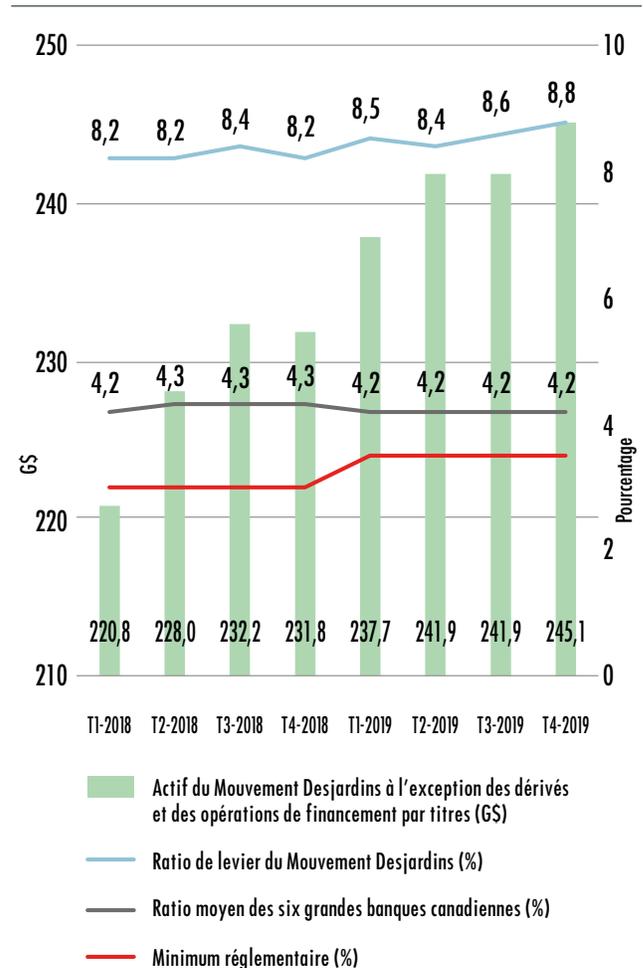


Le Mouvement Desjardins conclut l'exercice 2019 avec un ratio de levier de 8,8 %. La progression du ratio au cours des deux dernières années est principalement attribuable à l'amélioration continue du niveau des fonds propres de catégorie 1.

Le ratio de levier du Mouvement Desjardins demeure largement supérieur au ratio moyen des six grandes banques canadiennes, lequel se situe à 4,2 % en 2019. Le Mouvement Desjardins respecte donc amplement l'exigence minimale réglementaire de l'Autorité, fixée à 3,5 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Graphique 11

Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport à la moyenne des six grandes banques canadiennes<sup>58</sup>



Le graphique 12 présente la répartition de certaines catégories de prêts basées sur le type d'emprunteur. Le portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins s'est apprécié de 13 G\$ au courant de l'exercice de 2019, soit une progression de 6,8 % par rapport à 2018. Pour leurs parts, les six grandes banques canadiennes ont connu une progression plus soutenue avec une hausse de 11,3 % de leur portefeuille global de prêts, soit de 49 G\$.

À l'instar de ses pairs canadiens, le financement des hypothèques résidentielles demeure la principale activité de financement du Mouvement Desjardins et constitue plus de la moitié de son portefeuille de prêts.

<sup>57</sup> Sources : Rapports annuels 2018 et 2019 de chacune des six grandes banques canadiennes et l'Autorité. À noter que les dates correspondant aux trimestres de l'exercice financier du Mouvement Desjardins (fin d'année au 31 décembre) et des banques (fin d'année au 31 octobre) sont différentes.

<sup>58</sup> Ibidem.

## Graphique 12

Composition du portefeuille de certaines catégories de prêts du Mouvement Desjardins et des six grandes banques canadiennes (milliards)

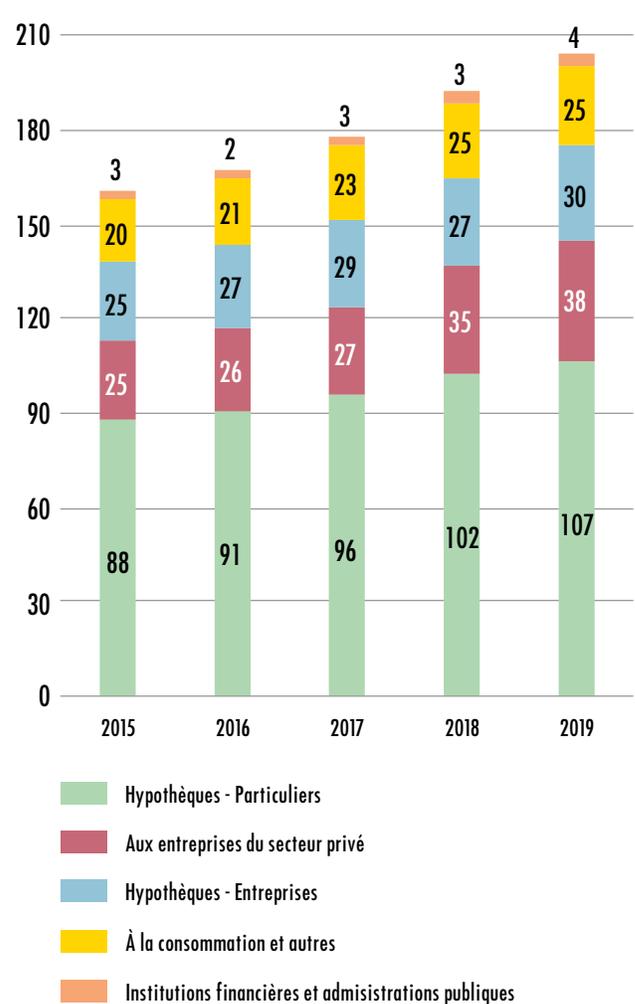


- Prêts hypothécaires résidentiels
- Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers
- Prêts aux entreprises et aux Gouvernements

Tel que présenté au graphique 13, le portefeuille de prêts détenu par le Mouvement Desjardins a augmenté de 6,3 % au cours de l'année 2019. Les prêts hypothécaires aux particuliers demeurent en tête de liste du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins avec 107 G\$ en fin d'année 2019, soit une croissance de 4,9 %. En comparaison avec 2018, il s'agit d'une légère diminution de la croissance de cette catégorie de prêts puisque celle-ci avait été de 6,3 % au cours de l'année 2018. Les prêts aux entreprises du secteur privé ont, quant à eux, progressé de 8,6 % jusqu'à 38 G\$, tandis que les hypothèques aux entreprises ont connu une croissance de 11,1 % pour atteindre 30 G\$. Pour leur part, les prêts à la consommation et aux institutions financières n'ont pas connu de variation significative en cours d'année.

## Graphique 13

Répartition du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins par type de produits (milliards)

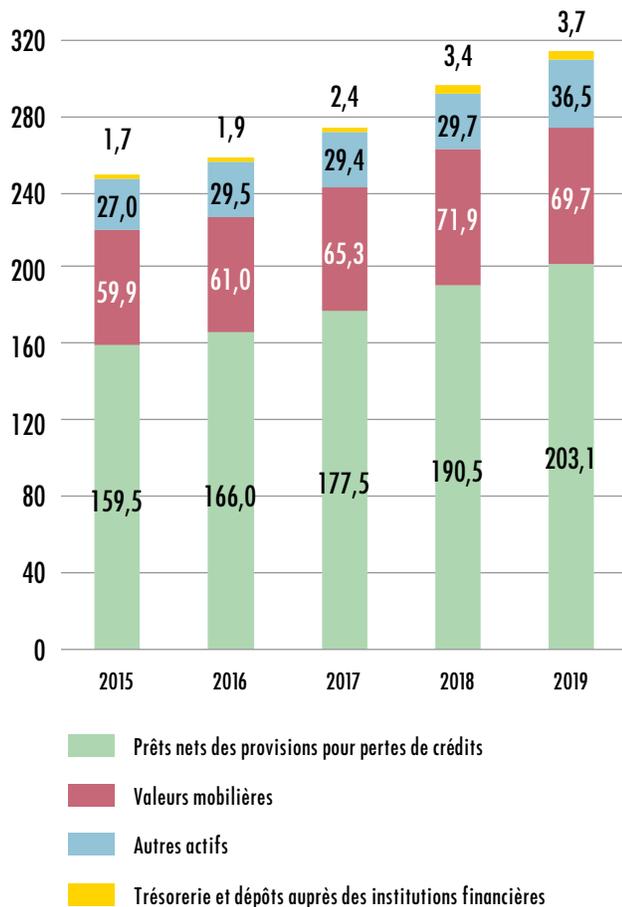


Au cours de l'année 2019, l'actif du Mouvement a progressé de 5,9 %, atteignant ainsi 313 G\$. Il s'agit d'une hausse de 17,5 G\$ par rapport à 2018.

Cette progression s'explique principalement par une hausse de 12,6 G\$ des prêts nets des provisions pour pertes de crédit ainsi qu'une hausse de 3,8 G\$ des actifs nets des fonds distincts. L'augmentation des actifs nets des fonds distincts est due à la croissance du nombre de titulaires qui effectuent des placements dans des fonds distincts.

## Graphique 14

Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins (milliards)

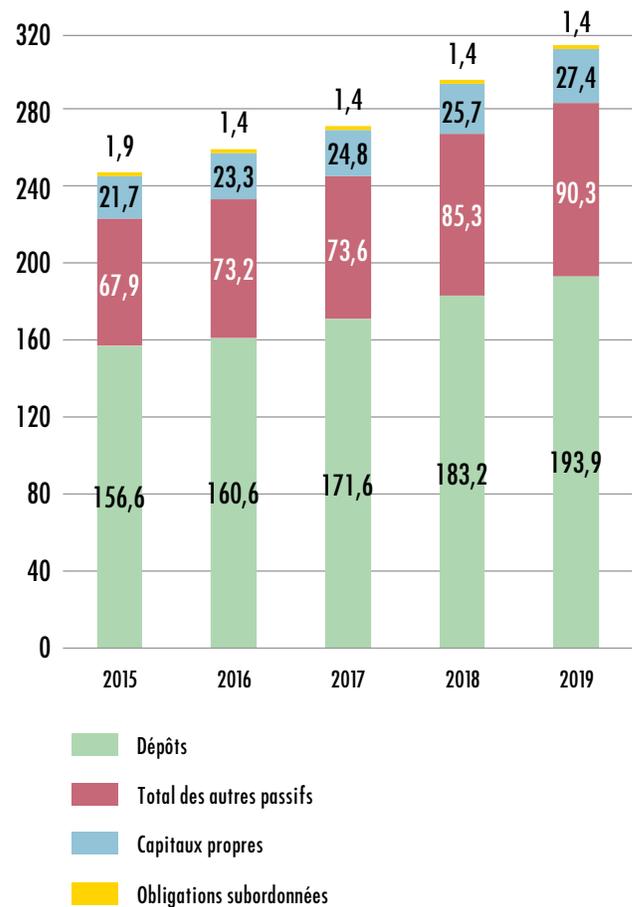


Le graphique 14 montre une progression intéressante de 22,8 % des « autres actifs » en 2019. Cette augmentation est fortement influencée par la hausse des actifs nets des fonds distincts qui sont comptabilisés dans cette catégorie d'actifs, mais également par l'augmentation des sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières ainsi que par la comptabilisation dans cette catégorie des actifs au titre de droits d'utilisation découlant du passage, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, à l'IFRS 16 - *Contrats de location : Ressources*.

Les valeurs mobilières, y compris celles qui sont empruntées ou acquises en vertu de conventions de vente, ont pour leur part diminué de 3 % en 2019, passant de 71,9 G\$ à 69,7 G\$.

## Graphique 15

Évolution du passif et des capitaux propres du Mouvement Desjardins (milliards)



Les passifs et capitaux propres du Mouvement Desjardins ont enregistré une croissance de 5,9 % en 2019. Cette augmentation est notamment attribuable aux dépôts et aux autres passifs qui présentent des hausses respectives de 5,9 % et 5,8 % en 2019.

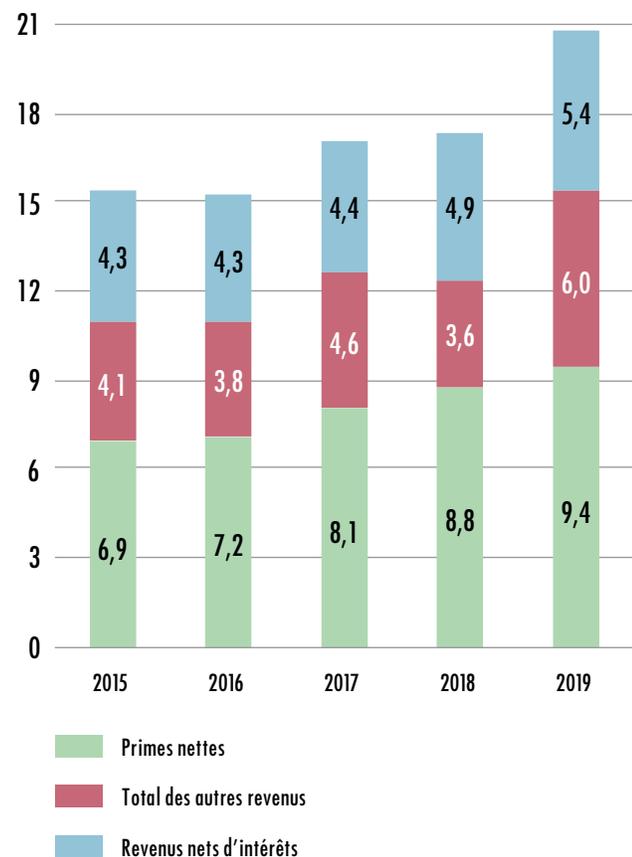
Les autres passifs représentent 28,8 % des passifs et capitaux propres au 31 décembre 2019, avec une progression de 5 G\$ au cours de l'année. Cette variation est majoritairement appuyée par les hausses enregistrées au niveau des passifs des contrats d'assurance (2,9 G\$) et des passifs nets des fonds distincts (3,8 G\$), lesquels représentent 15,5 % des passifs et capitaux propres.

L'évolution des passifs et capitaux propres a également été accompagnée par l'augmentation des dépôts qui sont passés de 183,2 G\$ en 2018 à 193,9 G\$ en 2019, soit une hausse de 10,7 G\$. Les dépôts des entreprises et des gouvernements, lesquels représentent 42,1 % du total des dépôts, ont augmenté de 5,1 % en 2019 pour atteindre 81,5 G\$. Les dépôts aux particuliers, qui représentent 57,5 % du total des dépôts du Mouvement Desjardins, ont suivi la même tendance et se situent maintenant à 111,6 G\$.

En 2019, bénéficiant d'une croissance de 2,4 G\$ au niveau des excédents nets après ristournes, les capitaux propres ont atteint 27,4 G\$, comparativement à 25,7 G\$ en 2018, soit une hausse de 6,9 %. Finalement, les obligations subordonnées demeurent au même niveau depuis quatre ans et représentent 0,4 % des passifs et des capitaux propres.

## Graphique 16

Évolution des composantes du revenu total du Mouvement Desjardins (milliards)



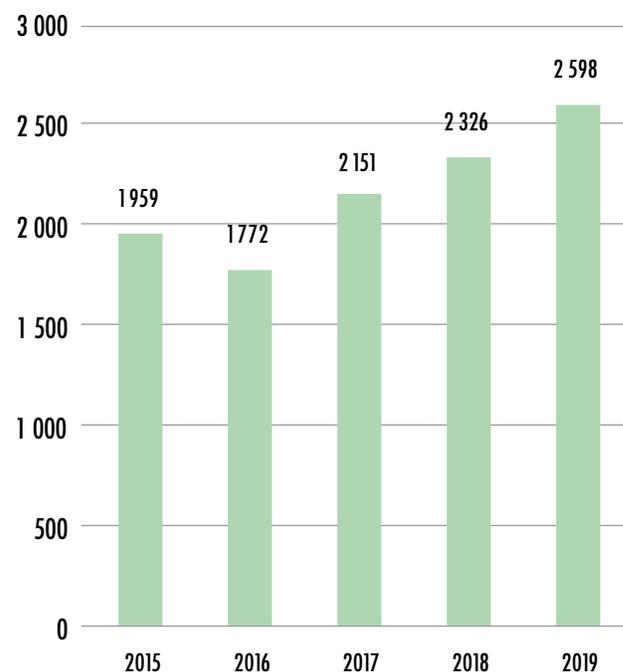
Le revenu total du Mouvement Desjardins conclut l'année 2019 à 20,8 G\$, en progression de 20,2 %. Ce résultat s'explique par la performance positive des composantes du revenu total. En effet, les revenus nets d'intérêt ont progressé de 9,6 %, passant de 4,9 G\$ en 2018 à 5,4 G\$ en 2019. Cette hausse découle principalement de la croissance de l'encours de l'ensemble du portefeuille de prêts et de la hausse du taux d'intérêt.

De leur côté, les primes nettes ont également connu une amélioration de 6,7 % pour s'établir à 9,4 G\$ en 2019. Cette hausse est attribuable à la croissance des primes, conséquence directe de la hausse des tarifs qui a caractérisé le marché canadien de l'assurance dommages ainsi qu'à l'accroissement du nombre de polices émises.

Par ailleurs, les revenus de placement ont enregistré une excellente année 2019 en bondissant de plus de 2,1 G\$, soit une augmentation de 290 % comparativement à 2018. Les fluctuations à la hausse de la juste valeur marchande des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et des obligations appariées du secteur de l'assurance de dommages expliquent en grande partie cette performance. La hausse des revenus générés par les activités de négociation a également contribué à la progression des revenus de placements.

## Graphique 17

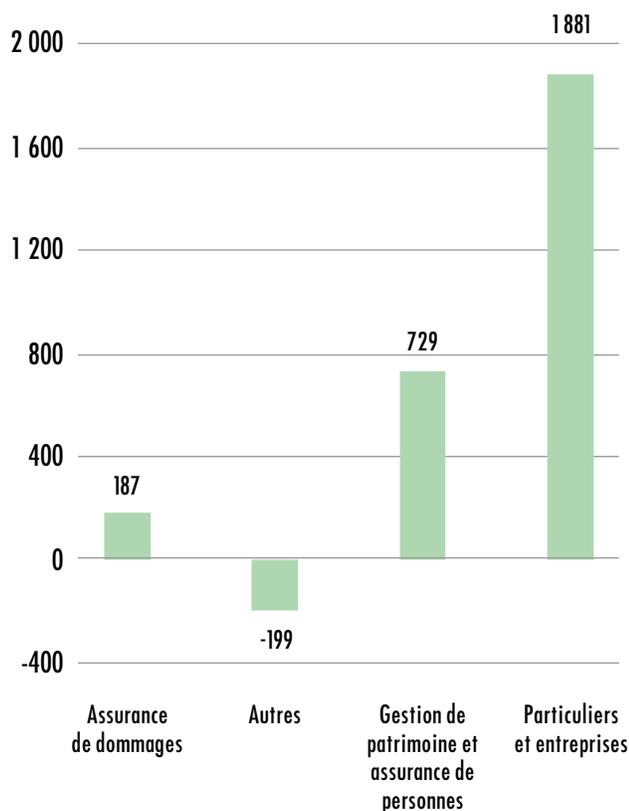
Évolution de l'excédent avant ristournes du Mouvement Desjardins (millions)



Les excédents avant ristournes aux membres du Mouvement Desjardins poursuivent leur tendance haussière pour une 3<sup>e</sup> année consécutive. Ceux-ci se sont établis à près de 2,6 G\$ en 2019, soit une hausse de 272 M\$ par rapport à 2018. Cette évolution représente une progression de 11,7 %, supérieure à celle enregistrée en 2018 qui était de 8,1 %.

## Graphique 18

Excédant avant ristournes aux membres par secteur d'affaires (millions)



Le secteur « particuliers et entreprises » a contribué à la réalisation de 72 % des excédents avant ristournes aux membres du Mouvement Desjardins, soit 1 881 M\$, en hausse de 609 M\$ par rapport à 2018. Au total, 62 % des excédents du secteur « particuliers et entreprises » proviennent du réseau des caisses alors que 35 % sont générés par la FCDQ.

L'augmentation de 609 M\$ est principalement attribuable à la croissance du revenu net d'intérêts enregistrée au sein du réseau des caisses, à la croissance des activités de paiements et de financement, à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et au profit réalisé avec la restructuration d'Interac Corp.

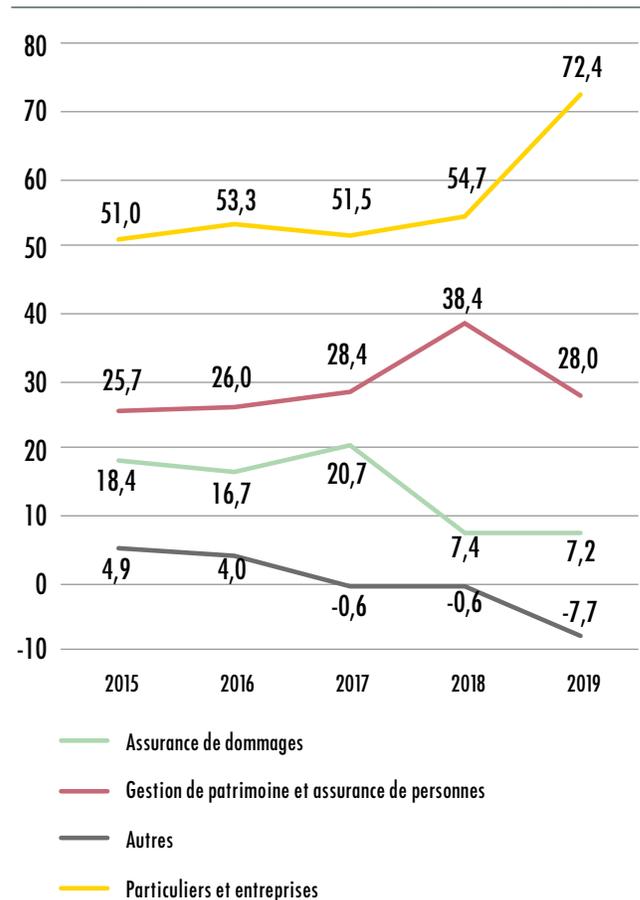
Par ailleurs, le secteur gestion de patrimoine et assurances de personnes a enregistré des excédents de 729 M\$, soit une baisse de 165 M\$ ou 18,5 % par rapport à 2018. Plus de 90 % de ces excédents proviennent de Desjardins Sécurité financière. La variation des excédents s'explique principalement par le niveau des dépenses plus élevé qu'en 2019, ainsi que par la baisse des gains sur dispositions de titres de placements immobiliers et marges d'intérêt comparativement à 2018.

Finalement, les excédents avant ristournes provenant du secteur de l'assurance de dommages ont progressé de 14 M\$ en 2019 pour s'établir à 187 M\$. Cette hausse est principalement attribuable à l'amélioration du ratio de sinistres sur les primes, bien qu'en partie contrebalancée par des revenus de dividendes inférieurs à ceux enregistrés en 2018.

Le graphique 19 illustre la contribution de chaque secteur d'affaires du Mouvement Desjardins aux excédents avant ristournes aux membres.

## Graphique 19

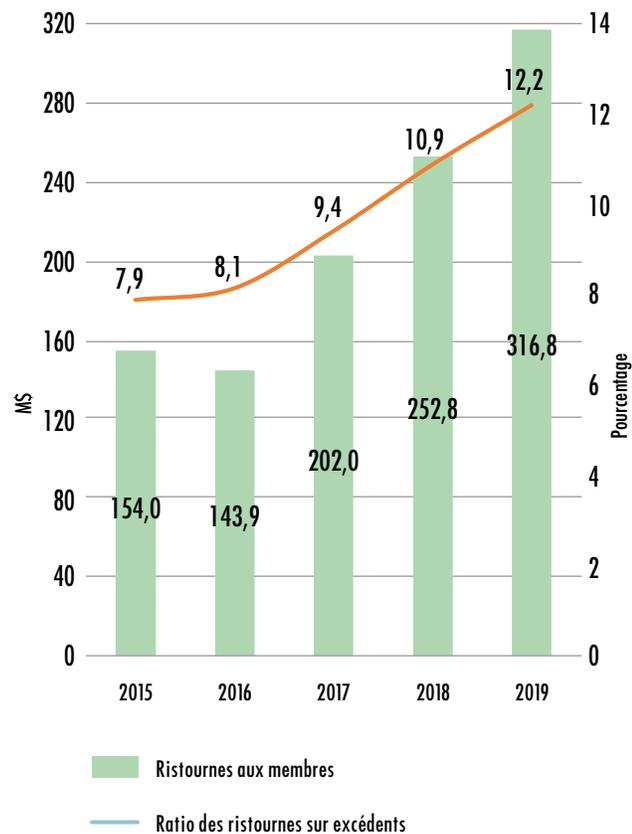
Évolution des excédents avant ristournes aux membres par secteur d'affaires (pourcentage)



Alors que le secteur « particuliers et entreprises » contribuait pour la moitié des excédents entre 2015 et 2018, la bonne performance de ce secteur durant 2019 a représenté 72,4 % des excédents avant ristournes aux membres. En contrepartie, le secteur « gestion de patrimoine et assurance de personnes » retrouve son niveau de contribution observé en 2017, soit de 28 %. L'apport du secteur de l'assurance dommages demeure sensiblement le même que celui de 2018 avec une contribution de 7,2 % en 2019.

## Graphique 20

Évolution des ristournes aux membres et évolution du ratio des ristournes sur excédents



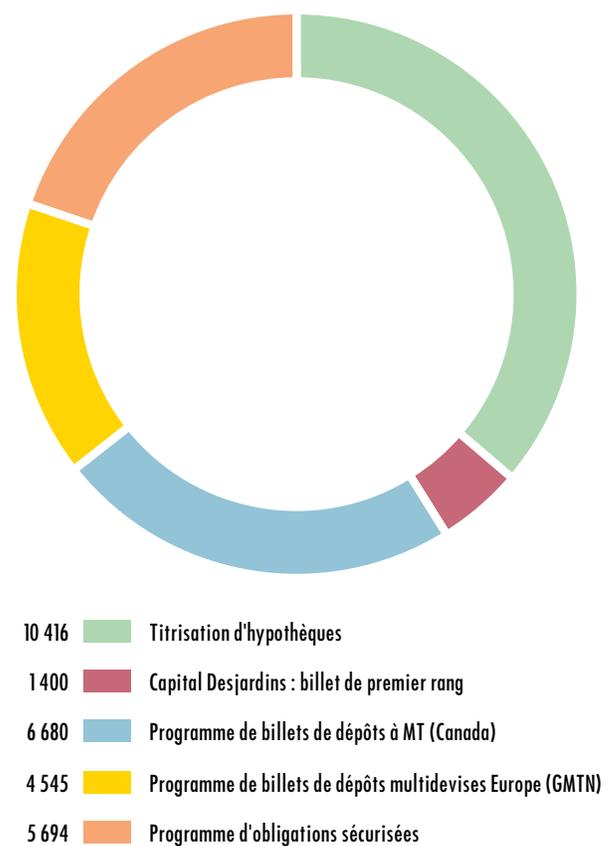
Le montant des ristournes versées aux membres a connu une progression de plus de 64 M\$ en 2019 pour s'établir à 316,8 M\$, soit une hausse de 25,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Le niveau récurrent et croissant des ristournes aux membres s'est établi en cohérence avec l'évolution financière du Mouvement Desjardins observée au cours des dernières années. En effet, le seuil des ristournes aux membres a suivi la tendance haussière enregistrée au niveau des excédents.

Établie en fonction de la capacité financière et la capitalisation du Mouvement Desjardins, la ristourne versée aux membres en 2019 représente plus de 12 % des excédents avant ristournes du Mouvement Desjardins, soit le meilleur retour aux membres au cours des dernières années.

## Graphique 21

Sources de financement à long terme du Mouvement Desjardins (millions)



Le Mouvement Desjardins dispose de cinq programmes de financement à moyen terme<sup>59</sup>, soit les titrisations d'hypothèques, le capital Desjardins - billet de premier rang, le programme de billets de dépôts à MT (Canada), le programme de billets de dépôts multidevises Europe (GMTN) et le programme d'obligations sécurisées.

Au niveau du programme de billets de dépôts à MT (Canada), le Mouvement Desjardins a procédé à sa première émission de dettes sujettes au régime de recapitalisation interne en 2019. Pour ce programme, 2 530 M\$ de nouvelles émissions ont été effectués en 2019. Elles sont réparties de la façon suivante : 1 000 M\$ de dettes sujettes au régime de recapitalisation interne en octobre, 430 M\$ des émissions qui n'y sont pas sujets en août et 1 100 M\$ en novembre. De plus, 1 738 M\$ ont atteint leur échéance au cours de l'année 2019. Ces émissions expliquent ainsi le solde de ce programme de 6 680 M\$ à la fin de 2019.

Par ailleurs, aucune émission ou échéance n'a eu lieu pour le programme de billets de dépôts multidevises Europe (GMTN) dont le solde est de 4 545 M\$ à la fin de l'exercice 2019. Une situation similaire est également observée pour le capital Desjardins - billet de premier rang qui termine l'année avec un solde de 1 400 M\$.

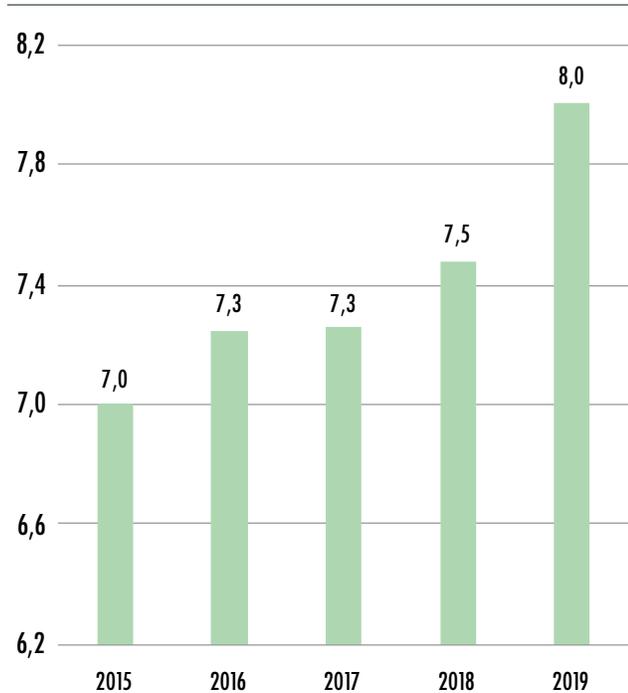
59 Financement avec échéance initiale d'un an et plus.

Pour ce qui est du programme d'obligations sécurisées, de nouvelles émissions de l'ordre de 3 201 M\$ ont été effectuées en 2019. Elles sont réparties de la façon suivante : 750 millions en euro en janvier, 1 000 millions en dollars américains en septembre et 500 millions en euro en novembre. Aussi, 3 009 M\$ sont arrivés à échéance au cours de l'année 2019, portant ainsi le solde de ce programme à 5 694 M\$.

À l'égard des titrisations d'hypothèques, un montant de 1 627 M\$ est venu à échéance au cours de 2019 et le Mouvement Desjardins a participé à ce programme pour un nouveau montant de 2 244 M\$ pendant l'année. Ainsi, le solde du programme de tritisation d'hypothèques a atteint 10 416 M\$ à la fin de 2019.

## Graphique 22

*Évolution des frais autres que d'intérêt du Mouvement Desjardins (milliards)*



Les frais autres que d'intérêt ont suivi la même tendance que les années antérieures et progressent de 7,1 % en 2019, soit une hausse de 537 M\$.

Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des salaires et des avantages sociaux de l'ordre de 275 M\$, lesquels totalisent 45 % des frais autres que d'intérêt du Mouvement Desjardins.

## 1.1.2 PORTRAIT DES PARTS DE MARCHÉ AU QUÉBEC SELON LE TYPE D'INSTITUTION DE DÉPÔTS

Le portrait du secteur des institutions de dépôts sera tracé par la présentation sommaire des coopératives de services financiers (Mouvement Desjardins<sup>60</sup>) et des banques à charte au Québec.

### Prêts

## Graphique 23

*Parts de marché des prêts au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)*



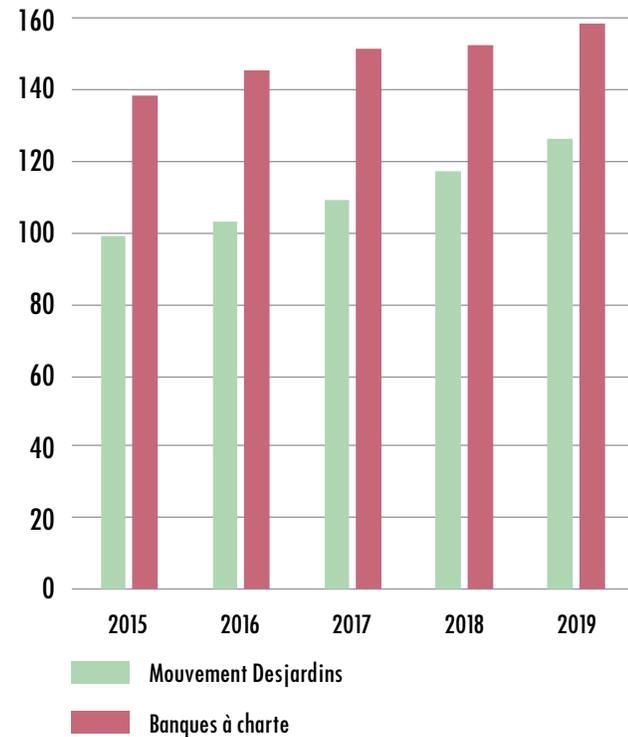
En fin d'année 2019, les prêts accordés par les institutions de dépôts au Québec s'élevaient à 528 G\$, soit une hausse de 5,8 % par rapport 2018. Les banques à charte en détiennent 65,3 %, pour une somme de 345 G\$ comparativement à 34,7 % pour le Mouvement Desjardins, totalisant des prêts de 183 G\$. Au cours des cinq dernières années, les prêts octroyés par les banques à charte ont augmenté de 31,2 %, soit une progression plus élevée que celle du Mouvement Desjardins qui est de 25,3 % au cours de la même période.

60 Source : Institut de la statistique du Québec. Les graphiques présentés dans cette section incluent seulement les données québécoises du Mouvement Desjardins, soit celles de la FCDQ et ses filiales, celles du réseau des caisses Desjardins du Québec, ainsi que celles du Fonds de sécurité Desjardins.

## Prêts hypothécaires

### Graphique 24

Parts de marché des prêts hypothécaires au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)

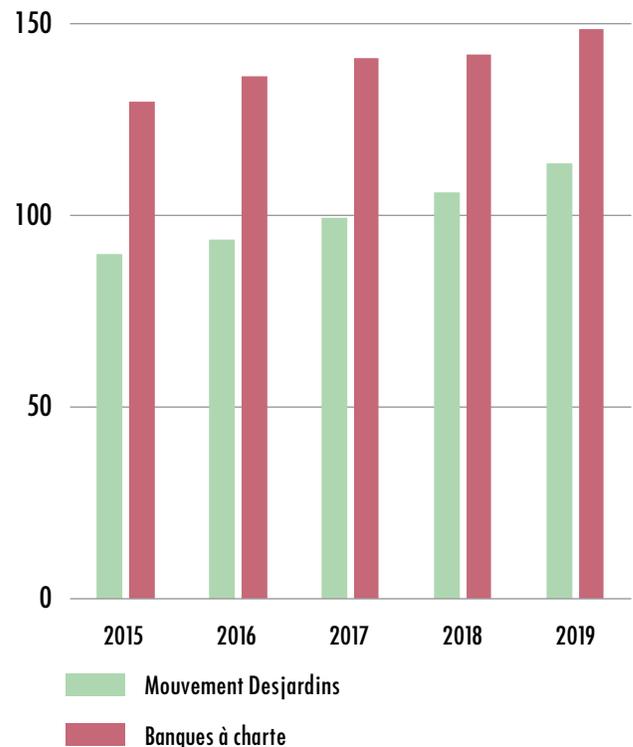


Les prêts hypothécaires représentent 54 % des prêts accordés par les institutions de dépôts au Québec au 31 décembre 2019. Avec un total 284 G\$, il s'agit d'une augmentation de 5,6 % comparativement à 2018. Les prêts hypothécaires des banques à charte ont progressé de 3,9 % pour atteindre 158 G\$ en 2019, tandis que le portefeuille de prêts hypothécaires du Mouvement Desjardins a enregistré une hausse de 7,7 % et s'élève à 126 G\$.

Les banques à charte détiennent 55,6 % des prêts hypothécaires détenus par les institutions de dépôts au Québec comparativement à 44,4 % pour le Mouvement Desjardins. Les banques à charte ont graduellement perdu du terrain au profit du Mouvement Desjardins au cours des cinq dernières années. En effet, elles détenaient 58,2 % du marché en 2015, tandis que le Mouvement Desjardins en détenait 41,8 %. Le Mouvement Desjardins a d'ailleurs accentué la tendance, gagnant 2,5 points de pourcentage au cours des deux dernières années.

### Graphique 25

Parts de marché des prêts hypothécaires résidentiels au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)



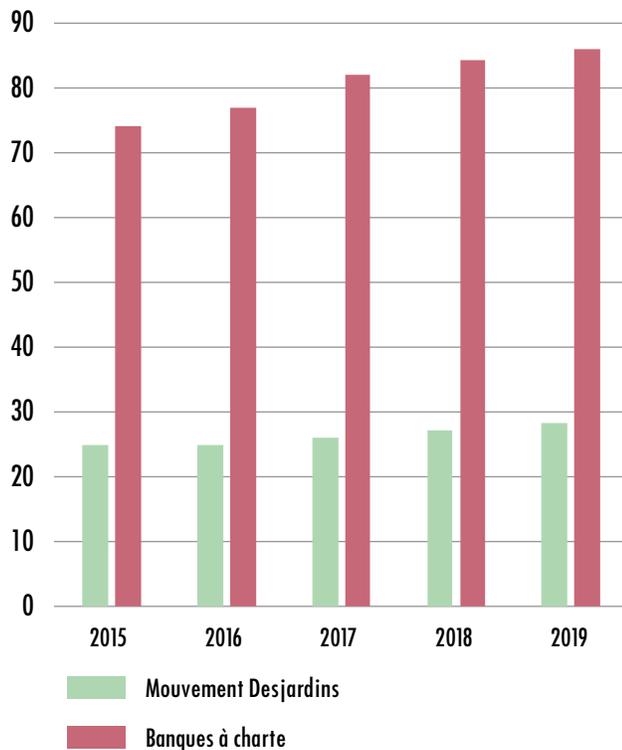
Les prêts hypothécaires résidentiels représentent 49,6 % des prêts accordés par les institutions de dépôts au Québec au 31 décembre 2019 et sont de l'ordre de 262 G\$. Les prêts hypothécaires résidentiels des banques à charte ont progressé de 4,2 % en 2019 pour atteindre 148 G\$, tandis que le Mouvement Desjardins a vu son volume de prêts de la même catégorie augmenter de 7,5 %. Les prêts hypothécaires résidentiels du Mouvement Desjardins sont maintenant de 114 G\$.

À la fin de 2019, le Mouvement Desjardins détient 43,5 % des parts de marché des prêts hypothécaires résidentiels, comparativement à 56,5 % pour les banques à charte. Ce type de prêt constitue la majorité des prêts hypothécaires du marché des institutions de dépôts avec 92,3 % des prêts hypothécaires totaux.

## Prêts personnels

## Graphique 26

Parts de marché des prêts personnels au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)



Les prêts personnels représentent 21,6 % des prêts consentis par les institutions de dépôts au Québec pour un total de 114 G\$, soit une augmentation de 2,7 % par rapport à 2018. Le marché des prêts personnels au Québec est dominé par les banques à charte avec 75,4 % des parts de marché comparativement à 24,6 % pour le Mouvement Desjardins.

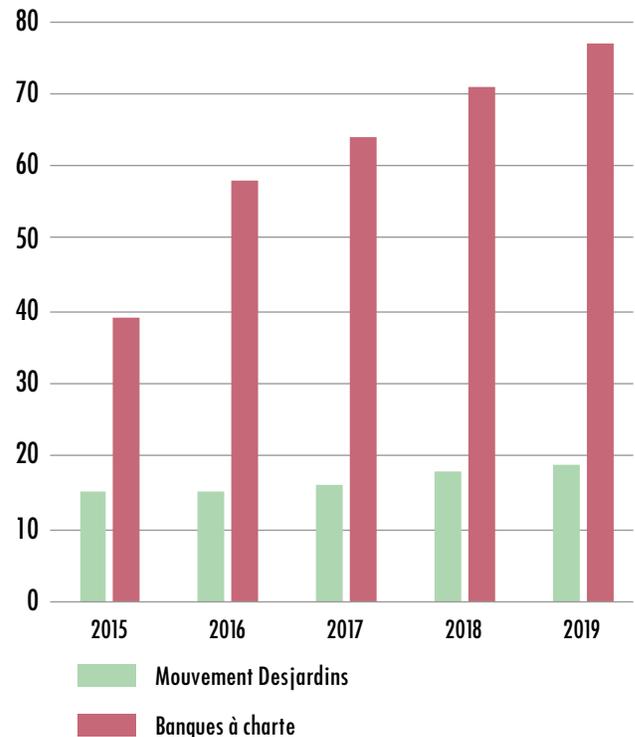
Au cours des cinq dernières années, les banques à charte ont conservé une part de marché oscillant entre 74,7 % et 75,9 %. La part de marché du Mouvement Desjardins a, quant à elle, variée entre 24,1 % et 25,3 % au cours de la même période. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le volume de prêts des banques charte a augmenté de 2,4 % comparativement à 3,7 % pour le Mouvement Desjardins.

Fin 2019, les banques à charte détiennent 86 G\$ des prêts personnels octroyés par les institutions de dépôts au Québec, soit une augmentation de 12 G\$ sur cinq ans, comparativement au Mouvement Desjardins qui a vu ses prêts personnels progresser de 3 G\$ au cours de la même période. Le Mouvement Desjardins dispose d'un portefeuille de prêts personnels de 28 G\$ au 31 décembre 2019.

## Prêts aux entreprises

## Graphique 27

Parts de marché des prêts non hypothécaires aux entreprises au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)



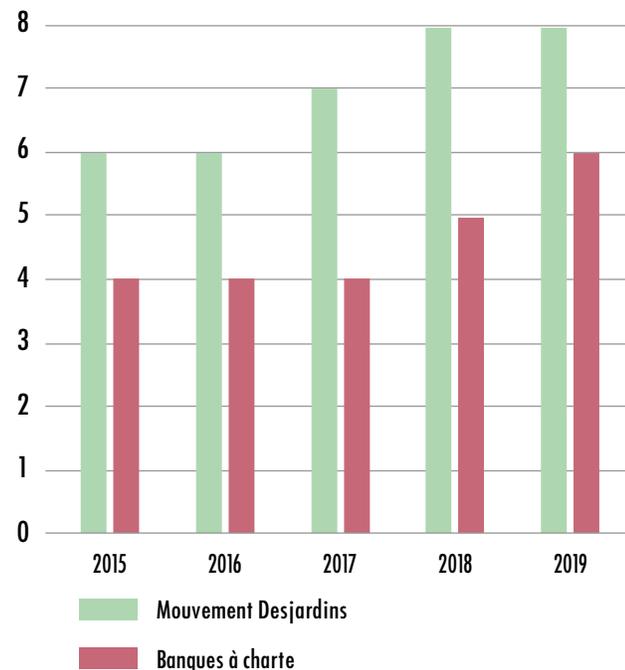
Les prêts non hypothécaires aux entreprises représentent 18,2 % des prêts accordés par les institutions de dépôts au Québec au 31 décembre 2019, soit un total de 96 G\$. Le volume de prêts non hypothécaires aux entreprises sur le territoire québécois octroyés par les institutions de dépôts a augmenté de 7,9 % par rapport à l'année précédente. En fin d'année 2019, les parts de marché des banques à charte sont de 80,2 % comparativement à 19,8 % pour le Mouvement Desjardins. Les banques à charte ont vu cette catégorie de prêts progresser de 97,4 % au cours des cinq dernières années, comparativement à 26,7 % pour le Mouvement Desjardins au cours de la même période.

À la fin de l'année 2019, 10,4 % des prêts détenus par le Mouvement Desjardins au Québec sont des prêts non hypothécaires aux entreprises. Pour les banques à charte, cette catégorie de prêts représente 22,7 % de leur portefeuille global de prêts.

## Prêts agricoles

### Graphique 28

Parts de marché des prêts agricoles au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)



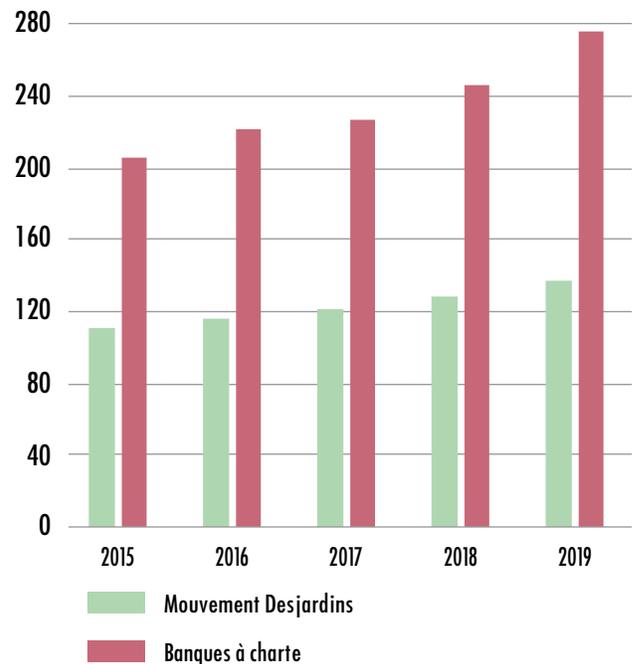
Les prêts agricoles accordés par les institutions de dépôts au Québec sont de 14 G\$ au 31 décembre 2019, contre 13 G\$ à la même date en 2018, soit une progression de 7,7 %. Au cours de la dernière période quinquennale, la répartition des prêts agricoles détenus par les institutions de dépôts au Québec a oscillé entre 36,4 % et 42,9 % pour les banques à charte et entre 57,1 % et 63,6 % pour le Mouvement Desjardins.

En fin d'année 2019, 4,4 % des prêts détenus par le Mouvement Desjardins au Québec sont des prêts agricoles comparativement à 1,7 % pour les banques à charte.

## Dépôts

### Graphique 29

Parts de marché des dépôts au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)



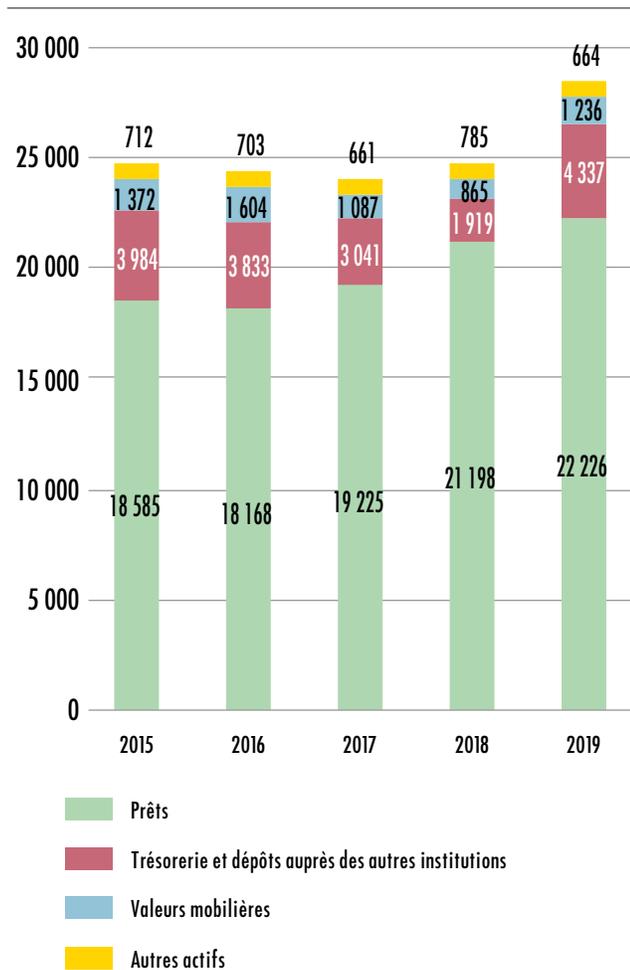
À la fin de l'année 2019, les institutions de dépôts au Québec détiennent 413 G\$ de dépôts, soit une augmentation de 10,4 % par rapport à 2018. Les banques à charte ont connu une hausse plus prononcée de 34,6 % au cours des cinq dernières années, alors que le Mouvement Desjardins affichait une progression de 23,4 %. L'augmentation des dépôts de 12,2 % des banques à charte en 2019 a d'ailleurs dépassé celle du Mouvement Desjardins qui a avoisiné les 7 %.

Les banques à charte détiennent 66,8 % des dépôts au Québec comparativement à 33,2 % pour le Mouvement Desjardins. Depuis 2015, le Mouvement Desjardins a conservé une part de marché des dépôts au Québec oscillant entre 33,2 % et 35,1 % comparativement à une variation entre 64,9 % et 66,8 % pour les banques à charte.

### 1.1.3 CAISSE DES MUTUELLISTES

#### Graphique 30

Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes (milliers)



Après une hausse de 3,1 % en 2018, l'actif de la Caisse des Mutuellistes a connu une croissance de 14,9 % en 2019.

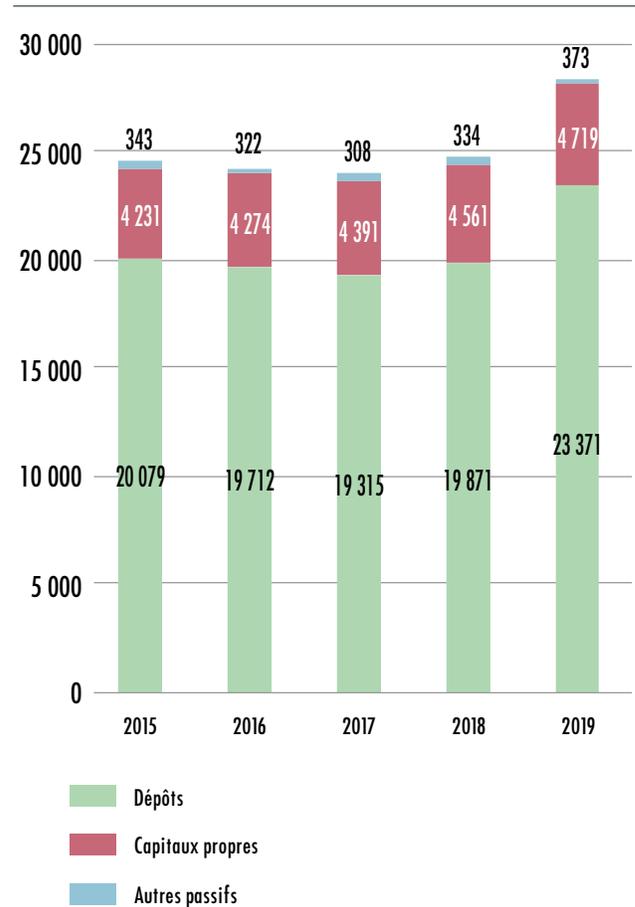
Avec un poids de 78 % du total de l'actif de la caisse des Mutuellistes, les prêts ont progressé de 4,9 % en 2019. Cette croissance est essentiellement attribuable à l'augmentation de 5,1 % des prêts hypothécaires, de 42 % des marges de crédits et de 2 % des reconnaissances de dettes (prêts autres qu'hypothécaires et marges de crédit). Les prêts hypothécaires résidentiels constituent plus de la moitié de l'actif de la Caisse des Mutuellistes avec une proportion de 62,1 %. Le taux de prêts douteux est en baisse continue depuis le deuxième trimestre de 2018 et il a terminé l'année 2019 à 3,3 %.

Les valeurs mobilières ont connu une hausse de plus de 0,3 M\$ en raison de la hausse des investissements en obligations et de la hausse des fonds d'action.

Pour leur part, la trésorerie et les dépôts auprès des autres institutions financières ont augmenté d'un peu plus de 2,4 M\$ en cours d'année 2019.

#### Graphique 31

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes (milliers)



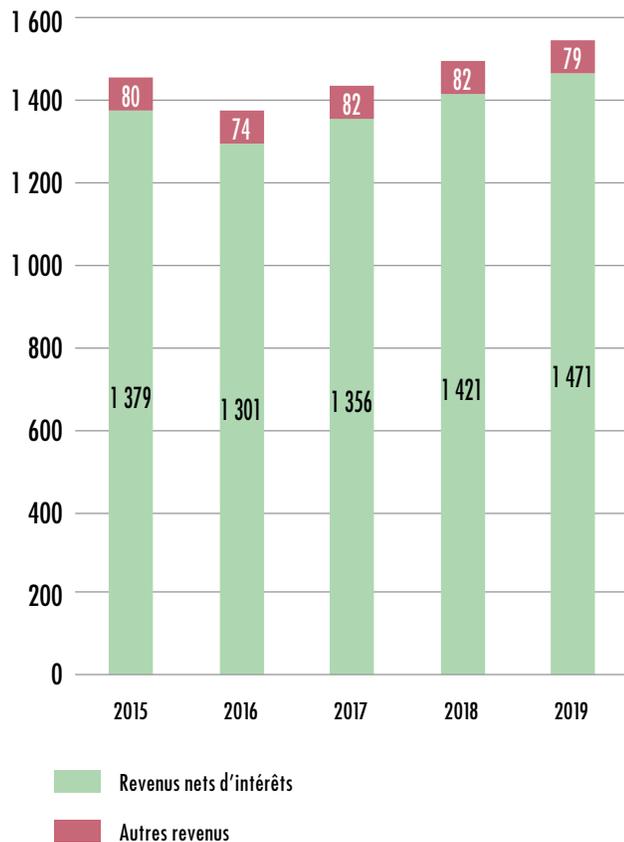
Le total des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes a augmenté de 14,9 % en 2019 pour atteindre 28,5 M\$.

En 2019, les dépôts ont augmenté de 17,6 %. Les dépôts à terme non rachetables ont augmenté de 15,8 % et constituent 80 % de l'ensemble des dépôts de la Caisse des Mutuellistes. Les dépôts à terme rachetables ont progressé de 48,4 % et les dépôts à la demande ont augmenté de 9,2 % au cours de la dernière année.

Finalement, les capitaux propres ont progressé de près de 3,5 % en 2019, notamment en vertu de la hausse des excédents à répartir et de la hausse des réserves en cours d'année.

## Graphique 32

Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes (milliers)

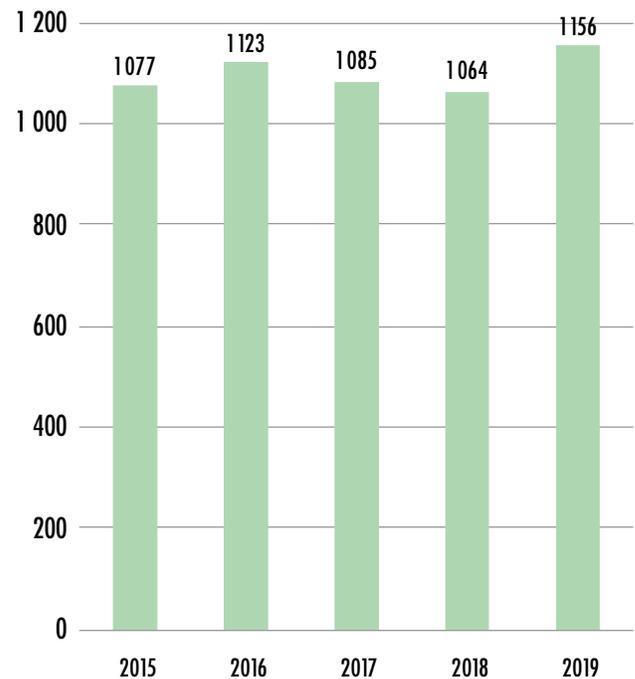


Les revenus de la Caisse des Mutuellistes ont poursuivi leur progression entamée en 2017 avec une hausse de 3,1 % pour l'année 2019.

Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 3,5 % en cours d'année. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des revenus d'intérêts sur prêts de 6,9 % et par une hausse des intérêts sur placements de 42,3 %.

## Graphique 33

Évolution des frais autres que d'intérêt de la Caisse des Mutuellistes (milliers)



Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 8,6 % en 2019. Cette croissance est principalement imputable à la hausse des salaires et charges sociales de 11,1 % occasionnée par le retour à temps plein d'un employé en arrêt de travail, l'embauche d'une nouvelle ressource et un ajustement salarial de 2,3 % aux employés en place.

### Excédant d'exploitation et résultat global - Caisse des Mutuellistes

Les excédents avant impôts et ristournes ont connu une baisse de 8 % sous l'influence notamment de la hausse des frais autres que d'intérêt.

La ristourne aux membres est passée de 16,5 M\$ au 30 septembre 2018 à 13,4 M\$ au 30 septembre 2019.

Finalement, les excédents à répartir ont baissé de 7,2 % passant de 0,19 M\$ au 30 septembre 2018 à 0,17 M\$ au 30 septembre 2019.

## Tableau 2

Bilan consolidé du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2019 (millions)

ACTIF	2019	2018
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	3 709	3 384
<b>Valeurs mobilières</b>		
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	35 168	36 916
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	22 909	21 395
Titres au coût amorti	1 616	1 621
	<b>59 693</b>	<b>59 932</b>
<b>Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente</b>	<b>10 032</b>	<b>11 934</b>
<b>Prêts</b>		
Hypothécaires résidentiels	126 757	120 113
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	27 022	26 210
Aux entreprises et aux gouvernements	49 988	44 906
	<b>203 767</b>	<b>191 229</b>
Provision pour pertes de crédit	(685)	(719)
	<b>203 082</b>	<b>190 510</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>	<b>17 026</b>	<b>13 234</b>
<b>Autres actifs</b>		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	380	160
Primes à recevoir	2 686	2 376
Instruments financiers dérivés	4 246	3 743
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	2 229	1 315
Actifs de réassurance	2 001	1 958
Actifs au titre de droits d'utilisation	566	s. o.
Immeubles de placement	957	958
Immobilisations corporelles	1 471	1 424
Goodwill	121	121
Immobilisations incorporelles	381	389
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 034	907
Actifs d'impôt différé	1 292	1 174
Autres	2 090	1 946
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>19 454</b>	<b>16 471</b>
	<b>312 996</b>	<b>295 465</b>

<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Dépôts</b>		
Particuliers	111 665	105 298
Entreprises et gouvernements	81 556	77 574
Institutions de dépôts	697	286
	<b>193 918</b>	<b>183 158</b>
<b>Autres passifs</b>		
Acceptations	380	160
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 615	10 829
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	10 562	16 845
Instruments financiers dérivés	4 278	2 816
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	5 552	4 105
Obligations locatives	624	s. o.
Passifs des contrats d'assurance	31 595	28 740
Passifs net des fonds distincts	17 002	13 212
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	3 068	2 537
Passifs d'impôt différé	281	214
Autres	6 294	5 822
	<b>90 251</b>	<b>85 280</b>
<b>Obligations subordonnées</b>	<b>1 398</b>	<b>1 378</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>285 567</b>	<b>269 816</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	5 134	5 350
Capital-actions	-	5
Excédents non répartis	2 352	3 649
Cumul des autres éléments du résultat global	211	(23)
Réserves	18 959	15 920
<b>Capitaux propres - Part revenant au Groupe</b>	<b>26 656</b>	<b>24 901</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>773</b>	<b>748</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>27 429</b>	<b>25 649</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>312 996</b>	<b>295 465</b>

## Tableau 3

État consolidé du résultat global du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2019 (millions)

	2019	2018
<b>REVENU D'INTÉRÊTS</b>		
Prêts	7 825	6 931
Valeurs mobilières	412	390
	<b>8 237</b>	<b>7 321</b>
<b>FRAIS D'INTÉRÊTS</b>		
Dépôts	2 648	2 235
Obligations subordonnées	72	70
Autres	158	122
	<b>2 878</b>	<b>2 427</b>
<b>REVENU NET D'INTÉRÊTS</b>	<b>5 359</b>	<b>4 894</b>
<b>PRIMES NETTES</b>	<b>9 412</b>	<b>8 823</b>
<b>AUTRES REVENUS</b>		
Frais de service sur les dépôts et les paiements	431	433
Commissions sur prêts et cartes de crédit	774	697
Services de courtage et de fonds de placement	886	905
Honoraires de gestion et de services de garde	582	551
Revenus nets de placement	3 075	211
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(192)	523
Revenus de change	64	91
Autres	401	182
	<b>6 021</b>	<b>3 593</b>
<b>REVENU TOTAL</b>	<b>20 792</b>	<b>17 310</b>
<b>DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT</b>	<b>365</b>	<b>384</b>
<b>SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE</b>	<b>9 163</b>	<b>6 579</b>
<b>FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS</b>		
Salaires et avantages sociaux	3 682	3 407
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	772	701
Ententes de services et impartition	361	338
Communications	288	261
Autres	2 912	2 778
	<b>8 015</b>	<b>7 485</b>
<b>EXCÉDENTS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 249</b>	<b>2 862</b>
Impôts sur les excédents	651	536
<b>EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES</b>	<b>2 598</b>	<b>2 326</b>
Ristournes aux membres	317	253
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(85)	(68)
<b>EXCÉDENTS NETS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES DONT :</b>	<b>2 366</b>	<b>2 141</b>
Part revenant au Groupe	2 320	2 100
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	46	41

## Tableau 4

*Bilan de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2019 (milliers)*

	2019	2018
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	4 036	1 629
Placements		
Obligations	947	699
Dépôts à terme	301	289
Bons du trésor	-	-
Autres	289	167
	<b>5 573</b>	<b>2 784</b>
<b>Prêts</b>		
Prêts hypothécaires	15 099	14 363
Prêts non hypothécaires	7 692	7 395
	<b>22 791</b>	<b>21 758</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>(565)</b>	<b>(560)</b>
	<b>22 226</b>	<b>21 198</b>
Immobilisations	256	460
Propriétés reprises	-	121
Autres éléments d'actif	207	203
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>28 263</b>	<b>24 767</b>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Dépôts		
Épargne stable	2 357	2 158
Épargne à terme	21 014	17 713
	<b>23 371</b>	<b>19 871</b>
Autres éléments du passif	373	334
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>23 744</b>	<b>20 206</b>
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>		
Parts de qualification	83	82
Excédents à répartir	173	187
Réserve générale	4 353	4 186
Cumul des autres éléments du résultat étendu	-	-
Fonds d'aide et autres réserves	110	
<b>TOTAL DE L'AVOIR DES MEMBRES</b>	<b>4 719</b>	<b>4 561</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES</b>	<b>28 463</b>	<b>24 767</b>

## Tableau 5

État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2019 (milliers)

	2019	2018
<b>Revenu d'intérêts</b>		
Prêts	1 866	1 745
Placements	85	60
	<b>1 951</b>	1 805
<b>Frais d'intérêts</b>		
Dépôts	480	384
Emprunts	0	0
	<b>480</b>	384
<b>Revenus nets d'intérêt</b>	<b>1 471</b>	1 421
Mauvaises créances	-177	-198
Revenus nets d'intérêt après Mauvaises créances	1 293	1 223
Autres revenus	79	82
Revenu net d'intérêt après autres revenus	1 372	1 305
Frais d'opération	1 156	1 064
Excédent (déficit) avant impôts et ristournes	221	241
Impôts sur le revenu	37	40
<b>EXCÉDENTS (DÉFICIT) AVANT RISTOURNES</b>	<b>185</b>	<b>200</b>
Ristournes aux membres	13	17
Impôts récupérés relatifs aux ristournes	-2	-3
	11	14
<b>EXCÉDENTS (DÉFICIT) À RÉPARTIR</b>	<b>173</b>	<b>187</b>
Autres éléments du résultat étendu	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT ÉTENDU</b>	<b>173</b>	<b>187</b>

## Tableau 6

### Informations complémentaires (fusions et changements de nom légal)

Fusions		
Date de fusion	Résultante	Composantes de la fusion
2019-01-01	CAISSE DESJARDINS DES BOIS-FRANCS	CAISSE POPULAIRE DE SAINT-FORTUNAT
	CAISSE DESJARDINS DES LACS DE TÉMISCOUATA	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-JUSTE-DU-LAC
	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-NORD DE MONTRÉAL	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-SIMON-APÔTRE DE MONTRÉAL
	CAISSE DESJARDINS DES RESSOURCES NATURELLES	CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DES EMPLOYÉS D'ALCOA-MANIC-MCCORMICK
		CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DES MINES, MÉTAUX ET SERVICES PUBLICS (CÔTE-NORD)
	CAISSE DESJARDINS DES BASQUES	CAISSE DESJARDINS DE L'HÉRITAGE DES BASQUES
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-CYPRIEN
		CAISSE DESJARDINS DU TERROIR BASQUE
	CAISSE DESJARDINS DES PATRIOTES	CAISSE DESJARDINS DE CONTRECOEUR-VERCHÈRES
		CAISSE DESJARDINS DE BOUCHERVILLE
		CAISSE DESJARDINS DU GRAND-COTEAU
		CAISSE DESJARDINS DE VARENNES
	CAISSE DESJARDINS DE JOLIETTE ET DU CENTRE DE LANAUDIÈRE	CAISSE DESJARDINS DE JOLIETTE
		CAISSE DESJARDINS DE KILDARE
		CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA MATAWINIE
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA BAIE-DE-GASPÉ
	CAISSE DESJARDINS DES MOISSONS-ET-DE-ROUSSILLON	CAISSE DESJARDINS DES MOISSONS
		CAISSE DESJARDINS DES BERGES DE ROUSSILLON
	CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE	CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE
		CAISSE DESJARDINS DU PLATEAU MASKOUTAIN
		CAISSE DESJARDINS DE VAL-MASKA
	CAISSE DESJARDINS DE LA BAIE DES CHALEURS	CAISSE DESJARDINS DE TRACADIÈCHE
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES QUATRE-VENTS
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE MARIA
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NEW RICHMOND
	CAISSE DESJARDINS DE LA MRC DE MONTMAGNY	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU PARC RÉGIONAL DES APPALACHES
		CAISSE DESJARDINS DE LA RIVIÈRE DU SUD ET BERTHIER-SUR-MER
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE MONTMAGNY
CAISSE DESJARDINS DE MONT-TREMBLANT	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES TROIS-VALLÉES	
	CAISSE DESJARDINS DE MONT-TREMBLANT	
CAISSE DESJARDINS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	CAISSE DESJARDINS DU NORD DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	
	CAISSE DESJARDINS DES HAUTS-BOISÉS	

Fusions		
Date de fusion	Résultante	Composantes de la fusion
2019-01-01	CAISSE DESJARDINS TRANSCONTINENTAL-PORTAGE	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU PORTAGE
		CAISSE DESJARDINS DU TRANSCONTINENTAL
	CAISSE DESJARDINS DES GRANDS BOULEVARDS DE LAVAL	CAISSE DESJARDINS DES GRANDS BOULEVARDS DE LAVAL
		CAISSE POPULAIRE DE SAINT-CLAUDE
	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE ET DE L'EST DE LAVAL	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES MILLE-ÎLES
		CAISSE DESJARDINS DE VIMONT-AUTEUIL
	CAISSE DESJARDINS DE MERCIER-EST—ANJOU	CAISSE DESJARDINS DE LONGUE-POINTE
		CAISSE DESJARDINS D'ANJOU-TÉTREAUVILLE
	CAISSE DESJARDINS DU NORD DE SHERBROOKE	CAISSE DESJARDINS DU LAC DES NATIONS DE SHERBROOKE
		CAISSE DESJARDINS DU NORD DE SHERBROOKE
	CAISSE DESJARDINS DES RIVIÈRES DE PONTIAC	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CHAPEAU
		LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE FORT COULONGE
	CAISSE DESJARDINS DU COEUR DES HAUTES-LAURENTIDES	CAISSE DESJARDINS DU COEUR DES HAUTES-LAURENTIDES
		CAISSE DESJARDINS DE FERME-NEUVE
	CAISSE DESJARDINS DE BORDEAUX—CARTIERVILLE—SAINT-LAURENT	LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-LAURENT
		CAISSE DESJARDINS DE BOIS-FRANC—BORDEAUX—CARTIERVILLE
CAISSE DESJARDINS DES TRANSPORTS	CAISSE DESJARDINS DU SECTEUR INDUSTRIEL DE MONTRÉAL	
	CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DES EMPLOYÉS DE LA STM	
CAISSE DESJARDINS DE TROIS-RIVIÈRES	CAISSE DESJARDINS LAVIOLETTE	
	CAISSE DESJARDINS DES TROIS-RIVIÈRES	
CAISSE DESJARDINS DE CAP-ROUGE—SAINT-AUGUSTIN	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE CAP-ROUGE	
	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES	

Changement de nom légal		
Date du changement	DE	À
2019-09-04	LA CAISSE POPULAIRE DE WATERLOO	LA CAISSE DESJARDINS DE WATERLOO
2019-09-04	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE CHARLESBOURG	CAISSE DESJARDINS DE CHARLESBOURG
2019-09-04	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE MIRABEL	CAISSE DESJARDINS DE MIRABEL
2019-09-04	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS LE MANOIR	CAISSE DESJARDINS LE MANOIR



# Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne



## 1.2 Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne (SFSE) qui exercent au Québec sont constituées soit en vertu de la LSFSE, de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (loi fédérale)<sup>61</sup> ou d'une loi provinciale d'une autre province.

Le tableau 7 démontre la répartition des sociétés selon leur type, la charte qui les régit ainsi que l'autorisation de recevoir ou non des dépôts.

### Tableau 7

*Ventilation du nombre de SFSE autorisées à exercer au Québec*

Type de sociétés selon la charte	Autorisées à recevoir des dépôts <sup>62</sup>		Non autorisées à recevoir des dépôts <sup>63</sup>		Total	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
<b>Société de fiducie</b>						
Québec	1	1	2	3	3	4
Canada	19	20	13	13	32	33
Alberta			1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>36</b>	<b>38</b>
<b>Société d'épargne</b>						
Québec						
Canada	7	7			7	7
Total	7	7			7	7
<b>Grand Total</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>43</b>	<b>45</b>

61 L.C. 1991, ch. 45.

62 En vertu de la LSFSE et de la LIDPD.

63 En vertu de la LSFSE.

Le tableau 8 présente les autorisations délivrées au Québec au cours de l'année 2019. Le nombre de sociétés de fiducie à charte québécoise est passé de trois à quatre au cours de la dernière année. En effet, la Fiducie Raymond James (Québec) Ltée a obtenu une autorisation d'exercer l'activité de société de fiducie. De plus, une autre autorisation d'exercer l'activité de fiducie a été délivrée à Fiducie Équitable, une société à charte du Canada. Ainsi, le nombre de SFSE détentrice d'une autorisation délivrée par l'Autorité est passé de 43 en 2018 à 45 en 2019.

## Tableau 8

### Nouveaux détenteurs d'une autorisation

Nouveau détenteur de permis	
Raison sociale officielle	Date d'émission
FIDUCIE ÉQUITABLE	2019-06-12
FIDUCIE RAYMOND JAMES (QUÉBEC) LTÉE	2019-07-26

### Régime volontaire d'épargne-retraite

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le RVER est offert dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner en vue de la retraite peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales (assureurs, sociétés de fiducie et gestionnaires de fonds d'investissement) qui souhaitent offrir un tel régime et elle maintient à cet effet un registre RVER qui peut être consulté sur son site Web.

Au cours de l'année 2019, l'Autorité n'a délivré aucune nouvelle autorisation et a maintenu à dix le nombre de personnes morales pouvant agir à titre d'administrateurs.

En date du 31 décembre 2019, ces dix administrateurs détiennent un régime enregistré auprès de Retraite Québec. Ainsi, 12 368 employeurs offrent un RVER à leurs employés pour un total de 102 033 participants<sup>64</sup>. L'actif total de ces régimes est de 211 149 708 \$<sup>65</sup>.

## 1.2.1 Portrait du secteur

Cette section met en perspective la concentration du marché et le type d'activités exercées par les SFSE. L'ensemble des données utilisées proviennent de divulgations statutaires requises par l'Autorité.

### Types d'activités et concentration du marché

En premier lieu, il importe de préciser le fonctionnement de l'intermédiation financière des SFSE. L'intermédiation financière consiste essentiellement à recueillir des dépôts afin de financer les activités d'investissements ou de prêts.

Les sociétés de fiducie fournissent un vaste choix de produits, notamment des produits d'épargne, des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation, des fonds communs de placement, des services de gestion privée et des mandats fiduciaires aux particuliers ainsi que des services institutionnels.

Les sociétés d'épargne offrent essentiellement des services d'intermédiation financière aux particuliers, notamment des produits d'épargne, des prêts hypothécaires et, dans une moindre mesure, du crédit à la consommation.

Au 31 décembre 2019, les SFSE détenaient 368 G\$ d'actifs. Il s'agit d'une progression d'un peu plus de 14,3 G\$ comparativement à 2018. Cette augmentation représente une croissance des actifs de 4,1 % pour l'année 2019.

Les actifs des sociétés de fiducie ont connu une croissance soutenue en 2019 avec une hausse de près de 3 % passant de 161,2 G\$ en 2018 à 166 G\$ en 2019. Ceux-ci représentent maintenant 45,1 % des actifs totaux des SFSE.

Les sociétés d'épargne détiennent, quant à elles, 201,9 G\$ d'actifs au 31 décembre 2019, comparativement à 192,4 G\$ en 2018. Il s'agit d'une progression de 4,9 % au cours de la dernière année. Ces actifs représentent 54,9 % des actifs totaux des SFSE en 2019.

64 Ce nombre peut contenir les participants pour lesquels la période de renonciation de 60 jours n'est pas terminée. Un employé peut renoncer à participer au régime dans les 60 jours de la date de l'envoi de l'avis confirmant sa participation au régime.

65 Sources : Retraite Québec et l'Autorité. Pour plus d'informations sur les données financières des régimes, consultez le rapport annuel de Retraite Québec, disponible sur leur site Web : [www.retraitequebec.gouv.qc.ca](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca).

## Tableau 9

Répartition du nombre de SFSE en fonction de la taille des actifs pour l'exercice 2019

Groupe d'actif	Nombre de sociétés	Actif (milliers)	Groupe d'actif en % de l'actif total
<b>Sociétés de fiducie</b>			
≥ 10 G\$	6	124 391 187	74,9 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	1	6 205 050	3,7 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	10	30 836 242	18,6 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	4	3 044 913	1,8 %
< 0,5 G\$	17	1 544 860	0,9 %
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>166 022 252</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Sociétés d'épargne</b>			
≥ 10 G\$	2	184 410 723	91,3 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	2	13 759 589	6,8 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	2	3 258 071	1,6 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	1	509 981	0,3 %
< 0,5 G\$	0	-	0,0 %
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>201 938 364</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>367 960 616</b>	

Les actifs détenus par les sociétés de fiducie sont concentrés dans un groupe restreint d'entités. Comme illustré au tableau 9, six sociétés de fiducie détiennent près de 75 % des actifs totaux pour un montant de 124,4 G\$. La Compagnie Trust CIBC, la Compagnie Trust CIBC Mellon, la Fiducie RBC Services aux Investisseurs, la Compagnie Trust Royal, la Société Canada Trust et la Compagnie Home Trust composent ce groupe.

Pour les sociétés d'épargne, les deux acteurs en importance sont la Société Hypothécaire Banque de Montréal et la Société d'hypothèques TD. Ils détiennent plus de 91 % des actifs des sociétés d'épargne avec 184,4 G\$.

L'actif de ces huit sociétés représente 83,9 % de l'actif total des 45 SFSE en activité.

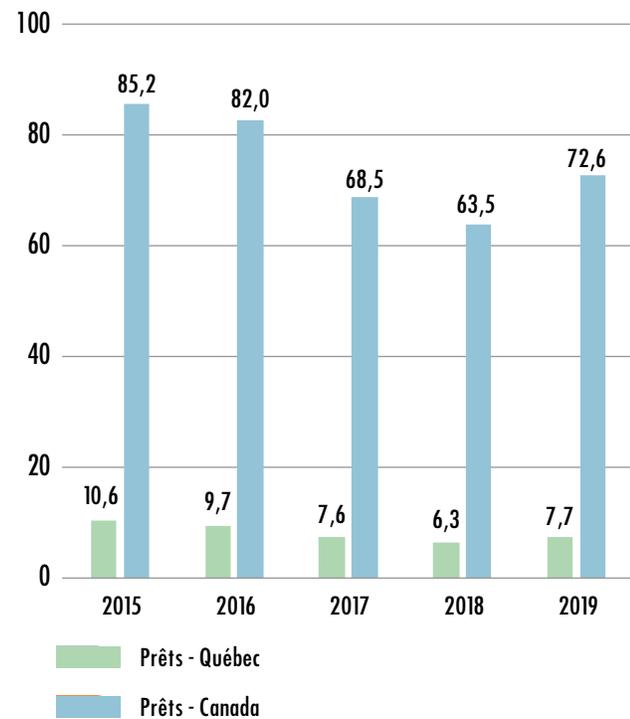
## Présence au Québec

L'analyse de la présence des SFSE au Québec porte uniquement sur leurs activités d'intermédiation, soit de dépôts et prêts ainsi que de l'administration et de la gestion de biens pour autrui.

### Prêts

## Graphique 34

Prêts totaux des SFSE (milliards)



À la suite d'une tendance baissière au cours des dernières années, le volume de prêts détenus par les SFSE dans l'ensemble du Canada a connu une hausse de 9,1 G\$ en 2019, soit une progression de 14,3 % par rapport à 2018. La hausse de cette année s'explique principalement par la croissance de 6,6 G\$ enregistrée au portefeuille de prêts de la Société hypothécaire Banque de Montréal. Les prêts totaux sont composés principalement de prêts hypothécaires, lesquels représentent 93,2 % des prêts des SFSE.

En 2019, les prêts totaux au Québec sont de l'ordre de 7,7 %, soit 10,5 G\$ du total des prêts détenus par les SFSE à l'échelle canadienne. Au Québec, les prêts hypothécaires totalisent 7,4 G\$, soit 96,1 % de l'ensemble des prêts octroyés par les SFSE sur le territoire québécois. Après une baisse de 17,1 % en 2018, les prêts au Québec détenus par les SFSE ont progressé de 22,2 % en 2019.

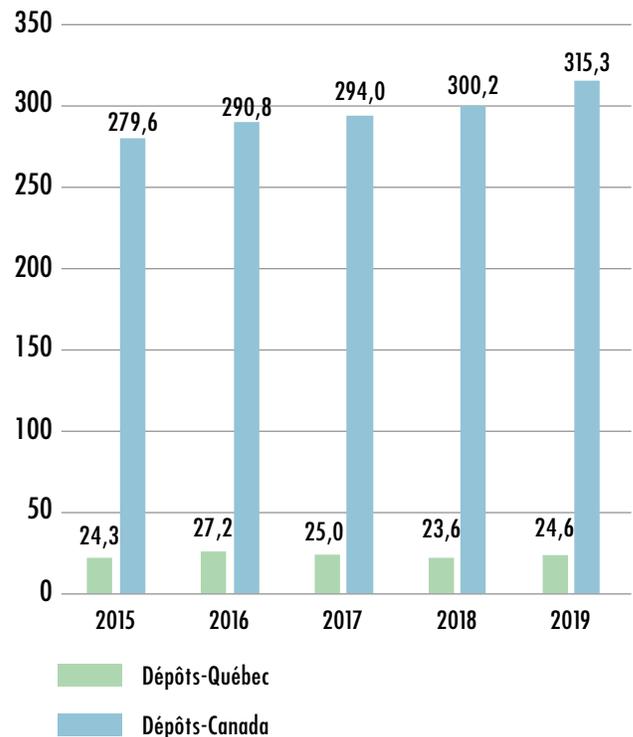
Pour leur part, les autres prêts des SFSE représentent 1,3 % de l'actif et 6,8 % des prêts totaux au Canada.

## Dépôts

Le graphique 35 illustre l'évolution des dépôts pour l'ensemble des SFSE au Canada et au Québec sur la période 2015 à 2019.

## Graphique 35

Dépôts des SFSE (milliards)



Les dépôts des SFSE au Canada ont suivi la tendance des dernières années en affichant une croissance de 5,1 % pour s'établir à 315,3 G\$ en 2019.

À l'échelle canadienne, les dépôts recueillis par les SFSE au Québec sont de 7,8 % des dépôts totaux des SFSE. Cette mesure représente une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport au niveau de 2018.

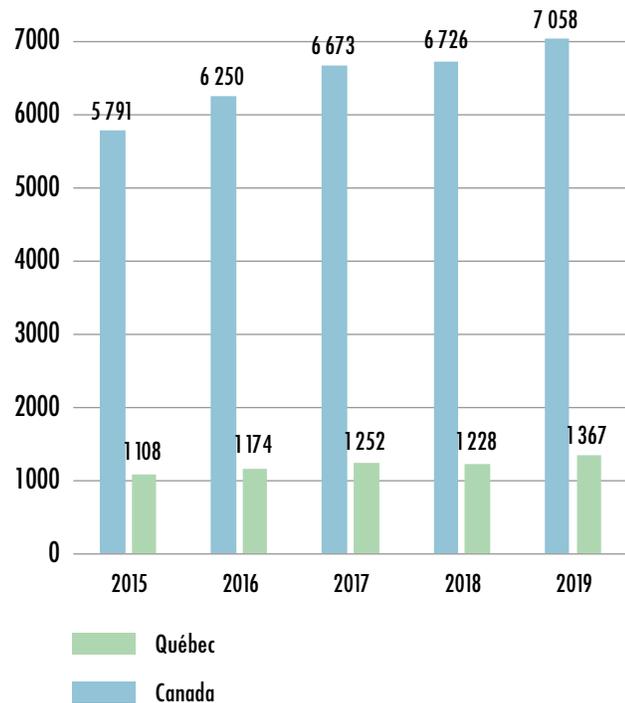
Au Québec, les dépôts des SFSE, après avoir présenté une diminution de 1,4 G\$ en 2018, affichent une augmentation de 1 G\$ en 2019, soit une hausse de 4,2 %.

## Biens sous administration et sous gestion

Le graphique 36 illustre l'évolution des biens sous administration et sous gestion des SFSE au Canada et au Québec depuis 2015.

### Graphique 36

Biens sous administration et sous gestion des SFSE (milliards)



Au Canada, le volume de biens sous administration et sous gestion a connu une hausse de 4,9 % en 2019, passant de 6 726 G\$ en 2018 à 7 058 G\$ en 2019. Depuis 2015, la croissance des biens sous administration et sous gestion au Canada a progressé de 21,9 %, soit une augmentation monétaire de 1 267 G\$.

Les sociétés State Street Company Canada, Fiducie RBC Services aux Investisseurs et Compagnie Trust CIBC Mellon sont les principales sociétés détenant les biens sous administration et sous gestion au Canada. Ce groupe en détient 84,4 %, démontrant une concentration du marché auprès de ces trois fiducies.

Au Québec, les biens sous administration et sous gestion sont passés de 1 228 G\$ en 2018 à 1 367 G\$ en 2019, soit une hausse de 11,3 %. La croissance de 139 G\$ s'explique essentiellement par la hausse présentée par Société de fiducie State Street, qui contribue pour 123,4 G\$ de cette variation. Elle demeure la société ayant le plus gros volume de biens sous administration et sous gestion au Québec avec un montant total de 419,2 G\$, représentant 30,7 % des parts de marché et une progression de 41,7 % par rapport au solde en 2018.

Le deuxième rang en termes de parts de marché au Québec est occupé par Fiducie Desjardins avec un total de biens sous administration et sous gestion de 378,3 G\$, soit 27,7 % du marché québécois, représentant une augmentation de 14,5 % comparativement à 2018.

## Honoraires et commissions des SFSE

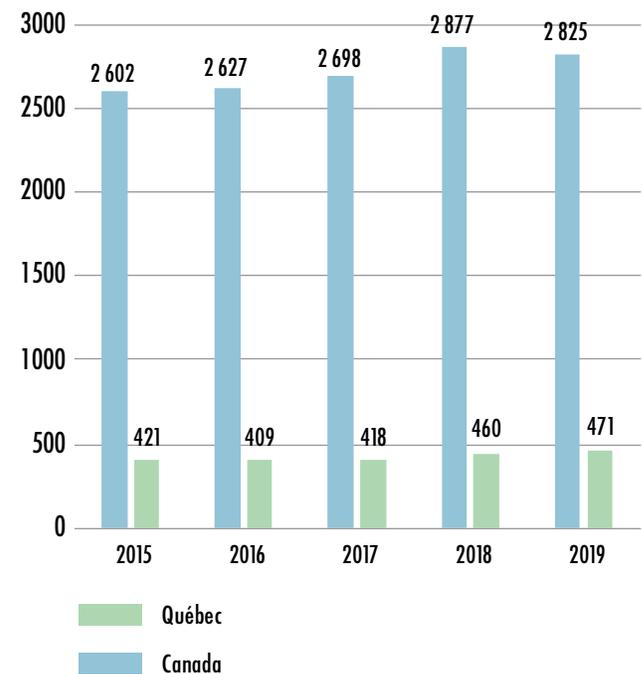
L'évolution des honoraires et commissions des SFSE sur la période de 2015 à 2019 est illustrée au graphique 37.

Les honoraires et commissions des SFSE au Canada ont connu une baisse de 1,8 % en 2019 pour atteindre 2,8 G\$. Étant principalement composée de revenus fiduciaires, cette catégorie de revenus représente 46,8 % des revenus totaux des SFSE en 2019.

Au Québec, les honoraires et commissions des SFSE sont de l'ordre de 16,7 % du volume total canadien. D'ailleurs, au cours des cinq dernières années, cette catégorie de revenus a augmenté de 11,9 % au Québec, tandis qu'elle a progressé de 8,6 % à l'échelle canadienne.

### Graphique 37

Honoraires et commissions des SFSE (millions)



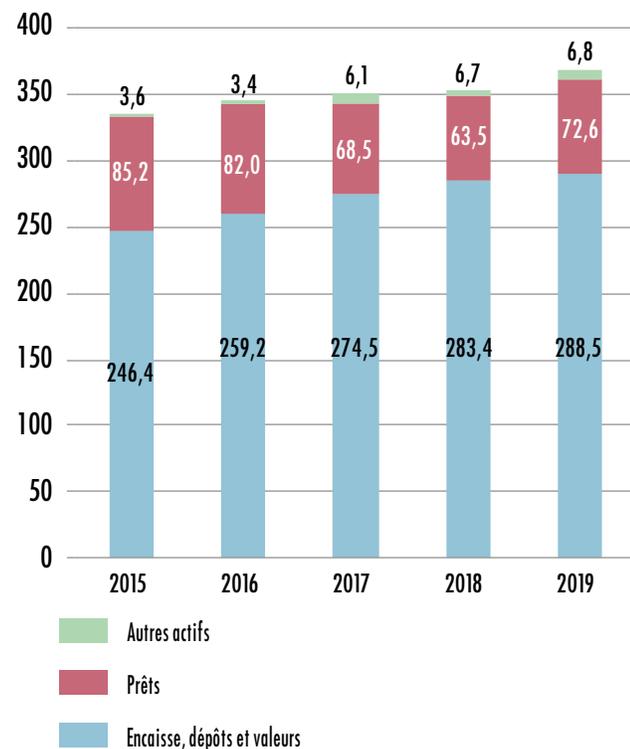
## 1.2.2 Portrait financier

L'ensemble des chiffres et analyses présentés dans cette partie du rapport s'appuie principalement sur l'examen des bilans et des états des résultats cumulés ainsi que sur diverses mesures financières pour apprécier la performance des SFSE détenant une autorisation au Québec en 2019.

### Bilan des SFSE

## Graphique 38

Évolution de l'actif des SFSE (milliards)



L'actif cumulé des SFSE se situe à 368 G\$ au 31 décembre 2019, soit une progression de 4,1 % en comparaison avec 2018. L'actif des SFSE est composé à 78,4 % d'encaisse, de dépôts et valeurs, comme des titres à court terme et de titres à revenus fixes gouvernementaux.

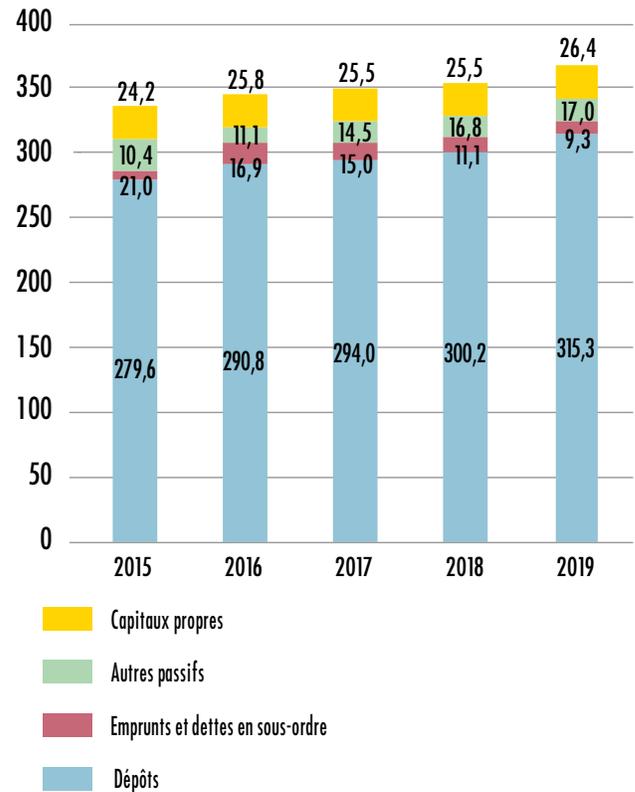
Après une tendance à la baisse sur les quatre dernières années, les prêts à l'actif des SFSE ont augmenté de 14,3 % par rapport à 2018. En fin d'année 2019, les prêts sont de 72,6 G\$ et représentent 19,7 % de l'actif des SFSE.

Dans une proportion moindre, les autres actifs dont le total est de 6,8 G\$ au 31 décembre 2019 représentent 1,8 % du total des actifs des SFSE.

Les quatre sociétés de fiducie à charte québécoise, soit Trust Banque Nationale Inc., Trust Éterna Inc., Fiducie Raymond James (Québec) Ltée. et Fiducie Blue Bridge ont un actif combiné de 2,2 G\$, ce qui représente 1,3 % de l'ensemble des sociétés de fiducie détenant une autorisation au Québec. L'actif de Trust Banque Nationale représente 99,2 % de l'ensemble de l'actif des sociétés de fiducie à charte du Québec.

## Graphique 39

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des SFSE (milliards)



Les dépôts constituent la principale source de financement des activités des SFSE. Représentant 92,3 % du passif total, ceux-ci ont augmenté de 15,1 G\$ au cours de l'année 2019, soit une progression de 5 %.

Les autres passifs sont passés de 16,8 G\$ en 2018 à 17 G\$ en 2019, représentant une hausse de 1,2 %.

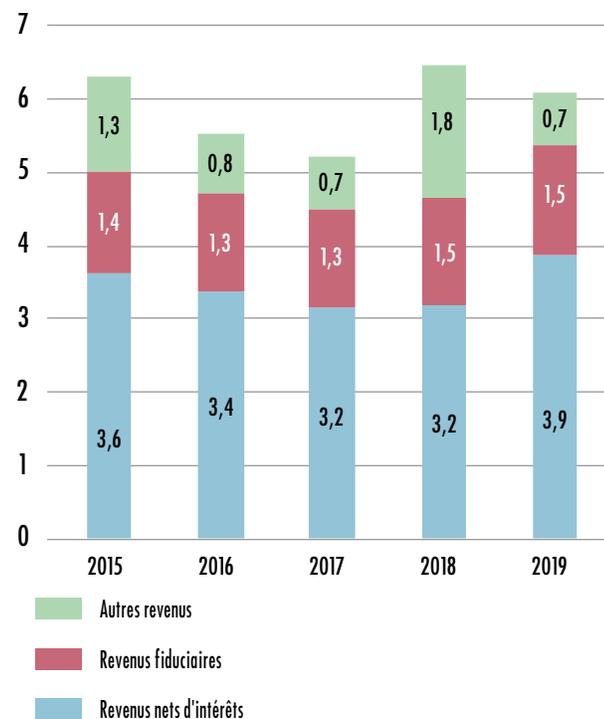
Pour leur part, les emprunts et dettes en sous-ordre sont passés de 11,1 G\$ en 2018 à 9,3 G\$ en 2019. La Société hypothécaire Banque de Montréal détient en grande partie les emprunts et dettes en sous-ordre avec 82,3 % du montant cumulé des SFSE au 31 décembre 2019.

Les capitaux propres sont passés de 25,5 G\$ en 2018 à 26,4 G\$ à la fin de l'exercice de 2019, représentant une croissance de 3,5 % pour l'année 2019 comparativement à 2018. Les bénéfices non répartis représentent 50,4 % des capitaux propres.

## État des résultats des SFSE

### Graphique 40

Évolution des composantes du revenu total des SFSE (milliards)



Les revenus des SFSE sont principalement composés de revenus d'intérêts, d'honoraires et commissions ainsi que d'autres revenus provenant de gains en capital réalisés sur les titres financiers.

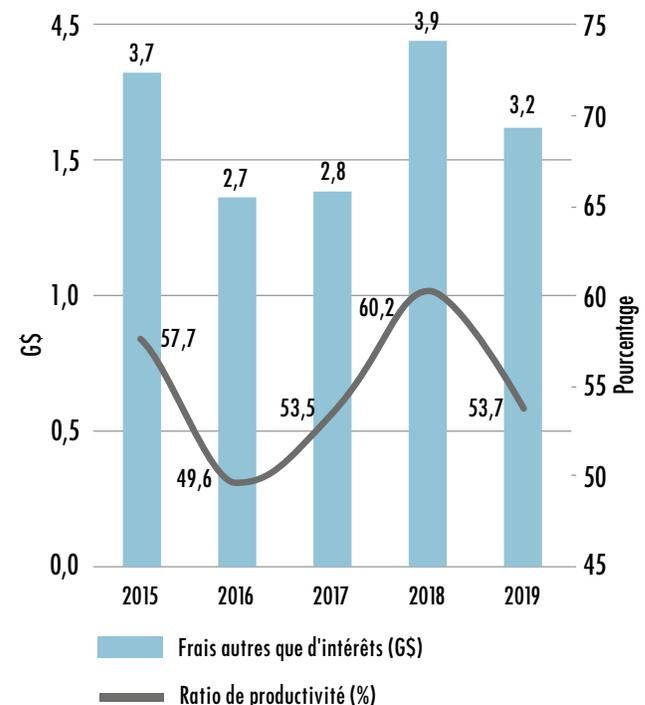
Après avoir présenté une hausse en 2018, les revenus totaux des SFSE ont baissé en 2019 pour atteindre 6,1 G\$, soit une baisse de 0,3 G\$ par rapport à 2018.

Les revenus nets d'intérêt, représentant 65 % du revenu total des SFSE, ont enregistré une hausse de 21,9 %, soit 696,3 M\$ par rapport à 2018. De leur côté, les honoraires et commissions ont connu une légère baisse de 51,2 M\$, ou 3,4 % au cours de la dernière année.

Les autres revenus ont grandement contribué à la baisse des revenus totaux puisque ceux-ci ont terminé l'année en position négative pour l'ensemble des SFSE. La baisse la plus importante est attribuable à la perte comptabilisée de la Société Hypothécaire TD. Cette diminution s'explique par la fluctuation de la juste valeur de la partie associée aux dérivés incorporés aux produits d'épargne ayant un rendement variable lié aux indices boursiers.

### Graphique 41

Évolution des frais autres que d'intérêts des SFSE



Après avoir présenté une hausse en 2018, les frais autres que d'intérêts ont diminué de 17,9 % dans la dernière année, passant de 3,9 G\$ en 2018 à 3,2 G\$ en 2019.

La diminution des frais autres que d'intérêt a provoqué une baisse du ratio de productivité. En effet, le ratio de productivité est passé de 60,2 % en 2018 à 53,7 % en 2019. Une baisse de ce ratio signifie une gestion des coûts plus performante se traduisant par une hausse de la productivité. Il s'agit d'un niveau se rapprochant du ratio moyen des cinq dernières années, celui-ci ayant oscillé entre 49,6 % et 60,2 % au cours de cette période.

Au terme de l'exercice 2019, les excédents d'exploitation ont augmenté de 235,1 M\$, soit une hausse de 9,2 % par rapport à 2018. Totalisant 2,8 G\$, les excédents d'exploitation, au 31 décembre 2019, sont supérieurs à la moyenne des résultats des cinq dernières années, lesquels ont varié entre 2,4 G\$ et 2,8 G\$ au cours de cette période.

Le résultat net cumulé des SFSE a connu une augmentation de 179,4 M\$ en 2019. En effet, il est passé de 1,9 G\$ en 2018 à 2,1 G\$ en 2019, représentant une progression de 10,5 % comparativement à 2018. Cette variation s'explique principalement par l'effet net de la baisse du revenu total de 395 M\$, ainsi que de la baisse des frais autres que d'intérêt de 630,1 M\$. Ce sont les sociétés d'épargne qui ont contribué à faire progresser le bénéfice net des SFSE en 2019. En effet, le bénéfice net des sociétés d'épargne a augmenté de 273,5 M\$ au cours de l'année et s'explique essentiellement par la hausse des revenus nets d'intérêts. La Société hypothécaire Banque de Montréal a notamment contribué à cette progression grâce à une hausse de ses bénéfices de 222,1 M\$ par rapport à 2018.

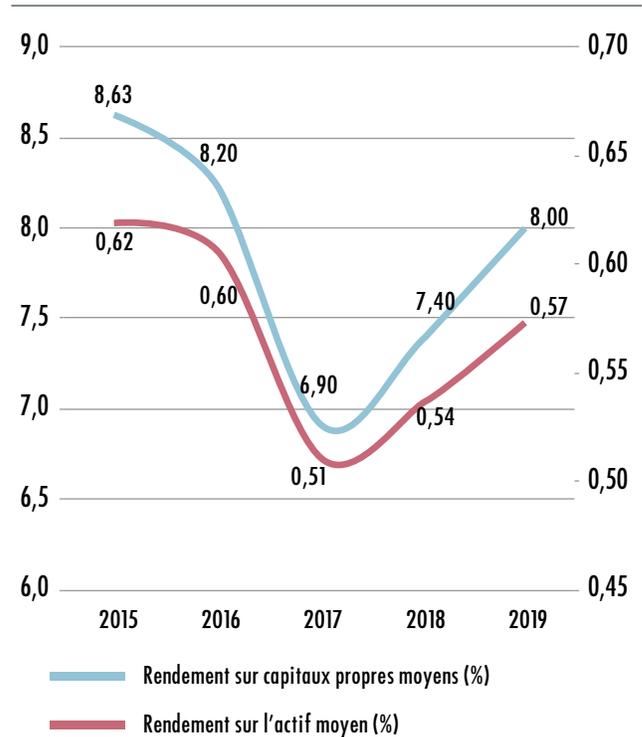
Les sociétés fiducie ont, quant à elles, affiché une baisse de 94,1 M\$ par rapport à 2018. Cette diminution s'explique principalement par la chute des bénéfices nets de 141,9 M\$ de la Fiducie RBC Services aux Investisseurs par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à l'effet combiné d'une diminution de revenu de 6,3 % et d'une hausse des frais autres que d'intérêt de 22,1 %.

Bien qu'une légère baisse soit survenue entre 2015 et 2019, le graphique 42 démontre que les taux de rendement des capitaux propres moyens et de l'actif moyen des SFSE ont oscillé entre 8,63 % et 8 % au cours des cinq dernières années. En 2019, la légère progression des deux ratios de rendement s'explique par la hausse des bénéfices cumulés, combinée à un actif et des capitaux propres relativement stables.

Le graphique 42 illustre également l'évolution des ratios de rendement des SFSE depuis 2015. Ces ratios sont des outils de mesures de la rentabilité du capital investi et de l'utilisation des actifs des SFSE.

## Graphique 42

Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE (pourcentage)



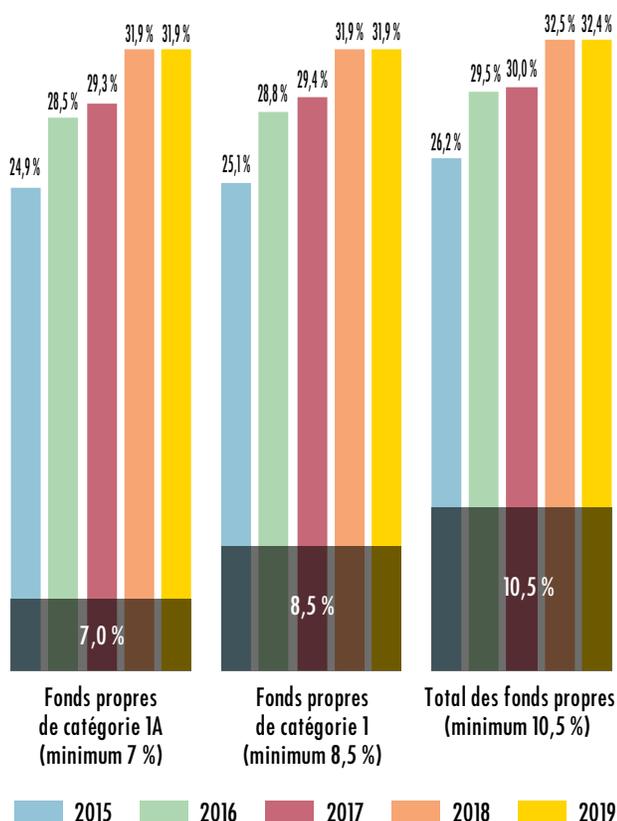
## Normes règlementaires

Les SFSE sont tenues de se conformer aux normes de capital définies par l’Autorité dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*. Ces normes sont applicables aux caisses non membres d’une fédération et aux SFSE.

Le graphique 43 illustre l’évolution du ratio des fonds propres sur la période de 2015 à 2019. Les SFSE démontrent une stabilité dans la saine gestion du capital au cours des dernières années, dépassant largement les exigences de fonds propres fixées par l’Autorité. En effet, au cours de l’année 2019, tant le ratio de capital de la catégorie 1A que celui de catégorie 1 sont demeurés inchangés à 31,9 %. Pour sa part, le ratio de capital total est passé de 32,5 % en 2018 à 32,4 % en 2019. Ces ratios représentent la moyenne pondérée des SFSE.

### Graphiques 43

Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE

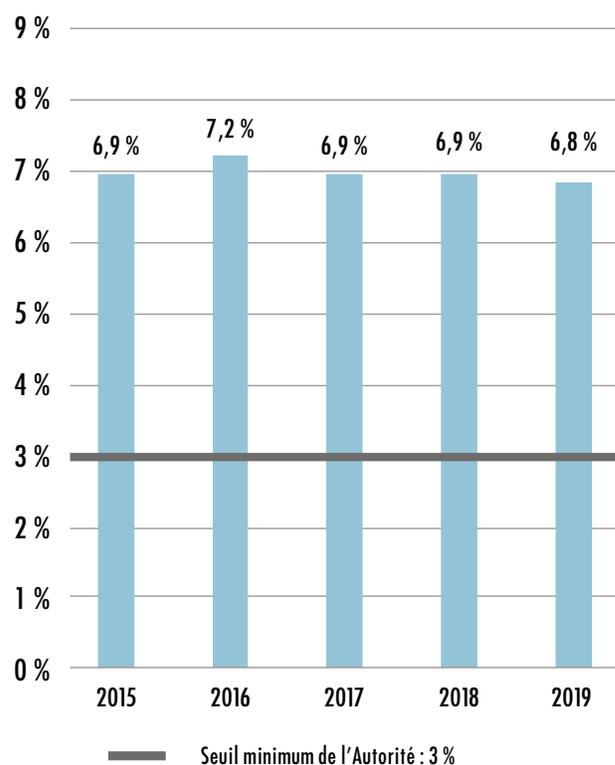


Le graphique 44 illustre le ratio de levier des SFSE. Le ratio de levier mesure le capital des institutions financières par rapport au total de leurs expositions au bilan, sur dérivés, aux opérations de financement par titre et les éléments hors bilan.

Ce ratio vise à plafonner l’accumulation de l’effet de levier afin de prévenir des effets déstabilisateurs pour le système financier et l’économie. Depuis son entrée en vigueur en 2015, ce ratio est demeuré stable. Au 31 décembre 2019, il était de 6,8 %, soit plus du double de l’exigence minimum de 3 % fixée par l’Autorité.

### Graphiques 44

Moyenne pondérée des ratios de levier des SFSE



## Sommaire de la situation financière

## Tableau 10

Liste des sociétés de fiducie détenant une autorisation au Québec au 31 décembre 2019<sup>66</sup>

	Raison sociale officielle	Charte	Municipalité	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	B2B TRUSTCO	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
2	BLC TRUST	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
4	COMPAGNIE HOME TRUST	Canada	TORONTO	Oui	Décembre
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	Canada	VANCOUVER	Oui	Octobre
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	Canada	TORONTO	Non	Octobre
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL <sup>67</sup>	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
11	COMPAGNIE TRUST TSX	Canada	TORONTO	Non	Décembre
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	Canada	WATERLOO	Oui	Décembre
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	Canada	MONTRÉAL	Oui	Décembre
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	Canada	QUÉBEC	Oui	Décembre
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	Canada	WINNIPEG	Oui	Décembre
17	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
18	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	Canada	TORONTO	Non	Octobre
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	Canada	SASKATOON	Non	Décembre
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	Canada	EDMONTON	Non	Octobre
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	Canada	WATERLOO	Oui	Décembre
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	Alberta	CALGARY	Non	Décembre
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	Canada	OTTAWA	Non	Octobre
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	Canada	EDMONTON	Non	Octobre
30	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	Canada	TORONTO	Non	Octobre
31	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
32	TRUST BANQUE NATIONALE INC. <sup>67</sup>	Québec	MONTRÉAL	Oui	Octobre
33	TRUST ÉTERNA INC.	Québec	QUÉBEC	Non	Septembre
34	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
35	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	Canada	TORONTO	Non	Décembre
36	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	Québec	MONTRÉAL	Non	Septembre
37	FIDUCIE ÉQUITABLE	Canada	TORONTO	Oui	Décembre
38	FIDUCIE RAYMOND JAMES (QUÉBEC) LTÉE	Québec	MONTRÉAL	Non	Septembre

66 Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre « Institutions de dépôts » sur le site Web de l'Autorité.

67 Détient une autorisation d'administrer un RVER.

## Tableau 11

Liste des sociétés d'épargne détenant une autorisation au Québec au 31 décembre 2019<sup>68</sup>

	Raison sociale officielle	Charte	Municipalité	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
3	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	Canada	CALGARY	Oui	Octobre
4	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
5	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
7	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	Canada	TORONTO	Oui	Décembre

## Tableau 12

Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2019 (milliers)

Actif	2019	2018
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	133 981 570	130 608 913
Prêts	26 174 998	24 622 514
Autres actifs	5 865 684	5 925 557
<b>Total</b>	<b>166 022 252</b>	<b>161 156 984</b>

Passif et capitaux propres	2019	2018
Dépôts	141 961 178	137 009 816
Emprunts et dettes en sous-ordre	241 790	232 088
Autres passifs	11 206 377	11 446 934
Capitaux propres	12 612 907	12 468 146
<b>Total</b>	<b>166 022 252</b>	<b>161 156 984</b>

État des résultats :	2019	2018
Revenus d'intérêts	4 486 974	3 782 951
Frais d'intérêts	2 810 241	2 202 944
Provision pour pertes sur prêts	29 298	24 599
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>1 647 436</b>	<b>1 555 408</b>
Honoraires et commissions	2 587 784	2 641 462
Autres revenus	111 824	62 950
<b>Revenus totaux</b>	<b>4 347 043</b>	<b>4 259 821</b>
Frais autres que d'intérêts	2 997 079	2 783 409
Bénéfices (perte) avant impôts	1 349 964	1 476 412
Gains(pertes) sur placements et filiales	-	149 401
Impôts	358 442	390 756
Gains (pertes) sur activités abandonnées	-	-

68 Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre « Institutions de dépôts » sur le site Web de l'Autorité.

Actif	2019	2018
<b>Bénéfice (perte) net</b>	<b>991 522</b>	<b>1 085 656</b>
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,61	0,68
Rendement sur l'avoir moyen (%)	7,9	8,7
<b>Biens sous administration</b>	<b>7 050 337 662</b>	<b>6 718 848 291</b>

## Tableau 13

*Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2019 (milliers)*

Actif	2019	2018
Encaisse, dépôts et valeurs	154 542 359	152 745 034
Prêts	46 474 624	38 877 232
Autres actifs	921 381	810 125
<b>Total</b>	<b>201 938 364</b>	<b>192 432 391</b>

Passif et capitaux propres	2019	2018
Dépôts	173 350 609	163 142 558
Emprunts et dettes en sous-ordre	9 044 804	10 837 299
Autres passifs	5 762 838	5 393 521
Capitaux propres	13 780 113	13 059 013
<b>Total</b>	<b>201 938 364</b>	<b>192 432 391</b>

État des résultats :	2019	2018
Revenus d'intérêts	4 675 835	3 724 142
Frais d'intérêts	2 436 835	2 090 498
Provision pour pertes sur prêts	317	(741)
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>2 238 683</b>	<b>1 634 385</b>
Honoraires et commissions	237 549	235 112
Autres revenus	(783 418)	305 505
<b>Revenus totaux</b>	<b>1 692 814</b>	<b>2 175 002</b>
Frais autres que d'intérêts	246 466	1 090 188
Bénéfices (perte) avant impôts	1 446 348	1 084 814
Gains(pertes) sur placements et filiales	-	-
Impôts	371 205	283 155
Gains (pertes) sur activités abandonnées	-	-
<b>Bénéfice (perte) net</b>	<b>1 075 143</b>	<b>801 659</b>
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,55	0,42
Rendement sur l'avoir moyen (%)	8,01	6,13
<b>Biens sous administration</b>	<b>7 476 344</b>	<b>7 116 850</b>

### 1.2.3 Données détaillées par institution

## Tableau 14

États annuels des sociétés de fiducie pour l'exercice 2019 (milliers)

	Nom des sociétés de fiducie	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	B2B TRUSTCO	603 746	493 875	109 871
2	BLC TRUST	1 837 502	1 757 850	79 652
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	4 168 610	3 893 492	275 118
4	COMPAGNIE HOME TRUST	18 901 026	17 470 096	1 430 930
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	4 935 024	4 610 431	324 593
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	119 517	8 335	111 182
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	13 850 996	13 188 676	662 320
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	13 981 652	13 097 274	884 378
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 312 218	3 953 929	358 289
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	15 869 558	15 011 537	858 021
11	COMPAGNIE TRUST TSX	112 948	8 843	104 105
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	1 109 089	993 854	115 235
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	2 286 025	2 099 082	186 943
14	FIDUCIE ÉQUITABLE	57 054	31 763	25 291
15	FIDUCIE RAYMOND JAMES (QUÉBEC) LTÉE	5 889	101	5 788
16	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	23 386 952	21 621 063	1 765 889
17	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	764 799	665 036	99 763
18	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	21 268	9 920	11 348
19	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	38 401 003	36 731 236	1 669 767
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	133 837	4 865	128 972
21	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	18 888	3 271	15 617
22	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	69 516	3 472	66 044

États des résultats								
Marge bénéficiaire	Honoraires et commissions - (Revenus fiduciaires)	Autres revenus	Frais autres que d'intérêt	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) net	Résultat global (perte)	
5 190	3 285	-	3 653	1 278	-	3 544	3 544	1
5 721	671	-	5 026	363	-	1 003	1 003	2
45 941	47 700	28 593	60 826	16 583	-	44 825	44 825	3
381 430	54 573	309	244 112	51 193	-	141 007	141 691	4
20 292	-	(200)	8 100	3 215	-	8 777	8 777	5
2 134	16 375	-	10 283	2 258	-	5 968	5 968	6
76 577	798 533	-	717 518	42 125	-	115 467	115 008	7
54 402	9 662	8 831	4 768	18 053	-	50 074	146 296	8
18 570	-	32 432	7 551	9 630	-	33 821	33 821	9
114 113	38 414	-	30 811	32 447	-	89 269	81 402	10
5 234	22 207	(23)	23 153	1 131	-	3 134	3 134	11
14 751	1 792	(180)	5 714	3 052	-	7 597	11 543	12
8 347	97 729	276	82 756	6 326	-	17 270	16 861	13
585	-	-	178	116	-	291	291	14
37	-	-	326	(77)	-	(212)	(212)	15
154 973	631 952	-	752 459	9 147	-	25 319	5 617	16
7 662	1 516	(658)	3 164	1 426	-	3 930	6 263	17
467	2 354	-	892	521	-	1 408	1 408	18
434 287	145 756	901	433 550	38 834	-	108 560	108 450	19
12 697	83 626	2 911	59 603	10 623	-	29 008	29 008	20
320	10 165	-	9 306	325	-	854	854	21
1 017	14 543	(80)	9 093	1 668	-	4 719	4 719	22

23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	137 846	27 763	110 083
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	4 910	1 627	3 283
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	3 829 472	2 940 225	889 247
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	4 099 994	3 849 614	250 380
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	314 826	142 950	171 876
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	704 775	603 290	101 485
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	2 069 853	1 750 108	319 745
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	6 205 050	5 565 097	639 953
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	24 334	8 168	16 165
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	22 432	7 054	15 378
33	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	87 144	74 447	12 697
34	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	29 566	7 764	21 802
35	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	377 646	45 841	331 805
36	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	2 188 455	1 858 210	330 245
37	TRUST ÉTERNA INC.	7 240	1 265	5 975
38	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	971 593	867 921	103 672
	<b>Total des sociétés de fiducie</b>	<b>166 022 252</b>	<b>153 409 345</b>	<b>12 612 907</b>

-	49 552	1 791	51 674	525	-	(856)	(856)	<b>23</b>
61	4 073	-	3 813	86	-	235	235	<b>24</b>
15 902	101 787	-	40 890	20 387	-	56 412	69 406	<b>25</b>
74 937	11 367	-	26 826	15 695	-	43 783	42 548	<b>26</b>
45 469	91 731	7 954	85 447	16 028	-	43 679	43 679	<b>27</b>
5 611	615	-	731	1 452	-	4 043	4 392	<b>28</b>
16 453	1 390	-	5 489	3 275	-	9 079	9 079	<b>29</b>
58 400	19 320	-	19 123	15 521	-	43 076	43 076	<b>30</b>
12 368	26 787	2 228	30 781	2 875	-	7 726	7 726	<b>31</b>
359	19 407	-	17 683	570	-	1 513	(189)	<b>32</b>
260	-	-	154	(30)	-	136	(1 060)	<b>33</b>
424	47 232	-	51 822	(944)	-	(3 222)	(3 222)	<b>34</b>
4 068	198 844	26 703	169 411	16 069	-	44 135	44 135	<b>35</b>
43 807	30 245	-	15 008	15 720	-	43 324	43 324	<b>36</b>
91	4 566	36	2 833	458	-	1 402	1 437	<b>37</b>
4 479	15	-	2 553	517	-	1 424	1 424	<b>38</b>
<b>1 647 436</b>	<b>2 587 784</b>	<b>111 824</b>	<b>2 997 079</b>	<b>358 442</b>	-	<b>991 522</b>	<b>1 075 405</b>	

## Tableau 15

États annuels des sociétés d'épargne pour l'exercice 2019 (milliers)

	Nom des sociétés d'épargne	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	1 074 926	875 778	199 148
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	127 559 001	118 579 573	8 979 428
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	2 183 145	1 852 833	330 312
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 582 839	5 262 336	1 320 503
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	56 851 722	54 525 521	2 326 201
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	509 981	451 229	58 752
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	7 176 750	6 610 981	565 769
	<b>Total des sociétés d'épargne</b>	<b>201 938 364</b>	<b>188 158 251</b>	<b>13 780 113</b>

États des résultats								
Marge bénéficiaire	Honoraires et commissions	Autres revenus	Frais autres que d'intérêt	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) net	Résultat global (perte)	
5 475	194	-	1 422	1 063	-	3 184	(793)	<b>1</b>
1 563 316	219 003	(837 934)	164 076	206 928	-	573 381	573 271	<b>2</b>
38 510	7 054	36 397	34 221	(554)	-	48 294	48 294	<b>3</b>
114 196	353	-	6 671	28 588	-	79 290	79 290	<b>4</b>
427 670	-	-	20 184	109 022	-	298 464	298 464	<b>5</b>
4 240	58	-	300	1 080	-	2 918	2 860	<b>6</b>
85 276	10 887	18 119	19 592	25 078	-	69 612	69 612	<b>7</b>
<b>2 238 683</b>	<b>237 549</b>	<b>(783 418)</b>	<b>246 466</b>	<b>371 205</b>	<b>-</b>	<b>1 075 143</b>	<b>1 070 998</b>	

## Tableau 16

Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie pour l'exercice 2019 (milliers)

	Nom des sociétés de fiducie	Actif			
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	Total de l'actif
1	B2B TRUSTCO	602 680	-	1 066	603 746
2	BLC TRUST	742 305	-	1 095 197	1 837 502
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	769 473	3 070 047	329 090	4 168 610
4	COMPAGNIE HOME TRUST	1 216 204	17 258 031	426 791	18 901 026
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	4 901 928	-	33 096	4 935 024
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	92 549	-	26 968	119 517
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	13 699 419	-	151 577	13 850 996
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	13 526 838	406 808	48 006	13 981 652
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 287 741	-	24 477	4 312 218
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	15 569 195	60 034	240 329	15 869 558
11	COMPAGNIE TRUST TSX	51 348	-	61 600	112 948
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	559 190	539 573	10 326	1 109 089
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	2 238 190	-	47 835	2 286 025
14	FIDUCIE ÉQUITABLE	56 940	-	114	57 054
15	FIDUCIE RAYMOND JAMES (QUÉBEC) LTÉE	5 803	-	86	5 889
16	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	21 639 553	312 973	1 434 426	23 386 952
17	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	228 000	79 496	457 303	764 799
18	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	2 301	18 384	583	21 268
19	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	37 362 074	904 491	134 438	38 401 003
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	109 106	3 310	21 421	133 837
21	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	17 787	-	1 101	18 888
22	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	62 811	-	6 705	69 516

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Actifs gérés pour autrui / biens sous administration	
485 058	-	8 817	493 875	485 058	1
1 710 002	-	47 848	1 757 850	91 017	2
2 103 282	-	1 790 210	3 893 492	13 634 815	3
13 716 306	-	3 753 790	17 470 096	5 635 046	4
4 550 727	-	59 704	4 610 431	-	5
-	-	8 335	8 335	3 304 134	6
13 040 429	-	148 247	13 188 676	64 292 185	7
12 850 005	-	247 269	13 097 274	2 084 815 802	8
3 890 131	-	63 798	3 953 929	-	9
14 843 763	-	167 774	15 011 537	11 500 900	10
-	-	8 843	8 843	738 547	11
941 536	1 782	50 536	993 854	25 153 406	12
442 535	-	1 656 547	2 099 082	378 296 499	13
31 549	-	214	31 763	-	14
-	-	101	101	-	15
19 232 696	40 008	2 348 359	21 621 063	2 445 000 864	16
658 938	-	6 098	665 036	40 156 436	17
9 408	-	512	9 920	20 003 212	18
36 234 016	200 000	297 220	36 731 236	7 476 344	19
-	-	4 865	4 865	58 878 284	20
269	-	3 002	3 271	36 863 733	21
-	-	3 472	3 472	125 466 739	22

23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	32 084	-	105 762	137 846
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	3 384	-	1 526	4 910
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	3 741 198	-	88 274	3 829 472
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	1 050 846	3 019 918	29 230	4 099 994
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	161 920	-	152 906	314 826
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	409 232	275 330	20 213	704 775
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	1 980 573	73 854	15 426	2 069 853
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	6 137 487	-	67 563	6 205 050
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	13 382	-	10 951	24 334
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	17 856	-	4 576	22 432
33	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	85 853	-	1 291	87 144
34	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	20 970	-	8 596	29 566
35	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	276 734	-	100 912	377 646
36	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 998 712	152 749	36 994	2 188 455
37	TRUST ÉTERNA INC.	6 413	-	827	7 240
38	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	303 491	-	668 102	971 593
	<b>Total des sociétés de fiducie</b>	<b>133 981 570</b>	<b>26 174 998</b>	<b>5 865 684</b>	<b>166 022 252</b>

-	-	27 763	27 763	1 089 799	<b>23</b>
15	-	1 612	1 627	2 413 144	<b>24</b>
2 851 112	-	89 113	2 940 225	38 362 237	<b>25</b>
3 789 741	-	59 873	3 849 614	9 178 239	<b>26</b>
9 903	-	133 047	142 950	13 858 532	<b>27</b>
588 777	-	14 513	603 290	3 475	<b>28</b>
1 740 049	-	10 059	1 750 108	2 281 012	<b>29</b>
5 525 338	-	39 759	5 565 097	165 403 699	<b>30</b>
-	-	8 168	8 168	5 010 612	<b>31</b>
-	-	7 054	7 054	1 657 788	<b>32</b>
73 513	-	934	74 447	-	<b>33</b>
-	-	7 764	7 764	8 188 173	<b>34</b>
-	-	45 841	45 841	1 423 695 535	<b>35</b>
1 800 703	-	57 507	1 858 210	56 733 461	<b>36</b>
-	-	1 265	1 265	660 082	<b>37</b>
841 377	-	26 544	867 921	8 853	<b>38</b>
<b>141 961 178</b>	<b>241 790</b>	<b>11 206 377</b>	<b>153 409 345</b>	<b>7 050 337 662</b>	

## Tableau 17

Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne pour l'exercice 2019 (milliers)

	Nom des sociétés d'épargne	Actif			Total de l'actif
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	991 511	-	83 415	1 074 926
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	126 516 166	1 021 796	21 039	127 559 001
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	226 342	1 807 860	148 943	2 183 145
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 494 319	137	88 383	6 582 839
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	18 130 402	31 583 734	7 137 586	56 851 722
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	192 680	284 939	32 362	509 981
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	1 990 939	4 178 766	1 007 045	7 176 750
	<b>Total des sociétés d'épargne</b>	<b>154 542 359</b>	<b>38 877 232</b>	<b>8 518 773</b>	<b>201 938 364</b>

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Actifs gérés pour autrui / biens sous administration	
558 627	-	317 151	875 778	-	1
116 174 067	421 000	1 984 506	118 579 573	7 476 344	2
1 021 699	8 804	822 330	1 852 833	-	3
5 228 770	-	33 566	5 262 336	-	4
46 145 704	7 640 000	739 817	54 525 521	-	5
447 042	-	4 187	451 229	-	6
3 774 700	975 000	1 861 281	6 610 981	-	7
<b>173 350 609</b>	<b>9 044 804</b>	<b>5 762 838</b>	<b>188 158 251</b>	<b>7 476 344</b>	

## Tableau 18

Intermédiation financière des sociétés de fiducie pour l'exercice 2019 (milliers)

	Raison sociale	Dépôts <sup>69</sup>			Prêts <sup>70</sup>		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	B2B TRUSTCO	-	485 058	0,0 %	-	-	-
2	BLC TRUST	638 051	1 710 002	37,3 %	-	-	-
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	-	2 103 282	0,0 %	375 244	3 070 047	12,2 %
4	COMPAGNIE HOME TRUST	-	13 716 306	0,0 %	635 234	17 258 031	3,7 %
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	345 999	4 550 727	7,6 %	-	-	-
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	-	-	-	-	-	-
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	423 427	13 040 429	3,2 %	-	-	-
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	-	12 850 005	0,0 %	-	406 808	0,0 %
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	274 056	3 890 131	7,0 %	-	-	-
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	2 041 322	14 843 763	13,8 %	54 722	60 034	91,2 %
11	COMPAGNIE TRUST TSX	-	-	-	-	-	-
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	160 766	941 536	17,1 %	31 804	539 573	5,9 %
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	425 798	442 535	96,2 %	-	-	-
14	FIDUCIE ÉQUITABLE	25 489	31 549	80,8 %	-	-	-
15	FIDUCIE RAYMOND JAMES (QUÉBEC) LTÉE	-	-	-	-	-	-
16	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	1 532 073	19 232 696	8,0 %	6 639	312 973	2,1 %
17	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	196 067	658 938	29,8 %	42 324	79 496	53,2 %
18	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	1 190	9 408	-	4 209	18 384	22,9 %
19	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	440 633	36 234 016	1,2 %	13 860	904 491	1,5 %
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	-	-	-	2	3 310	0,1 %
21	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	-	269	0,0 %	-	-	-
22	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	-	-	-	-	-	-
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	-	-	-	-	-	-
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BLUE BRIDGE INC.	15	15	100,0 %	-	-	-
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	275 646	2 851 112	9,7 %	-	-	-
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	1 289	3 789 741	0,0 %	-	3 019 918	0,0 %
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	-	9 903	0,0 %	-	-	-
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	18	588 777	0,0 %	-	275 330	0,0 %
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	153 619	1 740 049	8,8 %	25 129	73 854	34,0 %
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	2 860 969	5 525 338	51,8 %	-	-	-
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	-	-	-	-	-	-
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	-	-	-	-	-	-
33	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	-	73 513	0,0 %	-	-	-
34	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	-	-	-	-	-	-
35	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	-	-	-	-	-	-
36	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 695 308	1 800 703	94,1 %	152 749	152 749	100,0 %
37	TRUST ÉTERNA INC.	-	-	-	-	-	-
38	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	604 765	841 377	71,9 %	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>12 096 500</b>	<b>141 961 178</b>	<b>8,5 %</b>	<b>1 341 916</b>	<b>26 174 998</b>	<b>5,1 %</b>

69 Excluant les intérêts courus.

70 Après la provision pour pertes et excluant les intérêts courus.

## Tableau 19

Intermédiation financière des sociétés d'épargne pour l'exercice 2019 (milliers)

	Raison sociale	Dépôts <sup>71</sup>			Prêts hypothécaires <sup>72</sup>		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	18 494	558 627	3,3 %	-	-	-
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	4 664 939	116 174 067	4,0 %	14 049	906 721	1,5 %
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	235 695	1 021 699	23,1 %	35 853	1 869 838	1,9 %
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	538 649	5 228 770	10,3 %	244	244	100,0 %
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	6 645 584	46 145 704	14,4 %	5 234 895	38 222 977	13,7 %
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	35 223	447 042	7,9 %	2 231	309 828	0,7 %
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	330 459	3 774 700	8,8 %	1 028 765	5 165 016	19,9 %
	<b>Total</b>	<b>12 469 043</b>	<b>173 350 609</b>	<b>7,2 %</b>	<b>6 316 037</b>	<b>46 474 624</b>	<b>13,6 %</b>

71 Excluant les intérêts courus.

72 Après la provision pour pertes et excluant les intérêts courus.



# Le secteur des Assurances



## Tableau 20

Ventilation du nombre d'assureurs<sup>73</sup> exerçant au Québec au 31 décembre 2019

Type de charte	Sociétés par actions	Sociétés mutuelles	Sociétés mutuelles membres d'une fédération	Sociétés de secours mutuels	Organismes d'autoréglementation	Unions réciproques	Compagnies d'assurance funéraire	TOTAL
<b>Assurance de personnes</b>								
Charte du Québec	9	1	0	1	0	0	2	13
Charte d'une autre province ou territoire	4	1	0	0	0	0	0	5
Charte du Canada	34	1	0	5	0	0	0	40
Charte d'un état ou pays étranger	22	1	0	5	0	0	0	28
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>86</b>
<b>Assurance de dommages</b>								
Charte du Québec	14	5	16	0	7	0	0	42
Charte d'une autre province ou territoire	4	0	0	0	0	1	0	5
Charte du Canada	54	2	0	0	0	0	0	56
Charte d'un état ou pays étranger	50	3	0	0	0	0	0	53
<b>Total</b>	<b>122</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>156</b>
<b>Assurance de personnes et de dommages</b>								
Charte du Québec	4	0	0	0	0	0	0	4
Charte d'une autre province ou territoire	0	0	0	0	0	0	0	0
Charte du Canada	0	0	0	0	0	0	0	0
Charte d'un état ou pays étranger	1	0	0	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>196</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>247</b>

73 Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ce nombre.

## Tableau 21

### Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2019

Nouveau détenteur d'autorisation d'exercer l'activité d'assureur	
Date d'émission	Raison sociale officielle
2019-08-30	AWP SANTÉ ET VIE
2019-10-31	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE WAWANESA

Modification du nom utilisé au Québec		
Date du changement	DE	À
2019-02-26	COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE DE HANNOVER	HDI GLOBAL ASSURANCE SPÉCIALITÉS SE
2019-08-21	SCOR GLOBAL VIE	SCOR SE
2019-01-15	COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES LEGACY	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE PREMIÈRE DU CANADA
2019-04-10	LES ASSURANCES IRONSHORE	MARCHÉS SPÉCIALISÉS LIBERTÉ BERMUDES LIMITÉE
2019-06-12	GROUPE LEDOR INC., MUTUELLE D'ASSURANCE	LEDOR ASSURANCES INC.

Fusions		
Date de fusion	Résultante	Composante
2019-01-03	PROMUTUEL VALLÉE DE L'OUTAOUAIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	PROMUTUEL LA VALLÉE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
		PROMUTUEL L'OUTAOUAIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE

Révocation de l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur	
Date d'annulation	Raison sociale officielle
2019-03-15	COMPAGNIE D'ASSURANCE T.H.E.
2019-11-15	INNOVASSUR, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.

Autre changement	
MARCHÉS SPÉCIALISÉS LIBERTÉ BERMUDES LIMITÉE	L'autorisation de cet assureur a été révoquée le 6 mars 2020. Cet assureur n'a pas produit de divulgations financières au 31 décembre 2019.

### *Régime volontaire d'épargne-retraite*

---

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le RVER est offert dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner en vue de la retraite peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales (assureurs, sociétés de fiducie et gestionnaires de fonds d'investissement) qui souhaitent offrir un tel régime et elle maintient à cet effet un registre RVER qui peut être consulté sur son site Web.

Au cours de l'année 2019, l'Autorité n'a délivré aucune nouvelle autorisation et a maintenu à dix le nombre de personnes morales pouvant agir à titre d'administrateurs.

En date du 31 décembre 2019, ces dix administrateurs détiennent un régime enregistré auprès de Retraite Québec. Ainsi, 12 368 employeurs offrent un RVER à leurs employés pour un total de 102 033 participants<sup>74</sup>. L'actif total de ces régimes est de 211 149 708 \$<sup>75</sup>.

---

74 Ce nombre peut contenir les participants pour lesquels la période de renonciation de 60 jours n'est pas terminée. Un employé peut renoncer à participer au régime dans les 60 jours de la date de l'envoi de l'avis confirmant sa participation au régime.

75 Sources : Retraite Québec et l'Autorité. Pour plus d'informations sur les données financières des régimes, consultez le rapport annuel de Retraite Québec, disponible sur leur site Web : [www.retraitequebec.gouv.qc.ca](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca).

# Assurance de personnes



## 2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES<sup>76</sup>

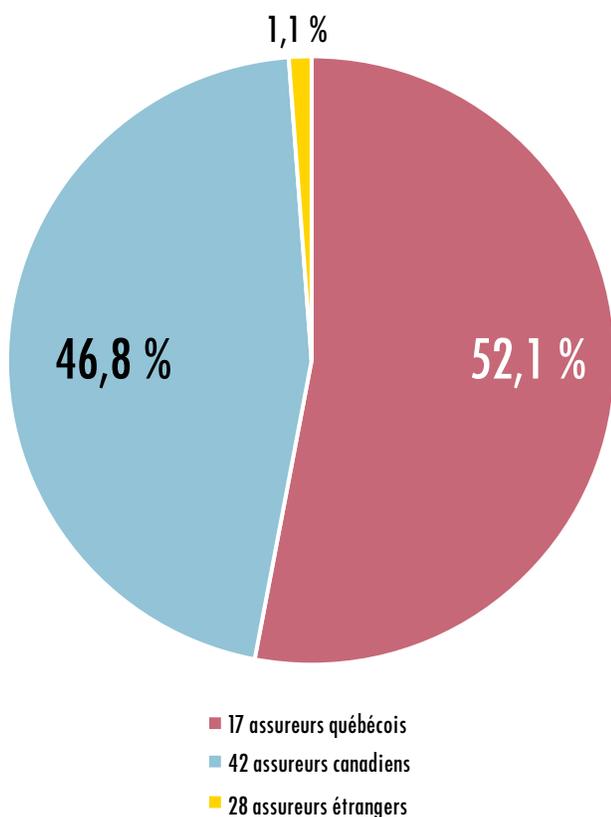
### 2.1.1 Portrait du secteur

#### L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2019, 87 assureurs<sup>77</sup> sont autorisés à exercer au Québec parmi lesquels 42 détiennent une charte canadienne ou d'une autre province. Ces assureurs, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques qui suivent détiennent 46,8 % des parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, ce qui représente une hausse d'un point de pourcentage par rapport à 2018. Bien que 28 assureurs étrangers soient présents, soit le même nombre qu'en 2018, leur part de marché a légèrement diminué en 2019. Elle est maintenant de 1,1 %.

### Graphique 45

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec - non consolidées selon la charte



76 Pour cette section, lorsqu'il est question du nombre d'assureurs et de parts de marché, les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ces calculs.

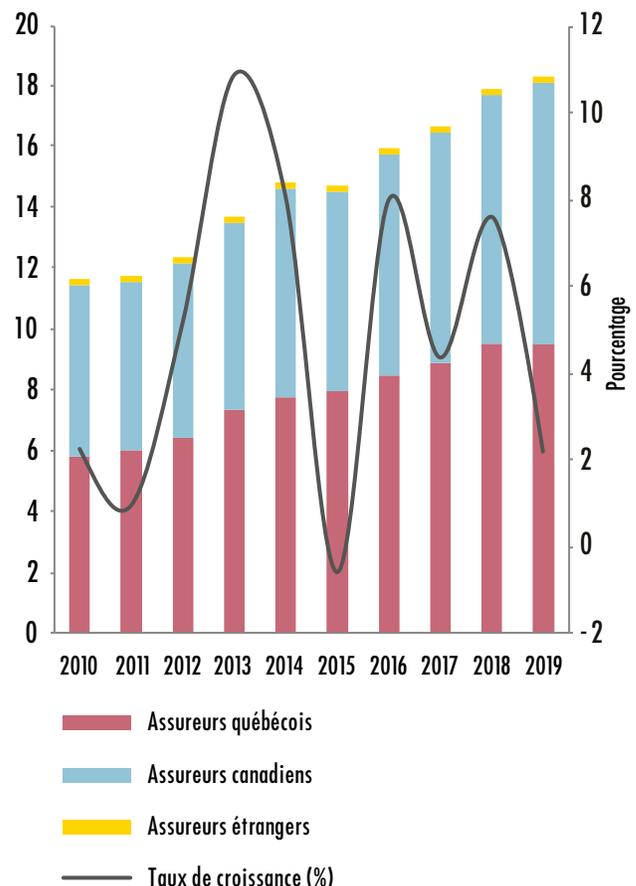
77 Le nombre d'assureurs présenté ici diffère quelque peu de celui présenté au tableau 20. En effet, il est à noter que depuis le 31 décembre 2019, les données des quatre assureurs de personnes suivants : Assurance GMS, Le Bouclier Vert du Canada, la Compagnie d'assurance RBC du Canada et la Compagnie d'assurance Triton sont incluses dans les tableaux et graphiques des assureurs de dommages alors qu'elles étaient présentées dans la section des assureurs de personnes auparavant. Ces quatre assureurs sont considérés comme des assureurs de dommages par leur organisme de réglementation principal. Ils complètent donc un formulaire de divulgation des assureurs de dommages.

Les assureurs à charte québécoise, au nombre de dix-sept et regroupés sous le vocable « assureurs québécois », continuent d'occuper un peu plus de la moitié du marché québécois avec 52,1 % des parts de marché. Les parts de marché des assureurs québécois ont connu une légère diminution de 0,9 point de pourcentage en 2019.

Comme illustré au graphique 46, les primes directes souscrites au Québec ont augmenté en 2019, pour la quatrième année consécutive. L'augmentation de cette année est de 2,2 %. De plus, les primes directes souscrites au Québec par les assureurs québécois se sont à nouveau accrues en 2019, celles-ci n'ayant subi aucun recul dans les dix dernières années, contrairement aux assureurs canadiens et étrangers.

### Graphique 46

Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées selon la charte (milliards)<sup>78</sup>



78 Il importe de noter que la définition des primes souscrites a été modifiée en 2011 à la suite du passage des normes comptables Principes comptables généralement reconnus aux IFRS. Ceci a eu pour effet de ne plus comptabiliser à titre de revenu les primes de certains contrats d'investissement.

En 2019, ce sont les assureurs canadiens qui ont connu la plus forte croissance de leurs primes directes souscrites au Québec avec une hausse de 4,5 %, comparativement à une hausse de 7,9 % en 2018. En ce qui concerne les assureurs étrangers, ceux-ci ont connu une baisse de 6,4 % de leurs primes directes souscrites au Québec, comparativement à une hausse de 3,5 % en 2018. Les assureurs québécois, quant à eux, présentent une croissance de leurs primes directes souscrites au Québec de 0,4 % en 2019. Ils avaient présenté une hausse de 7,5 % en 2018.

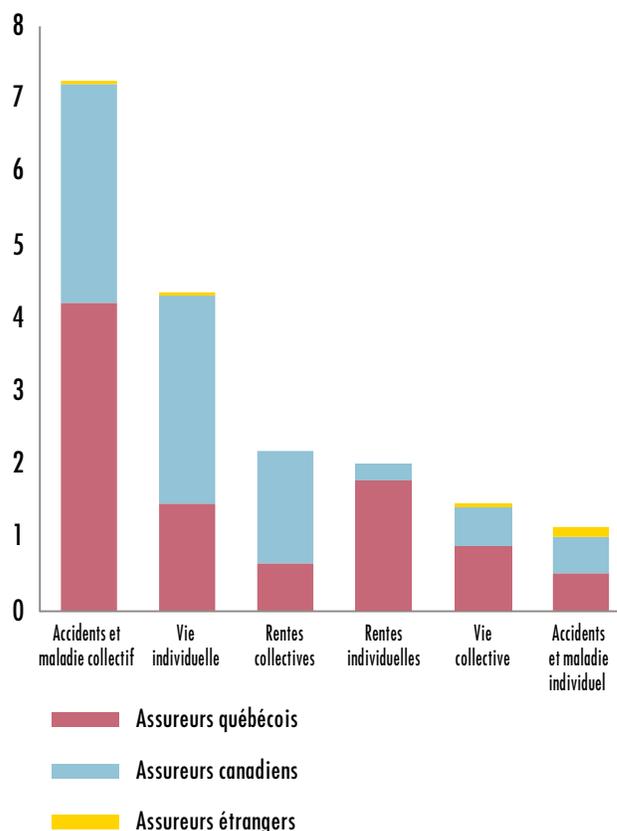
### La demande d'assurance

Les assureurs de personnes commercialisent une vaste gamme de produits destinés à garantir la sécurité financière des individus. Ces produits sont traditionnellement regroupés selon trois grands secteurs d'activité, soit l'assurance vie, l'assurance accidents et maladie et les rentes. Ces produits sont conçus et vendus selon deux types de contrats, individuel ou collectif.

Dans le but de mieux comprendre le marché, il est intéressant de faire ressortir l'évolution des primes directes souscrites au Québec en fonction de ces éléments. À cet égard, les graphiques et tableaux suivants illustrent certains aspects qui peuvent être d'intérêt, tant pour les consommateurs, les intermédiaires et les assureurs. Cette présentation permet également de brosser un portrait pertinent du secteur et de ses tendances.

## Graphique 47

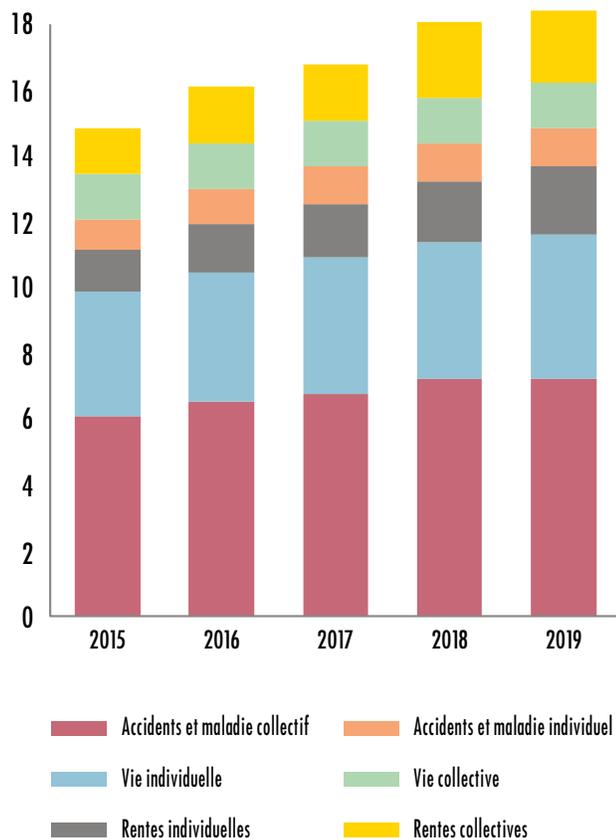
Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par secteur d'activité selon la charte (milliards)



Le graphique 47 présente les primes directes souscrites au Québec selon les différents secteurs d'activité, le tout ventilé en fonction du type de contrat et subdivisé selon le type de charte des assureurs. Ainsi, le secteur de l'assurance accidents et maladie collectif est largement dominé par les assureurs québécois avec 59,1 % des parts de marché. Ces derniers dominent également le secteur de l'assurance vie collective et le secteur des rentes individuelles avec des parts de marché respectives de 61,4 % et 88 %. Les secteurs de l'assurance vie individuelle et de l'assurance accidents et maladie collectif représentent près des deux tiers des primes directes souscrites au Québec, soit 62,9 %. Pour leur part, les assureurs canadiens dominent le secteur de l'assurance vie individuelle et celui des rentes collectives avec respectivement 65,7 % et 70,3 % des parts de marché.

## Graphique 48

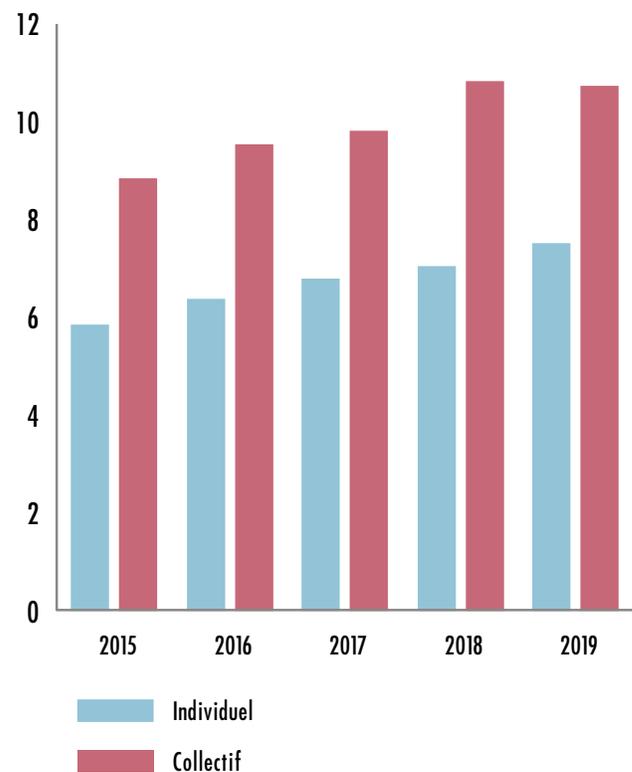
Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées par secteur d'activité (milliards)



Le graphique 48 permet de suivre l'évolution des primes directes souscrites au Québec par secteur d'activité. Bien que la proportion relative des différents secteurs a peu changé au fil du temps, le secteur des rentes individuelles présente une hausse intéressante en 2019 avec 13,9 %. Les secteurs de l'assurance accidents et maladie collectif et individuel de même que celui de l'assurance vie individuelle présentent également des hausses en 2019, mais plus modestes, de 0,6 %, 3,6 % et 3,5 % respectivement. En 2019, seuls les secteurs de l'assurance vie collective et des rentes collectives présentent une diminution de leurs primes directes souscrites, soit des baisses respectives de 0,1 % et 3,6 %.

## Graphique 49

Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidées par type de contrat (milliards)



Le graphique 49 permet d'observer que les primes directes souscrites pour les contrats en assurance collective ont subi une diminution de 0,4 % en 2019. Il s'agit d'une première baisse observée au cours des quatre dernières années. Les primes directes souscrites pour les contrats en assurance individuelle ont, quant à elles, augmenté pour une cinquième année consécutive. L'augmentation est de 6,1 % en 2019. Toutefois, en combinant ces deux types de contrats, on observe une hausse de 2,2 % du total des primes directes souscrites au Québec. Le graphique 49 démontre également que les primes des contrats collectifs demeurent toujours significativement plus élevées que les primes des contrats individuels. Les primes des contrats collectifs représentent 59 % de toutes les primes directes souscrites au Québec.

## La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de personnes<sup>79</sup>

Le tableau 22 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le marché québécois de l'assurance de personnes.

### Tableau 22

*Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs (pourcentage)*

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2017	18,1	60,8	84,9	91,2
2018	19,4	62,9	86,6	91,6
<b>2019</b>	<b>18,7</b>	<b>60,9</b>	<b>85,4</b>	<b>90,9</b>

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le secteur de l'assurance de personnes au Québec en 2019 recueillent 90,9 % des 18,3 G\$ de primes directes souscrites au Québec. Pour l'année 2019, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement diminué par rapport à 2018, passant de 19,4 % à 18,7 %. Il est à noter que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent 60,9 % de ce marché.

Le tableau 23 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents sur le marché québécois de l'assurance de personnes.

### Tableau 23

*Évolution des parts<sup>80</sup> de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents sur le marché de l'assurance de personnes au Québec (pourcentage)*

	Part de marché		
	2017	2018	2019
IA GROUPE FINANCIER*	18,1	19,4	<b>18,7</b>
SUN LIFE*	13,9	15,5	<b>16,0</b>
MOUVEMENT DESJARDINS*	16,7	16,2	<b>15,1</b>
GREAT-WEST*	12,1	11,9	<b>11,1</b>
MANUVIE*	9,3	9,4	<b>9,1</b>
SSQ GROUPE FINANCIER*	9,4	9,0	<b>9,0</b>
LA CAPITALE GROUPE FINANCIER INC.*	5,4	5,3	<b>6,5</b>
BANQUE ROYALE DU CANADA*	3,5	2,2	<b>2,1</b>
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	0,2	0,2	<b>1,7</b>
EMPIRE VIE	1,6	1,6	<b>1,6</b>

\* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites au Québec de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

79 Prendre note que pour cette section portant sur la concentration du marché, les primes souscrites liées à la catégorie « Accidents et maladie » provenant du secteur de l'assurance de dommages ont été comptabilisées uniquement dans la section assurance de dommages.

80 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites au Québec, non consolidées.

Le tableau 24 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes.

## Tableau 24

*Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes (pourcentage)*

Ligne d'affaires	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Vie individuelle	20,1	19,6	<b>19,4</b>	66,5	66,3	<b>66,2</b>	85,5	85,2	<b>84,9</b>	92,8	92,5	<b>92,3</b>
Vie collective	32,1	31,8	<b>31,6</b>	67,8	67,5	<b>65,9</b>	90,3	89,4	<b>89,3</b>	96,3	95,8	<b>95,9</b>
Accidents et maladie individuel	14,1	14,4	<b>14,2</b>	50,8	51,1	<b>51,2</b>	77,6	78,0	<b>78,7</b>	93,5	93,8	<b>94,2</b>
Accidents et maladie collectif	23,9	23,0	<b>21,8</b>	64,7	64,9	<b>64,3</b>	89,2	89,3	<b>90,6</b>	94,6	94,6	<b>96,0</b>
Rentes individuelles	58,0	62,0	<b>61,2</b>	90,0	91,2	<b>91,6</b>	94,6	96,3	<b>96,1</b>	97,7	98,4	<b>98,6</b>
Rentes collectives	31,6	37,8	<b>39,7</b>	89,7	87,9	<b>88,5</b>	98,9	98,3	<b>98,4</b>	100,0	99,9	<b>100,0</b>

Ce tableau permet de constater que, de façon générale, le secteur de l'assurance collective est un peu plus concentré que celui de l'assurance individuelle. En 2019, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 31,6 % du marché de l'assurance vie collective, par opposition à 19,4 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance vie individuelle. Il en va de même pour le marché de l'assurance accidents et maladie collectif, où le plus important assureur ou groupe d'assureur détient 21,8 % du marché en comparaison à 14,2 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance accidents et maladie individuel. Toutefois, pour le marché des rentes, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 61,2 % du marché pour le secteur des rentes individuelles, tandis que 39,7 % du secteur des rentes collectives est détenu par le plus important assureur ou groupe d'assureurs.

Le tableau 25 présente une autre mesure de concentration du marché considérée par l'Autorité. Ce tableau présente l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman (HHI)<sup>81</sup> pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes et aussi pour l'ensemble de ce marché.

## Tableau 25

*Indice de concentration HHI pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes*

Ligne d'affaires	HHI		
	2017	2018	2019
Vie individuelle	1 301	1 300	<b>1 289</b>
Vie collective	1 665	1 635	<b>1 612</b>
Accidents et maladie individuel	991	1 002	<b>1 010</b>
Accidents et maladie collectif	1 393	1 362	<b>1 353</b>
Rentes individuelles	3 880	4 264	<b>4 229</b>
Rentes collectives	2 401	2 726	<b>2 611</b>
<b>Total du marché de l'assurance individuelle</b>	<b>1 325</b>	<b>1 393</b>	<b>1 398</b>
<b>Total du marché de l'assurance collective</b>	<b>1 275</b>	<b>1 315</b>	<b>1 247</b>
<b>Total du marché</b>	<b>1 172</b>	<b>1 231</b>	<b>1 178</b>

81 Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

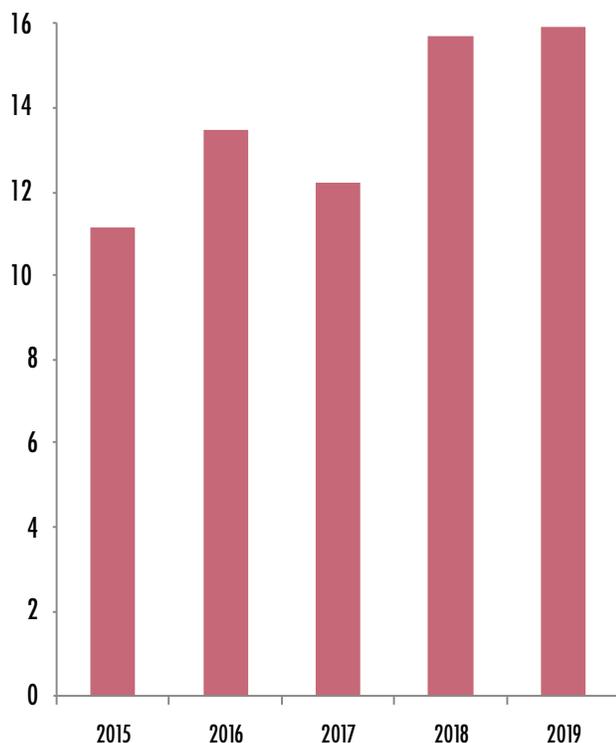
En 2019, les marchés de l'assurance vie individuelle, de l'assurance accidents et maladie individuel et celui de l'assurance accidents et maladie collectif peuvent être qualifiés de non concentrés selon cet indice puisqu'ils ont un indice HHI inférieur à 1 500. Toutefois, les marchés des rentes individuelles et des rentes collectives sont fortement concentrés puisque leurs indices HHI sont respectivement de 4 229 et 2 611 en 2019, donc supérieurs à 2 500. Le marché de l'assurance vie collective, quant à lui, présente une concentration modérée avec un indice HHI de 1 612 en 2019. Finalement, en examinant le marché de l'assurance individuelle, celui de l'assurance collective et le marché dans son ensemble, ces derniers présentent des indices HHI respectifs de 1 398, 1 247 et 1 178, faisant en sorte qu'ils peuvent être qualifiés, selon cet indice, de marchés non concentrés.

### Les résultats financiers

Le graphique 50 présente l'évolution des bénéfices nets de l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Il est important de préciser que les données financières reflètent l'ensemble des affaires de ces assureurs et non pas celles uniquement produites au Québec.

## Graphique 50

*Évolution des bénéfices nets - non consolidés (milliards)*



Après avoir connu une hausse importante de 28,4 % en 2018 pour atteindre un niveau de 15,7 G\$, les bénéfices totaux ont augmenté de 1,6 % en 2019. Le niveau des bénéfices totaux pour 2019 est de 15,9 G\$.

Le tableau 26 présente le bénéfice avant impôt calculé à partir de l'état des résultats consolidé par ligne d'affaires. Ce tableau n'inclut que les résultats des affaires sans participation pour les lignes d'affaires présentées. On remarque que les revenus ont totalisé 127,6 G\$, tandis que les indemnités et les dépenses se sont chiffrées à 118,6 G\$ en 2019. En 2018, ces montants étaient respectivement de 75,9 G\$ et 64,6 G\$. Afin de comparer les différentes années entre elles, le bénéfice avant impôt a été exprimé en pourcentage des revenus pour chacune des cinq dernières années. Les revenus sont composés principalement des primes, des revenus de placement et des revenus d'honoraires.

## Tableau 26

Bénéfice avant impôts en pourcentage des revenus par ligne d'affaire au 31 décembre - consolidé

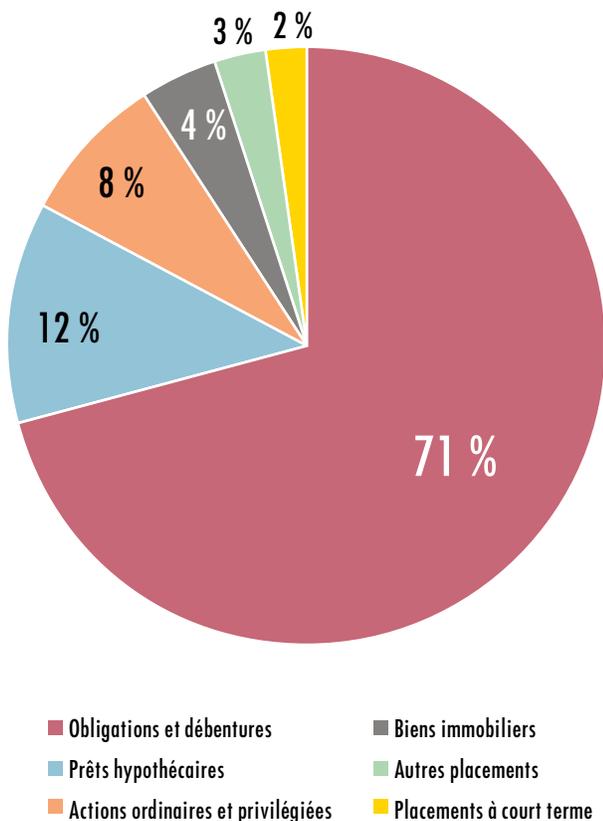
Ligne d'affaires	Total des revenus (2019) 000 \$	Total des indemnités et dépenses (2019) 000 \$	Bénéfice avant impôts en pourcentage des revenus				
			2019	2018	2017	2016	2015
Vie individuelle	36 121 691	37 084 320	-2,66 %	13,62 %	7,20 %	11,24 %	4,73 %
Vie collective	6 363 791	5 012 921	21,23 %	15,36 %	15,38 %	18,30 %	17,61 %
Rentes individuelles	18 538 877	14 197 878	23,42 %	14,48 %	10,57 %	8,89 %	18,98 %
Rentes collectives	19 727 040	17 692 680	10,31 %	31,52 %	7,00 %	9,83 %	9,92 %
Acc./mal. individuel	13 554 428	13 456 748	0,72 %	28,80 %	1,72 %	10,20 %	12,12 %
Acc./mal. collectif	33 305 619	31 120 511	6,56 %	8,34 %	4,19 %	4,84 %	4,46 %
Total	127 611 447	118 565 058	7,09 %	14,82 %	6,64 %	9,21 %	8,99 %

### Les placements

Le graphique 51 montre la composition du portefeuille de placement des assureurs de personnes en 2019, qui s'élève à plus de 438 G\$.

### Graphique 51

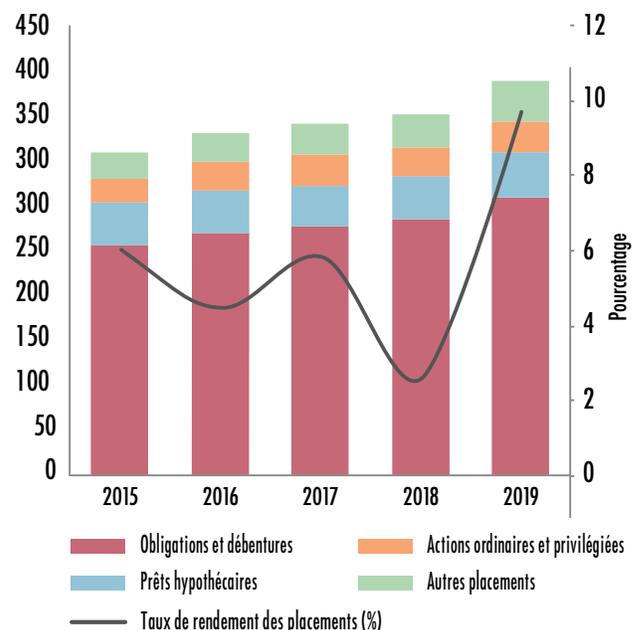
Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé



Les proportions des composantes du portefeuille de placement des assureurs de personnes sont demeurées sensiblement les mêmes que celles de 2018. Par contre, le taux de rendement sur les placements<sup>82</sup> est supérieur à celui de 2018, tel qu'illustré au graphique 52. Il est passé de 2,7 % en 2018 à 9,7 % en 2019.

### Graphique 52

Évolution du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (milliards)



<sup>82</sup> Le calcul du taux de rendement a été révisé en 2017. Ce dernier inclut dorénavant les plus ou moins-values non réalisées sur les placements présentés à l'état des résultats étendus.

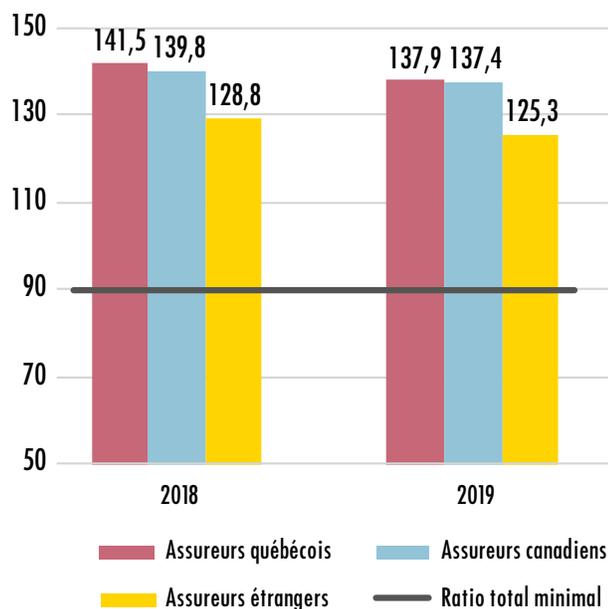
## La solvabilité

Tout assureur détenant une autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec doit s'assurer de respecter la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital en assurance personnes* (ESCAP). Cette ligne directrice définit les attentes de l'Autorité en matière de suffisance de capital essentiel à une gestion saine et prudente. Elle prévoit également le niveau de capital qu'un assureur devrait maintenir, déterminé par la division du montant disponible par le montant du coussin de solvabilité (le « ratio total »). Ainsi, les assureurs de personnes devraient en tout temps maintenir un ratio total égal ou supérieur à 90 %. Toutefois, dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité s'attend à ce que chaque assureur de personnes maintienne un ratio total d'au moins 100 %.

Le graphique 53 présente l'évolution du ratio total de capital moyen depuis la mise en application de l'ESCAP, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce ratio est nettement supérieur au ratio minimal de 90 % et il permet de constater que les assureurs de personnes exerçant au Québec demeurent bien capitalisés. Le ratio total de chaque assureur est divulgué au tableau 29 du présent rapport annuel.

### Graphique 53

*Évolution du ratio total de capital moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)*

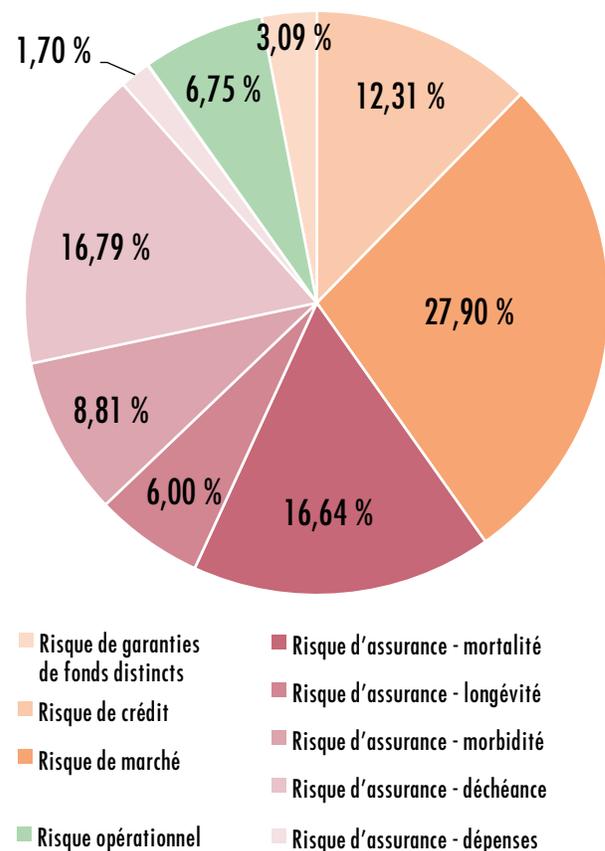


## Les risques

Le graphique 54 présente la composition des exigences de capital par type de risque en 2019. À peu de chose près, les proportions de ces risques sont sensiblement les mêmes que celles observées en 2018. On observe encore que les exigences liées aux risques d'assurance représentent la proportion principale avec 50 % des exigences totales, bien que la proportion des exigences liées aux risques de crédit et de marché reste encore importante avec plus de 40 % des exigences totales.

### Graphique 54

*Composition des exigences de capital - consolidé par type de risque en 2019*



## 2.1.2 Données détaillées par institution

### Tableau 27

Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2019<sup>83</sup>

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
1	ACTRA	LA SOCIETE FRATERNELLE ACTRA
2	AETNA-VIE	AETNA-VIE
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ALLIANZ D'AMÉRIQUE DU NORD
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	L'AMÉRICAIN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET REVENU
5	AMERICAN BANKERS - VIE	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DE LA FLORIDE
6	AMERICAN-MALADIE	AMERICAN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET D'ASSURANCE-MALADIE
7	ARCANE ROYAL	LE CONSEIL SUPRÊME DE L'ARCANE ROYAL
8	ASSOMPTION	ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
9	ASSURANCE GMS <sup>84</sup>	ASSURANCE GMS
10	ASSURANCE VIE MD	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE MD
11	ASSURANT	ASSURANT VIE DU CANADA
12	AWP	AWP SANTÉ ET VIE
13	AXA EQUITABLE	AXA EQUITABLE ASSURANCE-VIE
14	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
15	BMO ASSURANCE-VIE	BMO COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE
17	BOUCLIER VERT <sup>84</sup>	LE BOUCLIER VERT DU CANADA
18	BROOKFIELD	COMPAGNIE DE RENTES BROOKFIELD
19	CANADA SUR LA VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
20	CANADA-VIE DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADA-VIE DU CANADA
21	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE
22	CANASSURANCE HOSP.	ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE
23	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE <sup>85</sup>	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC.
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	LA CAPITALE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
25	CHEVALIERS DE COLOMB	CHEVALIERS DE COLOMB
26	CHUBB ASSURANCE-VIE	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
27	CIBC	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CIBC LIMITÉE
28	CIGNA DU CANADA - VIE	CIGNA DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
29	COMBINED D'AMÉRIQUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE COMBINED D'AMÉRIQUE
30	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE CONNECTICUT GÉNÉRAL
31	CO-OPERATORS - VIE	CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

<sup>83</sup> Pour plus de détails sur ces assureurs, consultez le registre – Assureurs sur le site Web de l'Autorité.

<sup>84</sup> Cet assureur complète le formulaire de divulgation des assureurs de dommages, parce qu'il est considéré comme tel par son organisme de réglementation principal. On retrouve donc les données financières de cet assureur dans la section assurance de dommages du rapport annuel.

<sup>85</sup> Détient un permis l'autorisant à recevoir des dépôts en vertu de la LIDPD.

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	1
HARTFORD	Étr.	S.A.	X	X	2
MINNEAPOLIS	Étr.	S.A.	X	X	3
INDIANAPOLIS	Étr.	S.A.	X	X	4
MIAMI	Étr.	S.A.	X	X	5
FORT WORTH	Étr.	S.A.	X		6
BOSTON	Étr.	S.S.M.	X	X	7
MONCTON	Aut.prov.	S.M.	X	X	8
REGINA	Aut.prov.	S.A.		X	9
OTTAWA	Can.	S.A.	X		10
TORONTO	Can.	S.A.	X		11
TORONTO	Étr.	S.A.	X	X	12
NEW YORK	Étr.	S.A.	X	X	13
MONTRÉAL	Qué.	S.A.	X	X	14
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	15
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	16
WINDSOR	Can.	S.A.		X	17
TORONTO	Can.	S.A.	X		18
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	19
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	20
MONTRÉAL	Qué.	S.A.	X	X	21
MONTRÉAL	Qué.	S.S.M.		X	22
QUÉBEC	Qué.	S.A.	X	X	23
QUÉBEC	Qué.	S.A.	X	X	24
NEW HAVEN	Étr.	S.S.M.	X	X	25
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	26
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	27
SCARBOROUGH	Can.	S.A.	X	X	28
CHICAGO	Étr.	S.A.	X	X	29
BLOOMFIELD	Étr.	S.A.	X	X	30
RÉGINA	Can.	S.A.	X	X	31

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
32	CROATE	UNION FRATERNELLE CROATE
33	CROIX BLEUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROIX BLEUE DU CANADA
34	CUMIS - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CUMIS
35	DESJARDINS FINANCIÈRE <sup>86</sup>	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
36	EMPIRE	L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
37	ÉQUITABLE - VIE	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CANADA
38	EXCELLENCE	L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	FINANCIÈRE FAITHLIFE
40	FIRST CANADIAN	LA CORPORATION D'ASSURANCE FIRST CANADIAN
41	FORESTERS VIE	FORESTERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES INC.
44	GENERAL RE LIFE	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GENERAL RE LIFE CORPORATION
45	GERBER	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GERBER
46	GRANDE LODGE D'ORANGE	FONDATION D'ENTRAIDE DE LA GRANDE LODGE D'ORANGE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE
47	GREAT-WEST	LA GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
48	HUMANIA	HUMANIA ASSURANCE INC.
49	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE <sup>86</sup>	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.
50	IVARI	IVARI
51	JACKSON NATIONAL	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE JACKSON NATIONAL
52	LIBERTÉ-VIE BOSTON	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LIBERTÉ DE BOSTON
53	LONDON LIFE <sup>86</sup>	LONDON LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
54	L'UNION-VIE <sup>85</sup>	L'UNION-VIE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE
55	MANUFACTURERS <sup>86</sup>	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
56	MANUVIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE MANUVIE DU CANADA
57	MEDAVIE	MEDAVIE INC.
58	MÉTROPOLITAINE - VIE	LA MÉTROPOLITAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
59	METROPOLITAN	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE METROPOLITAN TOWER
60	MUNICH	LA MUNICH, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE
61	NEW YORK LIFE	COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW YORK LIFE
62	NORTH AMERICA - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH AMERICA
63	OPTIMUM RÉASSURANCE	OPTIMUM RÉASSURANCE INC.
64	PAVONIA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PAVONIA DE MICHIGAN
65	PREMIÈRE VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PREMIÈRE DU CANADA
66	PRIMERICA DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRIMERICA DU CANADA
67	RBC DU CANADA <sup>84</sup>	COMPAGNIE D'ASSURANCE RBC DU CANADA
68	RBC - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC
69	RELIABLE	LA RELIABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
70	RELIASTAR	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE RELIASTAR

<sup>86</sup> Détient une autorisation d'administrateur de RVER.

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
PITTSBURGH	Étr.	S.S.M.	X	X	32
MONCTON	Can.	S.A.	X	X	33
BURLINGTON	Can.	S.A.	X	X	34
LÉVIS	Qué.	S.A.	X	X	35
KINGSTON	Can.	S.A.	X	X	36
WATERLOO	Can.	S.M.	X	X	37
MONTRÉAL	Qué.	S.A.	X	X	38
WATERLOO	Can.	S.S.M.	X	X	39
SHERWOOD PARK	Aut.prov.	S.A.	X	X	40
NORTH YORK	Can.	S.A.	X	X	41
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	42
VILLE MONT-ROYAL	Qué.	C.A.F.	X		43
STAMFORD	Étr.	S.A.	X	X	44
WHITE PLAINS	Étr.	S.A.	X		45
NORTH YORK	Can.	S.S.M.	X		46
WINNIPEG	Can.	S.A.	X	X	47
SAINT-HYACINTHE	Qué.	S.A.	X	X	48
QUÉBEC	Qué.	S.A.	X	X	49
NORTH YORK	Can.	S.A.	X	X	50
LANSING	Étr.	S.A.	X	X	51
BOSTON	Étr.	S.A.	X	X	52
LONDON	Can.	S.A.	X	X	53
DRUMMONDVILLE	Qué.	S.M.	X	X	54
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	55
TORONTO	Can.	S.A.	X		56
MONCTON	Aut.prov.	S.A.		X	57
NEW YORK	Étr.	S.A.	X	X	58
LINCOLN	Étr.	S.A.	X	X	59
MUNICH	Étr.	S.A.	X	X	60
JERSEY CITY	Étr.	S.M.	X	X	61
PHILADELPHIA	Étr.	S.A.	X	X	62
MONTRÉAL	Qué.	S.A.	X	X	63
BASKING RIDGE	Étr.	S.A.	X	X	64
NORTH YORK	Can.	S.A.	X	X	65
MISSISSAUGA	Can.	S.A.	X	X	66
MISSISSAUGA	Can.	S.A.		X	67
MISSISSAUGA	Can.	S.A.	X	X	68
HAMILTON	Can.	S.A.	X	X	69
MINNEAPOLIS	Étr.	S.A.	X	X	70

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
71	RGA	RGA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA
72	ROUSSEAU & FRÈRE	LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU ET FRÈRE LIMITÉE
73	SCOR SE	SCOR SE
74	SCOTIA-VIE	SCOTIA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCE
75	SIAP	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE SIAP
76	SSQ ASSURANCES	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.
77	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.
78	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA
79	SUN LIFE (CANADA)	SUN LIFE ASSURANCES (CANADA) LIMITÉE
80	SUN LIFE DU CANADA <sup>86</sup>	SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
81	SURVIVANCE-VOYAGE	LA SURVIVANCE-VOYAGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
82	TD-ASSURANCE-VIE	TD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
83	TEACHERS	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (FRATERNELLE)
84	TRANS GLOBALE - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE TRANS-GLOBALE
85	TRITON <sup>84</sup>	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRITON
86	UKRAINIENNE	ASSOCIATION NATIONALE UKRAINIENNE
87	UNITED AMERICAN	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE UNITED AMERICAN
88	VI ACTION	VI ACTION ASSURANCE INC.
89	VOYAGEURS DE COMMERCE	ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE D'AMÉRIQUE
90	WAWANESA VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE WAWANESA
91	WESTERN LIFE	WESTERN LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	<b>71</b>
TROIS-RIVIÈRES	Qué.	C.A.F.	X		<b>72</b>
PARIS	Étr.	S.A.	X	X	<b>73</b>
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	<b>74</b>
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	<b>75</b>
QUÉBEC	Qué.	S.A.	X	X	<b>76</b>
QUÉBEC	Qué.	S.A.	X	X	<b>77</b>
ZURICH	Étr.	S.A.	X	X	<b>78</b>
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	<b>79</b>
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	<b>80</b>
SAINT-HYACINTHE	Qué.	S.A.	X	X	<b>81</b>
TORONTO	Can.	S.A.	X	X	<b>82</b>
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	<b>83</b>
EDMONTON	Aut.prov.	S.A.	X	X	<b>84</b>
FORT WORTH	Étr.	S.A.		X	<b>85</b>
PARSIPPANY	Étr.	S.S.M.	X	X	<b>86</b>
MCKINNEY	Étr.	S.A.	X	X	<b>87</b>
MONTRÉAL	Qué.	S.A.	X	X	<b>88</b>
COLUMBUS	Étr.	S.S.M.	X	X	<b>89</b>
WINNIPEG	Can.	S.A.	X	X	<b>90</b>
WINNIPEG	Can.	S.A.	X	X	<b>91</b>

## Tableau 28

État des résultats non consolidés par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
1	ACTRA	18 180	928	17 252	2 930	9 583	29 765
2	AETNA-VIE	18 670	1 193	17 477	2 356	177	20 010
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	143	14	129	538	45	712
4	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	142 996	(7)	143 003	18 209	1	161 213
5	AMERICAN BANKERS - VIE	370 376	263 221	107 155	8 639	-	115 794
6	AMERICAN-MALADIE	19 025	-	19 025	1 086	-	20 111
7	ARCANE ROYAL	99	-	99	504	-	603
8	ASSOMPTION	156 721	33 306	123 415	71 791	182	195 388
9	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	454	21 877	22 331
10	ASSURANT	278 437	-	278 437	201 546	497	480 480
11	AWP	135	-	135	143	-	278
12	AXA EQUITABLE	5 762	-	5 762	1 976	-	7 738
13	BANQUE NATIONALE	177 446	49 723	127 723	9 299	6 995	144 018
14	BMO ASSURANCE-VIE	46 034	29 200	16 834	58 624	502	75 960
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	1 262 351	144 540	1 117 811	1 350 235	11 674	2 479 720
16	BROOKFIELD	669 465	237 924	431 541	75 317	709	507 567
17	CANADA SUR LA VIE	30 151 837	23 835 885	6 315 952	2 551 039	1 109 589	9 976 580
18	CANADA-VIE DU CANADA	2 114 185	-	2 114 185	791 322	137 861	3 043 368
19	CANASSURANCE	30 970	7 218	23 752	6 217	6 056	36 025
20	CANASSURANCE HOSP.	191 240	536	190 704	16 180	1 773	208 657
21	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	1 607 035	81 534	1 525 501	539 030	179 940	2 244 471
22	CAPITALE SÉC. FINAN.	102 626	2 365	100 261	47 977	9 712	157 950
23	CHEVALIERS DE COLOMB	208 900	143	208 757	225 638	14 500	448 895
24	CHUBB ASSURANCE-VIE	321 968	264 425	57 543	2 297	-	59 840
25	CIBC	41 475	8 958	32 517	2 446	171	35 134
26	CIGNA DU CANADA - VIE	77 304	1 583	75 721	2 209	(2 902)	75 028
27	COMBINED D'AMÉRIQUE	289 794	737	289 057	23 579	247	312 883
28	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	1 730	422	1 308	5 622	(6 032)	898
29	CO-OPERATORS - VIE	797 625	159 895	637 730	482 314	68 172	1 188 216
30	CROATE	280	-	280	420	3	703
31	CROIX BLEUE	437 409	79 407	358 002	52 994	3 618	414 614
32	CUMIS - VIE	278 438	19 208	259 230	41 558	10 014	310 802

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
11 417	(134)	-	15 215	26 498	3 267	1 868	<b>1</b>
10 353	706	2 104	3 405	16 568	2 877	3 772	<b>2</b>
95	(753)	30	788	160	431	765	<b>3</b>
29 747	21 422	42 507	24 473	118 149	43 024	77 921	<b>4</b>
18 569	1 530	33 488	45 555	99 142	12 665	12 665	<b>5</b>
2 371	1 087	-	10 052	13 510	5 768	6 295	<b>6</b>
219	(15)	-	253	457	134	134	<b>7</b>
74 900	54 374	21 107	36 140	186 521	7 512	7 688	<b>8</b>
-	-	-	19 331	19 331	2 187	2 187	<b>9</b>
146 619	238 848	26 008	51 237	462 712	12 975	12 975	<b>10</b>
-	132	5	423	560	(211)	(198)	<b>11</b>
5 097	(1 980)	38	752	3 907	3 818	5 135	<b>12</b>
33 528	(27 598)	(11 043)	58 399	53 286	68 412	70 960	<b>13</b>
1 338	197	959	5 252	7 746	65 453	65 588	<b>14</b>
448 336	1 652 721	82 810	94 373	2 278 240	157 142	161 893	<b>15</b>
33 858	457 415	-	8 467	499 740	7 615	8 107	<b>16</b>
4 120 219	3 409 041	140 565	612 745	8 282 570	1 695 126	1 468 471	<b>17</b>
838 710	1 591 886	165 737	444 639	3 040 972	56 529	49 222	<b>18</b>
10 919	4 731	3 461	12 446	31 557	4 867	5 126	<b>19</b>
129 423	2 178	20 460	42 713	194 774	13 883	25 972	<b>20</b>
863 210	877 267	76 501	323 345	2 140 323	89 331	120 251	<b>21</b>
66 885	26 357	19 962	34 643	147 847	8 198	13 175	<b>22</b>
102 928	353 634	15 430	98 501	570 493	(121 598)	(95 819)	<b>23</b>
27 606	1 388	(10 477)	23 153	41 670	13 299	14 234	<b>24</b>
5 573	7 206	-	9 480	22 259	9 099	10 986	<b>25</b>
42 762	(2 179)	2 906	14 731	58 220	13 276	13 673	<b>26</b>
104 566	53 932	48 169	58 672	265 339	25 012	34 455	<b>27</b>
1 017	9 825	46	(79)	10 809	(7 123)	(291)	<b>28</b>
374 376	411 528	130 113	144 838	1 060 855	47 927	133 477	<b>29</b>
570	(27)	12	276	831	(128)	(128)	<b>30</b>
204 205	100 843	15 489	84 106	404 643	8 128	12 574	<b>31</b>
77 224	20 887	82 128	100 379	280 618	21 916	25 133	<b>32</b>

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
33	DESJARDINS FINANCIÈRE	4 883 075	187 739	4 695 336	2 579 072	430 237	7 704 645
34	EMPIRE	1 091 828	181 987	909 841	930 973	261 745	2 102 559
35	ÉQUITABLE - VIE	1 184 165	156 342	1 027 823	269 104	45 666	1 342 593
36	EXCELLENCE	143 911	65 322	78 589	17 204	864	96 657
37	FINANCIÈRE FAITHLIFE	28 664	2 604	26 060	26 974	1 930	54 964
38	FIRST CANADIAN	172 407	121 127	51 280	7 356	11 423	70 059
39	FORESTERS VIE	207 467	47 716	159 751	116 816	(5 147)	271 420
40	FORESTIERS (ORDRE IND.)	813 733	79 638	734 095	627 093	250 464	1 611 652
41	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	0	-	0	29	40	69
42	GENERAL RE LIFE	2 251	312	1 939	318	-	2 257
43	GERBER	2 775	-	2 775	1 546	-	4 321
44	GRANDE LODGE D'ORANGE	1 439	27	1 412	3 122	274	4 808
45	GREAT-WEST	7 306 924	749 361	6 557 563	1 285 041	2 579 412	10 422 016
46	HUMANIA	132 652	32 916	99 736	48 263	(648)	147 351
47	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	7 779 633	472 960	7 306 673	3 874 815	1 141 414	12 322 902
48	IVARI	872 382	427 652	444 730	1 097 067	31 982	1 573 779
49	JACKSON NATIONAL	10	-	10	190	-	200
50	LIBERTÉ-VIE BOSTON	607	-	607	97	-	704
51	LONDON LIFE	3 664 048	180 146	3 483 902	2 111 208	1 063 326	6 658 436
52	L'UNION-VIE	159 753	35 067	124 686	185 679	333	310 698
53	MANUFACTURERS	11 472 482	1 554 167	9 918 315	7 704 221	8 148 773	25 771 309
54	MANUVIE	219	219	-	1 744	-	1 744
55	MEDAVIE	645 491	400	645 091	34 835	147 592	827 518
56	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	2 198	-	2 198
57	METROPOLITAN	290 590	10 575	280 015	146 757	(169)	426 603
58	MUNICH	2 400 333	702 395	1 697 938	361 207	-	2 059 145
59	NEW YORK LIFE	48 109	525	47 584	297	45	47 926
60	NORTH AMERICA - VIE	257	(1)	258	6 383	18	6 659
61	OPTIMUM RÉASSURANCE	218 961	155 897	63 064	28 381	56	91 501
62	PAVONIA	6 356	585	5 771	822	313	6 906
63	PREMIÈRE VIE	319 321	160 092	159 229	10 640	2 272	172 141
64	PRIMERICA DU CANADA	324 048	148 502	175 546	6 477	82 022	264 045
65	RBC - VIE	1 880 717	216 714	1 664 003	1 710 145	34 480	3 408 628
66	RELIABLE	8 259	7 840	419	231	-	650
67	RELIASTAR	-	-	-	1 792	-	1 792
68	RGA	1 577 967	1 127 353	450 614	962 657	10 294	1 423 565

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
3 141 319	2 366 714	256 331	1 079 056	6 843 420	680 047	888 445	<b>33</b>
616 907	808 854	198 754	225 119	1 849 634	184 740	239 344	<b>34</b>
388 806	383 887	237 321	196 673	1 206 687	108 914	120 200	<b>35</b>
26 904	8 173	24 042	24 581	83 700	9 468	9 925	<b>36</b>
19 967	13 418	3 270	18 811	55 466	(687)	7	<b>37</b>
12 672	1 800	18 654	26 578	59 704	9 157	9 157	<b>38</b>
97 164	62 681	75 534	51 278	286 657	(7 778)	(5 676)	<b>39</b>
455 673	546 128	132 991	231 664	1 366 456	92 749	67 580	<b>40</b>
0	16	-	41	56	9	9	<b>41</b>
745	(35)	49	523	1 282	975	975	<b>42</b>
727	7 766	-	901	9 394	(4 517)	(2 768)	<b>43</b>
1 708	991	378	1 168	4 245	439	(116)	<b>44</b>
4 645 318	1 347 325	453 972	1 235 925	7 682 540	2 692 177	2 300 104	<b>45</b>
52 310	45 089	9 498	39 051	145 948	1 458	3 047	<b>46</b>
4 884 593	4 657 079	830 945	1 124 460	11 497 077	713 144	736 034	<b>47</b>
190 212	767 481	171 370	200 322	1 329 385	173 741	252 618	<b>48</b>
93	251	-	398	742	(542)	(486)	<b>49</b>
714	(555)	-	525	684	20	213	<b>50</b>
1 779 271	2 275 650	620 939	1 582 559	6 258 419	357 132	345 716	<b>51</b>
95 164	159 792	18 408	31 952	305 316	4 458	4 634	<b>52</b>
8 064 818	7 723 488	1 511 184	2 822 095	20 121 585	5 963 100	5 616 248	<b>53</b>
-	385	-	-	385	999	1 683	<b>54</b>
477 019	1 866	39 180	269 261	787 326	40 192	46 527	<b>55</b>
-	-	-	330	330	1 095	1 145	<b>56</b>
207 305	31 517	42 567	10 715	292 104	134 499	134 499	<b>57</b>
855 584	576 174	223 663	283 514	1 938 935	95 207	108 217	<b>58</b>
16 845	10 495	-	25 543	52 883	(4 402)	16 126	<b>59</b>
23 948	(27 713)	(55)	1 773	(2 047)	9 229	14 497	<b>60</b>
46 561	18 935	(6 948)	12 039	70 587	15 559	15 854	<b>61</b>
1 956	(1 781)	2 809	1 886	4 870	1 180	1 161	<b>62</b>
32 021	32 557	73 970	31 266	169 814	1 655	2 745	<b>63</b>
40 774	(33 510)	69 125	59 035	135 424	93 885	98 268	<b>64</b>
921 610	1 581 482	165 019	394 770	3 062 881	256 563	322 908	<b>65</b>
2 672	(211)	(2 669)	502	294	261	261	<b>66</b>
-	(991)	-	2 722	1 731	61	1 841	<b>67</b>
420 758	1 254 252	(32 527)	55 443	1 697 926	(293 300)	(298 826)	<b>68</b>

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
69	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	7	24	31
70	SCOR SE	317 432	7 284	310 148	17 784	913	328 845
71	SCOTIA-VIE	7 884	719	7 165	5 158	14 001	26 324
72	SIAP	-	-	-	-	-	-
73	SSQ ASSURANCES	273 851	88 236	185 615	210 821	(198)	396 238
74	SSQ - VIE	2 000 100	410 460	1 589 640	168 904	102 780	1 861 324
75	SUISSE DE RÉASSURANCES	1 073 157	967 650	105 507	331 383	149	437 039
76	SUN LIFE (CANADA)	2 657 959	-	2 657 959	1 061 444	377 166	4 096 569
77	SUN LIFE DU CANADA	20 225 998	6 047 756	14 178 242	7 838 736	2 144 489	24 161 467
78	SURVIVANCE-VOYAGE	23 451	864	22 587	663	(1 185)	22 065
79	TD-ASSURANCE-VIE	142 003	62 274	79 729	16 370	25 744	121 843
80	TEACHERS	19 102	2 181	16 921	9 153	-	26 074
81	TRANS GLOBALE - VIE	5 235	-	5 235	250	-	5 485
82	UKRAINIENNE	35	-	35	236	1	272
83	UNITED AMERICAN	99	-	99	364	-	463
84	VIACTION	1 187	407	780	784	384	1 948
85	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	220	30	250
86	WAWANESA VIE	142 279	29 089	113 190	92 433	1 253	206 876
87	WESTERN LIFE	104 201	27 408	76 793	26 012	267	103 072
	<b>TOTAL</b>	<b>114 453 463</b>	<b>39 692 865</b>	<b>74 760 598</b>	<b>40 535 966</b>	<b>18 489 793</b>	<b>133 786 357</b>

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
0	1	-	7	8	24	24	<b>69</b>
250 092	124 353	21 572	19 888	415 905	(71 771)	(55 018)	<b>70</b>
2 798	2 170	-	5 767	10 735	66 742	67 078	<b>71</b>
-	-	-	71	71	(71)	(71)	<b>72</b>
54 370	187 038	47 534	63 560	352 502	33 133	37 111	<b>73</b>
1 206 569	119 452	113 172	297 890	1 737 083	101 423	88 580	<b>74</b>
72 991	64 269	(23 864)	252 978	366 374	81 566	88 866	<b>75</b>
1 386 140	2 043 597	162 688	156 973	3 749 398	353 151	416 651	<b>76</b>
10 775 142	6 434 462	712 292	4 399 805	22 321 701	1 749 961	1 769 399	<b>77</b>
9 678	1 024	4 316	6 351	21 369	196	58	<b>78</b>
25 221	(16 628)	-	106 471	115 064	4 956	5 565	<b>79</b>
8 402	7 171	580	7 749	23 902	2 178	2 376	<b>80</b>
290	67	1 016	3 335	4 708	630	665	<b>81</b>
123	(152)	1	194	166	91	91	<b>82</b>
306	124	9	152	591	(73)	(338)	<b>83</b>
410	753	(85)	2 102	3 180	(892)	(775)	<b>84</b>
12	(599)	-	102	(485)	497	424	<b>85</b>
80 633	77 894	8 311	24 065	190 903	3 652	15 350	<b>86</b>
20 990	43 789	21 079	23 031	108 889	(4 457)	(2 678)	<b>87</b>
<b>49 202 946</b>	<b>42 974 683</b>	<b>7 114 910</b>	<b>17 791 672</b>	<b>117 084 211</b>	<b>15 922 634</b>	<b>15 753 740</b>	

## Tableau 29

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Actif			Passif		
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
1	ACTRA	87 681	730 100	13 634	831 415	23 698	730 100
2	AETNA-VIE	73 368	-	19 408	92 776	17 555	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	24 812	11 478	5 125	41 415	9 027	11 478
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	464 528	-	57 450	521 978	142 165	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	178 880	-	52 549	231 429	109 667	-
6	AMERICAN-MALADIE	46 601	-	4 114	50 715	13 865	-
7	ARCANE ROYAL	10 881	-	995	11 876	8 504	-
8	ASSOMPTION	757 928	820 754	336 190	1 914 872	909 523	820 754
9	ASSURANCE VIE MD	3 006	2 403 027	18 676	2 424 709	3 337	2 403 027
10	ASSURANT	2 229 164	-	29 465	2 258 629	2 108 358	-
11	AWP	17 410	-	418	17 828	500	-
12	AXA EQUITABLE	72 018	-	3 077	75 095	21 476	-
13	BANQUE NATIONALE	128 924	-	66 376	195 300	37 525	-
14	BMO ASSURANCE-VIE	17 341	-	832 258	849 599	279 073	-
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	11 904 686	590 124	194 412	12 689 222	10 712 424	590 124
16	BROOKFIELD	904 353	-	298 516	1 202 869	1 118 856	-
17	CANADA SUR LA VIE	18 137 469	7 222 630	46 549 661	71 909 760	48 381 847	7 222 630
18	CANADA-VIE DU CANADA	10 923 536	-	5 287 496	16 211 032	14 720 862	-
19	CANASSURANCE	76 092	-	81 442	157 534	126 720	-
20	CANASSURANCE HOSP.	427 241	-	132 877	560 118	99 499	-
21	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	5 339 024	-	1 394 181	6 733 205	5 445 039	-
22	CAPITALE SÉC. FINAN.	516 380	-	42 291	558 671	418 862	-
23	CHEVALIERS DE COLOMB	3 704 891	-	395 513	4 100 404	3 385 450	-
24	CHUBB ASSURANCE-VIE	105 802	-	5 359	111 161	34 169	-
25	CIBC	128 196	-	45 696	173 892	(67 838)	-
26	CIGNA DU CANADA - VIE	55 727	-	62 078	117 805	39 134	-
27	COMBINED D'AMÉRIQUE	813 626	-	138 779	952 405	264 138	-
28	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	153 613	-	19 384	172 997	117 517	-
29	CO-OPERATORS - VIE	4 183 389	2 615 339	688 154	7 486 882	3 537 465	2 615 339
30	CROATE	15 534	-	1 120	16 654	13 952	-

87 Les règles relatives à la suffisance du capital des assureurs de personnes se retrouvent dans l'ESCAP, disponible sur le site Web de l'Autorité. Le ratio total de capital ne doit pas être interprété comme étant le seul élément pour juger de la situation financière d'un assureur ou de la qualité de sa gestion.

Passif		Suffisance du capital				
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Montant disponible <sup>87</sup>	Coussin de solvabilité <sup>87</sup>	Ratio total <sup>87</sup> (%)	
53 375	807 173	24 242	24 062	15 275	158	1
867	18 422	74 354	60 123	10 227	588	2
80	20 585	20 830	16 970	4 148	409	3
1 676	143 841	378 137	388 459	271 735	143	4
4 261	113 928	117 501	81 994	52 417	156	5
304	14 169	36 546	16 111	4 579	352	6
15	8 519	3 357	3 314	964	344	7
43 820	1 774 097	140 775	198 473	130 860	152	8
61	2 406 425	18 284	18 284	10 758	170	9
3 108	2 111 466	147 163	192 067	121 666	158	10
126	626	17 202	16 867	1 106	1 526	11
26	21 502	53 593	121 762	100 638	121	12
7 460	44 985	150 315	204 393	52 990	386	13
50 857	329 930	519 669	2 043 635	1 663 212	123	14
33 895	11 336 443	1 352 779	2 063 549	1 663 108	124	15
-	1 118 856	84 013	120 794	73 586	164	16
4 235 946	59 840 423	12 069 337	20 474 063	14 992 338	137	17
331 346	15 052 208	1 158 824	2 366 778	1 048 392	226	18
87	126 807	30 727	63 376	15 616	406	19
25 373	124 872	435 246	467 600	119 233	392	20
255 141	5 700 180	1 033 025	1 094 837	741 515	148	21
7 483	426 345	132 326	223 979	107 444	208	22
2 886	3 388 336	712 068	720 116	506 458	142	23
10 963	45 132	66 029	213 820	161 647	132	24
1 329	(66 509)	240 401	281 425	43 055	654	25
3 286	42 420	75 385	75 481	35 880	210	26
43 120	307 258	645 147	662 059	522 640	127	27
116	117 633	55 364	63 948	26 199	244	28
65 225	6 218 029	1 268 853	1 759 080	1 134 729	155	29
110	14 062	2 592	3 987	2 861	139	30

	Nom de l'assureur	Actif				Passif	
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
31	CROIX BLEUE	950 418	-	453 676	1 404 094	1 190 997	-
32	CUMIS - VIE	645 206	498 231	156 484	1 299 921	511 581	498 231
33	DESJARDINS FINANCIÈRE	25 320 820	17 002 047	4 357 130	46 679 997	23 205 957	17 002 047
34	EMPIRE	9 034 278	8 498 583	(269 481)	17 263 380	6 296 840	8 498 583
35	ÉQUITABLE - VIE	3 151 824	1 413 052	514 056	5 078 932	2 700 797	1 413 052
36	EXCELLENCE	143 368	-	154 329	297 697	214 064	-
37	FINANCIÈRE FAITHLIFE	295 864	69 056	31 416	396 336	275 597	69 056
38	FIRST CANADIAN	360 462	-	162 127	522 589	280 772	-
39	FORESTERS VIE	1 256 292	15 533	403 230	1 675 055	1 369 810	15 533
40	FORESTIERS (ORDRE IND.)	5 219 473	67 516	1 504 969	6 791 958	4 541 050	67 516
41	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	636	-	359	996	475	-
42	GENERAL RE LIFE	11 451	-	7 714	19 165	1 995	-
43	GERBER	52 565	-	4 672	57 237	44 673	-
44	GRANDE LODGE D'ORANGE	26 411	-	2 559	28 970	22 598	-
45	GREAT-WEST	17 408 139	13 651 144	28 797 884	59 857 167	22 450 232	13 651 144
46	HUMANIA	377 668	-	291 857	669 525	570 567	-
47	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	28 946 626	27 867 875	11 288 317	68 102 818	31 513 738	27 867 875
48	IVARI	8 529 387	1 159 935	2 878 505	12 567 827	9 175 921	1 159 935
49	JACKSON NATIONAL	8 881	-	832	9 713	7 134	-
50	LIBERTÉ-VIE BOSTON	10 321	-	4 081	14 402	4 583	-
51	LONDON LIFE	31 298 466	65 203 727	8 495 377	104 997 570	33 688 850	65 203 727
52	L'UNION-VIE	1 701 070	22 466	743 771	2 467 307	2 177 523	22 466
53	MANUFACTURERS	80 391 070	108 446 724	81 391 202	270 228 996	99 202 238	108 446 724
54	MANUVIE	51 432	-	1 668 592	1 720 024	1 651 842	-
55	MEDAVIE	405 275	-	825 952	1 231 227	444 017	-
56	MÉTROPOLITAINE - VIE	100 028	-	10 281	110 309	1 262	-
57	METROPOLITAN	1 708 825	-	888 749	2 597 574	1 137 055	-
58	MUNICH	7 153 980	-	(419 808)	6 734 172	2 883 886	-
59	NEW YORK LIFE	542 502	-	10 557	553 059	159 630	-
60	NORTH AMERICA - VIE	192 449	-	11 659	204 108	102 587	-
61	OPTIMUM RÉASSURANCE	517 754	-	2 169 568	2 687 322	2 558 863	-
62	PAVONIA	34 694	-	18 693	53 387	14 459	-
63	PREMIÈRE VIE	201 177	-	47 998	249 175	162 148	-
64	PRIMERICA DU CANADA	254 622	3 223 309	528 603	4 006 534	186 306	3 223 309
65	RBC - VIE	15 249 381	1 663 043	1 150 740	18 063 164	12 935 642	1 663 043
66	RELIABLE	10 519	-	7 039	17 558	4 736	-

Passif		Suffisance du capital				
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Montant disponible <sup>87</sup>	Coussin de solvabilité <sup>87</sup>	Ratio total <sup>87</sup> (%)	
36 984	1 227 981	176 113	307 173	236 068	130	31
19 371	1 029 183	270 738	264 699	150 363	176	32
4 012 852	44 220 856	2 459 141	5 700 368	4 254 490	134	33
528 115	15 323 538	1 939 842	3 399 231	2 193 063	155	34
73 701	4 187 550	891 382	1 615 168	1 040 903	155	35
6 305	220 369	77 328	120 289	49 237	244	36
11 819	356 472	39 864	61 925	42 152	147	37
79 956	360 728	161 861	192 476	121 902	158	38
20 270	1 405 613	269 442	525 625	446 596	118	39
97 357	4 705 923	2 086 035	3 020 965	1 754 954	172	40
243	718	278			S.O.*	41
88	2 083	17 082	9 595	4 024	238	42
26	44 699	12 538	30 820	12 047	256	43
117	22 715	6 255	6 914	3 598	192	44
2 564 996	38 666 372	21 190 795	28 214 352	20 911 238	135	45
13 179	583 746	85 779	145 029	104 441	139	46
2 964 540	62 346 153	5 756 665	8 766 632	6 966 915	126	47
1 045 769	11 381 625	1 186 202	2 003 410	1 591 047	126	48
161	7 295	2 418	3 095	1 072	289	49
20	4 603	9 799	5 676	1 400	405	50
1 360 032	100 252 609	4 744 961	5 805 417	4 480 709	130	51
14 737	2 214 726	252 581	415 061	200 560	207	52
5 848 393	213 497 355	56 731 641	78 809 080	56 444 821	140	53
138	1 651 980	68 044	67 856	51 168	133	54
245 091	689 108	542 119	331 244	267 621	124	55
34	1 296	109 013	99 316	4 872	2 038	56
11 091	1 148 146	1 449 428	1 800 967	931 290	193	57
1 979	2 885 865	3 848 307	7 560 396	6 874 389	110	58
318	159 948	393 111	128 385	30 087	427	59
36	102 623	101 485	106 405	19 398	549	60
650	2 559 513	127 809	837 814	635 204	132	61
1 034	15 493	37 894	32 135	5 946	540	62
7 233	169 381	79 794	129 168	90 439	143	63
7 262	3 416 877	589 657	1 268 628	753 685	168	64
873 378	15 472 063	2 591 101	3 927 961	2 866 336	137	65
4 019	8 755	8 803	26 225	16 384	160	66

	Nom de l'assureur	Actif			Passif		
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
67	RELIASTAR	32 114	-	10 676	42 790	7 680	-
68	RGA	7 483 609	-	2 890 104	10 373 713	9 390 079	-
69	ROUSSEAU & FRÈRE	244		14	258	104	-
70	SCOR SE	586 270	-	(43 779)	542 491	210 944	-
71	SCOTIA-VIE	-	-	29 488	29 488	6 770	-
72	SIAP	-	-	10 000	10 000	6	-
73	SSQ ASSURANCES	1 495 617	-	1 129 132	2 624 749	2 236 482	-
74	SSQ - VIE	3 121 930	5 246 814	2 553 327	10 922 071	4 005 517	5 246 814
75	SUISSE DE RÉASSURANCES	4 261 279	-	4 914 542	9 175 821	5 256 446	-
76	SUN LIFE (CANADA)	18 878 742	-	4 793 139	23 671 881	21 654 692	-
77	SUN LIFE DU CANADA	98 136 414	99 741 169	60 242 789	258 120 372	129 706 226	99 741 169
78	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	35 007	35 007	13 475	-
79	TD-ASSURANCE-VIE	94 439	-	126 139	220 578	132 788	-
80	TEACHERS	76 026	-	12 022	88 048	64 404	-
81	TRANS GLOBALE - VIE	4 735	-	2 375	7 110	1 201	-
82	UKRAINIENNE	7 395	-	1 630	9 025	5 650	-
83	UNITED AMERICAN	7 181	-	7 109	14 290	3 938	-
84	VIACTION	7 395	-	1 749	9 144	6 012	-
85	VOYAGEURS DE COMMERCE	1 614	-	261	1 875	73	-
86	WAWANESA VIE	936 571	344 866	113 386	1 394 823	799 590	344 866
87	WESTERN LIFE	229 815	-	88 859	318 674	250 562	-
	<b>TOTAL</b>	<b>438 426 825</b>	<b>368 528 542</b>	<b>281 988 352</b>	<b>1 088 943 719</b>	<b>527 475 433</b>	<b>368 528 542</b>

Passif		Suffisance du capital				
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Montant disponible <sup>87</sup>	Coussin de solvabilité <sup>87</sup>	Ratio total <sup>87</sup> (%)	
68	7 748	35 042	30 100	15 648	192	<b>67</b>
57 337	9 447 416	926 297	7 065 410	6 008 878	118	<b>68</b>
71	175	83			S.O.*	<b>69</b>
4 836	215 780	326 711	1 459 664	1 157 384	126	<b>70</b>
2 303	9 073	20 415	20 415	772	2 644	<b>71</b>
957	963	9 037			S.O.*	<b>72</b>
76 594	2 313 076	311 673	552 004	349 261	158	<b>73</b>
541 390	9 793 721	1 128 350	1 566 922	1 025 757	153	<b>74</b>
1 491 692	6 748 138	2 427 683	6 976 516	5 723 041	122	<b>75</b>
100 078	21 754 770	1 917 111	3 566 301	2 648 847	135	<b>76</b>
10 656 924	240 104 319	18 016 053	25 874 692	19 849 258	130	<b>77</b>
2 174	15 649	19 358	6 882	2 521	273	<b>78</b>
2 292	135 080	85 498	132 607	65 311	203	<b>79</b>
597	65 001	23 047	31 988	16 405	195	<b>80</b>
150	1 351	5 759	5 800	1 393	416	<b>81</b>
-	5 650	3 375	4 035	713	566	<b>82</b>
58	3 996	10 294	10 534	1 345	783	<b>83</b>
292	6 304	2 840	4 358	2 231	195	<b>84</b>
157	230	1 645	1 394	185	752	<b>85</b>
7 924	1 152 380	242 443	426 059	240 044	177	<b>86</b>
3 468	254 030	64 644	105 294	58 054	181	<b>87</b>
<b>37 982 998</b>	<b>933 986 973</b>	<b>154 956 747</b>	<b>237 621 882</b>	<b>174 360 742</b>	<b>136</b>	

## Tableau 30

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACTRA	-	112	112	-	-	-
2	AETNA-VIE	-	20	20	-	-	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	-	-	-	-	-	-
4	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	637	-	637	-	-	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	84	27 097	27 181	-	-	-
6	AMERICAN-MALADIE	-	4 299	4 299	-	-	-
7	ARCANE ROYAL	15	-	15	-	-	-
8	ASSOMPTION	11 535	1 106	12 641	2 289	11	2 300
9	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
10	ASSURANT	4 055	19	4 074	10 367	447	10 814
11	AWP	-	-	-	-	-	-
12	AXA EQUITABLE	1	-	1	-	-	-
13	BANQUE NATIONALE	10 409	79 596	90 005	-	-	-
14	BMO ASSURANCE-VIE	-	571	571	-	2 701	2 701
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	108 486	3	108 489	24 471	29 584	54 055
16	BROOKFIELD	-	-	-	-	316 343	316 343
17	CANADA SUR LA VIE	266 907	143 656	410 563	10 820	105 657	116 477
18	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
19	CANASSURANCE	1 526	(196)	1 330	-	-	-
20	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
21	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	87 788	42 348	130 136	414 814	-	414 814
22	CAPITALE SÉC. FINAN.	375	-	375	30	-	30
23	CHEVALIERS DE COLOMB	35 509	-	35 509	-	-	-
24	CHUBB ASSURANCE-VIE	710	6 269	6 979	-	-	-
25	CIBC	240	-	240	-	-	-
26	CIGNA DU CANADA - VIE	-	38	38	-	-	-
27	COMBINED D'AMÉRIQUE	5 278	-	5 278	-	-	-
28	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	99	-	99	-	-	-
29	CO-OPERATORS - VIE	2 296	2 032	4 328	460	(11)	449
30	CROATE	6	-	6	-	-	-
31	CROIX BLEUE	143	25 542	25 685	-	-	-
32	CUMIS - VIE	203	355	558	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	1 434	1 434	-	1 546	1 546	0,01	<b>1</b>
-	29	29	-	49	49	0,00	<b>2</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>3</b>
195	-	195	832	-	832	0,00	<b>4</b>
72	1 920	1 992	156	29 017	29 173	0,16	<b>5</b>
-	-	-	-	4 299	4 299	0,02	<b>6</b>
-	-	-	15	-	15	0,00	<b>7</b>
1 098	11 586	12 684	14 922	12 703	27 625	0,15	<b>8</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>9</b>
-	-	-	14 422	466	14 888	0,08	<b>10</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>11</b>
-	-	-	1	-	1	0,00	<b>12</b>
5 738	59 727	65 465	16 147	139 323	155 470	0,85	<b>13</b>
-	2 033	2 033	-	5 305	5 305	0,03	<b>14</b>
14 201	1	14 202	147 158	29 588	176 746	0,96	<b>15</b>
-	-	-	-	316 343	316 343	1,73	<b>16</b>
36 738	79 112	115 850	314 465	328 425	642 890	3,51	<b>17</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>18</b>
17 272	(269)	17 003	18 798	(465)	18 333	0,10	<b>19</b>
60 783	-	60 783	60 783	-	60 783	0,33	<b>20</b>
35 929	595 157	631 086	538 531	637 505	1 176 036	6,42	<b>21</b>
10 121	-	10 121	10 526	-	10 526	0,06	<b>22</b>
613	-	613	36 122	-	36 122	0,20	<b>23</b>
1 702	11 700	13 402	2 412	17 969	20 381	0,11	<b>24</b>
-	2 333	2 333	240	2 333	2 573	0,01	<b>25</b>
-	2 408	2 408	-	2 446	2 446	0,01	<b>26</b>
124 135	-	124 135	129 413	-	129 413	0,71	<b>27</b>
-	-	-	99	-	99	0,00	<b>28</b>
3 160	9 728	12 888	5 916	11 749	17 665	0,10	<b>29</b>
-	-	-	6	-	6	0,00	<b>30</b>
-	80 202	80 202	143	105 744	105 887	0,58	<b>31</b>
8	71	79	211	426	637	0,00	<b>32</b>

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
33	DESJARDINS FINANCIÈRE	455 587	452 656	908 243	73 992	55 457	129 449
34	EMPIRE	181 966	7 852	189 818	25 493	144	25 637
35	ÉQUITABLE - VIE	29 226	1 625	30 851	13 438	-	13 438
36	EXCELLENCE	21 312	-	21 312	-	-	-
37	FINANCIÈRE FAITHLIFE	46	-	46	-	-	-
38	FIRST CANADIAN	-	736	736	-	-	-
39	FORESTERS VIE	37 610	680	38 290	-	-	-
40	FORESTIERS (ORDRE IND.)	8 370	-	8 370	2	-	2
41	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	-	-	-
42	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
43	GERBER	30	-	30	-	-	-
44	GRANDE LODGE D'ORANGE	16	-	16	-	-	-
45	GREAT-WEST	142 031	64 640	206 671	3 714	2 369	6 083
46	HUMANIA	11 935	17 233	29 168	36	-	36
47	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	690 449	149 069	839 518	1 234 043	594 039	1 828 082
48	IVARI	178 045	-	178 045	(168)	-	(168)
49	JACKSON NATIONAL	7	-	7	-	-	-
50	LIBERTÉ-VIE BOSTON	-	36	36	-	-	-
51	LONDON LIFE	436 020	-	436 020	6 744	35	6 779
52	L'UNION-VIE	49 572	5 453	55 025	11 741	-	11 741
53	MANUFACTURERS	561 389	121 677	683 066	3 925	54 070	57 995
54	MANUVIE	-	-	-	-	83	83
55	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
56	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	-	-	-
57	METROPOLITAN	-	-	-	-	-	-
58	MUNICH	-	-	-	-	-	-
59	NEW YORK LIFE	283	183	466	-	-	-
60	NORTH AMERICA - VIE	-	(43)	(43)	-	-	-
61	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
62	PAVONIA	1	368	369	-	-	-
63	PREMIÈRE VIE	-	7 171	7 171	-	-	-
64	PRIMERICA DU CANADA	36 585	-	36 585	1	-	1
65	RBC - VIE	88 796	2 173	90 969	15 103	158 495	173 598
66	RELIABLE	49	-	49	-	-	-
67	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
68	RGA	-	-	-	-	-	-
69	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
70	SCOR SE	-	-	-	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
160 900	1 565 029	1 725 929	690 479	2 073 142	2 763 621	15,09	<b>33</b>
6 520	79 925	86 445	213 979	87 921	301 900	1,65	<b>34</b>
299	10 743	11 042	42 963	12 368	55 331	0,30	<b>35</b>
82 461	-	82 461	103 773	-	103 773	0,57	<b>36</b>
1	-	1	47	-	47	0,00	<b>37</b>
-	881	881	-	1 617	1 617	0,01	<b>38</b>
452	398	850	38 062	1 078	39 140	0,21	<b>39</b>
1	-	1	8 373	-	8 373	0,05	<b>40</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>41</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>42</b>
-	-	-	30	-	30	0,00	<b>43</b>
-	-	-	16	-	16	0,00	<b>44</b>
101 055	632 870	733 925	246 800	699 879	946 679	5,17	<b>45</b>
44 275	44 329	88 604	56 246	61 562	117 808	0,64	<b>46</b>
79 754	580 103	659 857	2 004 246	1 323 211	3 327 457	18,16	<b>47</b>
406	-	406	178 283	-	178 283	0,97	<b>48</b>
-	-	-	7	-	7	0,00	<b>49</b>
-	64	64	-	100	100	0,00	<b>50</b>
-	-	-	442 764	35	442 799	2,42	<b>51</b>
4 113	74 209	78 322	65 426	79 662	145 088	0,79	<b>52</b>
114 045	805 288	919 333	679 359	981 035	1 660 394	9,06	<b>53</b>
-	-	-	-	83	83	0,00	<b>54</b>
-	233 361	233 361	-	233 361	233 361	1,27	<b>55</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>56</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>57</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>58</b>
-	-	-	283	183	466	0,00	<b>59</b>
-	(63)	(63)	-	(106)	(106)	(0,00)	<b>60</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>61</b>
-	126	126	1	494	495	0,00	<b>62</b>
2	10 376	10 378	2	17 547	17 549	0,10	<b>63</b>
1	-	1	36 587	-	36 587	0,20	<b>64</b>
95 205	31 934	127 139	199 104	192 602	391 706	2,14	<b>65</b>
88	-	88	137	-	137	0,00	<b>66</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>67</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>68</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>69</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>70</b>

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
71	SCOTIA-VIE	11	47	58	-	-	-
72	SIAP	-	-	-	-	-	-
73	SSQ ASSURANCES	118 939	7 584	126 523	-	-	-
74	SSQ - VIE	3 803	127 479	131 282	40 287	1 925	42 212
75	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
76	SUN LIFE (CANADA)	-	-	-	-	-	-
77	SUN LIFE DU CANADA	765 753	134 848	900 601	125 239	870 332	995 571
78	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	-	-	-
79	TD-ASSURANCE-VIE	13	-	13	-	-	-
80	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
81	TRANS GLOBALE - VIE	-	51	51	-	-	-
82	UKRAINIENNE	13	-	13	-	-	-
83	UNITED AMERICAN	13	-	13	-	-	-
84	VIACTION	1 048	49	1 097	-	-	-
85	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	-	-	-
86	WAWANESA VIE	103	92	195	-	-	-
87	WESTERN LIFE	647	73	720	-	-	-
	<b>TOTAL</b>	<b>4 355 970</b>	<b>1 434 599</b>	<b>5 790 569</b>	<b>2 016 841</b>	<b>2 191 681</b>	<b>4 208 522</b>

Accidents et maladie			Total				
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Grand total	Parts de marché (%)	
14	128	142	25	175	200	0,00	<b>71</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>72</b>
29 023	2 840	31 863	147 962	10 424	158 386	0,86	<b>73</b>
-	1 316 214	1 316 214	44 090	1 445 618	1 489 708	8,13	<b>74</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>75</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>76</b>
104 973	921 240	1 026 213	995 965	1 926 420	2 922 385	15,95	<b>77</b>
9 506	-	9 506	9 506	-	9 506	0,05	<b>78</b>
-	5 397	5 397	13	5 397	5 410	0,03	<b>79</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>80</b>
-	1 123	1 123	-	1 174	1 174	0,01	<b>81</b>
-	-	-	13	-	13	0,00	<b>82</b>
-	-	-	13	-	13	0,00	<b>83</b>
20	70	90	1 068	119	1 187	0,01	<b>84</b>
-	-	-	-	-	-	-	<b>85</b>
-	401	401	103	493	596	0,00	<b>86</b>
57	742	799	704	815	1 519	0,01	<b>87</b>
<b>1 144 936</b>	<b>7 174 900</b>	<b>8 319 836</b>	<b>7 517 747</b>	<b>10 801 180</b>	<b>18 318 927</b>	<b>100</b>	

## Tableau 31

Répartition des prestations versées et encourues au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACTRA	-	24	24	-	-	-
2	AETNA-VIE	30	8	38	-	-	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	1	-	1	-	-	-
4	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	265	-	265	-	-	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	137	3 175	3 312	-	-	-
6	AMERICAN-MALADIE	-	572	572	-	-	-
7	ARCANE ROYAL	108	-	108	-	-	-
8	ASSOMPTION	7 765	726	8 491	6 075	104	6 179
9	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
10	ASSURANT	1 028	30	1 058	4 446	141	4 587
11	AWP	-	-	-	-	-	-
12	AXA EQUITABLE	-	-	-	-	-	-
13	BANQUE NATIONALE	3 877	20 548	24 425	405	501	906
14	BMO ASSURANCE-VIE	-	116	116	-	1 468	1 468
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	54 809	4	54 813	14 156	19 862	34 018
16	BROOKFIELD	-	-	-	-	7 645	7 645
17	CANADA SUR LA VIE	83 071	30 569	113 640	42 526	86 349	128 875
18	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
19	CANASSURANCE	473	531	1 004	-	-	-
20	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
21	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	40 266	27 592	67 858	157 892	383	158 275
22	CAPITALE SÉC. FINAN.	382	-	382	82	-	82
23	CHEVALIERS DE COLOMB	19 402	-	19 402	438	-	438
24	CHUBB ASSURANCE-VIE	7	28	35	-	-	-
25	CIBC	51	-	51	-	-	-
26	CIGNA DU CANADA - VIE	-	1	1	-	-	-
27	COMBINED D'AMÉRIQUE	4 625	-	4 625	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif		
-	943	943	-	967	967	1
-	22	22	30	30	60	2
-	2	2	1	2	3	3
29	-	29	294	-	294	4
-	838	838	137	4 013	4 150	5
-	-	-	-	572	572	6
-	-	-	108	-	108	7
527	6 854	7 381	14 367	7 684	22 051	8
-	-	-	-	-	-	9
-	-	-	5 474	171	5 645	10
-	-	-	-	-	-	11
-	-	-	-	-	-	12
1 506	17 662	19 167	5 788	38 710	44 498	13
-	115	115	-	1 699	1 699	14
4 522	357	4 879	73 487	20 223	93 710	15
-	-	-	-	7 645	7 645	16
14 223	21 667	35 890	139 820	138 585	278 405	17
-	-	-	-	-	-	18
5 610	2 167	7 777	6 083	2 698	8 781	19
28 787	77 127	105 914	28 787	77 127	105 914	20
12 913	465 809	478 722	211 071	493 784	704 855	21
7 049	-	7 049	7 513	-	7 513	22
141	-	141	19 981	-	19 981	23
529	484	1 013	536	512	1 048	24
-	314	314	51	314	365	25
-	1 333	1 333	-	1 334	1 334	26
44 171	63	44 234	48 796	63	48 859	27

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
28	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	55	-	55	-	37	37
29	CO-OPERATORS - VIE	1 531	412	1 943	362	3 433	3 795
30	CROATE	19	-	19	-	-	-
31	CROIX BLEUE	192	11 053	11 245	-	-	-
32	CUMIS - VIE	56	-	56	16	453	469
33	DESJARDINS FINANCIÈRE	220 828	234 700	455 528	112 998	103 293	216 291
34	EMPIRE	75 055	2 244	77 299	42 958	806	43 764
35	ÉQUITABLE - VIE	2 422	705	3 127	2 936	-	2 936
36	EXCELLENCE	6 759	-	6 759	-	-	-
37	FINANCIÈRE FAITHLIFE	14	-	14	96	-	96
38	FIRST CANADIAN	-	10	10	-	-	-
39	FORESTERS VIE	12 647	851	13 498	1	3 194	3 195
40	FORESTIERS (ORDRE IND.)	2 107	-	2 107	129	-	129
41	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	-	-	-
42	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
43	GERBER	10	-	10	-	-	-
44	GRANDE LODGE D'ORANGE	101	-	101	-	-	-
45	GREAT-WEST	46 415	38 627	85 042	14 527	(18 558)	(4 031)
46	HUMANIA	8 315	8 107	16 422	662	5	667
47	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	325 992	47 556	373 548	950 981	646 490	1 597 471
48	IVARI	135 226	-	135 226	7 980	-	7 980
49	JACKSON NATIONAL	47	-	47	-	-	-
50	LIBERTÉ-VIE BOSTON	-	68	68	-	-	-
51	LONDON LIFE	155 644	-	155 644	16 580	1 295	17 875
52	L'UNION-VIE	38 226	1 994	40 220	27 016	-	27 016
53	MANUFACTURERS	345 099	70 860	415 959	121 205	207 551	328 756
54	MANUVIE	-	-	-	18 576	2 673	21 249
55	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
56	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	-	-	-
57	METROPOLITAN	-	-	-	-	-	-
58	MUNICH	-	-	-	-	-	-
59	NEW YORK LIFE	70	59	129	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif		
-	22	22	55	59	114	<b>28</b>
565	6 240	6 805	2 458	10 085	12 543	<b>29</b>
-	-	-	19	-	19	<b>30</b>
-	59 045	59 045	192	70 098	70 290	<b>31</b>
-	8	8	72	461	533	<b>32</b>
54 326	1 166 035	1 220 361	388 152	1 504 028	1 892 180	<b>33</b>
2 036	59 627	61 663	120 049	62 677	182 726	<b>34</b>
50	8 659	8 709	5 408	9 364	14 772	<b>35</b>
34 974	(3)	34 971	41 733	(3)	41 730	<b>36</b>
-	-	-	110	-	110	<b>37</b>
-	103	103	-	113	113	<b>38</b>
146	331	477	12 794	4 376	17 170	<b>39</b>
6	-	6	2 242	-	2 242	<b>40</b>
-	-	-	-	-	-	<b>41</b>
-	-	-	-	-	-	<b>42</b>
-	-	-	10	-	10	<b>43</b>
-	-	-	101	-	101	<b>44</b>
44 133	510 425	554 558	105 075	530 494	635 569	<b>45</b>
16 268	31 977	48 245	25 245	40 089	65 334	<b>46</b>
20 411	421 325	441 736	1 297 384	1 115 371	2 412 755	<b>47</b>
43	-	43	143 249	-	143 249	<b>48</b>
-	-	-	47	-	47	<b>49</b>
-	31	31	-	99	99	<b>50</b>
-	-	-	172 224	1 295	173 519	<b>51</b>
838	55 614	56 452	66 080	57 608	123 688	<b>52</b>
61 421	604 830	666 251	527 725	883 241	1 410 966	<b>53</b>
-	-	-	18 576	2 673	21 249	<b>54</b>
-	191 965	191 965	-	191 965	191 965	<b>55</b>
-	-	-	-	-	-	<b>56</b>
-	-	-	-	-	-	<b>57</b>
-	-	-	-	-	-	<b>58</b>
-	-	-	70	59	129	<b>59</b>

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
60	NORTH AMERICA - VIE	-	597	597	-	-	-
61	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
62	PAVONIA	-	43	43	-	-	-
63	PREMIÈRE VIE	-	923	923	-	-	-
64	PRIMERICA DU CANADA	13 412	-	13 412	1	-	1
65	RBC - VIE	53 914	9 089	63 003	3 323	35 026	38 349
66	RELIABLE	129	-	129	-	-	-
67	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
68	RGA	-	-	-	-	-	-
69	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
70	SCOR SE	-	-	-	-	-	-
71	SCOTIA-VIE	-	-	-	-	-	-
72	SIAP	-	-	-	-	-	-
73	SSQ ASSURANCES	48 746	2 047	50 793	4	-	4
74	SSQ - VIE	1 624	73 210	74 834	49 775	5 153	54 928
75	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
76	SUN LIFE (CANADA)	-	-	-	-	-	-
77	SUN LIFE DU CANADA	333 744	68 869	402 613	151 261	421 440	572 701
78	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	-	-	-
79	TD-ASSURANCE-VIE	-	-	-	-	-	-
80	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
81	TRANS GLOBALE - VIE	-	22	22	-	-	-
82	UKRAINIENNE	44	-	44	-	-	-
83	UNITED AMERICAN	44	-	44	-	-	-
84	VIACTION	410	-	410	-	-	-
85	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	-	-	-
86	WAWANESA VIE	103	213	316	3	-	3
87	WESTERN LIFE	1 416	216	1 632	-	-	-
	<b>TOTAL</b>	<b>2 046 713</b>	<b>656 399</b>	<b>2 703 112</b>	<b>1 747 410</b>	<b>1 528 744</b>	<b>3 276 154</b>

Accidents et maladie			Total			
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Grand total	
-	1 530	1 530	-	2 127	2 127	60
-	-	-	-	-	-	61
-	(23)	(23)	-	20	20	62
-	2 807	2 807	-	3 730	3 730	63
-	-	-	13 413	-	13 413	64
68 482	27 362	95 844	125 719	71 477	197 196	65
46	-	46	175	-	175	66
-	-	-	-	-	-	67
-	-	-	-	-	-	68
-	-	-	-	-	-	69
-	-	-	-	-	-	70
-	152	152	-	152	152	71
-	-	-	-	-	-	72
6 740	2 955	9 695	55 490	5 002	60 492	73
-	1 107 147	1 107 147	51 399	1 185 510	1 236 909	74
-	-	-	-	-	-	75
-	-	-	-	-	-	76
21 738	763 668	785 406	506 743	1 253 977	1 760 720	77
3 521	-	3 521	3 521	-	3 521	78
-	2 234	2 234	-	2 234	2 234	79
-	-	-	-	-	-	80
-	8	8	-	30	30	81
-	-	-	44	-	44	82
-	-	-	44	-	44	83
-	-	-	410	-	410	84
-	-	-	-	-	-	85
-	304	304	106	517	623	86
(62)	233	171	1 354	449	1 803	87
<b>455 689</b>	<b>5 620 368</b>	<b>6 076 056</b>	<b>4 249 812</b>	<b>7 805 510</b>	<b>12 055 322</b>	

## Tableau 32

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2019	2019	2018	2017	2016	2015	2019
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	3 327 457	18,16	18,84	17,51	17,61	17,16	18,16
2	SUN LIFE DU CANADA	2 922 385	15,95	15,48	13,85	15,12	14,37	34,12
3	DESJARDINS FINANCIÈRE	2 763 621	15,09	16,20	16,75	17,18	17,70	49,20
4	MANUFACTURERS	1 660 394	9,06	9,37	9,26	10,10	9,50	58,27
5	SSQ - VIE	1 489 708	8,13	8,16	8,57	8,50	8,88	66,40
6	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	1 176 036	6,42	5,20	-	-	-	72,82
7	GREAT-WEST	946 679	5,17	5,07	5,34	5,21	5,27	77,99
8	CANADA SUR LA VIE	642 890	3,51	4,07	3,81	3,49	3,48	81,50
9	LONDON LIFE	442 799	2,42	2,71	2,94	3,00	3,07	83,91
10	RBC - VIE	391 706	2,14	2,09	3,37	1,37	1,44	86,05
11	BROOKFIELD	316 343	1,73	0,22	0,23	-	-	87,78
12	EMPIRE	301 900	1,65	1,57	1,63	1,78	1,76	89,43
13	MEDAVIE	233 361	1,27	1,24	1,26	1,19	1,05	90,70
14	IVARI	178 283	0,97	0,99	1,07	1,12	1,20	91,67
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	176 746	0,96	0,85	0,86	0,83	0,97	92,64
16	SSQ ASSURANCES	158 386	0,86	0,86	0,88	-	-	93,50
17	BANQUE NATIONALE	155 470	0,85	0,72	0,92	0,95	1,03	94,35
18	L'UNION-VIE	145 088	0,79	0,75	0,80	0,84	0,89	95,14
19	COMBINED D'AMÉRIQUE	129 413	0,71	0,70	0,74	0,73	0,75	95,85
20	HUMANIA	117 808	0,64	0,68	0,67	0,66	0,70	96,49
21	CROIX BLEUE	105 887	0,58	0,58	0,53	0,51	0,56	97,07
22	EXCELLENCE	103 773	0,57	0,55	0,56	0,55	0,55	97,64
23	CANASSURANCE HOSP.	60 783	0,33	0,81	0,83	0,89	0,91	97,97
24	ÉQUITABLE - VIE	55 331	0,30	0,22	0,20	0,18	0,11	98,27
25	FORESTERS VIE	39 140	0,21	0,19	0,16	0,15	0,15	98,48
26	PRIMERICA DU CANADA	36 587	0,20	0,19	0,20	0,20	0,21	98,68
27	CHEVALIERS DE COLOMB	36 122	0,20	0,21	0,23	0,24	0,25	98,88
28	AMERICAN BANKERS - VIE	29 173	0,16	0,17	0,18	0,18	0,21	99,04
29	ASSOMPTION	27 625	0,15	0,14	0,18	0,20	0,23	99,19
30	CHUBB ASSURANCE-VIE	20 381	0,11	0,10	0,10	0,10	0,10	99,30
	<b>Sous-total</b>	<b>18 191 275</b>	<b>99,30</b>	<b>98,94</b>	<b>93,64</b>	<b>92,89</b>	<b>92,50</b>	
	Autres assureurs	127 652	0,70	1,06	6,36	7,11	7,50	
	<b>Total</b>	<b>18 318 927</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

## Tableau 33

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2019	2019	2018	2017	2016	2015	2019
1	SUN LIFE DU CANADA	765 753	17,58	17,07	16,47	16,37	15,98	17,58
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	690 449	15,85	16,15	15,98	16,15	16,65	33,43
3	MANUFACTURERS	561 389	12,89	12,97	13,47	13,78	13,04	46,32
4	DESJARDINS FINANCIÈRE	455 587	10,46	10,57	10,53	10,48	10,67	56,78
5	LONDON LIFE	436 020	10,01	10,43	10,83	10,90	11,04	66,79
6	CANADA SUR LA VIE	266 907	6,13	6,02	6,11	6,08	5,60	72,91
7	EMPIRE	181 966	4,18	4,15	4,08	4,13	4,30	77,09
8	IVARI	178 045	4,09	4,18	4,33	4,53	4,79	81,18
9	GREAT-WEST	142 031	3,26	3,18	3,21	2,93	2,79	84,44
10	SSQ ASSURANCES	118 939	2,73	2,70	2,59	-	-	87,17
11	BMO SOCIÉTÉ VIE	108 486	2,49	2,50	2,35	2,20	2,38	89,66
12	RBC - VIE	88 796	2,04	2,03	2,30	2,33	2,51	91,70
13	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	87 788	2,02	2,03	-	-	-	93,71
14	L'UNION-VIE	49 572	1,14	1,17	1,21	1,29	1,44	94,85
15	FORESTERS VIE	37 610	0,86	0,75	0,60	0,50	0,44	95,72
16	PRIMERICA DU CANADA	36 585	0,84	0,83	0,81	0,80	0,83	96,56
17	CHEVALIERS DE COLOMB	35 509	0,82	0,89	0,91	0,96	0,98	97,37
18	ÉQUITABLE - VIE	29 226	0,67	0,48	0,36	0,26	0,19	98,04
19	EXCELLENCE	21 312	0,49	0,47	0,46	0,46	0,47	98,53
20	HUMANIA	11 935	0,27	0,27	0,26	0,25	0,26	98,80
	<b>Sous-total</b>	<b>4 303 905</b>	<b>98,80</b>	<b>98,86</b>	<b>96,84</b>	<b>94,39</b>	<b>94,35</b>	
	Autres assureurs	52 065	1,20	1,14	3,16	5,61	5,65	
	<b>Total</b>	<b>4 355 970</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

## Tableau 34

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2019	2019	2018	2017	2016	2015	2019
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	452 656	31,55	31,82	32,09	32,50	32,23	31,55
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	149 069	10,39	11,44	11,45	10,31	9,56	41,94
3	CANADA SUR LA VIE	143 656	10,01	10,45	10,84	10,67	10,88	51,96
4	SUN LIFE DU CANADA	134 848	9,40	9,41	8,99	9,47	9,26	61,36
5	SSQ - VIE	127 479	8,89	8,77	8,49	8,29	8,08	70,24
6	MANUFACTURERS	121 677	8,48	7,98	7,92	8,10	8,07	78,72
7	BANQUE NATIONALE	79 596	5,55	4,69	5,56	5,62	5,76	84,27
8	GREAT-WEST	64 640	4,51	4,33	4,45	4,20	4,40	88,78
9	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	42 348	2,95	2,73	-	-	-	91,73
10	AMERICAN BANKERS - VIE	27 097	1,89	1,93	1,88	1,88	2,05	93,62
11	CROIX BLEUE	25 542	1,78	1,76	1,56	1,45	1,50	95,40
12	HUMANIA	17 233	1,20	1,39	1,06	0,98	1,00	96,60
13	EMPIRE	7 852	0,55	0,49	0,46	0,49	0,45	97,15
14	SSQ ASSURANCES	7 584	0,53	0,49	0,51	-	-	97,68
15	PREMIÈRE VIE	7 171	0,50	0,50	0,56	0,57	0,61	98,18
16	CHUBB ASSURANCE-VIE	6 269	0,44	0,43	0,37	0,36	0,32	98,61
17	L'UNION-VIE	5 453	0,38	0,34	0,28	0,31	0,30	98,99
18	AMERICAN-MALADIE	4 299	0,30	0,25	0,20	0,19	0,17	99,29
19	RBC - VIE	2 173	0,15	0,15	0,12	0,12	0,09	99,45
20	CO-OPERATORS - VIE	2 032	0,14	0,20	0,18	0,19	0,14	99,59
	<b>Sous-total</b>	<b>1 428 674</b>	<b>99,59</b>	<b>99,56</b>	<b>96,98</b>	<b>95,68</b>	<b>94,86</b>	
	Autres assureurs	5 925	0,41	0,44	3,02	4,32	5,14	
	<b>Total</b>	<b>1 434 599</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

## Tableau 35

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Rentes individuelles (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2019	2019	2018	2017	2016	2015	2019
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	1 234 043	61,19	62,04	58,05	54,35	53,67	61,19
2	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	414 814	20,57	18,54	-	-	-	81,75
3	SUN LIFE DU CANADA	125 239	6,21	6,67	6,06	8,98	7,45	87,96
4	DESJARDINS FINANCIÈRE	73 992	3,67	3,97	5,03	4,65	5,28	91,63
5	SSQ - VIE	40 287	2,00	2,17	1,84	1,91	3,72	93,63
6	EMPIRE	25 493	1,26	1,19	1,26	2,53	1,99	94,89
7	BMO SOCIÉTÉ VIE	24 471	1,21	0,80	1,16	1,10	1,29	96,11
8	RBC - VIE	15 103	0,75	0,66	1,04	0,81	0,46	96,86
9	ÉQUITABLE - VIE	13 438	0,67	0,44	0,63	0,72	0,23	97,52
10	L'UNION-VIE	11 741	0,58	0,48	0,95	1,27	1,51	98,10
11	CANADA SUR LA VIE	10 820	0,54	0,95	0,66	0,78	0,93	98,64
12	ASSURANT	10 367	0,51	0,55	0,60	0,69	0,64	99,16
13	LONDON LIFE	6 744	0,33	0,48	0,31	0,52	0,66	99,49
14	MANUFACTURERS	3 925	0,19	0,45	0,71	1,08	1,40	99,68
15	GREAT-WEST	3 714	0,18	0,31	0,48	0,65	0,92	99,87
16	ASSOMPTION	2 289	0,11	0,06	0,16	0,07	0,23	99,98
17	CO-OPERATORS - VIE	460	0,02	0,04	0,03	0,01	0,01	100,00
18	HUMANIA	36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,01
19	CAPITALE SÉC. FINAN.	30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,01
20	FORESTIERS (ORDRE IND.)	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,01
<b>Sous-total</b>		<b>2 017 008</b>	<b>100</b>	<b>99,80</b>	<b>78,99</b>	<b>80,11</b>	<b>80,39</b>	
Autres assureurs		(167)	(0,01)	0,20	21,01	19,89	19,61	
<b>Total</b>		<b>2 016 841</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

## Tableau 36

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Rentes collectives (pour les 16 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2019	2019	2018	2017	2016	2015	2019
1	SUN LIFE DU CANADA	870 332	39,71	37,78	31,62	41,85	40,61	39,71
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	594 039	27,10	33,17	30,27	37,84	36,01	66,81
3	BROOKFIELD	316 343	14,43	1,77	2,33	-	-	81,25
4	RBC - VIE	158 495	7,23	6,79	19,77	0,16	0,68	88,48
5	CANADA SUR LA VIE	105 657	4,82	8,37	5,63	2,31	2,33	93,30
6	DESJARDINS FINANCIÈRE	55 457	2,53	6,10	3,53	7,91	7,60	95,83
7	MANUFACTURERS	54 070	2,47	2,51	3,35	5,70	3,80	98,30
8	BMO SOCIÉTÉ VIE	29 584	1,35	0,78	0,82	0,92	1,89	99,65
9	BMO ASSURANCE-VIE	2 701	0,12	0,40	0,15	0,09	0,10	99,77
10	GREAT-WEST	2 369	0,11	0,08	0,05	0,06	0,04	99,88
11	SSQ - VIE	1 925	0,09	0,15	0,10	0,13	1,74	99,97
12	ASSURANT	447	0,02	0,01	0,02	0,02	0,02	99,99
13	EMPIRE	144	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	99,99
14	MANUVIE	83	0,00	0,00	0,03	0,04	-	100,00
15	LONDON LIFE	35	0,00	1,70	2,31	2,44	2,70	100,00
16	ASSOMPTION	11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	100,00
<b>Sous-total</b>		<b>2 191 692</b>	<b>100</b>	<b>99,61</b>	<b>100,01</b>	<b>99,49</b>	<b>97,53</b>	
Autres assureurs		(11,00)	(0,00)	0,39	(0,01)	0,23	2,47	
<b>Total</b>		<b>2 191 681</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

## Tableau 37

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Accidents et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	2019	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2019	2018	2017	2016	2015	
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	160 900	14,05	13,66	13,31	13,13	12,67	14,05
2	COMBINED D'AMÉRIQUE	124 135	10,84	10,90	11,14	11,08	11,12	24,90
3	MANUFACTURERS	114 045	9,96	9,69	9,92	9,96	9,88	34,86
4	SUN LIFE DU CANADA	104 973	9,17	8,95	8,66	8,37	8,03	44,02
5	GREAT-WEST	101 055	8,83	8,90	9,05	9,34	9,50	52,85
6	RBC - VIE	95 205	8,32	8,25	8,30	8,59	8,90	61,17
7	EXCELLENCE	82 461	7,20	7,05	6,96	6,93	6,90	68,37
8	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	79 754	6,97	7,34	7,15	6,83	6,88	75,33
9	CANASSURANCE HOSP.	60 783	5,31	5,63	5,40	5,03	5,08	80,64
10	HUMANIA	44 275	3,87	3,91	3,95	4,05	4,15	84,51
11	CANADA SUR LA VIE	36 738	3,21	3,11	3,07	3,05	3,00	87,72
12	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	35 929	3,14	3,01	-	-	-	90,86
13	SSQ ASSURANCES	29 023	2,53	2,63	2,70	-	-	93,39
14	CANASSURANCE	17 272	1,51	1,59	1,79	1,93	2,04	94,90
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	14 201	1,24	1,31	1,39	1,50	1,35	96,14
16	CAPITALE SÉC. FINAN.	10 121	0,88	0,89	0,88	0,89	0,84	97,02
17	SURVIVANCE-VOYAGE	9 506	0,83	0,85	0,92	0,99	1,23	97,85
18	EMPIRE	6 520	0,57	0,56	0,58	0,61	0,62	98,42
19	BANQUE NATIONALE	5 738	0,50	0,47	0,60	0,70	0,81	98,93
20	L'UNION-VIE	4 113	0,36	0,39	0,40	0,41	0,43	99,28
	<b>Sous-total</b>	<b>1 136 747</b>	<b>99,28</b>	<b>99,06</b>	<b>96,17</b>	<b>93,38</b>	<b>93,44</b>	
	Autres assureurs	8 189	0,72	0,94	3,83	6,62	6,56	
	<b>Total</b>	<b>1 144 936</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

## Tableau 38

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Accidents et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2019	2019	2018	2017	2016	2015	2019
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	1 565 029	21,81	23,03	23,88	23,73	24,41	21,81
2	SSQ - VIE	1 316 214	18,34	18,11	18,83	18,62	18,54	40,16
3	SUN LIFE DU CANADA	921 240	12,84	11,85	11,56	11,08	10,81	53,00
4	MANUFACTURERS	805 288	11,22	11,88	10,39	11,47	10,65	64,22
5	GREAT-WEST	632 870	8,82	8,51	8,73	8,54	8,46	73,04
6	CAPITALE - ADMINISTRATION PUBLIQUE	595 157	8,29	6,22	-	-	-	81,34
7	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	580 103	8,09	8,41	8,50	8,37	8,70	89,42
8	MEDAVIE	233 361	3,25	3,13	3,12	2,94	2,55	92,67
9	CROIX BLEUE	80 202	1,12	1,09	0,97	0,93	1,03	93,79
10	EMPIRE	79 925	1,11	1,02	1,04	1,10	1,06	94,91
11	CANADA SUR LA VIE	79 112	1,10	1,18	1,31	1,31	1,40	96,01
12	L'UNION-VIE	74 209	1,03	0,95	0,90	0,87	0,84	97,04
13	BANQUE NATIONALE	59 727	0,83	0,67	0,81	0,81	0,85	97,88
14	HUMANIA	44 329	0,62	0,68	0,66	0,63	0,68	98,49
15	RBC - VIE	31 934	0,45	0,42	0,42	0,37	0,32	98,94
16	CHUBB ASSURANCE-VIE	11 700	0,16	0,14	0,14	0,15	0,16	99,10
17	ASSOMPTION	11 586	0,16	0,16	0,21	0,28	0,33	99,26
18	ÉQUITABLE - VIE	10 743	0,15	0,12	0,10	0,09	0,08	99,41
19	PREMIÈRE VIE	10 376	0,14	0,15	0,15	0,17	0,22	99,56
20	CO-OPERATORS - VIE	9 728	0,14	0,15	0,13	0,15	0,11	99,69
	<b>Sous-total</b>	<b>7 152 833</b>	<b>99,69</b>	<b>97,87</b>	<b>91,86</b>	<b>91,61</b>	<b>91,19</b>	
	Autres assureurs	22 067	0,31	2,13	8,14	8,39	8,81	
	<b>Total</b>	<b>7 174 900</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

# Assurance de dommages



## 2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES<sup>88</sup>

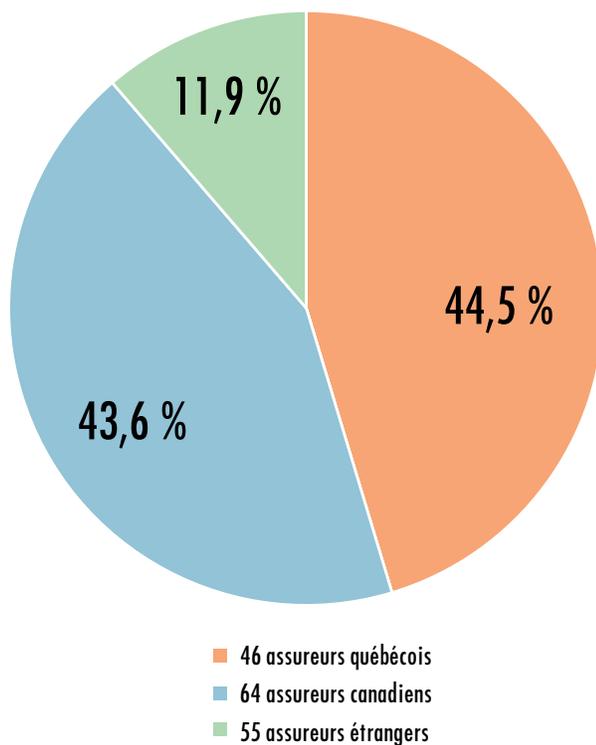
### 2.2.1 Portrait du secteur

#### L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2019, 165<sup>89</sup> assureurs sont autorisés à exercer en assurance de dommages au Québec. Le graphique 55 présente les parts de marché de ces assureurs en fonction de leur charte.

#### Graphique 55

*Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte (pourcentage)*



Les changements dans les parts de marché, selon les primes directes souscrites au Québec, ont été négligeables. En effet, les assureurs québécois, au nombre de 46, ont vu leur part de marché passer de 45,3 % en 2018 à 44,5 % en 2019, soit une baisse de 0,8 point de pourcentage.

<sup>88</sup> Pour cette section, lorsqu'il est question du nombre d'assureurs et de parts de marché, les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ces calculs.

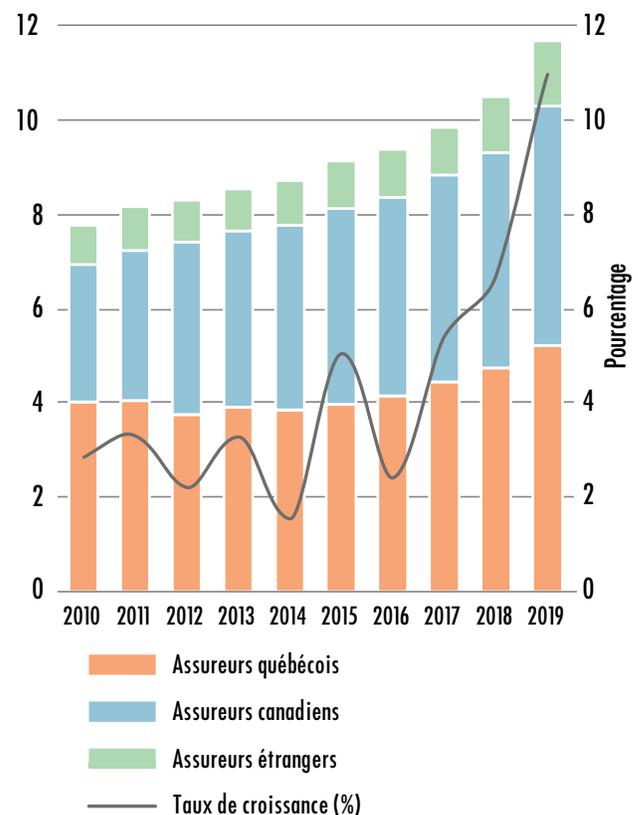
<sup>89</sup> Le nombre d'assureurs présenté ici diffère quelque peu de celui présenté au tableau 20. En effet, il est à noter que depuis le 31 décembre 2019, les données des quatre assureurs de personnes suivants : Assurance GMS, Le Bouclier Vert du Canada, la Compagnie d'assurance RBC du Canada et la Compagnie d'assurance Triton, sont incluses dans les tableaux et graphiques des assureurs de dommages alors qu'elles étaient présentées dans la section des assureurs de personnes auparavant. Ces quatre assureurs sont considérés comme des assureurs de dommages par leur organisme de réglementation principal. Ils complètent donc un formulaire de divulgation des assureurs de dommages.

Malgré cette diminution, la part de marché des assureurs à charte québécoise demeure tout de même supérieure à celle des assureurs à charte canadienne ou d'une autre province<sup>90</sup>, et ce, malgré le fait que leur nombre est inférieur à ceux des assureurs canadiens. Ces derniers, au nombre de 64, ont une part de marché de 43,6 % en 2019, soit une augmentation de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2018. La part de marché des assureurs à charte étrangère a augmenté de 0,6 point de pourcentage pour atteindre 11,9 % cette année.

Le graphique 56 montre l'évolution des primes directes souscrites au cours des dix dernières années, selon le type de charte. Au cours de cette période, un taux de croissance variant entre 1,6 % et 11 % a été observé. Pour 2019, le taux de croissance des primes directes souscrites est de 11 %, soit la plus forte croissance observée au cours des dix dernières années. Cette progression s'explique notamment par la hausse des tarifs survenue au cours de la dernière année en assurance de dommages. Le volume des primes directes souscrites est donc passé de 10,5 G\$ en 2018 à plus de 11,7 G\$ en 2019.

#### Graphique 56

*Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées selon la charte (milliards)*



<sup>90</sup> Ces assureurs sont regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques présentés dans cette section.

Le graphique 56 permet également de constater que pour les années 2010 à 2013, les assureurs québécois détenaient la plus grande part du marché. De 2014 à 2016, la situation a changé au profit des assureurs canadiens. Toutefois, puisque les assureurs québécois ont présenté un taux de croissance supérieur à celui des assureurs canadiens pour les années 2017 et 2018, leur part de marché est redevenue plus élevée que celle des assureurs canadiens. Par contre, pour 2019 le taux de croissance des assureurs canadiens a été supérieur à celui des assureurs québécois, réduisant ainsi l'écart entre leur part de marché respective.

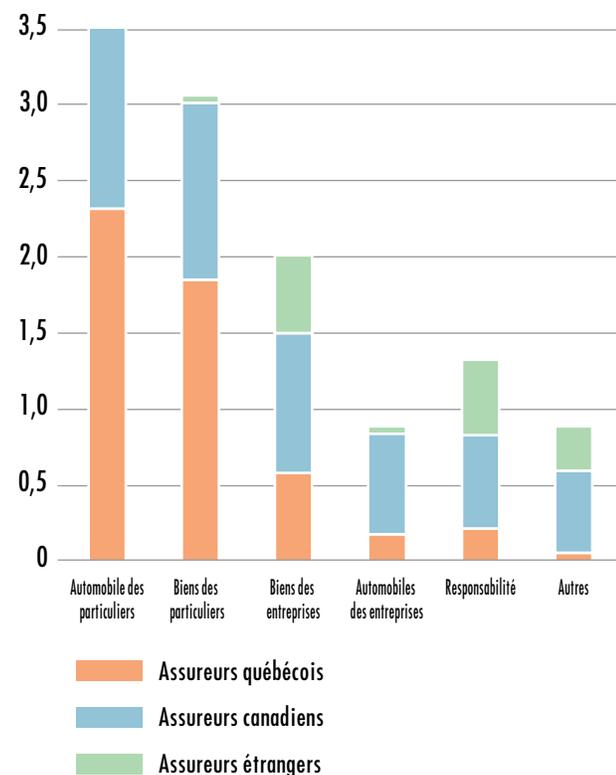
En 2019, les assureurs québécois ont souscrit plus de 5,2 G\$ de primes pour atteindre un taux de croissance des primes directes souscrites de 9 %. Sur la même période, celui des assureurs canadiens est de 11,5 % et leur niveau de primes directes souscrites a atteint presque 5,1 G\$. Les assureurs étrangers, quant à eux, présentent le taux de croissance le plus élevé pour l'année 2019, soit de 16,9 %. Ces assureurs souscrivent maintenant pour près de 1,4 G\$ de primes au Québec. Ainsi, l'industrie de l'assurance de dommages enregistre un taux de croissance global de 11 %.

## La demande d'assurance

Les graphiques 57 et 58 illustrent, selon différentes perspectives, la répartition des primes directes souscrites en 2019 en fonction des principales catégories d'assurance et de la charte des assureurs.

### Graphique 57

*Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par catégorie selon la charte (milliards)*



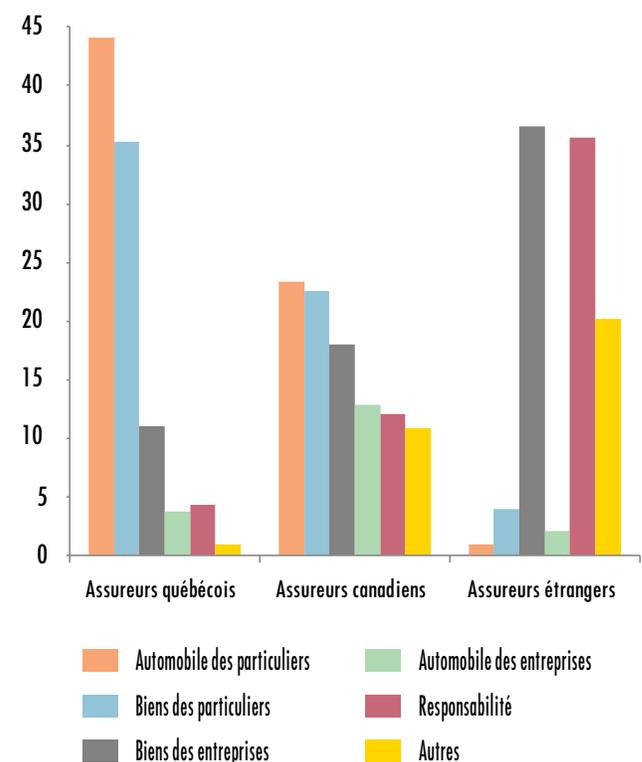
Dans un premier temps, le graphique 57 permet de constater la prédominance des assureurs québécois et canadiens en assurance des particuliers (automobile et biens). En effet, pour la catégorie d'assurance automobile des particuliers et celle de l'assurance des biens des particuliers, les assureurs québécois détiennent près de 4,2 G\$ de primes directes souscrites, soit 63,3 % de ce marché, comparativement à près de 2,4 G\$ de primes directes souscrites représentant 35,7 % du marché de l'assurance des particuliers pour les assureurs canadiens. Il reste donc seulement 1 % de ce marché pour les assureurs étrangers. Au total, ces deux catégories d'assurance des particuliers représentent 56,4 % du marché total de l'assurance de dommages au Québec.

Aussi, un examen détaillé des données des dix premiers assureurs pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui de l'assurance de biens des particuliers permet d'établir que la majorité de ceux-ci privilégient un mode de distribution directe.

Par ailleurs, en assurance automobile des particuliers, huit assureurs à charte québécoise se classent parmi les dix premiers et détiennent 54,4 % du total des primes directes souscrites. En assurance de biens des particuliers, les sept assureurs québécois qui se retrouvent parmi les dix premiers détiennent 48,9 % du total des primes directes souscrites pour ce marché. Les tableaux 50 et 52 présentent des données détaillées sur l'évolution des parts de marché des 30 premiers assureurs pour chacune de ces catégories d'assurance.

### Graphique 58

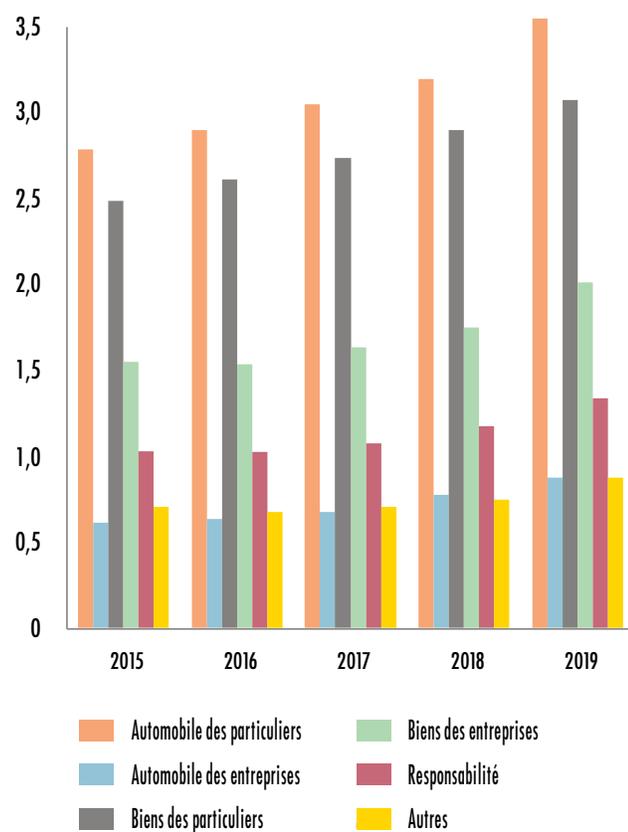
*Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par charte selon la catégorie (pourcentage)*



Le graphique 58 démontre que les assureurs canadiens ont, en général, un portefeuille plus équilibré et diversifié en termes de catégories d'assurance comparativement aux assureurs des autres chartes. Les assureurs québécois sont principalement concentrés dans le secteur de l'assurance automobile des particuliers et dans celui de l'assurance de biens des particuliers, tandis que les assureurs étrangers se concentrent principalement dans le secteur de l'assurance de biens des entreprises et dans celui de la responsabilité. L'examen des données par assureur démontre que cette diversité se retrouve également dans les différents modes de distributions utilisés. En effet, les assureurs québécois souscrivent une majorité de leurs affaires selon un mode de distribution directe, tandis que les assureurs étrangers sont plus présents en assurance des entreprises et dans les catégories de produits plus spécialisés qui sont vendus presque exclusivement par l'entremise des courtiers d'assurance.

## Graphique 59

*Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par catégorie (milliards)*



Le graphique 59, qui trace un portrait général de la répartition et de l'évolution des primes directes souscrites par catégorie d'assurance, indique un taux de croissance intéressant entre 2015 et 2019 pour chacune des catégories d'assurance. La croissance la plus marquée se retrouve du côté de l'assurance automobile des entreprises avec une augmentation de 43 % au cours de cette période. Pour la même période, le secteur de l'assurance automobile des particuliers affiche une croissance de 27,2 %. Pour l'année 2019, l'assurance automobile des particuliers et l'assurance automobile des entreprises présentent des croissances respectives de 10,6 % et 12,7 % par rapport à 2018.

Concernant l'assurance de biens des particuliers, l'année 2019 présente une augmentation de 5,8 % des primes directes souscrites par rapport à 2018. Observée sur une période de quatre ans, cette augmentation est de 23,3 %. L'assurance de biens des entreprises, quant à elle, affiche une croissance de 29,6 % depuis 2015. En 2019, la progression des primes directes souscrites pour l'assurance de biens des entreprises est de 15,3 %, soit la plus haute augmentation observée en 2019. Les réclamations liées aux catastrophes naturelles et aux dégâts d'eau ainsi que l'augmentation des valeurs assurées qui tendent à la hausse, sont parmi les facteurs pris en compte par les assureurs et expliquent en partie la hausse de primes pour ces catégories d'assurance.

La catégorie d'assurance responsabilité montre une croissance de 29,8 % des primes directes souscrites depuis 2015. En 2019, elle est de 13,2 %. La catégorie « autres », qui regroupe l'ensemble de toutes les autres catégories d'assurance de dommages, présente une augmentation de 17,3 % des primes directes souscrites en 2019. Cette forte croissance s'explique par le fait que les données de quatre assureurs de personnes qui souscrivent de l'assurance accidents et maladie ont été comptabilisées dans la catégorie « autres » de l'assurance de dommages. Sans cette nouvelle classification, la croissance de cette catégorie aurait été de 10,9 % en 2019. Ainsi, l'industrie de l'assurance de dommages dans son ensemble présente une croissance de ses primes de 27,9 % depuis quatre ans. Pour l'année 2019, cette croissance est de 11 %, entraînant une hausse du montant total des primes directes souscrites de 10,5 G\$ en 2018 à plus de 11,7 G\$ en 2019.

## La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de dommages<sup>91</sup>

Le tableau 39 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents sur le marché québécois de l'assurance de dommages.

### Tableau 39

*Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs (pourcentage)*

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2017	23,7	55,1	68,2	76,8
2018	23,0	54,7	67,5	76,1
<b>2019</b>	<b>22,8</b>	<b>55,2</b>	<b>67,1</b>	<b>75,4</b>

Les données de ce tableau indiquent qu'en 2019, les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le secteur de l'assurance de dommages au Québec ont recueilli 75,4 % des 11,7 G\$ de primes directes souscrites. Pour l'année 2019, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement diminué par rapport à celle de 2018, passant de 23 % à 22,8 %. Cette donnée est en baisse depuis 2017.

Ainsi, le tableau 40 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec.

### Tableau 40

*Évolution des parts de marché<sup>92</sup> des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec*

	Part de marché (%)		
	2017	2018	2019
INTACT CORPORATION FINANCIÈRE*	23,7	23,0	<b>22,8</b>
MOUVEMENT DESJARDINS*	14,8	15,0	<b>15,4</b>
LA CAPITALE GROUPE FINANCIER INC.*	8,5	8,6	<b>9,3</b>
PROMUTUEL ASSURANCE*	8,1	8,1	<b>7,7</b>
AVIVA*	4,8	4,4	<b>4,1</b>
LLOYD'S	4,2	4,4	<b>4,0</b>
IA GROUPE FINANCIER*	4,1	4,0	<b>3,9</b>
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS*	2,8	3,0	<b>3,2</b>
SSQ GROUPE FINANCIER*	2,4	2,5	<b>2,5</b>
ROINS FINANCIAL SERVICES LIMITED*	3,3	3,2	<b>2,5</b>

\* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

91 Prendre note que pour cette section portant sur la concentration du marché, les primes souscrites liées à la catégorie « Accidents et maladie » provenant du secteur de l'assurance de dommages ont été comptabilisées dans la section assurance de dommages.

92 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites au Québec, non consolidées.

Le tableau 41 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories d'assurance liées au secteur de l'assurance de dommages au Québec.

## Tableau 41

*Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages (pourcentage)<sup>93</sup>*

Catégories d'assurance	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Accidents et maladie	40	39	<b>27</b>	78	74	<b>56</b>	94	91	<b>77</b>	99	97	<b>90</b>
Automobile des entreprises	33	33	<b>34</b>	65	63	<b>65</b>	81	82	<b>82</b>	90	90	<b>90</b>
Automobile des particuliers	27	24	<b>24</b>	69	69	<b>69</b>	87	86	<b>86</b>	94	94	<b>94</b>
Automobile total	28	26	<b>25</b>	66	65	<b>66</b>	83	81	<b>82</b>	91	90	<b>90</b>
Aviation	40	30	<b>28</b>	72	62	<b>61</b>	86	81	<b>79</b>	94	91	<b>90</b>
Biens des entreprises	22	22	<b>21</b>	45	46	<b>44</b>	62	62	<b>61</b>	75	75	<b>75</b>
Biens des particuliers	26	26	<b>27</b>	71	71	<b>73</b>	84	83	<b>85</b>	91	90	<b>92</b>
Caution	46	47	<b>53</b>	71	72	<b>74</b>	85	87	<b>87</b>	94	94	<b>94</b>
Chaudières et machines	20	19	<b>21</b>	54	52	<b>54</b>	72	71	<b>73</b>	83	83	<b>84</b>
Crédit	34	35	<b>34</b>	91	88	<b>82</b>	98	97	<b>97</b>	98	97	<b>100</b>
Détournement	21	20	<b>20</b>	60	58	<b>63</b>	82	82	<b>87</b>	93	93	<b>93</b>
Frais juridiques	42	43	<b>47</b>	95	94	<b>97</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>
Hypothèque	75	72	<b>66</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>
Maritime	21	19	<b>21</b>	65	61	<b>62</b>	81	79	<b>79</b>	89	88	<b>90</b>
Protection du crédit	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>
Responsabilité	20	20	<b>18</b>	45	45	<b>43</b>	59	58	<b>57</b>	69	66	<b>66</b>
Titres	44	43	<b>41</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>	100	100	<b>100</b>

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans les quatre principaux marchés de l'assurance de dommages, soit l'assurance automobile, l'assurance de biens des particuliers, l'assurance de biens des entreprises et l'assurance responsabilité, détiennent respectivement 90 %, 92 %, 75 %, et 66 % des primes directes souscrites dans ces secteurs en 2019. Le plus important assureur ou groupe d'assureurs, quant à lui, détient 25 % du marché de l'assurance automobile, 27 % du marché de l'assurance de biens des particuliers, 21 % du marché de l'assurance de biens des entreprises et 18 % du marché de l'assurance responsabilité.

<sup>93</sup> À noter que pour les catégories d'assurance caution et d'assurance crédit, l'Autorité ne dispose pas de l'entièreté des informations pour ces marchés puisque des compagnies ou sociétés d'État qui ne sont pas des assureurs peuvent également souscrire ces protections.

En ce qui a trait aux catégories d'assurance protection du crédit, d'assurance hypothèque, d'assurance frais juridiques, d'assurance titres ainsi que d'assurance caution et d'assurance crédit, le niveau de spécialisation élevé de même que la relative petitesse de ces marchés expliquent que peu d'assureurs y sont présents, favorisant ainsi une plus grande concentration. En effet, pour l'année 2019, le plus important assureur ou groupe d'assureurs dans chacune de ces catégories détient une part variant de 34 % à 100 % du total des primes directes souscrites de leur marché respectif.

Le tableau 42 présente l'indice HHI<sup>94</sup> pour chacune des catégories d'assurance de dommages de même que pour l'ensemble de ce marché.

## Tableau 42

*Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages<sup>95</sup>*

Catégories d'assurance	HHI		
	2017	2018	2019
Accidents et maladie	2 234	2 106	<b>1 235</b>
Automobile des entreprises	1 561	1 551	<b>1 613</b>
Automobiles des particuliers	1 542	1 484	<b>1 508</b>
Automobile total	1 441	1 369	<b>1 377</b>
Aviation	2 052	1 438	<b>1 358</b>
Biens des entreprises	862	852	<b>812</b>
Biens des particuliers	1 534	1 547	<b>1 658</b>
Caution	2 455	2 526	<b>3 032</b>
Chaudières et machines	1 003	961	<b>1 028</b>
Crédit	2 621	2 438	<b>2 101</b>
Détournement	1 183	1 140	<b>1 290</b>
Frais juridiques	3 099	3 539	<b>3 896</b>
Hypothèque	6 183	5 962	<b>5 466</b>
Maritime	1 268	1 165	<b>1 192</b>
Protection du crédit	10 000	10 000	<b>10 000</b>
Responsabilité	791	796	<b>750</b>
Titres	3 497	3 477	<b>3 467</b>
<b>Total du marché</b>	<b>1 023</b>	<b>996</b>	<b>998</b>

En ce qui concerne les quatre principales catégories d'assurance de dommages, les marchés de l'assurance automobile (indice HHI de 1 377), de l'assurance de biens des entreprises (indice HHI de 812) et de l'assurance responsabilité (indice HHI de 750) peuvent être qualifiés de non concentrés puisque leurs indices HHI sont inférieurs à 1 500. Toutefois, le marché de l'assurance de biens des particuliers (indice HHI de 1 658) peut être qualifié de modérément concentré puisque son indice HHI est supérieur à 1 500, mais inférieur à 2 500.

Pour ce qui est des autres catégories liées au secteur de l'assurance de dommages, soit la protection du crédit, hypothèque, frais juridiques, titres et caution avec des indices HHI respectifs de 10 000, 5 466, 3 896, 3 467 et 3 032, les marchés sont qualifiés de fortement concentrés. La catégorie d'assurance crédit est un marché qualifié de modérément concentré puisque son indice HHI est inférieur à 2 500, mais supérieur à 1 500.

Finalement, les marchés de l'assurance accidents et maladie, de l'assurance aviation, de l'assurance chaudières et machines, de l'assurance détournement et celui de l'assurance maritime sont des marchés qualifiés de non concentrés puisque leur indice HHI est inférieur à 1 500.

De façon générale, l'ensemble du marché présente une légère hausse de la concentration. L'indice HHI de cette année est de 998, soit inférieur à 1 500, indiquant ainsi que le marché total de l'assurance de dommages peut être qualifié de non concentré.

94 Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

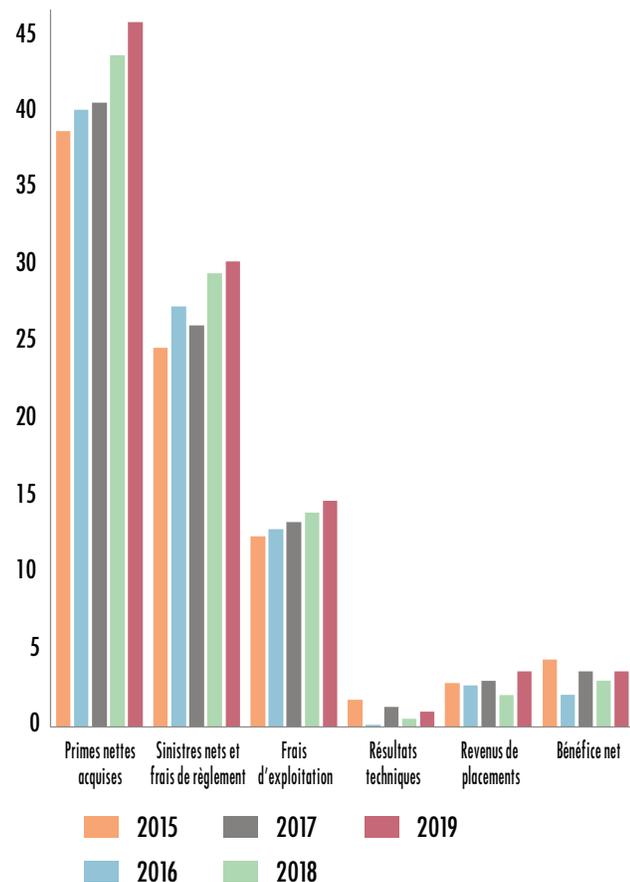
95 À noter que pour les catégories d'assurance caution et d'assurance crédit, l'Autorité ne dispose pas de l'entièreté des informations pour ces marchés puisque des compagnies ou sociétés d'État qui ne sont pas des assureurs peuvent également souscrire ces protections.

## Les résultats financiers

Le graphique 60 vise à présenter en un coup d'œil l'évolution de quelques éléments clés de l'état des résultats pour l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Sur cette base, il importe de noter que les données financières proviennent de l'état des résultats de chacun de ces assureurs et reflètent l'ensemble de leurs opérations canadiennes et étrangères et non seulement celles effectuées au Québec.

### Graphique 60

Évolution des principaux éléments de l'état des résultats - non consolidés (milliards)



Au chapitre des primes nettes acquises, le graphique 60 montre une croissance soutenue depuis 2015. Pour 2019, les primes nettes acquises se chiffrent à près de 46 G\$, en hausse de 4,8 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2015, il s'agit d'une hausse de 18,2 %.

En ce qui concerne les sinistres et frais de règlement, l'année 2019 présente une augmentation de 3 % par rapport à 2018. Pour cette année, le montant total des sinistres et frais de règlement atteint plus de 30,4 G\$. Observé sur une période qui inclut les années 2015 à 2019, il s'agit d'une augmentation de 23 %.

Les frais d'exploitation ont connu une hausse de 5,9 % en 2019, comparativement à 4,1 % en 2018. Ils représentent maintenant 32,1 % des primes nettes acquises, soit une légère hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année dernière. Depuis 2015, les frais d'exploitation ont augmenté de 17,8 %.

Après avoir subi une baisse importante de 56,2 % en 2018, les résultats techniques présentent une hausse de 67,9 % en 2019. Ils sont ainsi passés de 587 M\$ en 2018 à près de 986 M\$ en 2019. Cette amélioration des résultats techniques de l'ensemble des assureurs de dommages s'explique en partie par le fait que l'augmentation des primes nettes acquises a été supérieure à celle des sinistres et frais de règlement. Ainsi, l'amélioration des résultats techniques, combinée à une augmentation de 73,3 % des revenus de placement, qui sont maintenant de 3,6 G\$, comparativement à 2,1 G\$ en 2018, fait en sorte que le bénéfice net après impôts a augmenté de 21,8 %. De fait, il est passé de 3 G\$ en 2018 à près de 3,7 G\$ en 2019.

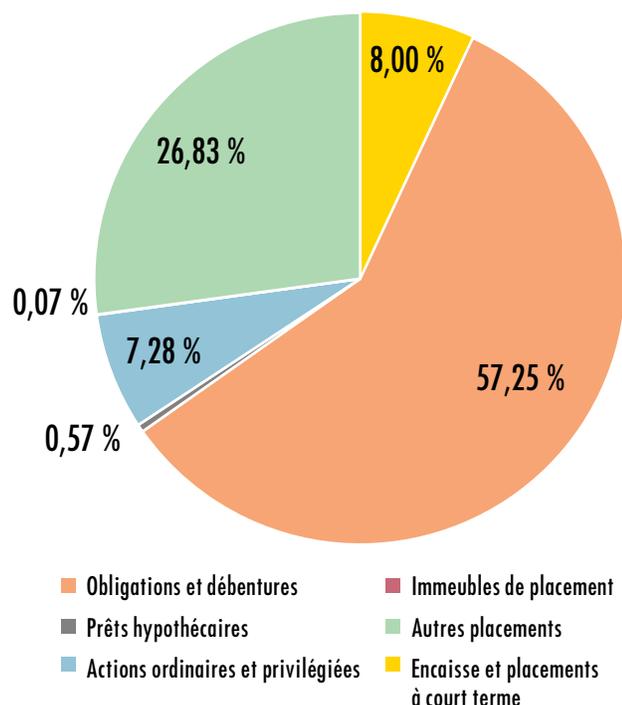
## Les placements

Le graphique 61<sup>96</sup> montre la composition du portefeuille de placement et de l'encaisse des assureurs de dommages, qui s'élève à 111 G\$ au 31 décembre 2019, en comparaison à 104 G\$ en 2018. La part des obligations et débetures se situe à 57,3 % alors que celle des actions ordinaires et privilégiées est de 7,3 %. Pour ce qui est des placements dans les prêts hypothécaires, ces derniers augmentent de 29,7 % et représentent maintenant 0,6 % de la composition du portefeuille de placement des assureurs de dommages. La portion liée aux autres placements représente maintenant 26,8 % du portefeuille, passant ainsi de 28,3 G\$ en 2018 à 29,8 G\$ en 2019.

96 Prendre note que les données de ce graphique sont basées sur les présentations IFRS. Par conséquent, les fonds mutuels et les fonds groupés ne sont pas classés sur base de transparence et se retrouvent maintenant dans la catégorie « autres placements ».

## Graphique 61

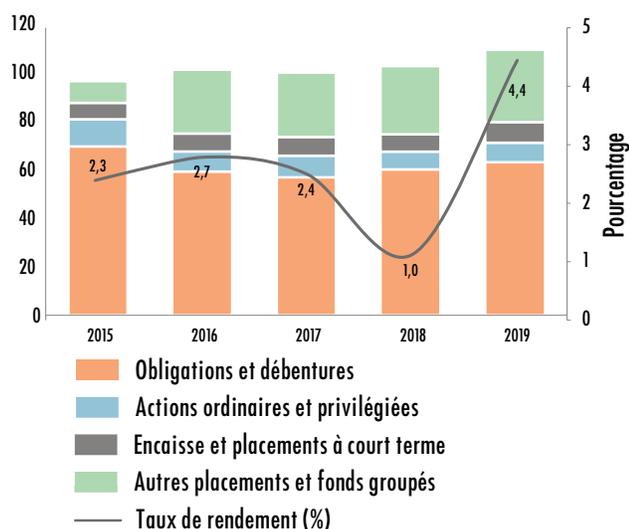
Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé (pourcentage)



Le graphique 62<sup>97</sup> montre l'évolution en dollars du portefeuille de placement selon la catégorie ainsi que le taux de rendement global de l'industrie pour chacune des cinq dernières années.

## Graphique 62

Évolution du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (milliards)



97 Prendre note que les données de ce graphique sont basées sur les présentations IFRS. Par conséquent, les fonds mutuels et les fonds groupés ne sont pas classés sur base de transparence et se retrouvent maintenant dans la catégorie « autres placements ».

Le rendement global du portefeuille<sup>98</sup> de placement des assureurs de dommages a été de 4,4 % en 2019, ce qui représente une hausse de 3,4 points de pourcentage par rapport au rendement obtenu en 2018.

### La solvabilité

Au Québec, les assureurs de dommages, tout comme les assureurs de personnes, sont tenus de maintenir des capitaux suffisants pour couvrir les risques qu'ils prennent. Cette suffisance en matière de capital est mesurée en fonction des actifs qu'ils détiennent et des passifs dont ils ont la responsabilité. Elle est mesurée par le ratio de solvabilité, qui compare le montant de capital disponible des assureurs avec celui du capital minimal requis par l'Autorité.

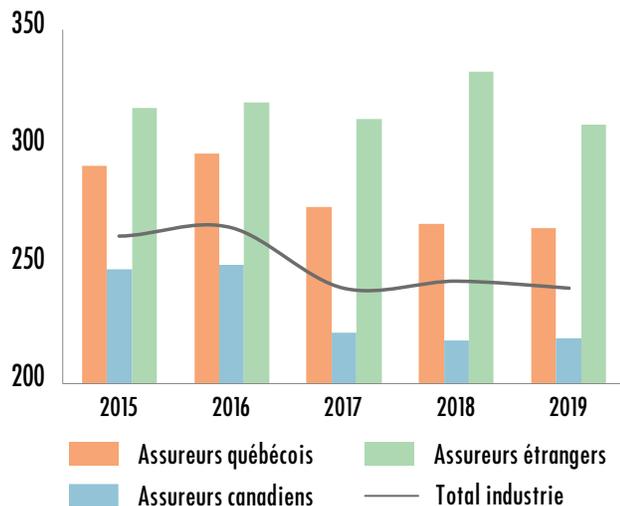
Ainsi, tout assureur de dommages détenant une autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec doit s'assurer de respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital* qui définit les attentes de l'Autorité en matière de suffisance de capital, essentiel à une gestion saine et prudente. Cette ligne directrice prévoit également les niveaux de capital qu'un assureur devrait maintenir, déterminés par la division du montant des capitaux disponibles par le montant des capitaux requis (le « ratio de solvabilité »). Ainsi, les assureurs devraient en tout temps maintenir un ratio de solvabilité égal ou supérieur à 100 %. Toutefois, dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité s'attend à ce que chaque assureur de dommages maintienne un ratio de solvabilité d'au moins 150 %.

Comme le montre le graphique 63, les assureurs de dommages exerçant au Québec demeurent bien capitalisés avec un ratio de solvabilité moyen de 239,2 %, inférieur à celui de 2018, qui était de 242,1 %. Le graphique 63 permet aussi de constater que les assureurs à charte québécoise continuent de maintenir un ratio de solvabilité moyen supérieur à celui des assureurs canadiens. En 2019, le ratio de solvabilité moyen des assureurs québécois est de 263,9 %, en comparaison à 218,3 % pour les assureurs canadiens. Toutefois, le ratio de solvabilité moyen de ces assureurs demeure toujours inférieur à celui des assureurs à charte étrangère, qui est de 306,9 %. Notons que le ratio de solvabilité moyen pour les assureurs québécois et pour les assureurs étrangers a diminué en 2019. Il a diminué respectivement de 1,9 et 22 points de pourcentage, tandis que celui des assureurs canadiens a augmenté de 0,9 point de pourcentage au cours de la même période. Le ratio de solvabilité de chaque assureur est présenté au tableau 46 du présent rapport.

98 Le calcul du taux de rendement a été révisé en 2017. Ce dernier inclut dorénavant les plus ou moins-values non réalisées sur les placements présentés à l'état des résultats étendus ainsi que la quote-part dans le bénéfice net des Fonds groupés.

## Graphique 63

Évolution du ratio de solvabilité moyen – consolidé selon la charte (pourcentage)



## La sinistralité au Québec

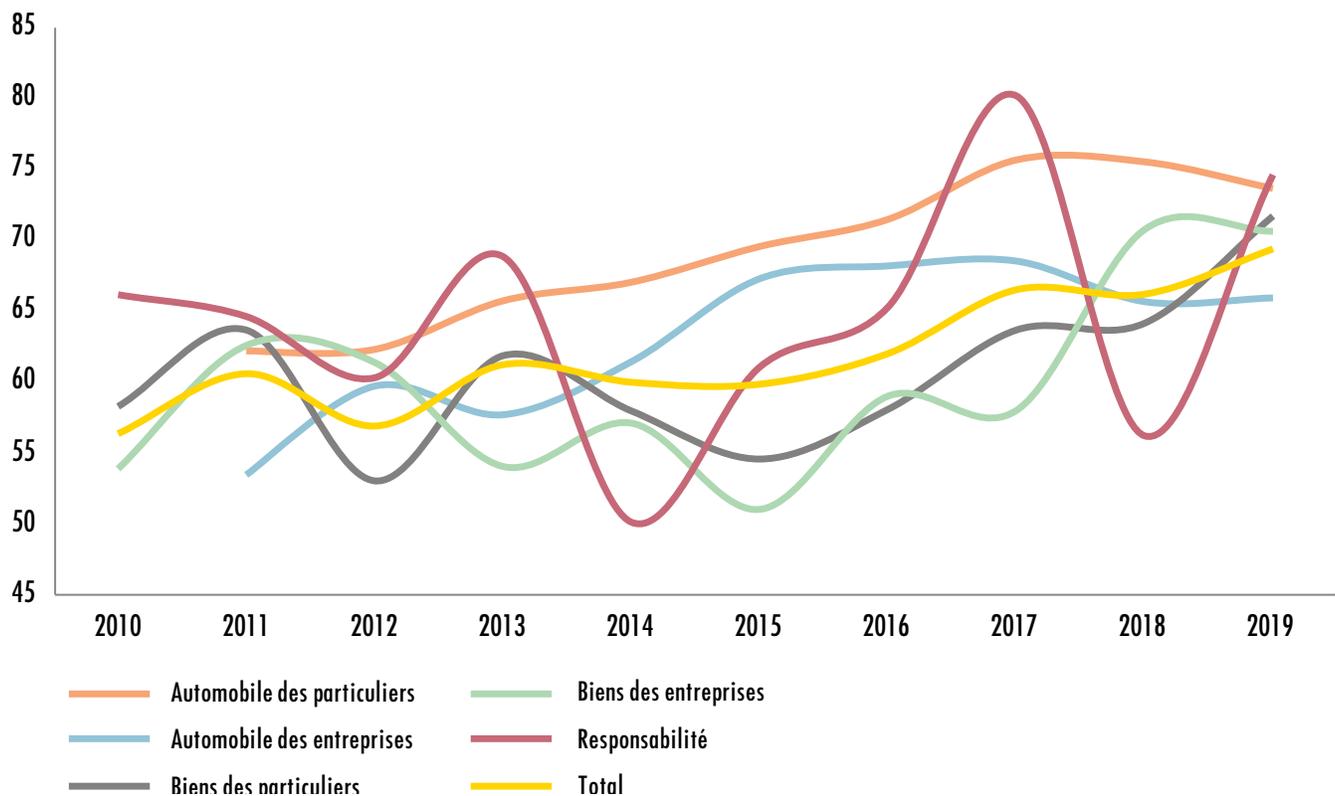
Le graphique 64 présente les résultats techniques en pourcentage, soit le ratio des sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes acquises des dix dernières années pour chacune des principales catégories d'assurance.

Globalement, ce ratio des sinistres sur les primes pour l'ensemble des catégories d'assurance a quelque peu varié au cours des dix dernières années, se situant entre 56,2 % et 69,1 %. Il s'établit à 69,1 % en 2019, soit une hausse de 3,2 points de pourcentage par rapport à l'année dernière. Il s'agit du plus haut niveau observé au cours des dix dernières années.

Les résultats de l'assurance automobile, qui représente plus de 4,3 G\$ de primes directes acquises, soit 38,5 % du total des primes directes acquises de 2019, se sont détériorés constamment entre les années 2010 et 2017. Toutefois, au cours des deux dernières années, on observe une certaine amélioration pour ce secteur de l'assurance de dommages. Le ratio des sinistres sur les primes pour l'assurance automobile des particuliers est passé de 61,9 % en 2011 à 75,3 % en 2017 et il se situe à 73,3 % en 2019. Celui pour l'assurance automobile des entreprises est passé de 53,3 % en 2011 à 68,2 % en 2017. Pour l'année 2019, il est de 65,7 %. Pris globalement, le ratio des sinistres sur les primes pour ce secteur est passé de 57,4 % en 2010 à 71,8 % en 2019.

## Graphique 64

Évolution du ratio sinistres/primes au Québec selon la catégorie (pourcentage)<sup>99</sup>



<sup>99</sup> Prendre note que pour les catégories « automobile des particuliers » et « automobile des entreprises », les données n'étaient pas présentées séparément dans les états financiers des assureurs de dommages pour l'année 2010.

Le taux de sinistres pour l'assurance de biens des particuliers (3 G\$ de primes directes acquises) augmente en 2019 pour une quatrième année consécutive, atteignant ainsi 71,3 %, soit une hausse de 7,5 points de pourcentage par rapport à 2018. En ce qui a trait à l'assurance de biens des entreprises (1,8 G\$ de primes directes acquises), son taux de sinistres, après avoir subi une importante hausse en 2018, est resté relativement stable en 2019. En effet, il est passé de 70,4 % en 2018 à 70,3 % en 2019.

En assurance de responsabilité, qui compte pour près de 1,2 G\$ de primes directes acquises, les résultats de 2019 se sont beaucoup détériorés par rapport à l'année 2018. Le taux de sinistres a en effet augmenté de 18,1 points de pourcentage, passant de 56,1 % en 2018 à 74,2 % en 2019.

À titre d'information, le tableau 43 présente en détail l'évolution des ratios de sinistres et frais de règlement sur les primes directes acquises de toutes les catégories d'assurance pour les dix dernières années.

## Tableau 43

*Évolution des ratios sinistres/primes au Québec selon la catégorie<sup>100</sup>*

Catégorie	Primes directes acquises	Sinistres directs subis	Taux de sinistres (par année de comptabilisation)									
	2019	2019	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Automobile des particuliers	<b>3 485 545 \$</b>	<b>2 553 710 \$</b>	<b>73,3 %</b>	75,1 %	75,3 %	71,1 %	69,2 %	66,7 %	65,4 %	62,0 %	61,9 %	ND
Automobile des entreprises	<b>832 053 \$</b>	<b>546 368 \$</b>	<b>65,7 %</b>	65,4 %	68,2 %	67,9 %	67,0 %	61,2 %	57,5 %	59,5 %	53,3 %	ND
Biens des particuliers	<b>2 993 551 \$</b>	<b>2 133 268 \$</b>	<b>71,3 %</b>	63,8 %	63,4 %	57,9 %	54,4 %	57,7 %	61,6 %	52,9 %	63,4 %	58,1 %
Biens des entreprises	<b>1 851 049 \$</b>	<b>1 301 161 \$</b>	<b>70,3 %</b>	70,4 %	57,8 %	58,8 %	51,0 %	57,0 %	54,0 %	61,2 %	62,4 %	53,8 %
Responsabilité	<b>1 239 430 \$</b>	<b>920 156 \$</b>	<b>74,2 %</b>	56,1 %	79,7 %	65,1 %	60,9 %	50,1 %	68,6 %	60,2 %	64,4 %	65,9 %
Chaudières et machines	<b>97 903 \$</b>	<b>52 138 \$</b>	<b>53,3 %</b>	135,1 %	27,9 %	52,6 %	42,3 %	64,7 %	25,5 %	25,0 %	27,0 %	35,1 %
Maritime	<b>72 434 \$</b>	<b>52 642 \$</b>	<b>72,7 %</b>	72,5 %	49,9 %	47,0 %	56,0 %	71,6 %	59,6 %	52,2 %	67,0 %	58,1 %
Aviation	<b>87 406 \$</b>	<b>51 567 \$</b>	<b>59,0 %</b>	30,2 %	44,2 %	34,7 %	83,9 %	131,5 %	22,6 %	24,1 %	73,4 %	36,2 %
Caution	<b>136 674 \$</b>	<b>13 632 \$</b>	<b>10,0 %</b>	-1,3 %	16,3 %	15,8 %	43,5 %	35,0 %	103,1 %	26,1 %	24,6 %	24,5 %
Autres catégories	<b>406 008 \$</b>	<b>113 354 \$</b>	<b>27,9 %</b>	24,5 %	38,2 %	29,0 %	45,4 %	40,4 %	30,8 %	25,8 %	32,4 %	27,1 %
<b>Total</b>	<b>11 202 053 \$</b>	<b>7 737 995 \$</b>	<b>69,1 %</b>	<b>65,9 %</b>	<b>66,2 %</b>	<b>61,8 %</b>	<b>59,6 %</b>	<b>59,8 %</b>	<b>61,0 %</b>	<b>56,7 %</b>	<b>60,4 %</b>	<b>56,2 %</b>

<sup>100</sup> Prendre note que pour les catégories « automobile des particuliers » et « automobile des entreprises », les données n'étaient pas présentées séparément dans les états financiers des assureurs de dommages pour l'année 2010.

## 2.2.2 Données détaillées par institution

### Tableau 44

Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2019<sup>101</sup>

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
1	AFFILIATED FM	CORPORATION D'ASSURANCES AFFILIATED FM	JOHNSTON	Étr.	S.A.
2	AIG DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	ALLIANCE RÉCIPROQUE DE L'INDUSTRIE DES OEUFS DE CONSOMMATION DU CANADA	EDMONTON	Aut. prov.	U.R.
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ RISQUES MONDIAUX É.-U.	TORONTO	Étr.	S.A.
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE DE SPÉCIALITÉ ALLIED WORLD	FARMINGTON	Étr.	S.A.
6	ALLSTATE DU CANADA	ALLSTATE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	S.A.
7	ALPHA	L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC.	DRUMMOND-VILLE	Qué.	S.A.
8	AMERICAN BANKERS	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA FLORIDE	MIAMI	Étr.	S.A.
9	AMERICAN ROAD	COMPAGNIE D'ASSURANCE AMERICAN ROAD	DEARBORN	Étr.	S.A.
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	HAMILTON	Can.	S.A.
11	ARCH CANADA	ARCH ASSURANCES CANADA LTÉE	TORONTO	Can.	S.A.
12	ARCH RE	COMPAGNIE DE REASSURANCE ARCH	MORRISTOWN	Étr.	S.A.
13	ASPEN	COMPAGNIE D'ASSURANCE ASPEN UK	LONDON	Étr.	S.A.
14	ASSURANCES FCT	COMPAGNIE D'ASSURANCES FCT LTÉE	OAKVILLE	Can.	S.A.
15	ASSURANCES NLF	ASSURANCES NLF	OMAHA	Étr.	S.A.
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	MADRID	Étr.	S.A.
17	AVIVA	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	MARKHAM	Can.	S.A.
18	AVIVA ASSURANCE	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	MARKHAM	Can.	S.A.
19	AXA	AXA ASSURANCES	NEW YORK	Étr.	S.A.
20	AXIS	AXIS COMPAGNIE DE RÉASSURANCE (SUCCURSALE CANADIENNE)	NEW YORK	Étr.	S.A.

<sup>101</sup> Pour plus de détails sur ces assureurs, veuillez consulter le registre – Assureurs sur le site Web de l'Autorité.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Cau-tionnement	Chau-dières et machines	Crédit	Détournement	Frais juri-diques	Grêle	Hypo-thèque	Incendie	Maladie ou acci-dents	Mari-time	Protec-tion de crédit	Res-ponsabilité	Titre	
		X	X	X		X				X		X		X		1
X	X	X	X	X	X	X				X	X	X		X		2
		X														3
X	X	X	X	X		X				X	X	X		X		4
		X	X	X		X				X	X			X		5
X		X		X			X			X	X			X		6
X		X	X			X				X				X		7
		X	X							X	X			X		8
X		X								X						9
X	X	X								X	X			X		10
X	X	X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	11
X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		12
	X	X	X	X						X		X		X		13
		X							X						X	14
X	X	X	X	X		X				X	X	X		X		15
					X											16
X	X	X	X	X		X	X			X	X	X		X		17
X		X								X	X			X		18
		X								X						19
X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X			X		20

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
21	BAGOT	PROMUTUEL BAGOT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-LIBOIRE	Qué.	S.M.M.F.
22	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	MONTRÉAL	Qué.	S.A.
23	BARREAU DU QUÉBEC	BARREAU DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
24	BELAIR INC.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INC.	ANJOU	Qué.	S.A.
25	BERKLEY	COMPAGNIE D'ASSURANCE BERKLEY	GREENWICH	Étr.	S.A.
26	BOIS-FRANCS	PROMUTUEL BOIS-FRANCS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	VICTORIAVILLE	Qué.	S.M.M.F.
27	BORÉALE	PROMUTUEL BORÉALE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	AMOS	Qué.	S.M.M.F.
28	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE	MONTRÉAL	Qué.	S.A.
29	CAPITALE - GÉNÉRALES	LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
30	CCR RE	CCR RE	PARIS	Étr.	S.A.
31	CENTRE-SUD	PROMUTUEL CENTRE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SHERBROOKE	Qué.	S.M.M.F.
32	CHAMBRE DES NOTAIRES	CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
33	CHAUDIÈRE-APPALACHES	PROMUTUEL CHAUDIÈRE-APPALACHES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LAURIER-STATION	Qué.	S.M.M.F.
34	CHICAGO	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES CHICAGO	JACKSONVILLE	Étr.	S.A.
35	CHUBB DU CANADA	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
36	COFACE	COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (COFACE)	PRINCETON	Étr.	S.A.
37	CONTINENTAL CASUALTY	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTINENTAL CASUALTY	CHICAGO	Étr.	S.A.
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CO-OPERATORS	GUELPH	Can.	S.A.
39	COREPOINTE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COREPOINTE	BIRMINGHAM	Étr.	S.A.
40	COSECO	COMPAGNIE D'ASSURANCE COSECO	MISSISSAUGA	Can.	S.A.
41	CUMIS - GÉN.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CUMIS	BURLINGTON	Can.	S.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Cau- tionne- ment	Chau- dières et ma- chines	Crédit	Détour- nement	Frais juri- diques	Grêle	Hypo- thèque	Incendie	Maladie ou acci- dents	Mari- time	Protec- tion de crédit	Res- pon- sabilité	Titre	
x		x	x	x		x	x			x		x		x		21
		x								x	x			x		22
						x	x							x		23
x		x	x	x		x	x			x	x	x		x		24
	x	x	x	x		x				x	x	x		x		25
x		x	x	x		x	x			x		x		x		26
x		x	x	x		x	x			x		x		x		27
x		x								x	x			x		28
x		x	x	x		x	x			x				x		29
x	x	x	x	x		x	x	x		x	x	x		x		30
x		x	x	x		x	x			x		x		x		31
						x	x							x		32
x		x	x	x		x	x			x		x		x		33
															x	34
x	x	x	x	x	x	x				x	x	x		x		35
					x											36
x	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x		x		37
x	x	x	x	x		x	x			x	x			x		38
x																39
x		x								x				x		40
x		x	x	x		x				x	x			x		41

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
42	DESJARDINS - GÉN.	DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	LÉVIS	Qué.	S.A.
43	DEUX-MONTAGNES	PROMUTUEL DEUX-MONTAGNES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-EUSTACHE	Qué.	S.M.M.F.
44	DOMINION DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DOMINION DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
45	DU LAC AU FLEUVE	PROMUTUEL DU LAC AU FLEUVE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	BAIE-SAINT-PAUL	Qué.	S.M.M.F.
46	ECCLÉSIASTIQUES	SOCIÉTÉ DES ASSURANCES ECCLÉSIASTIQUES	GLOUCESTER	Étr.	S.A.
47	ÉCHELON	ÉCHELON ASSURANCE	MISSISSAUGA	Can.	S.A.
48	ECONOMICAL	ECONOMICAL, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE	WATERLOO	Can.	S.M.
49	ELECTRIC	COMPAGNIE D'ASSURANCE ELECTRIC	BEVERLY	Étr.	S.A.
50	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	SERVICES D'ASSURANCE ASSOCIÉS ÉLECTRICITÉ ET GAZ	HAMILTON	Étr.	S.A.
51	ELITE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ELITE	MARKHAM	Can.	S.A.
52	EMPLOYEURS DE WAUSAU	COMPAGNIE D'ASSURANCES DES EMPLOYEURS DE WAUSAU	BOSTON	Étr.	S.A.
53	EULER HERMES	COMPAGNIE D'ASSURANCES EULER HERMES - AMÉRIQUE DU NORD	BALTIMORE	Étr.	S.A.
54	EVEREST	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EVEREST DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
55	FABRIQUES DE QUÉBEC	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE QUÉBEC	QUÉBEC	Qué.	S.M.
56	FÉDÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCES FÉDÉRALE	WHITEHOUSE STATION	Étr.	S.A.
57	FEDERATED DU CANADA - GÉN	LA FEDERATED, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	WINNIPEG	Can.	S.A.
58	FM GLOBAL	FM GLOBAL	JOHNSTON	Étr.	S.M.
59	GARANTIE	LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	NORTH YORK	Can.	S.A.
60	GENWORTH	COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES GENWORTH FINANCIAL CANADA	OAKVILLE	Can.	S.A.
61	GREAT AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN	CINCINNATI	Étr.	S.A.
62	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	LE GROUPE ESTRIE-RICHELIEU, COMPAGNIE D'ASSURANCE	GRANBY	Qué.	S.M.
63	GROUPE LEDOR	LEDOR ASSURANCES INC.	SAINTE-CLAIRE	Qué.	S.A.
64	HABITATION ET AUTO TD	COMPAGNIE D'ASSURANCE HABITATION ET AUTO TD	TORONTO	Can.	S.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Cau- tionne- ment	Chau- dières et ma- chines	Crédit	Détour- nement	Frais juri- diques	Grêle	Hypo- thèque	Incendie	Maladie ou acci- dents	Mari- time	Protec- tion de crédit	Res- pon- sabilité	Titre	
x		x	x	x		x				x				x	x	42
x		x	x	x		x	x			x		x		x		43
x		x	x	x		x				x				x		44
x		x	x	x		x	x			x		x		x		45
		x		x		x				x		x		x		46
x		x	x	x			x			x	x			x		47
x		x	x	x		x				x		x		x		48
x														x		49
	x	x		x						x		x		x		50
x		x								x				x		51
x		x		x						x				x		52
			x		x											53
x		x		x		x				x	x			x		54
x		x		x						x				x		55
x		x	x	x		x				x	x	x		x		56
x		x	x	x		x				x				x		57
		x		x						x		x		x		58
x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x		x		59
									x							60
		x	x	x		x				x		x		x		61
x		x		x						x				x		62
x		x	x	x		x				x				x		63
x		x								x				x		64

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
65	HARTFORD INCENDIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INCENDIE HARTFORD	HARTFORD	Étr.	S.A.
66	HDI	HDI GLOBAL SE	HANNOVER	Étr.	S.A.
67	HDI SPÉCIALITÉS	HDI GLOBAL ASSURANCE SPÉCIALITÉS SE	HANNOVER	Étr.	S.A.
68	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE CANADA GUARANTY	TORONTO	Can.	S.A.
69	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	QUÉBEC	Qué.	S.A.
70	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
71	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	LA COMPAGNIE D'INSPECTION ET D'ASSURANCE CHAUDIÈRE ET MACHINERIE	TORONTO	Can.	S.A.
72	INTACT	INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
73	INTACT AGRICOLE	INTACT ASSURANCE AGRICOLE INC.	MONTRÉAL	Qué.	S.A.
74	JEVCO	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO	TORONTO	Can.	S.A.
75	JEWELERS	JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE	NEENAH	Étr.	S.M.
76	LANAUDIÈRE	PROMUTUEL LANAUDIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	JOLIETTE	Qué.	S.M.M.F.
77	LAWPRO	ASSURANCE LAWPRO	TORONTO	Aut. prov.	S.A.
78	L'ESTUAIRE	PROMUTUEL DE L'ESTUAIRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	RIMOUSKI	Qué.	S.M.M.F.
79	LIBERTÉ MUTUELLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTÉ MUTUELLE	BOSTON	Étr.	S.A.
80	LLOYD'S	LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S	LONDON	Étr.	S.A.
81	MILLENNIUM	LA CORPORATION D'ASSURANCE MILLENNIUM	SHERWOOD PARK	Aut. prov.	S.A.
82	MISSISQUOI	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MISSISQUOI	WATERLOO	Can.	S.A.
83	mitsui sumitomo	COMPAGNIE D'ASSURANCE MITSUI SUMITOMO LIMITÉE	TOKYO	Étr.	S.A.
84	MONTMAGNY-L'ISLET	PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	MONTMAGNY	Qué.	S.M.M.F.
85	MOTORS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MOTORS	DETROIT	Étr.	S.A.
86	MUNICH AMÉRIQUE	RÉASSURANCE MUNICH AMÉRIQUE, INC.	WILMINGTON	Étr.	S.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Cautionnement	Chaudières et machines	Crédit	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Hypothèque	Incendie	Maladie ou accidents	Mari-time	Protection de crédit	Res-ponsabilité	Titre	
x	x	x	x	x		x				x	x	x		x		65
		x		x						x		x		x		66
x	x	x		x		x				x	x	x		x		67
									x							68
x		x	x	x						x	x			x		69
x		x					x			x				x		70
		x		x						x				x		71
x	x	x	x	x		x	x	x		x	x	x		x		72
x	x	x	x	x		x	x			x	x			x		73
x		x	x							x				x		74
		x		x		x				x				x		75
x		x	x	x		x	x			x		x		x		76
															x	77
x		x	x	x		x	x			x		x		x		78
x	x	x	x	x		x				x	x	x		x		79
x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x		x	x	80
x																81
x		x	x	x		x				x				x		82
x	x	x	x	x		x				x	x	x		x		83
x		x	x	x		x	x			x		x		x		84
x		x	x	x		x				x				x		85
x	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x		x		86

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
87	MUNICH DU CANADA	LA MUNICH, DU CANADA, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
88	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	S.M.
89	MUTUELLE EN ÉGLISE	COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE EN ÉGLISE	MONTRÉAL	Qué.	S.M.
90	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	LA NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
91	NORDIQUE	LA NORDIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
92	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE	TORONTO	Can.	S.A.
93	NOVEX	NOVEX COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
94	OACIQ	ORGANISME D'AUTORÉGLEMENTATION DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC (FONDS D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC)	BROSSARD	Qué.	O.A.R.
95	ODYSSEY RE	ODYSSEY COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	STAMFORD	Étr.	S.A.
96	OMEGA	OMEGA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	TORONTO	Can.	S.A.
97	OPTIMUM - GÉNÉRAL	OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	MONTRÉAL	Qué.	S.A.
98	OPTIMUM AGRICOLE	OPTIMUM ASSURANCE AGRICOLE INC.	TROIS-RIVIÈRES	Qué.	S.A.
99	ORDRE DES ARCHITECTES	ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC (FONDS D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC)	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
100	ORDRE DES DENTISTES	ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
101	ORDRE DES ÉVALUATEURS	ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
102	ORDRE DES PHARMACIENS	ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.A.R.
103	ORION	COMPAGNIE D'ASSURANCE VOYAGE ORION	CALGARY	Aut. prov.	S.A.
104	PAFCO	PAFCO, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	S.A.
105	PEMBRIDGE	PEMBRIDGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	S.A.
106	PERSONNELLE	LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES	LÉVIS	Can.	S.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Cau- tionne- ment	Chau- dières et ma- chines	Crédit	Détour- nement	Frais juri- diques	Grêle	Hypo- thèque	Incendie	Maladie ou acci- dents	Mari- time	Protec- tion de crédit	Res- pon- sabilité	Titre	
x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x		x		87
x		x		x		x	x			x				x		88
x		x	x	x						x				x		89
		x								x						90
x	x	x	x	x		x	x			x	x	x		x		91
x	x	x	x	x		x				x		x		x		92
x		x	x	x		x	x	x		x	x	x		x		93
														x		94
x	x	x	x	x		x	x	x		x	x	x		x		95
x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x		x		96
x		x	x	x		x				x				x		97
x		x		x						x				x		98
														x		99
														x		100
														x		101
														x		102
		x								x	x					103
x		x								x						104
x		x								x						105
		x				x				x				x		106

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
107	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	LA PERSONNELLE, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	LÉVIS	Qué.	S.A.
108	PETLINE	COMPAGNIE D'ASSURANCE PETLINE	WATERLOO	Can.	S.A.
109	PORTNEUF-CHAMPLAIN	PROMUTUEL PORTNEUF-CHAMPLAIN, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-BASILE	Qué.	S.M.M.F.
110	PREMIÈRE GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE PREMIÈRE DU CANADA	NORTH YORK	Can.	S.A.
111	PRIMUM	PRIMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
112	PROMUTUEL RÉASSURANCE	PROMUTUEL RÉASSURANCE	QUÉBEC	Qué.	S.M.
113	PROTECTRICE	LA PROTECTRICE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	CARMEL	Étr.	S.A.
114	PRYSM	PRYSM ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
115	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC	TORONTO	Can.	S.A.
116	RIVE-SUD	PROMUTUEL RIVE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-GERVAIS	Qué.	S.M.M.F.
117	ROYAL & SUN ALLIANCE	ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES	TORONTO	Can.	S.A.
118	S&Y	S&Y COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	S.A.
119	SCOR CANADA	SCOR CANADA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	TORONTO	Can.	S.A.
120	SCOR UK	SCOR ASSURANCES - SUCCURSALE CANADIENNE	LONDON	Étr.	S.A.
121	SCOTTISH & YORK	COMPAGNIE D'ASSURANCE SCOTTISH & YORK LIMITÉE	MARKHAM	Can.	S.A.
122	SÉCURITÉ NATIONALE	SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE	MONTRÉAL	Can.	S.A.
123	SENTRY	LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE SENTRY	STEVENS POINT	Étr.	S.M.
124	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASSURANCE	STAMFORD	Étr.	S.A.
125	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCIDENT ET SÉCURITÉ	ST-LOUIS	Étr.	S.A.
126	SOMPO NIPPONKOA	ASSURANCES SOMPO NIPPONKOA DU JAPON INC.	TOKYO	Étr.	S.A.
127	SONNET	COMPAGNIE D'ASSURANCE SONNET	WATERLOO	Can.	S.A.
128	SOUVERAINE - GÉN.	LA SOUVERAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	CALGARY	Can.	S.A.
129	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Cau-tionnement	Chau-dières et ma-chines	Crédit	Détour-nement	Frais juri-diques	Grêle	Hypo-thèque	Incendie	Maladie ou acci-dents	Mari-time	Protec-tion de crédit	Res-ponsa-bilité	Titre	
x		x		x		x				x				x	x	107
		x								x				x		108
x		x	x	x		x	x			x		x		x		109
		x								x	x		x			110
x		x					x			x				x		111
x		x	x	x		x	x			x		x		x		112
x		x									x			x		113
x		x					x			x				x		114
x		x	x	x		x				x	x			x		115
x		x	x	x		x	x			x		x		x		116
x	x	x	x	x		x	x			x	x	x		x		117
x		x									x	x		x		118
x		x	x	x		x		x		x	x			x		119
		x		x						x		x		x		120
x		x		x			x			x				x		121
x		x								x				x		122
x		x								x				x		123
x	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x		x		124
														x		125
x		x	x	x		x				x		x		x		126
x		x	x	x		x	x			x		x		x		127
x	x	x	x	x		x				x	x			x		128
x		x	x							x	x			x		129

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
130	SSQ ASSURANCES	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
131	ST. PAUL	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SAINT PAUL	HARTFORD	Étr.	S.A.
132	STARR	ASSURANCE ET RÉASSURANCE STARR	HAMILTON	Étr.	S.A.
133	STEWART	COMPAGNIE D'ASSURANCE-TITRES STEWART	HOUSTON	Étr.	S.A.
134	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA	ZURICH	Étr.	S.A.
135	SUNDERLAND	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MARITIME SUNDERLAND LIMITÉE (SUCCURSALE CANADIENNE)	NEWCASTLE	Étr.	S.A.
136	SÛRETÉ DE L'OUEST	LA COMPAGNIE DE SÛRETÉ DE L'OUEST	REGINA	Can.	S.A.
137	TEMPLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TEMPLE	TORONTO	Can.	S.A.
138	TITRES FIRST AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES FIRST AMERICAN	SANTA ANA	Étr.	S.A.
139	TOKIO	TOKIO MARITIME & NICHIDO INCENDIE COMPAGNIE D'ASSURANCES LTÉE	TOKYO	Étr.	S.A.
140	TRADERS GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE	MARKHAM	Can.	S.A.
141	TRAFALGAR DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAFALGAR DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
142	TRANS GLOBALE - GÉN.	COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANS GLOBALE	EDMONTON	Aut. prov.	S.A.
143	TRANSATLANTIQUE	LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE TRANSATLANTIQUE	NEW YORK	Étr.	S.A.
144	TRAVELERS DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA	TORONTO	Can.	S.A.
145	TRISURA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE	TORONTO	Can.	S.A.
146	UNICA	UNICA ASSURANCES INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
147	UNIQUE - GÉN.	L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	S.A.
148	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	PROMUTUEL VALLÉE DE L'OUTAOUAIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	GATINEAU	Qué.	S.M.M.F.
149	VALLÉE DU ST-LAURENT	PROMUTUEL VALLÉE DU ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LA PRAIRIE	Qué.	S.M.M.F.
150	VAUDREUIL-SOULANGES	PROMUTUEL VAUDREUIL-SOULANGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	VAUDREUIL-DO-RION	Qué.	S.M.M.F.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Cau-tionnement	Chau-dières et ma-chines	Crédit	Détour-nement	Frais juri-diques	Grêle	Hypo-thèque	Incendie	Maladie ou acci-dents	Mari-time	Protec-tion de crédit	Res-ponsa-bilité	Titre	
x		x		x		x	x			x	x			x		130
x	x	x	x	x		x				x		x		x		131
x	x	x	x	x	x	x				x	x	x		x		132
															x	133
x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x		x		134
		x		x			x			x	x	x		x		135
			x			x										136
x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x			x		137
															x	138
x	x	x	x	x		x				x		x		x		139
x		x		x			x			x				x		140
x		x		x						x				x		141
		x								x						142
x	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x		x		143
x	x	x	x	x	x	x				x	x	x		x	x	144
		x	x	x		x	x			x	x			x		145
x	x	x	x	x		x		x		x	x	x		x		146
x		x	x	x	x	x	x			x				x		147
x		x	x	x		x	x			x		x		x		148
x		x	x	x		x	x			x		x		x		149
x		x	x	x		x	x			x		x		x		150

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
151	VERASSURE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VERASSURE	TORONTO	Can.	S.A.
152	VERCHÈRES - LES FORGES	PROMUTUEL VERCHÈRES - LES FORGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	BAIE-DU-FEBVRE	Qué.	S.M.M.F.
153	VIRGINIA	COMPAGNIE DE SÛRETÉ VIRGINIA	CHICAGO	Étr.	S.A.
154	WATERLOO	COMPAGNIE D'ASSURANCE WATERLOO	WATERLOO	Can.	S.A.
155	WAWANESA	LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA	WINNIPEG	Can.	S.M.
156	WESTPORT	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE WESTPORT	KANSAS CITY	Étr.	S.A.
157	WYNWARD	GROUPE D'ASSURANCE WYNWARD	WINNIPEG	Can.	S.A.
158	XL AMÉRIQUE	RÉASSURANCE XL AMÉRIQUE	STAMFORD	Étr.	S.A.
159	XL SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE XL SPÉCIALITÉ	STAMFORD	Étr.	S.A.
160	ZENITH	COMPAGNIE D'ASSURANCE ZENITH	TORONTO	Can.	S.A.
161	ZURICH	ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES SA	ZURICH	Étr.	S.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Cau-tionnement	Chau-dières et ma-chines	Crédit	Détour-nement	Frais juri-diques	Grêle	Hypo-thèque	Incendie	Maladie ou acci-dents	Mari-time	Protec-tion de crédit	Res-ponsabilité	Titre	
X		X		X						X				X		151
X		X	X	X		X	X			X		X		X		152
		X	X										X	X		153
X		X								X				X		154
X		X	X			X				X				X		155
X	X	X	X	X	X	X				X	X	X		X		156
		X								X				X		157
X	X	X	X							X				X		158
X	X	X	X	X	X					X	X	X		X		159
X		X								X	X			X		160
X	X	X	X	X	X	X				X	X	X		X		161

## Tableau 45

État des résultats non consolidés par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
1	AFFILIATED FM	145 724	101 205	92 488	92 479	113 282	22 354
2	AIG DU CANADA	1 269 544	358 295	385 625	386 624	294 812	76 932
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	5 660	4 403	4 136	4 136	1 727	901
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	647 430	426 659	374 522	374 522	336 812	119 115
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	76 532	33 168	22 483	22 483	10 828	5 039
6	ALLSTATE DU CANADA	1 406 410	1 403 937	1 299 674	1 320 715	871 805	354 374
7	ALPHA	26 211	25 644	24 914	25 236	13 803	8 280
8	AMERICAN BANKERS	578 732	246 894	243 022	243 022	92 133	141 456
9	AMERICAN ROAD	12 343	12 343	12 343	12 343	4 446	1 235
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	275 202	211 139	204 568	205 963	120 015	74 127
11	ARCH CANADA	118 811	13 727	10 339	10 339	6 845	6 505
12	ARCH RE	0	11 535	10 048	10 048	2 147	1 335
13	ASPEN	10 726	8 005	6 774	6 774	647	363
14	ASSURANCES FCT	163 979	158 874	158 874	158 874	45 463	99 224
15	ASSURANCE GMS	39 047	38 547	37 289	37 446	23 757	15 914
16	ASSURANCES NLF	159 095	85 500	55 798	55 798	48 126	30 126
17	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	16 335	6 800	6 671	7 285	5 818	3 882
18	AVIVA	3 521 410	1 028 527	1 335 580	1 335 580	605 234	764 658
19	AVIVA ASSURANCE	894 540	265 180	344 346	344 346	156 045	197 149
20	AXA	4 903	396	2 003	2 003	-28	1 521
21	AXIS	96 702	71 787	63 129	63 129	40 620	17 533
22	BAGOT	28 064	21 414	20 306	20 306	12 136	5 481
23	BANQUE NATIONALE	1 751	1 546	1 546	1 546	1 792	-47
24	BARREAU DU QUÉBEC	13 660	12 843	13 155	13 155	10 406	2 073
25	BELAIR INC.	1 318 807	1 304 613	1 265 744	1 279 589	886 068	377 482
26	BERKLEY	131 902	51 194	52 279	52 704	27 588	21 191
27	BOIS-FRANCS	30 238	21 545	20 910	20 910	13 512	6 814
28	BORÉALE	69 058	48 854	47 547	47 547	32 383	12 162
29	BOUCLIER VERT	611 537	593 962	593 962	584 306	483 163	87 158
30	CANASSURANCE	9 285	9 759	9 772	9 772	2 355	6 127
31	CAPITALE - GÉNÉRALES	689 534	668 304	639 766	640 576	438 881	210 061
32	CCR RE	0	50 455	48 878	48 878	29 763	15 260
33	CENTRE-SUD	58 827	49 008	47 712	47 712	32 387	14 825
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	13 306	11 501	11 501	11 501	11 095	2 121
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	108 460	91 152	89 994	89 994	62 612	27 198

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
-43 157	13 562	-13 046	-42 641	-38 451	122,5	24,2	146,7	<b>1</b>
14 880	67 372	-44 165	38 087	68 807	76,5	19,9	96,1	<b>2</b>
1 508	517	0	2 025	2 025	41,8	21,8	63,5	<b>3</b>
-81 405	23 355	-1 755	-59 805	-45 898	89,9	31,8	121,7	<b>4</b>
6 616	798	-339	7 075	7 137	48,2	22,4	70,6	<b>5</b>
94 536	76 911	-12 504	158 943	272 344	67,1	27,3	92,7	<b>6</b>
3 153	3 699	-1 861	4 991	7 583	55,4	33,2	87,3	<b>7</b>
9 433	17 064	-7 297	19 200	19 200	37,9	58,2	96,1	<b>8</b>
6 662	303	-1 797	5 168	5 193	36,0	10,0	46,0	<b>9</b>
11 821	6 311	-4 884	13 248	17 063	58,7	36,2	94,2	<b>10</b>
-3 011	2 078	-423	-1 356	-1 089	66,2	62,9	129,1	<b>11</b>
6 566	841	-1 536	5 871	5 858	21,4	13,3	34,7	<b>12</b>
5 764	3 484	997	10 245	9 923	9,6	5,4	14,9	<b>13</b>
14 187	7 579	-5 241	16 525	15 966	28,6	62,5	91,1	<b>14</b>
-2 226	1 784	0	-442	-442	63,7	42,7	106,0	<b>15</b>
-22 454	7 679	-1 235	-16 010	-12 806	86,3	54,0	140,2	<b>16</b>
-2 415	377	458	-1 580	-1 557	87,2	58,2	136,2	<b>17</b>
-34 312	169 055	-66 930	67 813	77 981	45,3	57,3	102,6	<b>18</b>
-8 848	41 645	-16 738	16 059	19 231	45,3	57,3	102,6	<b>19</b>
510	147	-126	531	597	-1,4	75,9	74,5	<b>20</b>
4 976	4 593	-2 359	7 210	7 318	64,3	27,8	92,1	<b>21</b>
2 689	879	-880	2 688	3 847	59,8	27,0	86,8	<b>22</b>
-199	0	4 538	4 339	4 339	115,9	-3,0	112,9	<b>23</b>
414	5 314	-371	5 357	8 099	79,1	15,8	96,9	<b>24</b>
16 039	57 036	-18 393	54 682	85 873	70,0	29,8	98,7	<b>25</b>
3 925	4 279	2 494	10 698	13 517	52,8	40,5	92,5	<b>26</b>
584	274	-1 056	-198	-41	64,6	32,6	97,2	<b>27</b>
3 002	183	-1 500	1 685	1 230	68,1	25,6	93,7	<b>28</b>
13 985	67 972	-10 804	71 153	56 770	81,3	14,7	97,6	<b>29</b>
1 290	362	-448	1 204	1 391	24,1	62,7	86,8	<b>30</b>
-8 366	23 386	64 451	79 471	83 964	68,6	32,8	101,3	<b>31</b>
3 855	9 523	-2 745	10 633	10 633	60,9	31,2	92,1	<b>32</b>
500	993	-2 350	-857	818	67,9	31,1	99,0	<b>33</b>
-1 715	2 586	0	871	2 661	96,5	18,4	114,9	<b>34</b>
184	837	-4 144	-3 123	-1 581	69,6	30,2	99,8	<b>35</b>

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
36	CHICAGO	49 902	49 814	49 814	49 818	9 876	32 402
37	CHUBB DU CANADA	1 143 143	514 332	449 947	449 947	223 304	112 598
38	COFACE	29 835	25 964	29 931	32 174	10 159	18 060
39	CONTINENTAL CASUALTY	397 806	368 501	348 460	348 847	194 263	119 892
40	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	2 569 542	2 545 986	2 376 268	2 376 956	1 663 883	762 393
41	COREPOINTE	139	69	55	55	-6	258
42	COSECO	361 861	334 998	312 667	312 757	218 932	100 315
43	CUMIS - GÉN.	310 774	153 082	147 158	148 339	85 706	50 967
44	DESJARDINS - GÉN.	1 297 682	1 309 926	1 228 681	1 241 550	941 612	320 433
45	DEUX-MONTAGNES	38 145	22 319	24 979	24 979	19 788	8 594
46	DOMINION DU CANADA	1 356 513	1 328 355	1 310 633	1 320 278	949 859	438 101
47	DU LAC AU FLEUVE	78 033	68 704	65 008	65 008	43 098	19 856
48	ECCLÉSIASTIQUES	109 454	84 561	76 729	77 077	42 043	31 835
49	ÉCHELON	461 433	409 376	377 727	381 120	275 173	125 400
50	ECONOMICAL	2 238 578	1 768 731	1 778 349	1 786 212	1 317 173	584 933
51	ELECTRIC	4 570	1 633	1 633	1 633	995	822
52	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	44 180	21 424	18 438	16 228	-11 404	5 233
53	ELITE	276 061	122 457	159 017	159 017	72 059	91 043
54	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	38	79
55	EULER HERMES	63 196	52 841	51 282	53 544	26 031	16 562
56	EVEREST	128 558	33 129	29 086	29 086	19 310	9 069
57	FABRIQUES DE QUÉBEC	8 492	4 229	4 229	4 229	747	1 706
58	FÉDÉRALE	561	49	7 457	7 457	3 299	1 367
59	FEDERATED DU CANADA - GÉN	287 828	268 685	250 921	252 082	208 848	74 477
60	FM GLOBAL	354 151	234 141	242 143	242 143	69 048	47 475
61	GARANTIE	480 444	325 867	323 909	323 909	285 646	133 635
62	GENWORTH	701 021	701 021	678 708	678 713	116 480	121 016
63	GREAT AMERICAN	61 022	52 103	46 885	46 885	12 622	21 560
64	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	65 451	45 626	43 974	43 974	33 212	19 174
65	GROUPE LEDOR	74 223	56 738	56 813	56 813	48 397	26 621
66	HABITATION ET AUTO TD	54 416	39 602	39 853	39 853	8 064	11 671
67	HARTFORD INCENDIE	21 140	18 669	17 267	17 267	6 527	4 528
68	HDI	116 416	14 232	9 560	9 560	7 680	-73
69	HDI SPÉCIALITÉS	145 840	19 170	15 071	15 071	11 664	4 463
70	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	448 985	448 985	278 267	278 267	18 324	45 731
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	267 170	233 008	207 227	207 227	60 353	148 969

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
7 540	1 017	-2 443	6 114	5 974	19,8	65,0	84,9	<b>36</b>
114 045	60 769	-49 610	125 204	151 891	49,6	25,0	74,7	<b>37</b>
3 955	1 325	-1 093	4 187	4 503	33,9	60,3	86,8	<b>38</b>
34 692	36 320	-16 176	54 836	79 102	55,7	34,4	90,0	<b>39</b>
-49 320	207 241	-17 937	139 984	213 871	70,0	32,1	102,1	<b>40</b>
-197	230	-59	-26	208	-10,9	469,1	458,2	<b>41</b>
-6 490	22 913	-3 026	13 397	23 005	70,0	32,1	102,1	<b>42</b>
11 666	11 210	-5 343	17 533	22 639	58,2	34,6	92,1	<b>43</b>
-20 495	89 995	-10 961	58 539	53 117	76,6	26,1	101,7	<b>44</b>
-3 403	439	329	-2 635	-2 583	79,2	34,4	113,6	<b>45</b>
-67 682	64 611	-1 622	-4 693	24 365	72,5	33,4	105,2	<b>46</b>
2 054	790	-3 065	-221	2 236	66,3	30,5	96,8	<b>47</b>
3 199	3 383	-535	6 047	6 047	54,8	41,5	95,8	<b>48</b>
-19 453	14 314	195	-4 944	-4 944	72,8	33,2	105,2	<b>49</b>
-115 894	132 558	1 658	18 322	44 614	74,1	32,9	106,5	<b>50</b>
-184	1 553	-59	1 310	2 437	60,9	50,3	111,3	<b>51</b>
22 399	2 265	-10 532	14 132	14 567	-61,9	28,4	-21,5	<b>52</b>
-4 085	18 749	-6 825	7 839	8 797	45,3	57,3	102,6	<b>53</b>
-117	189	-1	71	87	-	-	-	<b>54</b>
10 951	2 194	-2 928	10 217	10 169	50,8	32,3	78,6	<b>55</b>
707	1 162	332	2 201	3 036	66,4	31,2	97,6	<b>56</b>
1 776	3 670	-5 520	-74	3 299	17,7	40,3	58,0	<b>57</b>
2 791	2 561	-1 517	3 835	7 372	44,2	18,3	62,6	<b>58</b>
-31 243	5 953	4 324	-20 966	-23 640	83,2	29,7	112,5	<b>59</b>
125 620	34 399	-36 698	123 321	141 948	28,5	19,6	48,1	<b>60</b>
-95 372	21 241	39 215	-34 916	-23 151	88,2	41,3	129,4	<b>61</b>
441 217	211 163	-200 885	451 495	451 495	17,2	17,8	35,0	<b>62</b>
12 703	3 301	-2 285	13 719	12 359	26,9	46,0	72,9	<b>63</b>
-8 412	3 866	4 765	219	219	75,5	43,6	119,1	<b>64</b>
-18 205	4 343	7 454	-6 408	-7 904	85,2	46,9	132,0	<b>65</b>
20 118	16 235	-9 704	26 649	29 262	20,2	29,3	49,5	<b>66</b>
6 212	2 639	-2 290	6 561	7 121	37,8	26,2	64,0	<b>67</b>
1 953	4 951	-5 265	1 639	3 460	80,3	-0,8	79,6	<b>68</b>
-1 056	790	190	-76	255	77,4	29,6	107,0	<b>69</b>
214 212	52 639	-68 835	198 016	201 523	6,6	16,4	23,0	<b>70</b>
-2 095	11 134	-1 312	7 727	12 822	29,1	71,9	101,0	<b>71</b>

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	274 635	270 113	264 337	264 337	170 409	69 210
73	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	40 784	134 086	128 676	128 676	42 225	66 248
74	INTACT	7 225 553	5 653 322	5 484 890	5 544 886	3 839 627	1 635 754
75	INTACT AGRICOLE	39 365	36 740	49 637	49 637	23 063	17 266
76	JEVCO	106 113	434 871	421 915	426 530	295 356	125 827
77	JEWELERS	9 574	9 128	8 637	8 686	6 307	2 283
78	LANAUDIÈRE	44 818	23 500	26 818	26 818	17 178	9 545
79	LAWPRO	114 724	107 596	107 607	107 607	99 428	24 441
80	L'ESTUAIRE	63 067	54 785	54 503	54 503	31 935	17 333
81	LIBERTÉ MUTUELLE	534 016	393 778	332 913	332 913	225 097	82 642
82	LLOYD'S	3 552 026	3 947 503	3 842 182	3 842 182	2 411 592	1 028 383
83	MILLENNIUM	201 983	139 701	113 808	113 808	61 344	36 452
84	MISSISQUOI	2 530	157 783	158 642	159 343	117 501	52 180
85	mitsui SUMITOMO	27 474	24 895	23 916	23 916	6 948	7 047
86	MONTMAGNY-L'ISLET	23 441	20 597	19 807	19 807	12 104	5 844
87	MOTORS	83 345	47 593	47 040	47 124	19 993	9 944
88	MUNICH AMÉRIQUE	0	12 763	8 441	8 441	4 114	2 280
89	MUNICH DU CANADA	0	201 617	193 702	193 702	132 204	62 105
90	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	45 143	38 694	37 902	37 902	24 323	14 379
91	MUTUELLE EN ÉGLISE	8 498	5 255	5 125	5 125	9 650	2 928
92	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	19 714	4 475	4 335	4 335	645	2 548
93	NORDIQUE	-256	434 871	421 915	426 530	295 356	125 827
94	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	1 611 453	1 415 410	1 307 095	1 311 441	780 801	454 336
95	NOVEX	529 358	434 871	421 915	426 530	295 356	125 827
96	OACIQ	5 656	5 251	5 245	5 245	5 497	1 351
97	ODYSSEY RE	0	78 678	74 303	74 303	38 810	20 607
98	OMEGA	95 266	1 291	1 041	1 041	-1 257	606
99	OPTIMUM - GÉNÉRAL	96 978	112 707	108 918	108 918	62 487	45 569
100	OPTIMUM AGRICOLE	13 492	7 474	7 353	7 353	2 275	2 740
101	ORDRE DES ARCHITECTES	22 740	20 899	20 377	20 377	16 045	1 480
102	ORDRE DES DENTISTES	6 359	5 818	5 818	5 818	4 866	1 500
103	ORDRE DES ÉVALUATEURS	1 829	1 348	1 308	1 308	1 123	383
104	ORDRE DES PHARMACIENS	3 118	2 749	2 734	2 734	1 116	1 047
105	ORION	103 498	98 536	93 547	93 547	47 351	45 991
106	PAFCO	81 851	81 851	83 204	85 489	46 300	28 237
107	PEMBRIDGE	463 438	462 821	410 924	418 126	282 620	124 364
108	PERSONNELLE	1 032 441	992 582	953 734	954 410	714 588	227 021

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
24 718	3 979	-8 872	19 825	17 402	64,5	26,2	90,6	<b>72</b>
20 203	5 202	-6 627	18 778	18 772	32,8	51,5	84,3	<b>73</b>
69 505	284 834	-81 594	272 745	435 861	70,0	29,8	98,7	<b>74</b>
9 308	4 096	69 999	83 403	82 767	46,5	34,8	81,2	<b>75</b>
5 347	24 949	-5 185	25 111	39 322	70,0	29,8	98,7	<b>76</b>
96	244	-9	331	331	73,0	26,4	98,9	<b>77</b>
95	569	149	813	748	64,1	35,6	99,6	<b>78</b>
-16 262	23 021	-1 911	4 848	17 839	92,4	22,7	115,1	<b>79</b>
5 235	184	-407	5 012	5 476	58,6	31,8	90,4	<b>80</b>
25 174	36 943	-30 578	31 539	44 923	67,6	24,8	92,4	<b>81</b>
402 207	329 334	-137 408	594 133	594 133	62,8	26,8	89,5	<b>82</b>
16 012	16 666	-5 174	27 504	27 504	53,9	32,0	85,9	<b>83</b>
-10 338	13 532	-833	2 361	3 904	74,1	32,9	106,5	<b>84</b>
9 921	2 124	-3 200	8 845	9 249	29,1	29,5	58,5	<b>85</b>
1 859	635	-416	2 078	4 117	61,1	29,5	90,6	<b>86</b>
17 187	6 693	-6 102	17 778	22 397	42,5	21,1	63,5	<b>87</b>
2 047	4 749	-2 404	4 392	5 594	48,7	27,0	75,7	<b>88</b>
-607	26 512	-7 178	18 727	20 746	68,3	32,1	100,3	<b>89</b>
-800	1 603	1	804	804	64,2	37,9	102,1	<b>90</b>
-7 453	1 733	-2 257	-7 977	-5 809	188,3	57,1	245,4	<b>91</b>
1 142	263	-380	1 025	1 052	14,9	58,8	73,7	<b>92</b>
5 347	27 313	-5 152	27 508	43 092	70,0	29,8	98,7	<b>93</b>
76 304	18 619	-44 882	50 041	47 728	59,7	34,8	94,2	<b>94</b>
5 347	21 192	-5 618	20 921	32 916	70,0	29,8	98,7	<b>95</b>
-1 688	1 714	0	26	1 348	104,8	25,8	132,2	<b>96</b>
14 886	-5 009	-4 733	5 144	3 343	52,2	27,7	80,0	<b>97</b>
1 692	363	-104	1 951	2 023	-120,7	58,2	-62,5	<b>98</b>
862	5 115	-1 535	4 442	5 021	57,4	41,8	99,2	<b>99</b>
2 338	218	3 047	5 603	5 660	30,9	37,3	68,2	<b>100</b>
2 852	1 870	282	5 004	5 565	78,7	7,3	86,0	<b>101</b>
-606	1 428	0	822	822	83,6	25,8	110,4	<b>102</b>
-198	265	6	73	578	85,9	29,3	115,1	<b>103</b>
571	592	0	1 163	2 671	40,8	38,3	79,1	<b>104</b>
205	898	-995	108	111	50,6	49,2	99,8	<b>105</b>
10 952	4 734	-3 770	11 916	18 966	55,6	33,9	86,8	<b>106</b>
11 142	10 625	-4 615	17 152	39 393	68,8	30,3	97,3	<b>107</b>
12 801	77 922	-21 468	69 255	74 005	74,9	23,8	98,7	<b>108</b>

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
109	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	501 120	483 824	456 006	455 735	350 913	110 003
110	PETLINE	54 911	54 911	54 736	54 736	36 028	15 517
111	PORTNEUF-CHAMPLAIN	56 769	49 111	47 662	47 662	28 441	15 868
112	PREMIÈRE GÉNÉRALE	6 458	6 117	8 977	8 977	1 205	3 753
113	PRIMUM	699 523	510 505	478 094	478 094	355 399	138 443
114	PROMUTUEL RÉASSURANCE	50 305	201 998	188 888	198 356	134 658	79 081
115	PROTECTRICE	2 710	1 710	1 665	1 988	1 598	916
116	PRYSM	68 826	67 154	57 799	57 799	44 439	15 855
117	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	48 777	50 318	50 318	35 098	15 000
118	RBC DU CANADA	130 115	130 860	127 299	127 299	79 941	46 108
119	RIVE-SUD	55 052	45 485	42 915	42 915	27 274	13 758
120	ROYAL & SUN ALLIANCE	1 572 582	1 333 252	1 375 397	1 375 397	959 351	410 032
121	S&Y	53 743	21 744	28 236	28 236	12 795	16 167
122	SCOR CANADA	0	198 189	195 381	195 381	123 329	61 179
123	SCOR UK	30 828	1 391	997	997	528	-1 177
124	SCOTTISH & YORK	190 282	88 259	114 608	114 608	51 936	65 617
125	SÉCURITÉ NATIONALE	2 414 021	1 752 248	1 652 423	1 652 423	1 249 207	478 453
126	SENTRY	1 082	910	988	965	371	566
127	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	124 249	105 785	105 987	61 569	21 211
128	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	-1 587	293
129	SOMPO NIPPONKOA	7 357	8 157	8 012	8 012	5 541	3 317
130	SONNET	206 483	164 988	165 886	166 619	122 867	54 563
131	SOUVERAINE - GÉN.	509 314	468 998	437 735	437 862	306 504	140 443
132	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
133	SSQ ASSURANCES	298 136	292 746	259 597	259 597	181 292	81 515
134	ST. PAUL	85 690	74 975	80 140	80 140	47 722	25 542
135	STARR	181 287	12 563	9 294	9 294	11 399	-861
136	STEWART	115 886	115 886	115 886	115 886	45 494	55 947
137	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	200 861	191 276	191 276	123 352	58 872
138	SUNDERLAND	-2	-1	-1	-1	-99	279
139	SÛRETÉ DE L'OUEST	26 815	17 308	17 556	17 556	3 264	13 378
140	TEMPLE	329 211	221 281	209 675	209 675	227 246	85 377
141	TITRES FIRST AMERICAN	114	2 788	2 788	2 788	738	1 932
142	TOKIO	47 631	45 823	41 204	41 210	25 113	15 446
143	TRADERS GÉNÉRALE	503 308	176 657	229 397	229 397	103 954	131 335
144	TRAFALGAR DU CANADA	5 870	434 871	421 915	426 530	295 356	125 827

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
-5 181	27 374	-9 433	12 760	17 601	77,0	24,1	101,1	<b>109</b>
3 191	326	-988	2 529	2 640	65,8	28,3	94,2	<b>110</b>
3 353	770	-745	3 378	4 937	59,7	33,3	93,0	<b>111</b>
4 019	231	-1 038	3 212	3 300	13,4	41,8	55,2	<b>112</b>
-15 748	43 146	-5 460	21 938	12 403	74,3	29,0	103,3	<b>113</b>
-15 383	12 527	-5 740	-8 596	-4 469	71,3	41,9	108,1	<b>114</b>
-526	366	260	100	190	96,0	55,0	131,6	<b>115</b>
-2 495	756	382	-1 357	-1 584	76,9	27,4	104,3	<b>116</b>
220	2 294	-537	1 977	2 012	69,8	29,8	99,6	<b>117</b>
1 250	1 831	2 447	5 528	4 640	62,8	36,2	99,0	<b>118</b>
1 883	272	-415	1 740	4 261	63,6	32,1	95,6	<b>119</b>
6 014	69 194	-20 584	54 624	58 020	69,8	29,8	99,6	<b>120</b>
-726	3 322	-1 244	1 352	1 527	45,3	57,3	102,6	<b>121</b>
10 873	9 904	-5 120	15 657	18 607	63,1	31,3	94,4	<b>122</b>
1 646	288	-474	1 460	1 455	53,0	-118,1	-65,1	<b>123</b>
-2 945	13 196	-4 926	5 325	6 247	45,3	57,3	102,6	<b>124</b>
-75 237	137 609	45 054	107 426	93 839	75,6	29,0	104,6	<b>125</b>
28	476	20	524	795	37,6	57,3	97,2	<b>126</b>
23 207	7 757	-15 170	15 794	15 708	58,2	20,1	78,1	<b>127</b>
1 294	1 506	0	2 800	4 937	-	-	-	<b>128</b>
-846	1 459	104	717	799	69,2	41,4	110,6	<b>129</b>
-10 811	13 517	-684	2 022	3 965	74,1	32,9	106,5	<b>130</b>
-9 085	32 078	-4 579	18 414	32 305	70,0	32,1	102,1	<b>131</b>
0	0	0	0	0	-	-	-	<b>132</b>
-3 210	8 817	-1 012	4 595	12 807	69,8	31,4	101,2	<b>133</b>
6 876	14 076	-6 948	14 004	18 199	59,5	31,9	91,4	<b>134</b>
-1 244	1 571	354	681	-628	122,6	-9,3	113,4	<b>135</b>
14 445	4 530	-3 997	14 978	17 511	39,3	48,3	87,5	<b>136</b>
9 052	13 689	-3 880	18 861	22 643	64,5	30,8	95,3	<b>137</b>
-181	501	0	320	320	9 900,0	-27 900,0	-18 000,0	<b>138</b>
914	1 630	-604	1 940	3 846	18,6	76,2	94,8	<b>139</b>
-102 948	21 235	21 781	-59 932	-54 153	108,4	40,7	149,1	<b>140</b>
118	1 531	293	1 942	2 273	26,5	69,3	95,8	<b>141</b>
651	2 307	-691	2 267	2 193	60,9	37,5	98,4	<b>142</b>
-5 892	26 889	-10 283	10 714	12 347	45,3	57,3	102,6	<b>143</b>
5 347	25 658	-5 098	25 907	40 623	70,0	29,8	98,7	<b>144</b>

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
145	TRANS GLOBALE - GÉN.	9 136	9 136	9 071	9 071	-40	7 665
146	TRANSATLANTIQUE	0	124 927	120 773	120 773	41 065	34 415
147	TRAVELERS DU CANADA	311 282	278 016	268 885	270 793	134 973	116 679
148	TRISURA	181 628	127 628	100 231	104 323	24 719	67 402
149	TRITON	73 595	73 595	59 981	59 981	19 237	33 275
150	UNICA	149 709	143 320	137 379	138 968	93 637	40 827
151	UNIQUE - GÉN.	323 295	314 581	290 362	292 706	198 462	90 175
152	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	50 941	41 358	39 734	39 734	27 783	12 571
153	VALLÉE DU ST-LAURENT	79 332	65 287	65 310	65 310	38 253	22 543
154	VAUDREUIL-SOULANGES	28 281	20 543	20 336	20 336	12 054	7 612
155	VERASSURE	8 241	8 162	2 430	2 430	13 103	1 783
156	VERCHÈRES - LES FORGES	54 691	38 822	39 928	39 928	24 384	12 962
157	VIRGINIA	2 362	736	7 211	7 211	2 733	4 078
158	WATERLOO	7 217	93 273	93 781	94 196	69 460	30 846
159	WAWANESA	2 972 581	2 858 401	2 653 343	2 689 792	1 975 917	963 764
160	WESTPORT	224 621	175 854	162 820	162 820	131 453	45 640
161	WYNWARD	155 942	130 242	111 848	111 848	63 745	43 896
162	XL AMÉRIQUE	26 479	54 242	48 944	48 944	16 175	22 335
163	XL SPÉCIALITÉ	475 780	268 737	214 222	214 222	166 861	66 572
164	ZENITH	100 688	99 380	85 134	86 214	66 396	23 481
165	ZURICH	768 837	440 652	381 752	387 314	283 087	101 565
	<b>TOTAL</b>	<b>57 294 419</b>	<b>47 728 481</b>	<b>45 962 117</b>	<b>46 189 792</b>	<b>30 431 351</b>	<b>14 772 260</b>

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
1 446	276	-395	1 327	1 340	-0,4	84,5	84,1	<b>145</b>
45 293	14 959	-22 780	37 472	45 505	34,0	28,5	62,5	<b>146</b>
19 141	21 195	-9 596	30 740	50 142	50,2	43,4	92,9	<b>147</b>
12 202	7 991	-4 413	15 780	19 180	24,7	67,2	87,8	<b>148</b>
7 469	4 714	-3 182	9 001	11 112	32,1	55,5	87,5	<b>149</b>
4 504	9 230	-2 603	11 131	14 064	68,2	29,7	96,7	<b>150</b>
4 069	10 175	145	14 389	16 219	68,3	31,1	98,6	<b>151</b>
-620	167	-1 350	-1 803	-1 875	69,9	31,6	101,6	<b>152</b>
4 514	886	-1 211	4 189	4 685	58,6	34,5	93,1	<b>153</b>
670	161	-657	174	1 344	59,3	37,4	96,7	<b>154</b>
-12 456	-8 540	298	-20 698	-20 698	539,2	73,4	612,6	<b>155</b>
2 582	488	-425	2 645	4 035	61,1	32,5	93,5	<b>156</b>
400	2 145	-76	2 469	3 477	37,9	56,6	94,5	<b>157</b>
-6 110	7 606	-363	1 133	2 226	74,1	32,9	106,5	<b>158</b>
-249 889	294 294	68 930	113 335	155 376	74,5	36,3	109,4	<b>159</b>
-14 273	7 958	1 387	-4 928	-4 511	80,7	28,0	108,8	<b>160</b>
4 207	14 552	-4 802	13 957	9 887	57,0	39,2	96,2	<b>161</b>
10 434	6 952	-4 190	13 196	15 425	33,0	45,6	78,7	<b>162</b>
-19 211	21 737	-12 518	-9 992	-334	77,9	31,1	109,0	<b>163</b>
-3 663	4 628	-2 161	-1 196	-1 196	78,0	27,6	104,3	<b>164</b>
2 662	52 277	-18 859	36 080	67 883	74,2	26,6	99,3	<b>165</b>
<b>985 775</b>	<b>3 607 098</b>	<b>-937 752</b>	<b>3 655 121</b>	<b>4 572 857</b>	<b>66,2</b>	<b>32,1</b>	<b>97,9</b>	

## Tableau 46

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
1	AFFILIATED FM	542 143	73 108	8 931	27 489	651 671	81 139	127 722
2	AIG DU CANADA	1 948 431	2 529 343	108 607	107 030	4 693 411	701 505	2 726 971
3	ALLIANCE RÉCI- PROQUE OEUFs	17 675	390	81	2 109	20 255	2 235	425
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	1 070 141	651 577	50 039	112 380	1 884 137	307 046	985 720
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	71 653	81 375	6 530	7 275	166 833	53 268	39 417
6	ALLSTATE DU CANADA	2 379 871	588 983	54 686	442 326	3 465 866	735 461	1 424 757
7	ALPHA	40 033	13 413	1 809	31 847	87 102	15 343	3 409
8	AMERICAN BANKERS	306 965	146 141	37 378	32 675	523 159	193 788	52 900
9	AMERICAN ROAD	24 397	325	0	7 088	31 810	0	124
10	ANCIENNE RÉPU- BLIQUE - CAN	299 151	161 882	23 381	84 611	569 025	143 140	186 201
11	ARCH CANADA	123 262	243 252	20 427	29 454	416 395	91 682	199 498
12	ARCH RE	54 766	69 581	6 007	7 494	137 848	25 340	49 471
13	ASPEN	154 193	103 539	1 930	11 115	270 777	14 477	138 121
14	ASSURANCES FCT	267 128	33 411	0	26 064	326 603	0	223 604
15	ASSURANCE GMS	28 549	4 373	2 037	2 966	37 925	10 879	6 256
16	ASSURANCES NLF	566 634	188 614	769	64 224	820 241	135 520	165 271
17	ATRADIUS ASSU- RANCE CRÉDIT	14 843	11 463	480	25 570	52 356	4 274	5 187
18	AVIVA	4 845 635	3 769 873	401 972	173 887	9 191 367	2 023 085	4 300 807
19	AVIVA ASSURANCE	1 172 255	1 420 817	102 455	49 219	2 744 746	577 627	1 425 135
20	AXA	6 835	4 217	467	4 808	16 327	2 499	1 145
21	AXIS	265 121	200 134	9 836	25 108	500 199	64 642	236 188
22	BAGOT	34 996	19 452	942	6 995	62 385	13 802	11 051
23	BANQUE NATIONALE	0	2 444	0	16 164	18 608	1	835
24	BARREAU DU QUÉBEC	152 515	4 489	0	1 662	158 666	3 404	54 100
25	BELAIR INC.	1 599 113	1 256 423	183 068	422 942	3 461 546	1 039 567	1 550 849
26	BERKLEY	249 009	159 921	15 637	35 280	459 847	74 571	184 496
27	BOIS-FRANCS	14 878	17 049	1 212	10 701	43 840	15 090	9 086
28	BORÉALE	22 749	47 319	1 417	22 661	94 146	34 592	21 423
29	BOUCLIER VERT	501 639	132 743	0	312 743	947 125	0	29 171
30	CANASSURANCE	13 954	13 312	8 789	1 845	37 900	14 958	621

102 Les règles relatives à la solvabilité des assureurs de dommages se retrouvent dans la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital*, disponible sur le site Web de l'Autorité. Le ratio de solvabilité ne doit pas être interprété comme étant le seul élément pour juger de la situation financière d'un assureur ou de la qualité de sa gestion.

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>102</sup>	Capital disponible <sup>102</sup>	Ratio de solvabilité <sup>102</sup> (%)	
15 591	224 452	427 219	49 778	388 187	779,8	1
477 411	3 905 887	787 524	264 819	677 170	255,7	2
686	3 346	16 909	895	16 909	1 889,3	3
150 797	1 443 563	440 574	137 665	323 523	235,0	4
24 242	116 927	49 906	9 249	30 598	330,8	5
349 405	2 509 623	956 243	477 819	933 555	195,4	6
5 206	23 958	63 143	8 997	58 622	651,6	7
123 100	369 788	153 371	50 825	104 221	205,1	8
513	637	31 173	868	9 424	1 085,7	9
133 484	462 825	106 200	43 343	106 199	245,0	10
43 714	334 894	81 501	14 369	80 721	561,8	11
13 624	88 435	49 413	3 034	25 357	835,8	12
75 733	228 331	42 446	10 815	27 695	256,1	13
13 090	236 694	89 909	33 503	89 909	268,4	14
1 912	19 047	18 878	6 850	18 218	265,9	15
60 770	361 561	458 680	64 573	288 890	447,4	16
25 904	35 365	16 991	1 319	13 665	1 036,0	17
1 788 694	8 112 586	1 078 781	455 530	1 025 397	225,1	18
471 622	2 474 384	270 362	108 773	244 092	224,4	19
4 534	8 178	8 149	351	3 311	943,3	20
87 550	388 380	111 819	28 690	77 154	268,9	21
7 279	32 132	30 253	6 373	27 601	433,1	22
496	1 332	17 276	299	16 913	5 656,5	23
2 333	59 837	98 829	17 006	98 781	580,9	24
200 392	2 790 808	670 738	266 459	485 113	182,1	25
55 186	314 253	145 594	31 485	91 207	289,7	26
6 780	30 956	12 884	3 493	9 366	268,1	27
18 084	74 099	20 047	6 989	17 425	249,3	28
587 253	616 424	330 701	132 668	286 901	216,3	29
9 775	25 354	12 546	1 739	12 546	721,4	30

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place-ments et Fonds groupés	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'ac-quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
31	CAPITALE - GÉNÉRALES	440 948	546 181	11 311	442 025	1 440 465	514 420	268 429
32	CCR RE	248 437	9 128	1 269	16 314	275 148	6 679	145 408
33	CENTRE-SUD	54 890	29 906	2 475	16 898	104 169	29 157	15 048
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	69 539	10 423	0	5 036	84 998	0	43 272
35	CHAUDIÈRE-AP-PALACHES	74 232	56 517	4 023	29 315	164 087	53 814	37 087
36	CHICAGO	63 661	10 027	0	15 642	89 330	0	39 842
37	CHUBB DU CANADA	2 198 475	1 595 916	145 117	141 071	4 080 579	620 929	1 988 928
38	COFACE	70 876	14 259	3 950	9 645	98 730	16 349	24 492
39	CONTINENTAL CASUALTY	1 282 006	99 014	42 357	94 608	1 517 985	199 097	543 401
40	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	3 845 813	2 236 218	278 500	563 461	6 923 992	1 795 046	2 779 885
41	COREPOINTE	9 138	135	6	383	9 662	176	71
42	COSECO	505 851	641 191	42 911	44 177	1 234 130	360 792	599 565
43	CUMIS - GÉN.	238 735	143 840	34 377	13 912	430 864	111 135	169 186
44	DESJARDINS - GÉN.	1 808 370	720 935	40 570	205 029	2 774 904	658 354	1 262 650
45	DEUX-MON-TAGNES	18 580	26 478	2 105	10 115	57 278	18 795	14 636
46	DOMINION DU CANADA	2 748 168	434 107	118 160	123 816	3 424 251	617 210	1 696 071
47	DU LAC AU FLEUVE	70 171	42 723	2 351	17 402	132 647	39 165	25 170
48	ECCLÉSIASTIQUES	148 242	61 472	16 341	29 135	255 190	61 946	100 843
49	ÉCHELON	331 216	197 900	59 635	201 392	790 143	245 307	340 816
50	ECONOMICAL	3 133 419	1 502 155	231 908	984 666	5 852 148	1 264 224	2 668 012
51	ELECTRIC	75 019	10 724	0	2 143	87 886	0	13 469
52	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	113 822	102 355	1 320	110 378	327 875	26 430	110 417
53	ELITE	541 334	277 029	51 134	17 177	886 674	236 664	354 138
54	EMPLOYEURS DE WAUSAU	10 353	919	0	220	11 492	0	966
55	EULER HERMES	136 743	59 492	5 515	6 007	207 757	24 896	52 041
56	EVEREST	59 851	291 736	17 525	32 460	401 572	61 464	234 035
57	FABRIQUES DE QUÉBEC	82 304	6 419	0	5 249	93 972	0	8 457
58	FÉDÉRALE	126 522	3 333	0	4 973	134 828	145	44 801
59	FEDERATED DU CANADA - GÉN	535 864	135 343	17 183	39 302	727 692	144 882	362 736
60	FM GLOBAL	1 121 038	153 107	9 217	136 153	1 419 515	181 956	308 816
61	GARANTIE	509 358	488 710	53 923	691 503	1 743 494	235 854	828 743

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>102</sup>	Capital disponible <sup>102</sup>	Ratio de solvabilité <sup>102</sup> (%)	
156 951	939 800	500 665	182 059	400 590	220,0	<b>31</b>
7 667	159 754	115 394	21 013	98 010	466,4	<b>32</b>
10 616	54 821	49 348	10 249	42 820	417,8	<b>33</b>
3 466	46 738	38 260	11 949	37 441	313,3	<b>34</b>
19 135	110 036	54 051	15 348	43 510	283,5	<b>35</b>
2 176	42 018	47 312	7 184	27 667	385,1	<b>36</b>
568 227	3 178 084	902 495	353 997	811 402	229,2	<b>37</b>
16 522	57 363	41 367	6 851	34 638	505,6	<b>38</b>
78 448	820 946	697 039	144 995	517 536	356,9	<b>39</b>
705 273	5 280 204	1 643 788	816 824	1 707 888	209,1	<b>40</b>
993	1 240	8 422	459	8 002	1 743,4	<b>41</b>
111 167	1 071 524	162 606	80 124	161 606	201,7	<b>42</b>
51 406	331 727	99 137	39 837	92 823	233,0	<b>43</b>
259 480	2 180 484	594 420	261 253	550 469	210,7	<b>44</b>
7 506	40 937	16 341	4 335	10 412	240,2	<b>45</b>
164 317	2 477 598	946 653	256 001	902 431	352,5	<b>46</b>
15 266	79 601	53 046	13 912	45 806	329,3	<b>47</b>
18 221	181 010	74 180	20 655	49 177	238,1	<b>48</b>
57 617	643 740	146 403	57 018	120 814	211,9	<b>49</b>
306 470	4 238 706	1 613 442	509 227	1 217 332	239,1	<b>50</b>
711	14 180	73 706	2 377	21 758	915,4	<b>51</b>
25 207	162 054	165 821	19 461	136 777	702,8	<b>52</b>
179 799	770 601	116 073	49 733	111 903	225,0	<b>53</b>
659	1 625	9 867	205	6 789	3 311,7	<b>54</b>
21 028	97 965	109 792	12 846	86 051	669,9	<b>55</b>
43 712	339 211	62 361	14 771	54 215	367,0	<b>56</b>
6 386	14 843	79 129	11 130	79 003	709,8	<b>57</b>
10 455	55 401	79 427	7 848	73 953	942,3	<b>58</b>
35 992	543 610	184 082	80 534	152 262	189,1	<b>59</b>
110 044	600 816	818 699	99 217	685 356	690,8	<b>60</b>
105 084	1 169 681	573 813	146 855	517 286	352,2	<b>61</b>

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
62	GENWORTH	6 110 820	55	205 898	372 092	6 688 865	2 110 849	141 196
63	GREAT AMERICAN	129 712	24 585	5 682	44 367	204 346	33 186	46 446
64	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	112 793	42 310	8 380	16 853	180 336	33 626	28 630
65	GROUPE LEDOR	47 897	38 711	3 666	17 312	107 586	34 556	30 620
66	HABITATION ET AUTO TD	401 378	344 968	2 641	12 745	761 732	15 913	463 625
67	HARTFORD INCENDIE	140 749	7 696	325	25 319	174 089	6 909	20 816
68	HDI	247 220	214 296	5 698	12 328	479 542	65 357	150 474
69	HDI SPÉCIALITÉS	53 316	228 915	18 180	6 327	306 738	70 620	141 565
70	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	2 271 193	11 253	120 807	10 096	2 413 349	1 184 625	31 208
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	456 955	95 205	31 522	9 620	593 302	369 337	16 407
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	145 068	129 342	6 694	80 969	362 073	139 739	48 665
73	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	189 701	20 062	15 118	51 761	276 642	60 931	69 780
74	INTACT	8 192 335	5 298 245	802 570	1 831 629	16 124 779	3 921 118	7 250 094
75	INTACT AGRICOLE	50 268	7 920	3 080	1 279	62 547	13 300	16 440
76	JEVCO	733 384	142 661	46 976	14 292	937 313	244 183	485 018
77	JEWELERS	16 214	3 147	817	3 238	23 416	4 904	2 703
78	LANAUDIÈRE	21 826	27 031	2 761	6 400	58 018	22 411	14 139
79	LAWPRO	682 034	56 710	0	41 057	779 801	1 100	491 644
80	L'ESTUAIRE	52 179	30 436	2 738	10 654	96 007	31 780	22 067
81	LIBERTÉ MUTUELLE	1 522 222	474 107	53 014	136 938	2 186 281	297 887	854 149
82	LLOYD'S	11 568 148	1 039 154	483 409	133 681	13 224 392	1 884 225	7 583 582
83	MILLENNIUM	502 114	98 401	26 986	103 732	731 233	432 012	37 838
84	MISSISQUOI	328 583	128 991	16 137	17 194	490 905	90 831	242 368
85	MITSUMI SUMITOMO	103 216	9 214	1 665	11 536	125 631	13 104	39 697
86	MONTMA- GNY-L'ISLET	42 243	9 448	456	8 235	60 382	11 708	4 519
87	MOTORS	258 689	122 796	33 110	37 537	452 132	274 009	4 434
88	MUNICH AMÉRIQUE	226 099	6 843	161	5 790	238 893	5 190	75 457
89	MUNICH DU CANADA	882 480	118 821	3 482	41 508	1 046 291	57 940	760 197
90	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	47 375	37 960	3 380	17 566	106 281	22 533	48 830
91	MUTUELLE EN ÉGLISE	39 616	8 405	0	8 686	56 707	2 123	15 711
92	NORD-AMÉRI- CAINE, PREMIÈRE	7 038	1 084	595	1 313	10 030	1 157	1 415

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>102</sup>	Capital disponible <sup>102</sup>	Ratio de solvabilité <sup>102</sup> (%)	
299 877	2 551 922	4 136 943	2 461 256	4 185 541	170,1	<b>62</b>
12 154	91 786	112 560	13 877	59 482	428,6	<b>63</b>
9 030	71 286	109 050	12 111	109 050	900,4	<b>64</b>
15 870	81 046	26 540	9 102	26 540	291,6	<b>65</b>
18 612	498 150	263 582	18 604	261 507	1 405,6	<b>66</b>
4 510	32 235	141 854	6 735	95 602	1 419,5	<b>67</b>
208 956	424 787	54 755	12 743	54 267	425,9	<b>68</b>
63 321	275 506	31 232	9 924	27 667	278,8	<b>69</b>
72 047	1 287 880	1 125 469	667 543	1 124 970	168,5	<b>70</b>
101 675	487 419	105 883	50 840	105 883	208,3	<b>71</b>
49 922	238 326	123 747	32 578	85 372	262,1	<b>72</b>
55 729	186 440	90 202	21 779	69 995	321,4	<b>73</b>
1 394 824	12 566 036	3 558 743	1 267 672	2 354 200	185,7	<b>74</b>
10 543	40 283	22 264	5 533	22 046	398,4	<b>75</b>
37 234	766 435	170 878	92 799	170 878	184,1	<b>76</b>
473	8 080	15 336	1 309	12 191	931,3	<b>77</b>
8 404	44 954	13 064	4 359	11 888	272,7	<b>78</b>
15 756	508 500	271 301	111 286	268 916	241,6	<b>79</b>
11 201	65 048	30 959	8 275	28 891	349,1	<b>80</b>
209 088	1 361 124	825 157	176 750	502 195	284,1	<b>81</b>
35 352	9 503 159	3 721 233	1 569 362	3 628 152	231,2	<b>82</b>
35 572	505 422	225 811	69 709	235 586	338,0	<b>83</b>
16 813	350 012	140 893	34 264	133 178	388,7	<b>84</b>
2 968	55 769	69 862	8 681	60 483	696,7	<b>85</b>
4 953	21 180	39 202	6 806	36 590	537,6	<b>86</b>
24 799	303 242	148 890	27 113	93 877	346,2	<b>87</b>
1 818	82 465	156 428	12 219	68 915	564,0	<b>88</b>
31 513	849 650	196 641	95 237	196 641	206,5	<b>89</b>
1 628	72 991	33 290	9 067	33 209	366,3	<b>90</b>
737	18 571	38 136	6 145	38 015	618,6	<b>91</b>
295	2 867	7 163	1 497	7 163	478,5	<b>92</b>

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place-ments et Fonds groupés	Montant à rece-voir ou à recouvrer	Frais d'ac-quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
93	NORDIQUE	806 728	502 442	66 417	5 134	1 380 721	257 256	857 236
94	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	2 318 976	930 394	160 717	894 457	4 304 544	805 758	2 060 986
95	NOVEX	610 320	611 511	75 411	47 702	1 344 944	378 407	663 231
96	OACIQ	57 006	1 375	0	2 206	60 587	1 916	14 877
97	ODYSSEY RE	376 328	21 618	5 506	10 309	413 761	19 308	193 686
98	OMEGA	14 923	43 900	2 506	3 993	65 322	18 081	13 889
99	OPTIMUM - GÉNÉRAL	164 180	54 400	19 313	18 228	256 121	69 114	101 708
100	OPTIMUM AGRICOLE	8 235	9 233	1 822	6 986	26 276	6 346	4 998
101	ORDRE DES ARCHITECTES	78 406	29 700	0	4 740	112 846	2 737	69 972
102	ORDRE DES DENTISTES	20 139	1 134	0	16 316	37 589	0	9 753
103	ORDRE DES ÉVALUATEURS	6 125	2 494	0	1 368	9 987	463	4 578
104	ORDRE DES PHARMACIENS	26 894	92	0	644	27 630	787	2 967
105	ORION	37 431	22 640	15 758	19 363	95 192	26 640	10 341
106	PAFCO	197 164	34 955	6 541	6 703	245 363	37 005	128 715
107	PEMBRIDGE	655 754	185 460	45 079	15 462	901 755	244 446	404 288
108	PERSONNELLE	1 603 842	1 409 075	84 786	137 808	3 235 511	530 703	1 857 180
109	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	643 652	288 893	8 277	46 387	987 209	229 225	484 558
110	PETLINE	15 707	126	124	10 668	26 625	2 207	2 489
111	PORT-NEUF-CHAMPLAIN	48 097	29 213	2 591	17 109	97 010	28 807	12 613
112	PREMIÈRE GÉNÉRALE	7 909	4 938	0	1 740	14 587	-2 903	1 135
113	PRIMUM	913 562	1 499 129	57 884	32 053	2 502 628	376 027	1 751 256
114	PROMUTUEL RÉASSURANCE	262 316	80 914	13 807	35 429	392 466	101 437	148 259
115	PROTECTRICE	15 089	2 848	0	7 633	25 570	61	11 439
116	PRYSM	31 518	33 473	1 358	21 612	87 961	35 326	9 715
117	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	92 295	20 557	5 216	13 513	131 581	25 494	61 152
118	RBC DU CANADA	92 584	3 778	3 961	27 659	127 982	28 896	14 631
119	RIVE-SUD	51 125	28 888	2 380	10 803	93 196	27 788	11 937
120	ROYAL & SUN ALLIANCE	2 506 917	1 496 816	184 240	390 242	4 578 215	906 599	2 328 852
121	S&Y	96 119	98 440	7 369	4 912	206 840	44 754	107 250
122	SCOR CANADA	419 748	117 244	15 427	19 857	572 276	60 819	337 489
123	SCOR UK	17 309	55 976	2 522	6 352	82 159	23 463	30 751
124	SCOTTISH & YORK	390 154	292 826	25 170	15 644	723 794	155 445	361 235

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>102</sup>	Capital disponible <sup>102</sup>	Ratio de solvabilité <sup>102</sup> (%)	
90 801	1 205 293	175 428	95 535	175 428	183,6	<b>93</b>
181 826	3 048 570	1 255 974	557 890	1 168 827	209,5	<b>94</b>
108 071	1 149 709	195 235	89 932	165 813	184,4	<b>95</b>
1 418	18 211	42 376	5 509	42 327	768,3	<b>96</b>
30 770	243 764	169 997	31 915	85 691	268,5	<b>97</b>
22 276	54 246	11 076	2 527	10 042	397,4	<b>98</b>
15 942	186 764	69 357	19 911	60 329	303,0	<b>99</b>
3 673	15 017	11 259	1 099	7 720	702,5	<b>100</b>
3 091	75 800	37 046	10 935	36 898	337,4	<b>101</b>
11 527	21 280	16 309	3 883	15 901	409,5	<b>102</b>
162	5 203	4 784	1 301	4 769	366,6	<b>103</b>
299	4 053	23 577	3 289	23 574	716,8	<b>104</b>
23 497	60 478	34 714	13 433	30 269	225,3	<b>105</b>
23 313	189 033	56 330	26 032	56 330	216,4	<b>106</b>
64 502	713 236	188 519	95 051	188 519	198,3	<b>107</b>
350 014	2 737 897	497 614	190 107	445 817	234,5	<b>108</b>
76 673	790 456	196 753	79 120	185 833	234,9	<b>109</b>
4 778	9 474	17 151	3 499	16 610	474,7	<b>110</b>
12 500	53 920	43 090	10 212	38 787	379,8	<b>111</b>
1 771	3	14 584	1 835	14 584	794,8	<b>112</b>
95 155	2 222 438	280 190	101 333	272 935	269,3	<b>113</b>
37 023	286 719	105 747	43 605	92 656	212,5	<b>114</b>
2 998	14 498	11 072	897	7 313	815,3	<b>115</b>
10 623	55 664	32 297	6 766	20 780	307,1	<b>116</b>
10 962	97 608	33 973	11 339	27 821	245,4	<b>117</b>
19 808	63 335	64 647	18 385	64 484	350,7	<b>118</b>
12 470	52 195	41 001	9 679	37 339	385,8	<b>119</b>
419 070	3 654 521	923 694	337 071	725 840	215,3	<b>120</b>
33 841	185 845	20 995	8 994	20 218	224,8	<b>121</b>
12 921	411 229	161 047	52 286	161 047	308,0	<b>122</b>
13 308	67 522	14 637	1 824	8 294	454,7	<b>123</b>
121 317	637 997	85 797	36 752	82 506	224,5	<b>124</b>

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place-ments et Fonds groupés	Montant à rece-voir ou à recouvrer	Frais d'ac-quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
125	SÉCURITÉ NATIONALE	2 860 794	2 987 727	204 417	949 112	7 002 050	1 290 391	4 073 719
126	SENTRY	38 725	1 301	59	2 131	42 216	611	3 468
127	SOCIÉTÉ GÉNÉ-RALE DE RÉASS	407 012	36 841	3 107	65 409	512 369	52 202	216 383
128	SOCIÉTÉ NATIO-NALE D'ACC.	49 654	0	0	5 129	54 783	0	15 647
129	SOMPO NIPPONKOA	93 098	2 673	1 067	7 953	104 791	4 475	11 115
130	SONNET	328 583	341 058	19 626	10 127	699 394	197 496	352 963
131	SOUVERAINE - GÉN.	708 191	1 014 487	115 901	64 575	1 903 154	560 883	909 634
132	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0	0
133	SSQ ASSURANCES	199 533	171 460	47 986	41 365	460 344	267 339	44 208
134	ST. PAUL	542 504	58 538	6 028	72 212	679 282	38 115	268 194
135	STARR	79 536	282 612	26 411	20 398	408 957	123 008	117 978
136	STEWART	266 631	6 677	0	32 913	306 221	0	169 716
137	SUISSE DE RÉASSURANCES	492 978	1 106 810	47 426	183 188	1 830 402	216 488	1 028 769
138	SUNDERLAND	24 833	1 798	0	1 219	27 850	0	1 159
139	SÛRETÉ DE L'OUEST	41 333	14 970	8 436	1 366	66 105	15 711	13 345
140	TEMPLE	788 120	439 732	33 832	57 735	1 319 419	171 340	866 001
141	TITRES FIRST AMERICAN	58 549	305	0	9 006	67 860	0	12 841
142	TOKIO	97 359	21 439	4 031	38 955	161 784	28 359	52 966
143	TRADERS GÉNÉRALE	784 919	485 428	60 626	39 362	1 370 335	340 330	596 361
144	TRAFALGAR DU CANADA	762 309	15 916	46 747	11 209	836 181	235 342	417 654
145	TRANS GLOBALE - GÉN.	5 321	891	154	1 201	7 567	458	208
146	TRANSATLAN-TIQUE	698 512	12 088	7 428	35 744	753 772	30 914	220 488
147	TRAVELERS DU CANADA	903 477	214 968	30 863	73 531	1 222 839	212 897	463 349
148	TRISURA	207 142	101 804	67 747	46 510	423 203	175 542	96 714
149	TRITON	203 836	2 325	20 048	12 517	238 726	94 194	21 276
150	UNICA	206 046	185 771	13 592	15 447	420 856	76 406	176 135
151	UNIQUE - GÉN.	233 851	241 688	37 522	33 782	546 843	234 144	145 562
152	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	28 276	26 750	1 510	15 640	72 176	25 998	13 888
153	VALLÉE DU ST-LAURENT	47 056	39 757	5 770	13 277	105 860	39 447	18 247
154	VAUDREUIL-SOU-LANGES	23 309	15 899	872	9 403	49 483	14 383	8 501

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>102</sup>	Capital disponible <sup>102</sup>	Ratio de solvabilité <sup>102</sup> (%)	
416 575	5 780 685	1 221 365	522 555	1 159 902	222,0	125
1 330	5 409	36 807	851	12 986	1 526,0	126
6 548	275 133	237 236	33 903	136 463	402,5	127
105	15 752	39 031	4 835	36 790	760,9	128
304	15 894	88 897	2 843	55 533	1 953,3	129
11 069	561 528	137 866	39 234	132 391	337,4	130
194 571	1 665 088	238 066	114 743	226 650	197,5	131
0	0	0			ND	132
14 007	325 554	134 790	48 875	122 873	251,4	133
33 692	340 001	339 281	51 301	201 118	392,0	134
93 023	334 009	74 948	11 358	42 130	370,9	135
7 826	177 542	128 679	24 377	71 164	291,9	136
129 160	1 374 417	455 985	77 695	237 109	305,2	137
9 243	10 402	17 448	298	15 113	5 071,5	138
5 139	34 195	31 910	7 249	31 910	440,2	139
32 496	1 069 837	249 582	113 540	215 055	189,4	140
519	13 360	54 500	2 384	45 983	1 928,8	141
11 250	92 575	69 209	10 867	53 534	492,6	142
254 096	1 190 787	179 548	72 777	164 159	225,6	143
14 270	667 266	168 915	90 540	165 328	182,6	144
1 745	2 411	5 156	1 163	5 156	443,3	145
23 289	274 691	479 081	41 195	230 805	560,3	146
83 924	760 170	462 669	102 099	385 312	377,4	147
60 681	332 937	90 266	34 499	89 160	258,4	148
2 993	118 463	120 263	20 613	58 810	285,3	149
16 716	269 257	151 599	26 147	151 438	579,2	150
43 759	423 465	123 378	47 122	106 923	226,9	151
10 595	50 481	21 695	5 499	13 139	238,9	152
20 182	77 876	27 984	8 925	26 119	292,6	153
7 650	30 534	18 949	4 742	14 471	305,2	154

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
155	VERASSURE	240 764	23 317	1 038	106 460	371 579	5 732	50 983
156	VERCHÈRES - LES FORGES	40 853	70 969	3 087	7 460	122 369	27 460	56 285
157	VIRGINIA	86 658	5 541	1 337	5 949	99 485	11 644	971
158	WATERLOO	184 828	248 242	10 068	8 781	451 919	54 770	311 996
159	WAWANESA	4 763 455	1 271 655	305 076	1 747 752	8 087 938	1 519 262	2 494 216
160	WESTPORT	439 237	295 616	21 470	37 218	793 541	174 244	420 634
161	WYNWARD	170 190	67 767	19 935	16 627	274 519	82 827	86 325
162	XL AMÉRIQUE	346 005	32 643	7 783	28 255	414 686	26 904	193 878
163	XL SPÉCIALITÉ	1 048 654	564 620	35 738	206 239	1 855 251	267 546	750 163
164	ZENITH	193 652	45 879	8 363	9 383	257 277	54 077	104 043
165	ZURICH	2 419 124	1 438 207	61 863	143 464	4 062 658	499 691	2 264 399
	<b>TOTAL</b>	<b>106 745 833</b>	<b>50 446 078</b>	<b>6 249 164</b>	<b>15 248 429</b>	<b>178 689 504</b>	<b>36 974 026</b>	<b>77 524 674</b>

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis <sup>102</sup>	Capital disponible <sup>102</sup>	Ratio de solvabilité <sup>102</sup> (%)	
1 715	58 430	313 149	41 792	313 002	749,0	<b>155</b>
11 351	95 096	27 273	9 122	26 498	290,5	<b>156</b>
60 587	73 202	26 283	4 683	21 202	452,7	<b>157</b>
3 005	369 771	82 148	20 379	79 196	388,6	<b>158</b>
621 843	4 635 321	3 452 617	940 175	2 362 316	251,3	<b>159</b>
50 511	645 389	148 152	54 091	129 261	239,0	<b>160</b>
28 442	197 594	76 925	22 335	71 526	320,2	<b>161</b>
10 994	231 776	182 910	32 834	145 637	443,6	<b>162</b>
141 507	1 159 216	696 035	134 050	375 657	280,2	<b>163</b>
5 377	163 497	93 780	22 542	86 490	383,7	<b>164</b>
342 553	3 106 643	956 015	281 445	716 762	254,7	<b>165</b>
<b>15 211 877</b>	<b>129 710 577</b>	<b>48 978 927</b>				

## Tableau 47

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	AFFILIATED FM	0	0	0	28	61 566	61 594
2	AIG DU CANADA	447	10 189	10 636	2 200	54 756	56 956
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	0	0	0	0	2 412	2 412
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	555	555	2 883	35 110	37 993
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	8 517	8 517
6	ALLSTATE DU CANADA	57 752	631	58 383	49 557	0	49 557
7	ALPHA	14 032	1 111	15 143	7 574	2 286	9 860
8	AMERICAN BANKERS	0	0	0	26 544	-23	26 521
9	AMERICAN ROAD	0	2 762	2 762	0	0	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	351	351	0	4	4
11	ARCH CANADA	0	36	36	0	2 879	2 879
12	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
13	ASPEN	0	0	0	0	31	31
14	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
15	ASSURANCE GMS	0	0	0	0	0	0
16	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	8 062	8 062
17	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
18	AVIVA	69 290	59 593	128 883	56 078	86 922	143 000
19	AVIVA ASSURANCE	12 150	1 754	13 904	15 486	0	15 486
20	AXA	0	0	0	596	762	1 358
21	AXIS	0	0	0	0	5	5
22	BAGOT	6 991	2 343	9 334	7 457	9 110	16 567
23	BANQUE NATIONALE	0	0	0	234	0	234
24	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
25	BELAIR INC.	191 844	9 621	201 465	156 106	17	156 123
26	BERKLEY	0	0	0	0	1 072	1 072
27	BOIS-FRANCS	8 670	2 105	10 775	8 036	8 481	16 517
28	BORÉALE	26 253	6 350	32 603	24 472	7 483	31 955
29	BOUCLIER VERT	0	0	0	0	0	0
30	CANASSURANCE	-447	0	-447	993	0	993
31	CAPITALE - GÉNÉRALES	333 438	29 881	363 319	276 148	39 370	315 518
32	CCR RE	0	0	0	0	0	0
33	CENTRE-SUD	19 902	3 392	23 294	18 668	11 849	30 517
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	34 484	7 380	41 864	30 391	26 985	57 376
36	CHICAGO	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	3 403	350	0	0	0	65 347	<b>1</b>
59 180	1 910	1 164	5 704	575	22 162	158 287	<b>2</b>
0	0	0	0	0	0	2 412	<b>3</b>
37 825	1 335	2 358	12 056	0	4 559	96 681	<b>4</b>
1 809	0	0	0	0	30	10 356	<b>5</b>
0	0	0	0	0	380	108 320	<b>6</b>
0	0	0	0	1 208	0	26 211	<b>7</b>
0	0	0	0	0	45 982	72 503	<b>8</b>
0	0	0	0	0	0	2 762	<b>9</b>
9 109	0	0	496	0	5 443	15 403	<b>10</b>
11 589	0	0	0	0	131	14 635	<b>11</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>12</b>
651	0	87	29	50	0	848	<b>13</b>
0	0	0	0	0	9 301	9 301	<b>14</b>
0	0	0	0	0	74	74	<b>15</b>
12 052	474	163	3 610	2	0	24 363	<b>16</b>
0	0	0	0	0	2 750	2 750	<b>17</b>
62 989	9 264	47	0	9 413	40	353 636	<b>18</b>
0	0	46	0	0	0	29 436	<b>19</b>
0	0	0	0	0	0	1 358	<b>20</b>
13 123	0	0	0	0	260	13 388	<b>21</b>
1 812	267	61	0	23	0	28 064	<b>22</b>
436	0	0	0	0	887	1 557	<b>23</b>
13 660	0	0	0	0	0	13 660	<b>24</b>
302	0	0	0	0	196	358 086	<b>25</b>
14 845	82	76	0	249	4 935	21 259	<b>26</b>
2 413	368	133	0	32	0	30 238	<b>27</b>
3 498	300	630	0	72	0	69 058	<b>28</b>
0	0	0	0	0	17 231	17 231	<b>29</b>
15	0	0	0	0	6 387	6 948	<b>30</b>
3 451	0	0	0	222	7 024	689 534	<b>31</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>32</b>
4 378	461	132	0	45	0	58 827	<b>33</b>
13 306	0	0	0	0	0	13 306	<b>34</b>
7 868	1 007	186	0	159	0	108 460	<b>35</b>
0	0	0	0	0	7 121	7 121	<b>36</b>

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
37	CHUBB DU CANADA	5 568	6 966	12 534	41 368	29 311	70 679
38	COFACE	0	0	0	0	0	0
39	CONTINENTAL CASUALTY	0	2 309	2 309	0	14 406	14 406
40	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	29 486	4 103	33 589	23 414	12 204	35 618
41	COREPOINTE	0	20	20	0	0	0
42	COSECO	11 019	233	11 252	8 624	0	8 624
43	CUMIS - GÉN.	0	0	0	2 711	5	2 716
44	DESJARDINS - GÉN.	596 902	24 466	621 368	529 467	97 724	627 191
45	DEUX-MONTAGNES	11 700	2 667	14 367	11 338	8 663	20 001
46	DOMINION DU CANADA	6	267	273	1 126	1 378	2 504
47	DU LAC AU FLEUVE	28 674	5 614	34 288	26 945	11 408	38 353
48	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	5 604	5 604
49	ÉCHELON	22 277	64 113	86 390	4 044	17 109	21 153
50	ECONOMICAL	38 945	18 348	57 293	37 086	42 318	79 404
51	ELECTRIC	0	68	68	0	0	0
52	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	4 660	4 660
53	ELITE	1 451	19 607	21 058	6 512	0	6 512
54	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
55	EULER HERMES	0	0	0	0	0	0
56	EVEREST	0	0	0	0	8 913	8 913
57	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	6 986	6 986
58	FÉDÉRALE	0	0	0	0	0	0
59	FEDERATED DU CANADA - GÉN	2 461	7 405	9 866	12	13 737	13 749
60	FM GLOBAL	0	0	0	0	52 516	52 516
61	GARANTIE	6 165	73	6 238	31 006	103	31 109
62	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
63	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	1 038	1 038
64	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	619	2 151	2 770	14 094	40 795	54 889
65	GROUPE LEDOR	23 308	1 569	24 877	24 834	19 975	44 809
66	HABITATION ET AUTO TD	2 589	23	2 612	4 496	0	4 496
67	HARTFORD INCENDIE	11	196	207	0	77	77
68	HDI	0	0	0	0	11 037	11 037
69	HDI SPÉCIALITÉS	0	0	0	26	6 433	6 459
70	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	101 281	6 700	107 981	62	0	62
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	146 045	7 502	153 547	121 082	0	121 082
73	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	636	636

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
61 003	1 682	3 324	2 760	5 072	6 066	163 120	<b>37</b>
0	0	0	0	0	14 364	14 364	<b>38</b>
37 379	1 605	14 148	0	1 042	120	71 009	<b>39</b>
6 469	394	0	0	48	24	76 142	<b>40</b>
0	0	0	0	0	0	20	<b>41</b>
635	0	0	0	0	0	20 511	<b>42</b>
0	1	0	0	0	17 446	20 163	<b>43</b>
42 625	2 244	0	0	479	3 775	1 297 682	<b>44</b>
3 147	352	173	0	105	0	38 145	<b>45</b>
187	52	0	0	0	1	3 017	<b>46</b>
4 595	488	251	0	58	0	78 033	<b>47</b>
1 199	255	0	0	0	0	7 058	<b>48</b>
1 590	76	0	0	3 294	824	113 327	<b>49</b>
13 869	1 445	0	0	2	168	152 181	<b>50</b>
874	0	0	0	0	0	942	<b>51</b>
1 052	0	69	0	0	0	5 781	<b>52</b>
0	0	5 048	0	0	0	32 618	<b>53</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>54</b>
0	0	0	0	484	20 624	21 108	<b>55</b>
20 096	42	0	0	0	56	29 107	<b>56</b>
1 506	0	0	0	0	0	8 492	<b>57</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>58</b>
11 104	857	0	0	119	100	35 795	<b>59</b>
0	19 023	0	0	0	0	71 539	<b>60</b>
5 487	357	0	0	14 901	6 901	64 993	<b>61</b>
0	0	0	0	0	117 853	117 853	<b>62</b>
2 079	5	3 066	0	0	361	6 549	<b>63</b>
6 776	1 016	0	0	0	0	65 451	<b>64</b>
3 908	596	0	0	33	0	74 223	<b>65</b>
1 435	0	0	0	0	0	8 543	<b>66</b>
853	19	0	0	2	0	1 158	<b>67</b>
3 036	0	98	0	0	0	14 171	<b>68</b>
11 379	0	51	2 301	0	0	20 190	<b>69</b>
0	0	0	0	0	60 956	60 956	<b>70</b>
0	0	0	0	97	0	108 140	<b>71</b>
6	0	0	0	0	0	274 635	<b>72</b>
0	6 208	0	0	0	0	6 844	<b>73</b>

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
74	INTACT	624 287	284 757	909 044	639 892	380 102	1 019 994
75	INTACT AGRICOLE	0	0	0	0	35 314	35 314
76	JEVCO	0	0	0	0	0	0
77	JEWELERS	0	0	0	1	566	567
78	LANAUDIÈRE	13 145	3 860	17 005	12 167	11 504	23 671
79	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
80	L'ESTUAIRE	16 543	4 368	20 911	15 353	8 850	24 203
81	LIBERTÉ MUTUELLE	0	2 007	2 007	0	12 666	12 666
82	LLOYD'S	11 008	8 488	19 496	23 099	127 118	150 217
83	MILLENNIUM	0	0	0	0	0	0
84	MISSISQUOI	1 666	474	2 140	-131	465	334
85	mitsui SUMITOMO	7	318	325	0	441	441
86	MONTMAGNY-L'ISLET	8 775	1 689	10 464	7 131	4 037	11 168
87	MOTORS	0	0	0	0	0	0
88	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
89	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
90	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	4 272	4 272	0	19 902	19 902
91	MUTUELLE EN ÉGLISE	0	0	0	0	7 262	7 262
92	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	0	0	0	3 430	0	3 430
93	NORDIQUE	0	0	0	0	0	0
94	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	5 702	119 650	125 352	205	121 372	121 577
95	NOVEX	0	0	0	88	412	500
96	OACIQ	0	0	0	0	0	0
97	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
98	OMEGA	0	0	0	1 283	85	1 368
99	OPTIMUM - GÉNÉRAL	6 372	1 303	7 675	7 852	13 746	21 598
100	OPTIMUM AGRICOLE	390	139	529	0	11 610	11 610
101	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
102	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
103	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
104	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
105	ORION	0	0	0	4 301	0	4 301
106	PAFCO	33 738	84	33 822	0	0	0
107	PEMBRIDGE	0	0	0	2 339	0	2 339
108	PERSONNELLE	0	0	0	0	0	0
109	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	246 131	2 776	248 907	236 013	12 515	248 528
110	PETLINE	0	0	0	5 243	0	5 243
111	PORTNEUF-CHAMPLAIN	20 496	3 356	23 852	18 763	9 578	28 341

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
184 831	15 758	8 029	1 917	59 698	9 223	2 208 494	<b>74</b>
3 431	620	0	0	0	0	39 365	<b>75</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>76</b>
205	0	0	0	0	0	772	<b>77</b>
3 483	450	126	0	83	0	44 818	<b>78</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>79</b>
3 229	342	105	0	30	0	48 820	<b>80</b>
29 790	62	2 054	2 273	3 886	2 218	54 956	<b>81</b>
246 436	7 055	4 290	24 109	3 651	8 335	463 589	<b>82</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>83</b>
65	3	0	0	0	-1	2 541	<b>84</b>
90	77	0	1 673	0	0	2 606	<b>85</b>
1 572	138	41	0	58	0	23 441	<b>86</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>87</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>88</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>89</b>
18 809	1 865	0	0	0	295	45 143	<b>90</b>
1 236	0	0	0	0	0	8 498	<b>91</b>
0	0	0	0	0	0	3 430	<b>92</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>93</b>
60 749	3 945	15 685	3 482	1 532	589	332 911	<b>94</b>
286	2	0	0	0	56	844	<b>95</b>
5 656	0	0	0	0	0	5 656	<b>96</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>97</b>
98	0	0	0	0	0	1 466	<b>98</b>
3 576	539	0	0	0	0	33 388	<b>99</b>
1 183	170	0	0	0	0	13 492	<b>100</b>
22 740	0	0	0	0	0	22 740	<b>101</b>
6 359	0	0	0	0	0	6 359	<b>102</b>
1 829	0	0	0	0	0	1 829	<b>103</b>
3 118	0	0	0	0	0	3 118	<b>104</b>
0	0	0	0	0	10 691	14 992	<b>105</b>
0	0	0	0	0	0	33 822	<b>106</b>
0	0	0	0	0	0	2 339	<b>107</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>108</b>
3 306	299	0	0	0	80	501 120	<b>109</b>
0	0	0	0	0	0	5 243	<b>110</b>
4 044	391	111	0	30	0	56 769	<b>111</b>

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
112	PREMIÈRE GÉNÉRALE	0	0	0	1	0	1
113	PRIMUM	26 653	377	27 030	22 683	0	22 683
114	PROMUTUEL RÉASSURANCE	17 815	959	18 774	17 656	10 500	28 156
115	PROTECTRICE	0	251	251	0	0	0
116	PRYSM	51 180	1 319	52 499	16 315	0	16 315
117	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
118	RBC DU CANADA	0	0	0	0	0	0
119	RIVE-SUD	18 742	4 293	23 035	15 919	11 778	27 697
120	ROYAL & SUN ALLIANCE	75 508	38 407	113 915	50 026	75 004	125 030
121	S&Y	1 481	1	1 482	221	0	221
122	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
123	SCOR UK	0	0	0	0	1 749	1 749
124	SCOTTISH & YORK	0	0	0	0	0	0
125	SÉCURITÉ NATIONALE	76 007	495	76 502	82 840	0	82 840
126	SENTRY	0	114	114	0	0	0
127	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
128	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
129	SOMPO NIPPONKOA	0	-14	-14	0	354	354
130	SONNET	14 363	0	14 363	6 401	0	6 401
131	SOVERAINE - GÉN.	32	12 701	12 733	1 303	45 162	46 465
132	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
133	SSQ ASSURANCES	175 986	10 375	186 361	104 927	6 848	111 775
134	ST. PAUL	0	497	497	0	2 561	2 561
135	STARR	0	0	0	0	7 583	7 583
136	STEWART	0	0	0	0	0	0
137	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
138	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
139	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
140	TEMPLE	0	0	0	0	10 522	10 522
141	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
142	TOKIO	374	309	683	1	5 516	5 517
143	TRADERS GÉNÉRALE	35 631	114	35 745	25 481	0	25 481
144	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	0	0	0
145	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
146	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
147	TRAVELERS DU CANADA	0	2 550	2 550	0	6 847	6 847
148	TRISURA	0	0	0	0	142	142
149	TRITON	0	0	0	0	0	0
150	UNICA	0	0	0	57	0	57
151	UNIQUE - GÉN.	132 894	26 268	159 162	75 032	78 182	153 214

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	919	920	112
0	0	0	0	0	0	49 713	113
3 019	336	13	0	7	0	50 305	114
0	0	0	0	0	0	251	115
0	0	0	0	0	12	68 826	116
0	0	0	0	0	0	0	117
0	0	0	0	0	15 325	15 325	118
3 711	451	90	0	68	0	55 052	119
29 437	9 206	8 891	0	-22	11 161	297 618	120
0	0	0	0	0	0	1 703	121
0	0	0	0	0	0	0	122
552	0	0	0	0	0	2 301	123
0	0	0	0	0	0	0	124
0	0	0	0	0	0	159 342	125
2	0	0	0	0	0	116	126
0	0	0	0	0	0	0	127
0	0	0	0	0	0	0	128
164	0	35	0	0	0	539	129
305	0	0	0	0	0	21 069	130
29 328	996	0	0	756	24	90 302	131
0	0	0	0	0	0	0	132
0	0	0	0	0	0	298 136	133
2 435	226	829	0	0	10	6 558	134
1 537	0	459	7 045	0	99	16 723	135
0	0	0	0	0	5 217	5 217	136
0	0	0	0	0	0	0	137
0	0	0	0	0	0	0	138
0	0	0	0	49	0	49	139
21 315	128	0	8 679	0	1 022	41 666	140
0	0	0	0	0	0	0	141
457	36	98	0	0	5	6 796	142
0	0	25	0	0	0	61 251	143
0	0	0	0	0	0	0	144
0	0	0	0	0	0	0	145
0	0	0	0	0	0	0	146
13 948	293	126	0	8 402	1 351	33 517	147
5 009	4 061	0	0	8 992	312	18 516	148
0	0	0	0	0	15 180	15 180	149
0	0	0	0	11	0	68	150
0	0	0	0	10 913	0	323 289	151

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
152	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	18 589	4 417	23 006	18 484	5 944	24 428
153	VALLÉE DU ST-LAURENT	25 135	3 565	28 700	25 437	18 735	44 172
154	VAUDREUIL-SOULANGES	9 519	1 447	10 966	9 554	5 319	14 873
155	VERASSURE	0	0	0	0	0	0
156	VERCHÈRES - LES FORGES	15 922	3 436	19 358	15 832	14 558	30 390
157	VIRGINIA	0	0	0	0	0	0
158	WATERLOO	0	0	0	-10	0	-10
159	WAWANESA	46 699	3 482	50 181	27 897	64	27 961
160	WESTPORT	0	0	0	0	12 089	12 089
161	WYNWARD	0	0	0	0	6 228	6 228
162	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
163	XL SPÉCIALITÉ	0	2 172	2 172	0	25 240	25 240
164	ZENITH	111	24	135	134	0	134
165	ZURICH	740	10 147	10 887	0	107 749	107 749
	<b>TOTAL</b>	<b>3 534 954</b>	<b>877 701</b>	<b>4 412 655</b>	<b>3 064 918</b>	<b>2 010 911</b>	<b>5 075 829</b>

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
3 000	261	165	0	81	0	50 941	<b>152</b>
5 610	753	80	0	17	0	79 332	<b>153</b>
2 058	231	125	0	28	0	28 281	<b>154</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>155</b>
4 152	594	157	0	40	0	54 691	<b>156</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>157</b>
0	0	0	0	0	0	-10	<b>158</b>
63	0	0	0	0	0	78 205	<b>159</b>
13 324	0	0	2 948	554	5 311	34 226	<b>160</b>
2 300	131	0	0	0	0	8 659	<b>161</b>
8 698	0	0	0	0	0	8 698	<b>162</b>
22 090	0	318	5 632	0	420	55 872	<b>163</b>
4	0	0	0	0	0	273	<b>164</b>
37 420	1 417	1 906	0	4 279	3 122	166 780	<b>165</b>
<b>1 332 659</b>	<b>106 424</b>	<b>75 419</b>	<b>84 714</b>	<b>140 929</b>	<b>475 508</b>	<b>11 704 137</b>	

## Tableau 48

Répartition des sinistres directs subis au Québec, non consolidés, par catégorie par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	AFFILIATED FM	0	0	0	12	40 621	40 633
2	AIG DU CANADA	245	28 825	29 070	11 356	41 589	52 945
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	0	0	0	0	24	24
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	226	226	2 292	16 922	19 214
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	1 330	1 330
6	ALLSTATE DU CANADA	41 910	271	42 181	37 454	0	37 454
7	ALPHA	10 046	617	10 663	2 557	427	2 984
8	AMERICAN BANKERS	0	0	0	13 435	5	13 440
9	AMERICAN ROAD	0	1 601	1 601	0	0	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	46	46	0	6	6
11	ARCH CANADA	0	-2	-2	0	2 677	2 677
12	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
13	ASPEN	0	0	0	0	-22	-22
14	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
15	ASSURANCE GMS	0	0	0	0	0	0
16	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	1 654	1 654
17	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
18	AVIVA	53 098	38 690	91 788	44 970	46 579	91 549
19	AVIVA ASSURANCE	7 673	1 553	9 226	12 297	0	12 297
20	AXA	0	0	0	122	144	266
21	AXIS	0	0	0	0	-832	-832
22	BAGOT	4 210	2 178	6 388	4 167	3 981	8 148
23	BANQUE NATIONALE	0	0	0	213	0	213
24	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
25	BELAIR INC.	169 399	5 789	175 188	113 784	0	113 784
26	BERKLEY	0	0	0	0	24	24
27	BOIS-FRANCS	5 955	1 055	7 010	5 753	6 148	11 901
28	BORÉALE	18 408	4 224	22 632	17 301	5 788	23 089
29	BOUCLIER VERT	0	0	0	0	0	0
30	CANASSURANCE	3 412	0	3 412	48	0	48
31	CAPITALE - GÉNÉRALES	242 392	19 119	261 510	188 741	16 067	204 808
32	CCR RE	0	0	0	0	0	0
33	CENTRE-SUD	14 489	1 877	16 366	15 976	4 738	20 714
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	27 191	3 539	30 730	23 466	25 847	49 313
36	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
37	CHUBB DU CANADA	3 268	2 298	5 566	24 483	34 419	58 902

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	241	12 823	0	0	0	53 697	<b>1</b>
30 335	369	612	1 952	296	8 588	124 167	<b>2</b>
0	0	0	0	0	0	24	<b>3</b>
31 010	966	843	7 271	0	1 180	60 710	<b>4</b>
722	0	0	0	0	24	2 076	<b>5</b>
400	0	0	0	0	257	80 292	<b>6</b>
0	0	0	0	156	0	13 803	<b>7</b>
0	0	0	0	0	5 021	18 461	<b>8</b>
0	0	0	0	0	0	1 601	<b>9</b>
3 265	0	0	325	0	1 453	5 095	<b>10</b>
6 979	0	0	2	0	170	9 826	<b>11</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>12</b>
1 132	0	-2	-36	10	0	1 082	<b>13</b>
0	0	0	0	0	2 238	2 238	<b>14</b>
0	0	0	0	0	50	50	<b>15</b>
2 475	118	65	1 550	1	0	5 863	<b>16</b>
0	0	0	0	0	-124	-124	<b>17</b>
52 059	1 276	5	0	4 561	-16	241 222	<b>18</b>
0	0	19	0	0	0	21 542	<b>19</b>
0	0	0	0	0	0	266	<b>20</b>
2 659	-7	0	0	0	13	1 833	<b>21</b>
543	18	-18	0	0	0	15 079	<b>22</b>
300	0	0	0	0	1 007	1 520	<b>23</b>
17 012	0	0	0	0	0	17 012	<b>24</b>
1	0	0	0	0	248	289 221	<b>25</b>
-67	-34	0	-20	2 355	114	2 372	<b>26</b>
1 039	23	-19	0	0	0	19 954	<b>27</b>
329	57	-25	0	0	0	46 082	<b>28</b>
0	0	0	0	0	13 979	13 979	<b>29</b>
0	0	0	0	0	1 836	5 296	<b>30</b>
1 742	0	0	0	0	3 306	471 366	<b>31</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>32</b>
2 115	85	-42	0	0	0	39 238	<b>33</b>
11 191	0	0	0	0	0	11 191	<b>34</b>
3 599	160	-46	0	6	0	83 762	<b>35</b>
0	0	0	0	0	1 131	1 131	<b>36</b>
19 282	149	755	3 366	433	1 088	89 541	<b>37</b>

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
38	COFACE	0	0	0	0	0	0
39	CONTINENTAL CASUALTY	0	1 678	1 678	0	3 951	3 951
40	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	23 046	3 382	26 428	19 474	13 330	32 804
41	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
42	COSECO	9 240	42	9 282	6 592	0	6 592
43	CUMIS - GÉN.	0	0	0	525	0	525
44	DESJARDINS - GÉN.	403 387	16 583	419 970	344 735	76 707	421 442
45	DEUX-MONTAGNES	8 475	1 718	10 193	11 281	8 952	20 233
46	DOMINION DU CANADA	3	103	106	850	2 554	3 404
47	DU LAC AU FLEUVE	19 749	3 008	22 757	15 326	9 903	25 229
48	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	139	139
49	ÉCHELON	12 925	39 787	52 712	1 667	4 304	5 971
50	ECONOMICAL	23 079	7 559	30 638	17 450	21 750	39 200
51	ELECTRIC	0	-5	-5	0	0	0
52	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	489	489
53	ELITE	2 955	18 059	21 014	4 494	-4	4 490
54	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
55	EULER HERMES	0	0	0	0	0	0
56	EVEREST	0	-1	-1	0	9 585	9 585
57	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	2 794	2 794
58	FÉDÉRALE	0	0	0	0	48	48
59	FEDERATED DU CANADA - GÉN	2 156	5 892	8 048	-54	7 031	6 977
60	FM GLOBAL	0	0	0	0	2 276	2 276
61	GARANTIE	5 850	-3	5 847	27 174	12	27 186
62	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
63	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	-69	-69
64	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	420	1 322	1 742	8 184	36 738	44 922
65	GROUPE LEDOR	20 735	1 106	21 841	23 168	17 457	40 625
66	HABITATION ET AUTO TD	1 611	10	1 621	2 329	0	2 329
67	HARTFORD INCENDIE	0	51	51	0	0	0
68	HDI	0	0	0	0	7 381	7 381
69	HDI SPÉCIALITÉS	0	0	0	3	5 258	5 261
70	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	30 102	1 928	32 030	-4	0	-4
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	96 431	3 465	99 896	73 139	0	73 139
73	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	16	16
74	INTACT	481 759	150 758	632 517	455 454	241 415	696 869
75	INTACT AGRICOLE	0	0	0	0	38 387	38 387

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	2 731	2 731	<b>38</b>
26 226	554	5 343	5	70	-256	37 571	<b>39</b>
2 627	55	0	0	0	0	61 914	<b>40</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>41</b>
255	0	0	0	0	0	16 129	<b>42</b>
0	0	0	0	0	6 033	6 558	<b>43</b>
19 625	374	0	0	16	1 691	863 118	<b>44</b>
1 208	73	-78	0	0	0	31 629	<b>45</b>
222	1	0	0	-6	1	3 728	<b>46</b>
4 834	218	-190	0	24	0	52 872	<b>47</b>
626	7	0	0	0	0	772	<b>48</b>
-254	0	0	0	15 606	245	74 280	<b>49</b>
6 947	116	0	0	1	25	76 927	<b>50</b>
-797	0	0	0	0	0	-802	<b>51</b>
-125	0	37	0	0	0	401	<b>52</b>
0	0	3 733	0	0	0	29 237	<b>53</b>
393	0	0	0	0	0	393	<b>54</b>
0	0	0	0	145	11 147	11 292	<b>55</b>
11 737	-106	0	0	0	90	21 305	<b>56</b>
229	95	0	0	0	0	3 118	<b>57</b>
0	0	0	0	0	1	49	<b>58</b>
12 007	174	0	0	18	118	27 342	<b>59</b>
0	16 864	0	0	0	0	19 140	<b>60</b>
4 836	56	0	0	-3 308	2 536	37 153	<b>61</b>
0	0	0	0	0	11 291	11 291	<b>62</b>
928	1	1 956	0	0	-16	2 800	<b>63</b>
2 665	102	0	0	0	0	49 431	<b>64</b>
271	73	0	0	0	0	62 810	<b>65</b>
1 157	0	0	0	0	0	5 107	<b>66</b>
1 685	0	0	0	0	0	1 736	<b>67</b>
3 907	0	135	0	0	0	11 423	<b>68</b>
8 207	0	37	-219	0	0	13 286	<b>69</b>
0	0	0	0	0	2 145	2 145	<b>70</b>
16	0	0	0	13	0	32 055	<b>71</b>
2	0	0	0	0	0	173 037	<b>72</b>
0	1 740	0	0	0	0	1 756	<b>73</b>
102 441	2 933	7 870	1 146	-1 792	3 256	1 445 240	<b>74</b>
963	540	0	0	0	0	39 890	<b>75</b>

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
76	JEVCO	-692	-426	-1 118	-15	-62	-77
77	JEWELERS	0	0	0	0	176	176
78	LANAUDIÈRE	9 106	1 875	10 981	10 249	6 840	17 089
79	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
80	L'ESTUAIRE	11 805	2 564	14 369	8 811	-3 154	5 657
81	LIBERTÉ MUTUELLE	0	180	180	0	19 663	19 663
82	LLOYD'S	3 056	7 002	10 058	11 766	93 704	105 470
83	MILLENNIUM	0	0	0	0	0	0
84	MISSISQUOI	19 947	3 832	23 779	7 824	7 084	14 908
85	MITSUMI SUMITOMO	-5	447	442	0	364	364
86	MONTMAGNY-L'ISLET	5 754	607	6 361	4 140	1 683	5 823
87	MOTORS	0	0	0	0	0	0
88	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
89	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
90	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	3 173	3 173	0	19 306	19 306
91	MUTUELLE EN ÉGLISE	0	0	0	0	2 103	2 103
92	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	0	0	0	517	0	517
93	NORDIQUE	7	0	7	-5	-4	-9
94	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	5 370	80 597	85 967	475	73 509	73 984
95	NOVEX	169	2	171	32	1 433	1 465
96	OACIQ	0	0	0	0	0	0
97	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
98	OMEGA	0	0	0	742	-78	664
99	OPTIMUM - GÉNÉRAL	4 795	717	5 512	4 345	7 953	12 298
100	OPTIMUM AGRICOLE	246	31	277	0	8 338	8 338
101	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
102	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
103	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
104	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
105	ORION	0	0	0	1 955	0	1 955
106	PAFCO	16 211	162	16 373	0	0	0
107	PEMBRIDGE	4	0	4	615	7	622
108	PERSONNELLE	0	0	0	0	0	0
109	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	175 795	1 866	177 661	166 216	4 853	171 069
110	PETLINE	0	0	0	3 650	0	3 650
111	PORTNEUF-CHAMPLAIN	15 081	1 280	16 361	11 016	3 956	14 972
112	PREMIÈRE GÉNÉRALE	0	0	0	0	0	0
113	PRIMUM	20 018	215	20 233	19 097	0	19 097

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
-82	0	0	0	0	0	-1 277	<b>76</b>
-5	0	0	0	0	0	171	<b>77</b>
1 406	48	-11	0	0	0	29 513	<b>78</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>79</b>
929	96	-20	0	3	0	21 034	<b>80</b>
27 452	0	552	2 255	950	704	51 756	<b>81</b>
184 738	15 914	-2 435	20 135	675	2 931	337 486	<b>82</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>83</b>
5 207	140	0	0	1	11	44 046	<b>84</b>
416	3	0	1 240	0	0	2 465	<b>85</b>
351	61	-5	0	0	0	12 591	<b>86</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>87</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>88</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>89</b>
15 896	220	0	0	0	3	38 598	<b>90</b>
12 300	32	0	0	0	0	14 435	<b>91</b>
0	0	0	0	0	0	517	<b>92</b>
1 377	0	0	0	0	0	1 375	<b>93</b>
60 263	1 155	9 561	253	209	188	231 580	<b>94</b>
-433	0	0	0	0	189	1 392	<b>95</b>
5 267	0	0	0	0	0	5 267	<b>96</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>97</b>
-1 386	0	0	117	0	0	-605	<b>98</b>
2 088	-36	0	0	0	0	19 862	<b>99</b>
370	0	0	0	0	0	8 985	<b>100</b>
23 709	0	0	0	0	0	23 709	<b>101</b>
4 455	0	0	0	0	0	4 455	<b>102</b>
2 107	0	0	0	0	0	2 107	<b>103</b>
1 116	0	0	0	0	0	1 116	<b>104</b>
0	0	0	0	0	5 950	7 905	<b>105</b>
0	0	0	0	0	0	16 373	<b>106</b>
0	0	0	0	0	0	626	<b>107</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>108</b>
371	13	0	0	0	5	349 119	<b>109</b>
0	0	0	0	0	0	3 650	<b>110</b>
490	88	-11	0	42	0	31 942	<b>111</b>
0	0	0	0	0	480	480	<b>112</b>
4	0	0	0	0	0	39 334	<b>113</b>

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
114	PROMUTUEL RÉASSURANCE	12 180	676	12 856	13 468	7 699	21 167
115	PROTECTRICE	0	50	50	0	0	0
116	PRYSM	33 957	412	34 369	11 593	0	11 593
117	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
118	RBC DU CANADA	0	0	0	0	0	0
119	RIVE-SUD	14 048	2 292	16 340	7 446	6 095	13 541
120	ROYAL & SUN ALLIANCE	67 892	30 305	98 197	50 256	65 831	116 087
121	S&Y	409	0	409	6	0	6
122	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
123	SCOR UK	0	0	0	0	2 934	2 934
124	SCOTTISH & YORK	0	0	0	0	-3	-3
125	SÉCURITÉ NATIONALE	68 565	142	68 707	59 160	0	59 160
126	SENTRY	0	27	27	0	0	0
127	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
128	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
129	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	2	2
130	SONNET	10 314	847	11 161	6 825	0	6 825
131	SOVERAINE - GÉN.	11	7 413	7 424	453	16 921	17 374
132	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
133	SSQ ASSURANCES	109 422	3 717	113 139	65 980	3 269	69 249
134	ST. PAUL	0	-170	-170	0	-1 217	-1 217
135	STARR	0	0	0	0	3 538	3 538
136	STEWART	0	0	0	0	0	0
137	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
138	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
139	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
140	TEMPLE	0	0	0	0	18 510	18 510
141	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
142	TOKIO	304	100	404	0	5 689	5 689
143	TRADERS GÉNÉRALE	28 708	4	28 712	14 939	0	14 939
144	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	0	0	0
145	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
146	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
147	TRAVELERS DU CANADA	0	2 835	2 835	215	1 459	1 674
148	TRISURA	0	0	0	0	536	536
149	TRITON	0	0	0	0	0	0
150	UNICA	0	0	0	0	0	0
151	UNIQUE - GÉN.	87 025	16 614	103 639	46 035	35 564	81 599
152	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	13 606	3 223	16 829	13 875	2 716	16 591
153	VALLÉE DU ST-LAURENT	17 603	2 449	20 052	16 633	6 705	23 338

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cautions	Autres catégories	Total	
867	137	0	0	0	0	35 027	114
0	0	0	0	0	0	50	115
0	0	0	0	0	2	45 964	116
0	0	0	0	0	0	0	117
0	0	0	0	0	9 582	9 582	118
1 992	151	-3	0	0	0	32 021	119
30 530	4 057	6 882	-37	67	148	255 931	120
0	0	0	0	0	0	415	121
0	0	0	0	0	0	0	122
1 027	0	0	0	0	0	3 961	123
-294	0	0	0	0	0	-297	124
0	0	0	0	0	0	127 867	125
-3	0	0	0	0	0	24	126
0	0	0	0	0	0	0	127
0	0	0	0	0	0	0	128
1	0	177	0	0	0	180	129
425	0	0	0	0	0	18 411	130
27 718	230	0	0	-11	0	52 735	131
0	0	0	0	0	0	0	132
0	0	0	0	0	0	182 388	133
-7 966	-628	2 952	1	-8	-20	-7 056	134
814	0	408	1 277	0	70	6 107	135
0	0	0	0	0	2 048	2 048	136
0	0	0	0	0	0	0	137
0	0	16	0	0	0	16	138
0	0	0	0	9	0	9	139
24 142	87	0	4 581	0	498	47 818	140
0	0	0	0	0	0	0	141
43	-1	18	0	0	1	6 154	142
-9	0	3	0	0	0	43 645	143
0	0	0	0	0	0	0	144
0	0	0	0	0	0	0	145
0	0	0	0	0	0	0	146
837	262	51	0	26	1 094	6 779	147
1 335	402	0	0	2 223	-10	4 486	148
11	0	0	0	0	4 067	4 078	149
0	0	0	0	0	0	0	150
0	0	0	0	1 715	0	186 953	151
922	17	27	0	0	0	34 386	152
1 564	139	0	0	0	0	45 093	153

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
154	VAUDREUIL-SOULANGES	6 214	549	6 763	6 488	2 055	8 543
155	VERASSURE	0	0	0	0	0	0
156	VERCHÈRES - LES FORGES	11 345	1 403	12 748	11 421	7 683	19 104
157	VIRGINIA	0	0	0	0	0	0
158	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
159	WAWANESA	41 233	1 688	42 921	26 796	0	26 796
160	WESTPORT	0	0	0	0	4 965	4 965
161	WYNWARD	0	0	0	0	8 179	8 179
162	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
163	XL SPÉCIALITÉ	0	204	204	0	8 603	8 603
164	ZENITH	95	7	102	35	0	35
165	ZURICH	493	-891	-398	0	87 214	87 214
	<b>TOTAL</b>	<b>2 553 710</b>	<b>546 368</b>	<b>3 100 077</b>	<b>2 133 268</b>	<b>1 301 161</b>	<b>3 434 429</b>

Responsabilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
532	10	-20	0	0	0	15 828	<b>154</b>
1 757	0	0	0	0	0	1 757	<b>155</b>
1 701	81	0	0	0	0	33 634	<b>156</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>157</b>
0	0	0	0	0	0	0	<b>158</b>
3 596	0	0	0	0	0	73 313	<b>159</b>
1 944	0	0	2 138	2	0	9 049	<b>160</b>
252	50	0	0	0	0	8 481	<b>161</b>
5 887	0	0	0	0	0	5 887	<b>162</b>
41 600	0	-31	4 265	0	0	54 641	<b>163</b>
0	0	0	0	0	0	137	<b>164</b>
29 565	2 119	718	0	-10 876	2 812	111 154	<b>165</b>
<b>920 156</b>	<b>52 138</b>	<b>52 642</b>	<b>51 567</b>	<b>13 632</b>	<b>113 354</b>	<b>7 737 995</b>	

## Tableau 49

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2019 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de marché cumulative (%) 2019
			2019	2018	2017	2016	2015	
1	INTACT	2 208 494	<b>18,87</b>	18,92	19,65	20,14	20,33	18,87
2	DESJARDINS - GÉN.	1 297 682	<b>11,09</b>	10,77	10,66	10,56	10,35	29,96
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	689 534	<b>5,89</b>	5,96	6,10	6,35	6,26	35,85
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	501 120	<b>4,28</b>	4,21	4,09	3,98	3,80	40,13
5	LLOYD'S	463 589	<b>3,96</b>	4,40	4,25	4,22	4,35	44,09
6	BELAIR INC.	358 086	<b>3,06</b>	3,61	3,15	2,98	2,74	47,15
7	AVIVA	353 636	<b>3,02</b>	3,00	3,64	3,43	3,62	50,17
8	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	332 911	<b>2,84</b>	2,66	2,50	2,04	1,82	53,02
9	UNIQUE - GÉN.	323 289	<b>2,76</b>	2,60	2,35	2,16	1,98	55,78
10	SSQ ASSURANCES	298 136	<b>2,55</b>	2,45	2,45	0,00	0,00	58,33
11	ROYAL & SUN ALLIANCE	297 618	<b>2,54</b>	3,20	3,31	3,47	3,72	60,87
12	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	274 635	<b>2,35</b>	2,52	2,64	2,66	2,60	63,21
13	ZURICH	166 780	<b>1,42</b>	1,18	1,24	1,31	1,83	64,64
14	CHUBB DU CANADA	163 120	<b>1,39</b>	1,31	1,32	1,47	1,09	66,03
15	SÉCURITÉ NATIONALE	159 342	<b>1,36</b>	1,37	1,38	1,47	1,52	67,39
16	AIG DU CANADA	158 287	<b>1,35</b>	1,53	1,72	1,73	1,84	68,75
17	ECONOMICAL	152 181	<b>1,30</b>	0,32	0,27	0,29	0,22	70,05
18	GENWORTH	117 853	<b>1,01</b>	0,98	0,95	0,95	1,02	71,05
19	ÉCHELON	113 327	<b>0,97</b>	0,87	0,61	0,29	0,16	72,02
20	CHAUDIÈRE-APPALACHES	108 460	<b>0,93</b>	0,99	1,01	0,83	0,00	72,95
21	ALLSTATE DU CANADA	108 320	<b>0,93</b>	0,85	0,82	0,80	0,80	73,87
22	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	108 140	<b>0,92</b>	1,02	1,10	0,97	0,98	74,80
23	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	96 681	<b>0,83</b>	0,73	0,68	0,72	0,69	75,62
24	SOUVERAINE - GÉN.	90 302	<b>0,77</b>	0,60	0,59	0,59	0,57	76,40
25	VALLÉE DU ST-LAURENT	79 332	<b>0,68</b>	0,74	0,76	0,79	0,83	77,07
26	WAWANESA	78 205	<b>0,67</b>	0,76	0,87	0,83	0,74	77,74
27	DU LAC AU FLEUVE	78 033	<b>0,67</b>	0,69	0,71	0,73	0,37	78,41
28	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	76 142	<b>0,65</b>	0,56	0,47	0,41	0,35	79,06
29	GROUPE LEDOR	74 223	<b>0,63</b>	0,64	0,61	0,62	0,72	79,69
30	AMERICAN BANKERS	72 503	<b>0,62</b>	0,69	0,58	0,65	0,66	80,31
	Sous-total	9 399 961	<b>80,31</b>	80,15	80,47	77,46	75,94	
	Autres assureurs	2 304 176	<b>19,69</b>	19,85	19,53	22,54	24,06	
	<b>TOTAL</b>	<b>11 704 137</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	

## Tableau 50

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -  
Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2019		2018	2017	2016	2015
		Primes (000 \$)	Part (%)				
1	INTACT	624 287	17,66	17,42	19,71	20,45	20,30
2	DESJARDINS - GÉN.	596 902	16,89	15,95	15,46	15,00	14,87
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	333 438	9,43	9,22	9,32	10,03	10,12
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	246 131	6,96	6,66	6,29	6,03	5,86
5	BELAIR INC.	191 844	5,43	6,91	6,03	6,05	5,45
6	SSQ ASSURANCES	175 986	4,98	4,62	4,45	0,00	0,00
7	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	146 045	4,13	4,38	4,52	4,64	4,70
8	UNIQUE - GÉN.	132 894	3,76	3,57	2,97	2,57	2,44
9	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	101 281	2,87	3,17	3,35	2,95	3,06
10	SÉCURITÉ NATIONALE	76 007	2,15	2,10	1,99	2,13	2,24
11	ROYAL & SUN ALLIANCE	75 508	2,14	2,68	2,52	2,37	2,56
12	AVIVA	69 290	1,96	2,15	2,85	2,53	2,94
13	ALLSTATE DU CANADA	57 752	1,63	1,39	1,30	1,27	1,32
14	PRYSM	51 180	1,45	1,18	0,90	0,52	0,01
15	WAWANESA	46 699	1,32	1,46	1,70	1,60	1,33
16	ECONOMICAL	38 945	1,10	0,17	0,03	0,03	0,03
17	TRADERS GÉNÉRALE	35 631	1,01	1,44	0,94	1,36	1,84
18	CHAUDIÈRE-APPALACHES	34 484	0,98	1,05	1,04	0,82	0,00
19	PAFCO	33 738	0,95	0,81	0,69	0,72	0,75
20	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	29 486	0,83	0,67	0,54	0,45	0,38
21	DU LAC AU FLEUVE	28 674	0,81	0,82	0,80	0,81	0,43
22	PRIMUM	26 653	0,75	0,61	0,52	0,56	0,61
23	BORÉALE	26 253	0,74	0,74	0,69	0,66	0,68
24	VALLÉE DU ST-LAURENT	25 135	0,71	0,78	0,79	0,83	0,94
25	GROUPE LEDOR	23 308	0,66	0,69	0,64	0,66	0,79
26	ÉCHELON	22 277	0,63	0,50	0,71	0,71	0,35
27	PORTNEUF-CHAMPLAIN	20 496	0,58	0,60	0,58	0,58	0,60
28	CENTRE-SUD	19 902	0,56	0,57	0,54	0,31	0,00
29	RIVE-SUD	18 742	0,53	0,51	0,48	0,47	0,33
30	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	18 589	0,53	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous-total	3 327 557	94,13	92,84	92,31	87,11	84,92
	Autres assureurs	207 397	5,87	7,16	7,69	12,89	15,08
	<b>TOTAL</b>	<b>3 534 954</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

## Tableau 51

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -  
Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2019		2018	2017	2016	2015
		Primes (000 \$)	Part (%)				
1	INTACT	284 757	32,44	31,44	31,53	33,90	35,08
2	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	119 650	13,63	12,14	11,51	7,13	6,07
3	ÉCHELON	64 113	7,30	7,09	3,51	0,42	0,49
4	AVIVA	59 593	6,79	7,34	8,78	9,27	8,96
5	ROYAL & SUN ALLIANCE	38 407	4,38	5,33	5,41	5,65	5,96
6	CAPITALE - GÉNÉRALES	29 881	3,40	4,38	5,10	5,31	5,51
7	UNIQUE - GÉN.	26 268	2,99	2,92	2,89	2,64	2,47
8	DESJARDINS - GÉN.	24 466	2,79	2,74	2,82	2,75	2,67
9	ELITE	19 607	2,23	2,58	2,67	2,63	3,56
10	ECONOMICAL	18 348	2,09	1,05	1,92	2,25	1,31
11	SOUVERAINE - GÉN.	12 701	1,45	1,09	0,98	0,78	0,71
12	SSQ ASSURANCES	10 375	1,18	1,21	1,10	0,00	0,00
13	AIG DU CANADA	10 189	1,16	1,22	0,91	1,32	1,39
14	ZURICH	10 147	1,16	0,99	1,09	1,50	3,40
15	BELAIR INC.	9 621	1,10	1,36	1,28	1,33	1,31
16	LLOYD'S	8 488	0,97	0,67	0,61	0,55	0,54
17	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	7 502	0,85	0,92	1,06	1,02	0,97
18	FEDERATED DU CANADA - GÉN	7 405	0,84	0,79	0,89	0,82	0,78
19	CHAUDIÈRE-APPALACHES	7 380	0,84	0,86	0,93	0,75	0,00
20	CHUBB DU CANADA	6 966	0,79	0,87	0,94	0,81	0,45
21	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	6 700	0,76	0,85	0,96	0,82	0,82
22	BORÉALE	6 350	0,72	0,72	0,76	0,74	0,73
23	DU LAC AU FLEUVE	5 614	0,64	0,62	0,70	0,70	0,34
24	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	4 417	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00
25	L'ESTUAIRE	4 368	0,50	0,39	0,45	0,44	0,44
26	RIVE-SUD	4 293	0,49	0,44	0,44	0,41	0,27
27	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	4 272	0,49	0,52	0,59	0,61	0,67
28	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	4 103	0,47	0,35	0,28	0,25	0,17
29	LANAUDIÈRE	3 860	0,44	0,42	0,41	0,42	0,42
30	VALLÉE DU ST-LAURENT	3 565	0,41	0,37	0,40	0,42	0,43
	Sous-total	823 406	93,81	91,68	90,92	85,64	85,91
	Autres assureurs	54 295	6,19	8,32	9,08	14,36	14,09
	<b>TOTAL</b>	<b>877 701</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

## Tableau 52

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -  
Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2019		2018	2017	2016	2015
		Primes (000\$)	Part (%)				
1	INTACT	639 892	20,88	20,69	20,95	20,83	20,19
2	DESJARDINS - GÉN.	529 467	17,28	16,61	16,19	16,06	16,04
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	276 148	9,01	8,83	8,76	8,78	8,73
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	236 013	7,70	7,39	7,17	7,06	6,85
5	BELAIR INC.	156 106	5,09	5,14	4,35	3,69	3,67
6	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	121 082	3,95	4,08	4,26	4,18	4,07
7	SSQ ASSURANCES	104 927	3,42	3,28	3,40	0,00	0,00
8	SÉCURITÉ NATIONALE	82 840	2,70	2,65	2,74	2,91	3,06
9	UNIQUE - GÉN.	75 032	2,45	2,39	2,25	2,21	2,18
10	AVIVA	56 078	1,83	2,07	3,09	2,72	3,13
11	ROYAL & SUN ALLIANCE	50 026	1,63	2,26	2,13	2,22	2,51
12	ALLSTATE DU CANADA	49 557	1,62	1,51	1,47	1,44	1,46
13	CHUBB DU CANADA	41 368	1,35	1,22	1,24	1,32	1,38
14	ECONOMICAL	37 086	1,21	0,17	0,08	0,09	0,11
15	GARANTIE	31 006	1,01	1,07	1,15	1,19	1,22
16	CHAUDIÈRE-APPALACHES	30 391	0,99	1,10	1,14	0,96	0,00
17	WAWANESA	27 897	0,91	1,00	1,10	1,08	1,07
18	DU LAC AU FLEUVE	26 945	0,88	0,91	1,01	1,06	0,52
19	AMERICAN BANKERS	26 544	0,87	0,94	0,44	0,66	0,67
20	TRADERS GÉNÉRALE	25 481	0,83	1,29	0,89	1,09	1,37
21	VALLÉE DU ST-LAURENT	25 437	0,83	0,96	1,00	1,06	1,15
22	GROUPE LEDOR	24 834	0,81	0,79	0,74	0,75	0,87
23	BORÉALE	24 472	0,80	0,86	0,89	0,86	0,85
24	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	23 414	0,76	0,66	0,57	0,50	0,42
25	LLOYD'S	23 099	0,75	0,69	0,81	0,86	0,92
26	PRIMUM	22 683	0,74	0,68	0,70	0,76	0,84
27	PORTNEUF-CHAMPLAIN	18 763	0,61	0,67	0,69	0,73	0,75
28	CENTRE-SUD	18 668	0,61	0,65	0,67	0,42	0,00
29	VALLÉE DE L'OUTAOUAIS	18 484	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00
30	PROMUTUEL RÉASSURANCE	17 656	0,58	0,65	0,61	0,31	0,00
	Sous-total	2 841 396	92,71	91,25	90,49	85,80	84,04
	Autres assureurs	223 522	7,29	8,75	9,51	14,20	15,96
	<b>TOTAL</b>	<b>3 064 918</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

## Tableau 53

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché -  
Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2019		2018	2017	2016	2015
		Primes (000 \$)	Part (%)				
1	INTACT	380 102	18,90	18,95	19,26	20,08	21,53
2	LLOYD'S	127 118	6,32	8,33	7,73	7,45	6,91
3	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	121 372	6,04	5,91	5,64	4,94	4,26
4	ZURICH	107 749	5,36	4,20	4,44	4,50	5,91
5	DESJARDINS - GÉN.	97 724	4,86	4,86	5,15	5,47	5,35
6	AVIVA	86 922	4,32	3,86	4,05	4,18	4,08
7	UNIQUE - GÉN.	78 182	3,89	3,34	3,16	2,99	2,66
8	ROYAL & SUN ALLIANCE	75 004	3,73	4,69	5,33	5,76	6,14
9	AFFILIATED FM	61 566	3,06	2,67	2,74	2,76	2,75
10	AIG DU CANADA	54 756	2,72	3,03	3,67	3,57	3,82
11	FM GLOBAL	52 516	2,61	2,43	2,48	2,31	2,20
12	SOUVERAINE - GÉN.	45 162	2,25	1,81	1,92	2,03	1,96
13	ECONOMICAL	42 318	2,10	0,62	0,44	0,44	0,33
14	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	40 795	2,03	2,14	2,03	2,01	1,94
15	CAPITALE - GÉNÉRALES	39 370	1,96	1,90	1,93	1,98	1,83
16	INTACT AGRICOLE	35 314	1,76	2,71	2,58	2,47	2,43
17	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	35 110	1,75	1,45	1,24	1,01	1,02
18	CHUBB DU CANADA	29 311	1,46	1,27	1,15	1,39	0,81
19	CHAUDIÈRE-APPALACHES	26 985	1,34	1,42	1,43	1,21	0,00
20	XL SPÉCIALITÉ	25 240	1,26	0,76	0,42	0,50	0,00
21	GROUPE LEDOR	19 975	0,99	0,95	0,89	0,87	1,01
22	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	19 902	0,99	1,09	1,09	1,11	1,09
23	VALLÉE DU ST-LAURENT	18 735	0,93	1,00	0,97	0,99	0,92
24	ÉCHELON	17 109	0,85	0,73	0,42	0,09	0,06
25	VERCHÈRES - LES FORGES	14 558	0,72	0,80	0,84	0,85	0,55
26	CONTINENTAL CASUALTY	14 406	0,72	0,77	0,56	0,51	0,43
27	OPTIMUM - GÉNÉRAL	13 746	0,68	0,91	0,88	0,84	0,68
28	FEDERATED DU CANADA - GÉN	13 737	0,68	0,63	0,63	0,56	0,47
29	LIBERTÉ MUTUELLE	12 666	0,63	0,55	0,40	0,36	0,46
30	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	12 515	0,62	0,67	0,75	0,76	0,71
	Sous-total	1 719 965	85,53	84,44	84,23	84,01	82,29
	Autres assureurs	290 946	14,47	15,56	15,77	15,99	17,71
	<b>TOTAL</b>	<b>2 010 911</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

## Tableau 54

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2019		2018	2017	2016	2015
		Primes (000 \$)	Part (%)				
1	LLOYD'S	246 436	18,49	19,76	19,59	18,45	19,84
2	INTACT	184 831	13,87	14,51	13,99	14,22	15,29
3	AVIVA	62 989	4,73	4,20	4,34	4,17	4,24
4	CHUBB DU CANADA	61 003	4,58	4,63	4,77	5,41	3,41
5	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	60 749	4,56	4,57	4,53	4,26	3,97
6	AIG DU CANADA	59 180	4,44	4,81	5,92	5,96	5,05
7	DESJARDINS - GÉN.	42 625	3,20	2,82	2,83	2,95	2,86
8	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	37 825	2,84	2,38	2,36	2,51	2,42
9	ZURICH	37 420	2,81	2,79	3,30	3,66	3,91
10	CONTINENTAL CASUALTY	37 379	2,80	2,83	1,33	1,27	1,37
11	LIBERTÉ MUTUELLE	29 790	2,24	1,81	1,70	1,74	1,15
12	ROYAL & SUN ALLIANCE	29 437	2,21	2,84	3,43	3,94	4,22
13	SOUVERAINE - GÉN.	29 328	2,20	1,81	1,66	1,71	1,61
14	ORDRE DES ARCHITECTES	22 740	1,71	1,67	1,73	1,68	1,56
15	XL SPÉCIALITÉ	22 090	1,66	1,21	1,20	1,13	0,00
16	TEMPLE	21 315	1,60	1,68	1,55	1,69	1,55
17	EVEREST	20 096	1,51	1,27	1,34	1,26	1,08
18	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	18 809	1,41	1,53	1,60	1,61	1,50
19	BERKLEY	14 845	1,11	0,84	0,82	0,67	0,80
20	TRAVELERS DU CANADA	13 948	1,05	1,38	1,37	1,42	1,17
21	ECONOMICAL	13 869	1,04	0,31	0,30	0,28	0,31
22	BARREAU DU QUÉBEC	13 660	1,03	1,27	1,40	1,55	1,74
23	WESTPORT	13 324	1,00	0,88	0,82	0,72	0,74
24	CHAMBRE DES NOTAIRES	13 306	1,00	1,13	1,16	1,14	1,08
25	AXIS	13 123	0,98	0,72	0,66	0,76	0,64
26	ASSURANCES NLF	12 052	0,90	0,31	0,05	0,10	0,07
27	ARCH CANADA	11 589	0,87	0,78	0,73	0,57	0,21
28	HDI SPÉCIALITÉS	11 379	0,85	0,70	0,72	0,70	0,61
29	FEDERATED DU CANADA - GÉN	11 104	0,83	0,73	0,84	0,73	0,64
30	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	9 109	0,68	0,59	0,28	0,22	0,14
	Sous-total	1 175 350	88,20	86,74	86,32	86,47	83,19
	Autres assureurs	157 309	11,80	13,26	13,68	13,53	16,81
	<b>TOTAL</b>	<b>1 332 659</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>



# La tarification en assurance automobile



## 2.3 La tarification en assurance automobile

L'article 182 de la *Loi sur l'assurance automobile* (LAA) requiert une analyse des données et des renseignements concernant l'expérience des assureurs automobiles, de même qu'une analyse de leurs manuels de tarification.

### *L'environnement légal et ses particularités québécoises*

La LAA établit une différence dans le traitement des dommages corporels et matériels subis lors d'un accident impliquant un véhicule automobile ainsi que dans le cadre où évoluent les différents intervenants. Cette loi établit, entre autres, un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité pour le préjudice corporel résultant d'un accident d'automobile.

L'indemnisation des dommages corporels causés par l'utilisation d'un véhicule automobile est prise en charge par l'État, par l'entremise de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

La SAAQ prévoit certaines exceptions quant à l'indemnisation d'un préjudice corporel causé à des tiers. Il est donc obligatoire pour un propriétaire de véhicule de se procurer une assurance de responsabilité civile auprès d'un assureur privé pour couvrir cette éventualité.

Quant à l'indemnisation des dommages matériels, ce sont les assureurs privés qui fournissent la garantie d'assurance responsabilité civile obligatoire prévue par la LAA, de même que d'autres protections facultatives visant à couvrir les dommages matériels au véhicule assuré.

### *Le contrat d'assurance*

L'article 71 de la LASS édicte que la forme et les conditions des polices d'assurance relatives à la propriété des véhicules automobiles ou à leur utilisation sont approuvées par l'Autorité. Il en est de même des avenants qui peuvent être joints à ces polices. Les polices d'assurance automobile du Québec approuvées par l'Autorité sont les suivantes :

- F.P.Q. N° 1 - Formulaire des propriétaires;
- F.P.Q. N° 2 - Assurance pour les conducteurs non propriétaires d'un véhicule<sup>103</sup>;
- F.P.Q. N° 4 - Formulaire des garagistes;
- F.P.Q. N° 5 - Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré - Assurance de remplacement<sup>104</sup>;
- F.P.Q. N° 6 - Formule des non-propriétaires;
- F.P.Q. N° 7 - Formule d'assurance excédentaire de la responsabilité civile;
- F.P.Q. N° 8 - Formule des locateurs.

De plus, des avenants qui sont également des formulaires d'assurance automobile approuvés par l'Autorité<sup>105</sup> peuvent être ajoutés à certaines de ces polices d'assurance automobile.

<sup>103</sup> Il s'agit d'une nouvelle police d'assurance automobile, laquelle vise à offrir une couverture d'assurance plus étendue aux personnes non propriétaires d'un véhicule et pour rejoindre la clientèle participante à l'économie collaborative. Cette nouvelle police d'assurance automobile est entrée en vigueur le 10 octobre 2019.

<sup>104</sup> Une nouvelle version du F.P.Q. N° 5 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2019. Cette nouvelle version abolie entre autres le choix des options 1 et 2.

<sup>105</sup> Les formulaires de police d'assurance automobile approuvés par l'Autorité et leurs avenants sont disponibles sur le site Web de l'Autorité : [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

## Les manuels de tarification

L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs qui font affaire au Québec à déposer leur manuel de tarification auprès de l'Autorité. Ce manuel est composé de documents définissant les règles de classification des risques de l'assureur ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

Le premier alinéa de l'article 180 de la LAA précise le moment et les conditions relatives au dépôt du manuel de tarification en assurance automobile. Il a été déterminé que deux dépôts annuels du manuel de tarification en assurance automobile seraient dorénavant requis, soit les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre de chaque année. Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020<sup>106</sup> les manuels de tarification devront désormais être transmis à l'Autorité sous format électronique. Cette nouvelle procédure permettra à l'Autorité d'améliorer son efficacité dans la manipulation et le traitement des manuels de tarification et facilitera la consultation de ceux-ci<sup>107</sup>.

Conformément à l'article 183 de la LAA, les manuels de tarification déposés auprès de l'Autorité sont mis à la disposition du public pour consultation.

## Le Plan statistique automobile du Québec

Grâce au Plan statistique automobile (PSA), l'Autorité recueille des assureurs leurs données d'expérience en assurance automobile au Québec en matière de primes, de sinistres et de frais d'exploitation afin de surveiller l'évolution et la rentabilité de l'industrie et d'émettre des recommandations, le cas échéant.

Ce plan est administré par le Groupement des assureurs automobiles (GAA)<sup>108</sup> en vertu d'un mandat que lui a confié l'Autorité conformément à la LAA.

## Le Fichier central des sinistres automobiles

Le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) met à la disposition des assureurs des renseignements sur tous les sinistres automobiles dans lesquels des conducteurs québécois ont été impliqués et qui ont fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Ces renseignements<sup>109</sup> couvrent les six dernières années d'expérience de conduite d'un assuré.

Le FCSA contient des renseignements portant exclusivement sur des accidents ayant fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Par conséquent, il ne contient aucune information concernant les infractions au *Code de la sécurité routière*<sup>110</sup> ou sur les points d'inaptitude.

Dans la mesure où l'inscription au FCSA est obligatoire à la suite d'une réclamation d'assurance et que ce fichier contient des renseignements personnels sur les conducteurs, des mécanismes ont été mis en place afin d'assurer la protection et l'exactitude des renseignements qu'il contient. En outre, un titulaire de permis de conduire peut demander une confirmation et une rectification, le cas échéant, des données inscrites à son dossier au FCSA, et ce, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels*<sup>111</sup>.

Le graphique 65 montre l'évolution des demandes de consultation au FCSA effectuées par les assureurs pour les dix dernières années. Au cours de la dernière année, le nombre de consultations a considérablement augmenté, et ce, pour une deuxième année consécutive. En effet, en 2018 l'augmentation était de 17,2 %, tandis qu'elle est de 15,5 % en 2019. Cette année, le nombre de consultations effectuées par les assureurs est de 2 172 029. Compte tenu que les assureurs consultent le FCSA presque uniquement en présence d'une nouvelle affaire, l'augmentation observée cette année indique que les assurés ont été plus nombreux à magasiner leur assurance automobile.

106 Compte tenu de la situation liée à la pandémie de la COVID-19, l'Autorité a repoussé cette date au 30 juin 2020.

107 Avis au Bulletin de l'Autorité, 28 novembre 2019 - Vol. 16, N° 47.

108 Le GAA est l'organisme regroupant tous les assureurs titulaires d'un permis délivré par l'Autorité qui ont la catégorie d'assurance « automobile ».

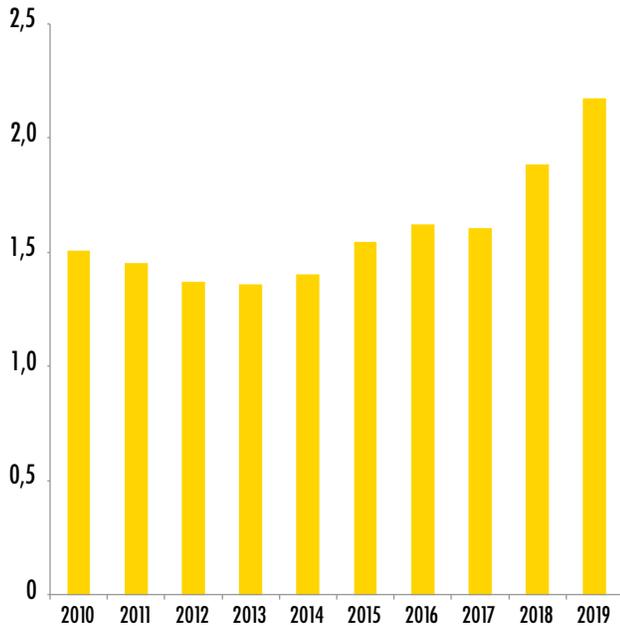
109 La liste des renseignements disponibles aux assureurs est édictée par l'article 179.1 de la LAA.

110 RLRQ, c. C-24.2.

111 RLRQ, c. A-2.1.

## Graphique 65

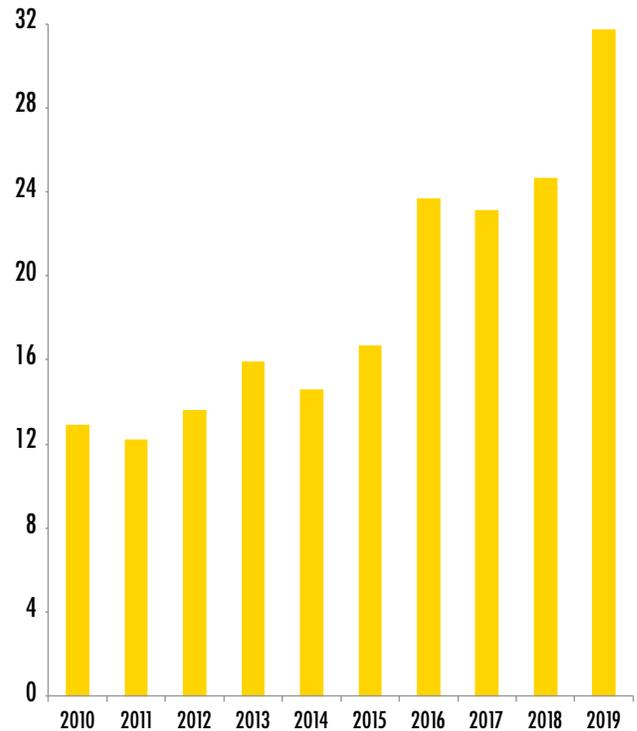
Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs (millions)



Le graphique 66 permet de constater que le nombre de titulaires de permis de conduire qui consultent leur dossier au FCSA a augmenté de 28,7 % en 2019 par rapport à 2018. Le nombre de consultations plus élevé observé au cours des quatre dernières années s'explique notamment par l'ajout d'un nouvel accès facilité par le Web. De 2010 à 2015, il y avait en moyenne 14 313 consultations de la part des titulaires de permis de conduire, tandis que cette moyenne est passée à 25 802 pour les quatre dernières années. En 2019, 31 730 consultations ont été effectuées par les titulaires de permis de conduire et elles se ventilent comme suit : 19 600 (62 %) consultations Web, 10 719 (34 %) consultations à partir d'un compte clicSEQUR, qui est également un accès Web, et 1 411 (4 %) consultations par la poste ou directement en personne aux bureaux du GAA. Donc, pour l'année 2019, il s'agit d'une hausse de 27 % pour l'accès Web et de 37 % à partir d'un compte clicSEQUR.

## Graphique 66

Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire (milliers)



### 2.3.1 Portrait du secteur

Cette partie présente une analyse de l'offre et de la demande observées dans le marché de l'assurance automobile au Québec en 2019.

#### Les assureurs automobiles et l'offre d'assurance

Le nombre d'assureurs automobiles<sup>112</sup> ainsi que leur part de marché selon la charte sont illustrés au tableau 55.

### Tableau 55

Ventilation du nombre et de la part de marché<sup>113</sup> des assureurs automobiles au Québec selon leur charte

Année	Québec		Autre province		Canada		État ou pays étranger	
	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché
2010	48	63 %	1	0 %	44	35 %	26	2 %
2011	48	64 %	1	0 %	44	34 %	24	2 %
2012	49	57 %	0	0 %	46	41 %	24	2 %
2013	49	56 %	0	0 %	44	43 %	24	1 %
2014	46	55 %	1	0 %	44	44 %	24	1 %
2015	47	55 %	0	0 %	45	44 %	24	1 %
2016	40 <sup>114</sup>	55 %	0	0 %	44	44 %	25	1 %
2017	40	56 %	1	0 %	42	43 %	24	1 %
2018	40	55 %	1	0 %	43	44 %	25	1 %
<b>2019</b>	<b>38<sup>115</sup></b>	<b>56 %</b>	<b>1</b>	<b>0 %</b>	<b>43</b>	<b>43 %</b>	<b>25</b>	<b>1 %</b>

Les assureurs à charte du Québec recueillent, pour 2019, 56 % des 4,4 G\$ de primes souscrites en assurance automobile au Québec, tandis que les assureurs à charte du Canada en recueillent 43 %.

Le tableau 56 présente l'évolution de la part de marché des assureurs selon le mode de distribution principal utilisé pour leurs opérations d'assurance automobile, et ce, respectivement pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui des entreprises.

<sup>112</sup> Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont exclus de ce nombre.

<sup>113</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le *Rapport statistique sur l'assurance automobile, Québec 2019-12-31, Version finale*, publiée par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité (Rapport du GAA, 2019). Les parts de marché et les primes directes souscrites présentées dans cette section excluent le F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement. Une section propre à ce segment de marché est présentée plus loin dans ce rapport.

<sup>114</sup> La diminution observée en 2016 s'explique principalement par la fusion de six sociétés mutuelles membres d'une fédération.

<sup>115</sup> La diminution observée en 2019 s'explique par la fusion de deux sociétés mutuelles membres d'une fédération et l'annulation du permis d'un assureur.

## Tableau 56

*Part de marché<sup>116</sup> des assureurs selon leur mode de distribution<sup>117</sup> pour le marché de l'assurance automobile des particuliers<sup>118</sup>, le marché de l'assurance automobile des entreprises<sup>119</sup> et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec*

Année	Assurance automobile des particuliers		Assurance automobile des entreprises		Total du marché	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2010	61 %	39 %	13 %	87 %	54 %	46 %
2011	61 %	39 %	13 %	87 %	54 %	46 %
2012	62 %	38 %	12 %	88 %	55 %	45 %
2013	62 %	38 %	12 %	88 %	55 %	45 %
2014	63 %	37 %	12 %	88 %	56 %	44 %
2015	64 %	36 %	12 %	88 %	57 %	43 %
2016	65 %	35 %	12 %	88 %	57 %	43 %
2017	65 %	35 %	12 %	88 %	57 %	43 %
2018	65 %	35 %	11 %	89 %	56 %	44 %
<b>2019</b>	<b>65 %</b>	<b>35 %</b>	<b>12 %</b>	<b>88 %</b>	<b>56 %</b>	<b>44 %</b>

Les données du tableau 56 permettent de constater que les assureurs directs dominent largement le secteur de l'assurance automobile des particuliers, et ce, depuis plusieurs années. En 2019, ils détenaient 65 % de ce marché comparativement à 35 % pour les assureurs par courtiers. Cette répartition du marché de l'assurance automobile des particuliers est la même depuis les quatre dernières années. Toutefois, la situation est complètement inversée pour le secteur de l'assurance automobile des entreprises puisque les assureurs par courtiers y détiennent 88 % du marché. Globalement, en 2019, les assureurs directs ont une part de marché de 56 % pour le total du marché, comparativement à 44 % pour les assureurs par courtiers.

<sup>116</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2019.

<sup>117</sup> La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

<sup>118</sup> Le secteur de l'assurance automobile des particuliers inclut les catégories de risque suivantes : voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain.

<sup>119</sup> Le secteur de l'assurance automobile des entreprises inclut les catégories de risque suivantes : véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques.

Le tableau 57 présente les parts de marché des assureurs pour les dix dernières années en fonction du mode de distribution et des catégories de risque liées à l'assurance automobile.

## Tableau 57

*Part de marché<sup>120</sup> des assureurs selon leur mode de distribution<sup>121</sup> pour les catégories de risque<sup>122</sup> liées à l'assurance automobile au Québec*

Année	Assurance automobile des particuliers								Assurance automobile des entreprises					
	VT		MC		MN		TT		VU		VP		AR	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2010	62 %	38 %	35 %	65 %	44 %	56 %	52 %	48 %	21 %	79 %	39 %	61 %	6 %	94 %
2011	62 %	38 %	36 %	64 %	46 %	54 %	54 %	46 %	22 %	78 %	41 %	59 %	6 %	94 %
2012	63 %	37 %	39 %	61 %	50 %	50 %	56 %	44 %	22 %	78 %	41 %	59 %	4 %	96 %
2013	63 %	37 %	42 %	58 %	53 %	47 %	58 %	42 %	23 %	77 %	38 %	62 %	4 %	96 %
2014	64 %	36 %	46 %	54 %	52 %	48 %	59 %	41 %	24 %	76 %	43 %	57 %	4 %	96 %
2015	65 %	35 %	50 %	50 %	55 %	45 %	60 %	40 %	24 %	76 %	44 %	56 %	4 %	96 %
2016	65 %	35 %	50 %	50 %	61 %	39 %	60 %	40 %	24 %	76 %	34 %	66 %	4 %	96 %
2017	65 %	35 %	51 %	49 %	62 %	38 %	61 %	39 %	24 %	76 %	33 %	67 %	3 %	97 %
2018	65 %	35 %	53 %	47 %	61 %	39 %	62 %	38 %	24 %	76 %	37 %	63 %	3 %	97 %
<b>2019</b>	<b>65 %</b>	<b>35 %</b>	<b>54 %</b>	<b>46 %</b>	<b>62 %</b>	<b>38 %</b>	<b>62 %</b>	<b>38 %</b>	<b>28 %</b>	<b>72 %</b>	<b>37 %</b>	<b>63 %</b>	<b>3 %</b>	<b>97 %</b>

VT = Voitures de tourisme  
 MC = Motocyclettes  
 MN = Motoneiges  
 TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires  
 VP = Véhicules publics  
 AR = Autres risques

Concernant l'assurance automobile des particuliers, les données du tableau 57 démontrent qu'au cours des dix dernières années, la progression des parts de marché des assureurs directs s'est manifestée principalement dans les catégories des motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain, soit respectivement de 19, 18 et 10 points de pourcentage pour ces catégories de risque. En ce qui concerne le secteur des voitures de tourisme, il y a une légère variation de trois points de pourcentage depuis dix ans à la faveur des assureurs directs. La répartition entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers pour cette catégorie de risque est respectivement de 65 % et 35 % en 2019, soit la même proportion que celle observée au cours des quatre années précédentes.

Pour l'assurance automobile des entreprises, les assureurs par courtiers continuent de dominer largement le secteur. En 2019, leurs parts de marché sont respectivement de 72 %, 63 % et 97 % pour les véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques, comparativement à 28 %, 37 % et 3 % pour les assureurs directs.

<sup>120</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2019.

<sup>121</sup> La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

<sup>122</sup> Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Le tableau 58 fait état de la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile.

## Tableau 58

*Part du marché<sup>123</sup> québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles*

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs automobiles			
	1	4	7	10
2010	17 %	56 %	76 %	86 %
2011	17 %	57 %	76 %	86 %
2012	31 %	66 %	82 %	90 %
2013	30 %	66 %	82 %	91 %
2014	30 %	68 %	83 %	91 %
2015	30 %	69 %	83 %	91 %
2016	30 %	69 %	83 %	91 %
2017	29 %	68 %	82 %	90 %
2018	28 %	68 %	82 %	90 %
<b>2019</b>	<b>28 %</b>	<b>68 %</b>	<b>81 %</b>	<b>89 %</b>

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui pratiquent l'assurance automobile au Québec en 2019 ont recueilli 89 % des 4,4 G\$ de primes souscrites. Il s'agit d'une diminution d'un point de pourcentage par rapport à l'année 2018. En 2019, le plus important assureur ou groupe d'assureurs présente le même pourcentage qu'en 2018. Cette proportion est de 28 %. Les quatre assureurs ou groupes d'assureurs détiennent toujours plus des deux tiers du marché de l'assurance automobile avec une proportion de 68 %, et ce, pour une troisième année consécutive.

Le tableau 59 présente la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile en 2019, et ce, séparément pour toutes les catégories d'assurance automobile.

## Tableau 59

*Part du marché<sup>124</sup> québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon la catégorie de risque pour l'année 2019*

Catégories de risque <sup>125</sup>	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs automobiles			
	1	4	7	10
Voitures de tourisme	26 %	72 %	85 %	93 %
Motocyclettes	33 %	81 %	94 %	97 %
Motoneiges	25 %	81 %	93 %	98 %
Véhicules tout-terrain	28 %	81 %	92 %	96 %
Véhicules utilitaires	25 %	63 %	83 %	97 %
Véhicules publics	62 %	93 %	99 %	100 %
Autres risques	43 %	77 %	88 %	94 %

<sup>123</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2019.

<sup>124</sup> Ibidem.

<sup>125</sup> Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Le tableau 60 présente la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile, et ce, séparément pour le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

## Tableau 60

*Part du marché<sup>126</sup> québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe*

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		4		7		10	
	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers
2010	30 %	26 %	68 %	75 %	86 %	86 %	96 %	92 %
2011	31 %	26 %	68 %	75 %	86 %	86 %	96 %	92 %
2012	31 %	53 %	72 %	84 %	91 %	93 %	97 %	96 %
2013	32 %	53 %	72 %	84 %	91 %	92 %	97 %	95 %
2014	32 %	52 %	74 %	83 %	92 %	92 %	97 %	96 %
2015	33 %	54 %	74 %	82 %	92 %	91 %	97 %	96 %
2016	33 %	53 %	72 %	79 %	92 %	92 %	97 %	96 %
2017	34 %	53 %	72 %	78 %	91 %	91 %	97 %	96 %
2018	35 %	51 %	73 %	78 %	92 %	91 %	97 %	96 %
<b>2019</b>	<b>36 %</b>	<b>51 %</b>	<b>73 %</b>	<b>75 %</b>	<b>93 %</b>	<b>88 %</b>	<b>98 %</b>	<b>95 %</b>

En 2019, le plus important assureur ou groupe d'assureurs directs détient 36 % du marché, soit une augmentation de six points de pourcentage au cours des dix dernières années, tandis que la part de marché des quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs directs s'élève à 73 %, comparativement à 68 % en 2010.

Pour ce qui est des assureurs par courtiers, la concentration est plus élevée. En effet, le plus important assureur ou groupe d'assureurs par courtiers détient plus de la moitié de ce marché, soit 51 %, tandis que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs par courtiers les plus importants détiennent 75 % du marché. Ce tableau permet également d'observer que c'est dans le secteur des assureurs par courtiers que la concentration a augmenté le plus rapidement au cours des dernières années. À cet effet, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a augmenté de 25 points de pourcentage au cours des dix dernières années.

<sup>126</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2019.

Le tableau 61 présente un autre indice de concentration, soit l'indice HHI<sup>127</sup>. Cet indice est présenté pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile et pour l'ensemble du marché, tandis que le tableau 62 présente cet indice selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

## Tableau 61

*Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché*

Année	Total du marché	Indice HHI						
		Catégories de risque <sup>128</sup>						
		VT	MC	MN	TT	VU	VP	AR
2010	1 009	1 120	1 510	1 473	1 289	1 053	1 995	1 307
2011	1 018	1 128	1 547	1 435	1 250	1 012	2 132	1 318
2012	1 538	1 570	2 754	1 643	1 923	1 461	3 555	2 368
2013	1 526	1 562	2 435	1 652	1 969	1 434	3 768	2 330
2014	1 523	1 564	2 207	1 654	1 897	1 450	4 192	2 316
2015	1 551	1 599	2 334	1 670	1 877	1 551	4 227	2 335
2016	1 545	1 615	2 066	1 784	1 837	1 477	3 339	2 294
2017	1 514	1 609	1 996	1 791	1 807	1 318	2 746	2 213
2018	1 492	1 582	1 918	1 682	1 769	1 322	3 167	2 326
<b>2019</b>	<b>1 501</b>	<b>1 594</b>	<b>1 996</b>	<b>1 730</b>	<b>1 763</b>	<b>1 327</b>	<b>4 331</b>	<b>2 458</b>

VT = Voitures de tourisme  
MC = Motocyclettes  
MN = Motoneiges  
TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires  
VP = Véhicules publics  
AR = Autres risques

En 2019, l'indice HHI est de 1 501 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec, faisant en sorte que ce marché est qualifié de modérément concentré selon cet indice puisqu'il est supérieur à 1 500. Ainsi, le marché de l'assurance automobile au Québec est passé de non concentré en 2018 à modérément concentré en 2019. D'ailleurs, hormis pour 2018, ce marché était qualifié de modérément concentré pour les années 2012 à 2017. Le marché est qualifié de modérément concentré pour le secteur des voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges, véhicules tout-terrain et celui des autres risques, et ce, malgré le fait que le secteur des autres risques présente un indice HHI qui se rapproche de la borne de 2 500, laquelle qualifie un marché de fortement concentré. Quant au secteur des véhicules publics, il est sans équivoque un marché fortement concentré avec un indice HHI de 4 331 en 2019, tandis que le secteur des véhicules utilitaires présente un marché non concentré avec un indice HHI inférieur à 1 500.

<sup>127</sup> Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles dans le glossaire présenté en annexe.

<sup>128</sup> Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

## Tableau 62

Indice de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers

Année	Indice HHI	
	Secteur des assureurs directs	Secteur des assureurs par courtiers
2010	1 542	1 631
2011	1 571	1 638
2012	1 669	3 207
2013	1 682	3 205
2014	1 732	3 151
2015	1 762	3 244
2016	1 765	3 162
2017	1 794	3 073
2018	1 849	2 955
<b>2019</b>	<b>1 895</b>	<b>2 909</b>

Le tableau 62 montre que le niveau de concentration s'est quelque peu accru au cours des dix dernières années chez les assureurs directs, et cette concentration peut être qualifiée de modérée selon l'indice HHI. Pour ce qui est du secteur des assureurs par courtiers, le niveau de concentration était qualifié de modéré en 2010 et 2011. Toutefois, depuis 2012, l'indice HHI de ce secteur a pratiquement doublé, faisant en sorte que celui-ci est maintenant fortement concentré. En 2019, il se situait à 2 909, comparativement à 1 895 pour le secteur des assureurs directs.

Le tableau 63 présente la part de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en 2019 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile ainsi que leur évolution des dix dernières années.

## Tableau 63

*Évolution des parts de marché<sup>129</sup> des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec*

	Part de marché (%)									
	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Intact Corporation financière*	<b>28,2</b>	28,3	28,8	29,7	29,9	29,6	30,2	30,7	17,2	17,2
Mouvement Desjardins*	<b>20,1</b>	19,7	19,4	18,8	18,6	18,1	17,7	17,3	16,8	16,4
La Capitale Groupe financier inc*	<b>12,2</b>	11,6	11,6	11,5	11,6	11,5	10,5	10,8	10,5	10,4
Promutuel Assurance*	<b>8,0</b>	8,3	8,5	8,5	8,7	8,7	8,1	7,3	6,9	7,0
IA Groupe financier*	<b>5,0</b>	4,6	5,2	4,9	4,2	3,8	4,0	3,8	3,5	3,2
Aviva *	<b>4,0</b>	5,6	5,1	5,9	6,4	7,1	7,5	7,6	8,1	8,3
SSQ Groupe financier	<b>3,6</b>	3,5	3,5	3,6	3,6	3,8	3,7	3,4	3,2	3,1
Fairfax Financial Holdings*	<b>2,9</b>	2,7	2,5	2,5	2,1	1,5	1,4	1,4	1,2	1,3
Roins Financial Services Limited	<b>2,7</b>	3,1	3,1	3,0	3,0	3,8	4,1	4,3	0,5	0,5
Banque Toronto-Dominion*	<b>2,6</b>	2,4	2,4	2,5	2,6	2,8	3,0	3,1	3,3	3,6
Allstate*	<b>2,0</b>	1,7	1,7	1,7	1,6	1,8	1,9	2,1	2,0	2,0
Assurance Economical*	<b>1,8</b>	1,6	1,6	1,6	1,4	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3
CAA	<b>1,7</b>	1,7	1,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
Groupe Co-Operators Limitée*	<b>1,2</b>	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	4,3	4,2
Wawanesa	<b>1,1</b>	1,3	1,6	1,5	1,3	1,1	1,3	1,5	1,8	1,9

\* Pour ces groupes d'assureurs, les parts de marché de toutes les institutions financières faisant partie du groupe ont été prises en considération.

129 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2019.

## Tableau 64

Évolution des primes directes souscrites<sup>130</sup> des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Primes directes souscrites (millions)									
	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Intact Corporation financière*	<b>1249</b>	1106	1025	1004	970	938	945	960	530	534
Mouvement Desjardins*	<b>888</b>	770	691	637	605	573	553	541	519	509
La Capitale Groupe financier inc*	<b>539</b>	451	412	388	375	365	328	337	324	321
Promutuel Assurance*	<b>355</b>	326	302	287	282	274	253	227	213	216
IA Groupe financier*	<b>222</b>	179	184	165	136	120	126	119	109	99
Aviva*	<b>179</b>	220	180	198	209	224	236	238	249	258
SSQ Groupe financier	<b>161</b>	135	126	122	117	120	115	106	100	97
Fairfax Financial Holdings*	<b>130</b>	104	90	83	67	48	44	44	36	41
Roins Financial Services Limited	<b>121</b>	122	110	103	99	120	127	135	17	17
Banque Toronto-Dominion*	<b>113</b>	93	84	85	86	89	94	98	103	113
Allstate*	<b>87</b>	68	59	57	52	57	60	65	62	63
Assurance Economical*	<b>79</b>	64	57	53	44	40	41	43	41	40
CAA	<b>76</b>	65	49	18	12	10	10	11	11	12
Groupe Co-Operators Limitée*	<b>55</b>	40	32	27	21	19	16	16	132	130
Wawanesa	<b>51</b>	52	56	50	42	34	40	47	56	60

\* Pour ces groupes d'assureurs, les parts de marché de toutes les institutions financières faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Le tableau 64 présente l'évolution des primes directes souscrites pour les quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs. Cette année, il y a peu de changement à signaler au sein de ce groupe. En effet, les quinze assureurs ou groupes d'assureurs qui composent ce groupe sont les mêmes depuis les trois dernières années. De plus, les quatre premiers assureurs ou groupes d'assureurs occupent les mêmes positions depuis au moins cinq ans. Notons toutefois qu'en 2019, IA Groupe financier et Aviva se sont échangé les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rangs, et ce, au profit d'IA Groupe financier, tandis que Roins Financial Services Limited et Fairfax Financial Holdings s'échangent les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> rangs. Groupe Co-Operators Limitée et Wawanesa, quant à eux, s'échangent les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> rangs, tandis qu'Allstate et Assurance Economical grimpent tous les deux d'un rang au détriment de CAA qui perd deux positions au classement.

130 Les données liées aux primes directes souscrites en assurance automobile au Québec sont extraites du Rapport du GAA, 2019.

Parmi les taux de croissance les plus significatifs en 2019, outre ceux du Groupe Co-Operators Limitée (36,9 %) et d'Allstate (28,8 %), ceux de Fairfax Financial Holdings (25,2 %), IA Groupe financier (24,3 %), Assurance Economical (24,1 %) et Banque Toronto-Dominion (21,4 %) sont à signaler. En ce qui a trait à celles présentant une diminution de leur croissance, notons qu'Aviva affiche une diminution de 18,9 % de ses primes directes souscrites en assurance automobile en 2019.

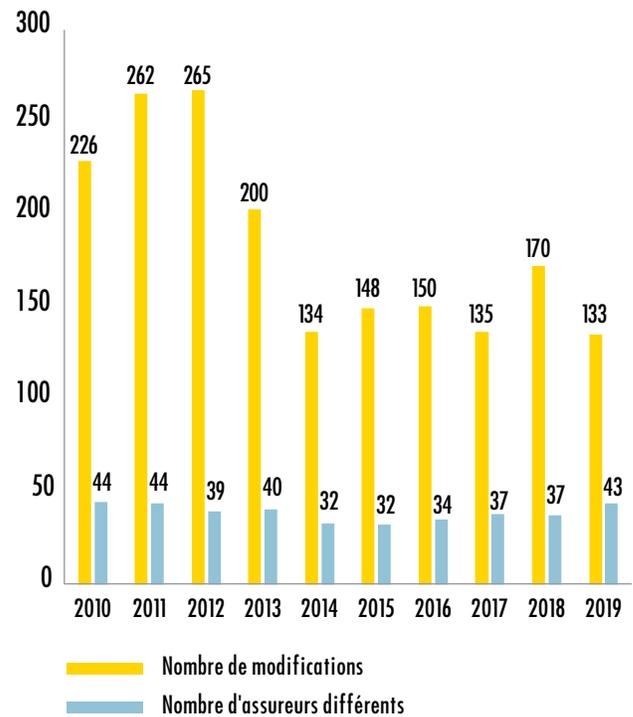
### La concurrence et le marketing de l'assurance automobile au Québec

Les modifications apportées annuellement par les assureurs à leur manuel de tarification démontrent que chacun cherche à adapter ses pratiques et sa tarification afin de maintenir sa compétitivité et son positionnement dans le marché. À cet effet, l'Autorité a reçu 133 dépôts de modifications aux manuels de tarification provenant de 43 assureurs automobiles différents<sup>131</sup>.

Le graphique 67 présente l'évolution du nombre de modifications apportées aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité au cours des dix dernières années.

## Graphique 67

Évolution du nombre de modifications apportées aux manuels de tarification



Aussi, il est généralement reconnu qu'à un moment donné dans le temps, des écarts de prix entre les assureurs pour des profils d'assurés identiques indiquent une saine concurrence. À ce sujet, le tableau 65 montre de tels écarts entre assureurs dans le marché québécois.

131 L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs à déposer auprès de l'Autorité toute modification apportée à leur manuel de tarification.

## Tableau 65

Comparaison des primes<sup>132</sup> d'assurance automobile offertes par différents assureurs<sup>133</sup> au Québec pour différents profils d'assurés<sup>134</sup>

Profil d'assuré	Assureurs <sup>135</sup>										Écart max/min
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
N° 1	963 \$	1 101 \$	1 186 \$	1 214 \$	1 978 \$	1 361 \$	1 648 \$	1 764 \$	1 783 \$	1 908 \$	105 %
N° 2	963 \$	851 \$	1 468 \$	938 \$	1 589 \$	1 061 \$	1 177 \$	1 052 \$	1 239 \$	1 090 \$	87 %
N° 3	1 185 \$	1 004 \$	833 \$	1 106 \$	2 037 \$	1 443 \$	1 649 \$	1 280 \$	1 630 \$	1 885 \$	145 %
N° 4	679 \$	795 \$	610 \$	877 \$	588 \$	846 \$	1 120 \$	1 005 \$	815 \$	1 250 \$	113 %
N° 5	620 \$	718 \$	773 \$	791 \$	564 \$	618 \$	788 \$	635 \$	669 \$	498 \$	59 %
N° 6	749 \$	742 \$	871 \$	818 \$	703 \$	798 \$	959 \$	651 \$	836 \$	965 \$	48 %
N° 7	781 \$	769 \$	934 \$	847 \$	745 \$	804 \$	1 054 \$	751 \$	913 \$	1 160 \$	56 %
N° 8	733 \$	606 \$	909 \$	668 \$	441 \$	499 \$	808 \$	668 \$	491 \$	322 \$	182 %
N° 9	708 \$	806 \$	1 153 \$	889 \$	581 \$	781 \$	1 193 \$	974 \$	781 \$	1 294 \$	123 %
N° 10	809 \$	1 084 \$	1 539 \$	1 195 \$	931 \$	1 007 \$	1 531 \$	1 188 \$	1 334 \$	1 672 \$	107 %

Ce tableau indique que la prime demandée à un même assuré en 2019 peut grandement varier d'un assureur à l'autre<sup>136</sup>. Ainsi, un assureur peut être très concurrentiel pour un profil donné, mais pas nécessairement pour un autre. Par exemple, l'assureur E offre la prime la plus basse pour les assurés N°s 4, 7 et 9, tandis qu'il offre la prime la plus élevée pour les assurés N°s 1, 2 et 3. Une situation similaire est également observée pour l'assureur J. En effet, ce dernier offre la prime la plus basse pour les assurés N°s 5 et 8, tandis qu'il offre la prime la plus élevée pour les assurés N°s 4, 6, 7, 9 et 10.

De plus, l'examen de la situation permet de constater que la concurrence s'exerce différemment selon les segments du marché. À titre d'exemple, le tableau 65 révèle que les assurés N°s 5, 6 et 7 se voient offrir un plus petit éventail de prix pour leur couverture d'assurance que les autres profils d'assurés présentés dans ce tableau.

132 Il s'agit de primes pour une couverture complète d'assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d'assurés.

133 Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E, F, G, H, I et J sont les mêmes pour les dix profils d'assurés présentés et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicules les plus populaires.

134 Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec. Des variations plus ou moins élevées ont été constatées avec d'autres assureurs et d'autres profils que ceux présentés dans ce tableau.

135 Les dix assureurs présentés dans ce tableau représentent 80 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2019.

136 Pour l'assuré N° 8, il y a un écart de 182 %, soit de 587 \$ entre les assureurs C et J.

## La demande d'assurance automobile

La demande d'assurance automobile est étroitement liée à l'évolution du nombre de véhicules en circulation et à l'âge moyen du parc automobile. Les propriétaires de véhicules neufs ou récents choisissent généralement une couverture d'assurance plus étendue que ceux qui possèdent des véhicules plus âgés. En outre, le fait qu'il y ait souvent un créancier qui est partie au contrat d'assurance dans les véhicules récents oblige le propriétaire à se procurer une protection d'assurance complète pour la durée du prêt automobile.

La demande d'assurance automobile est également liée au nombre de personnes en âge de conduire un véhicule de même qu'au nombre de permis de conduire en vigueur au Québec.

Le tableau 66 fait état du nombre de véhicules pour lesquels une assurance a été souscrite et l'âge moyen des véhicules en circulation au Québec.

### Tableau 66

*Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec<sup>137</sup>*

Année	Voitures de tourisme <sup>138</sup>		Tous véhicules combinés <sup>139</sup>	
	Âge moyen	Nombre (milliers)	Âge moyen	Nombre (milliers)
2010	7,1	4 668	7,9	5 530
2011	7,1	4 726	7,9	5 628
2012	7,2	4 816	8,0	5 731
2013	7,2	4 913	8,1	5 833
2014	7,3	4 969	8,2	5 940
2015	7,4	5 017	8,3	5 986
2016	7,5	5 090	8,5	6 028
2017	7,6	5 157	8,6	6 123
2018	7,6	5 274	8,7	6 271
<b>2019</b>	<b>7,8</b>	<b>5 286</b>	<b>8,8</b>	<b>6 301</b>

Ce tableau permet de constater que le nombre de véhicules a augmenté au cours des dix dernières années, soit de 13,3 % pour les voitures de tourisme et de 14 % pour l'ensemble des véhicules. L'âge moyen des véhicules passe à 7,8 en 2019 pour les voitures de tourisme, tandis qu'il est maintenant de 8,8 pour l'ensemble des véhicules. Aussi, en 2019, le nombre de voitures de tourisme pour lesquelles une assurance a été souscrite a augmenté de 0,2 % par rapport à 2018. Pour l'ensemble des véhicules, il s'agit d'une hausse de 0,5 %.

<sup>137</sup> L'âge moyen des véhicules en circulation provient du Bilan 2019 (2018, 2017, 2016, 2015 et 2014), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ. Le nombre de véhicules souscrits provient du Rapport du GAA, 2019.

<sup>138</sup> Comprend les automobiles et les camions légers de promenade.

<sup>139</sup> Comprend les voitures de tourisme et tous les autres types de véhicules à l'exception des véhicules couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule, ainsi que les véhicules de compétition ou de démonstration.

## Tableau 67

Nombre de véhicules souscrits<sup>140</sup> dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Catégories de risque <sup>141</sup>					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2010	4 667 694	199 725	158 324	276 927	215 524	11 381
2011	4 726 475	207 986	181 304	282 121	219 295	10 987
2012	4 816 143	215 963	176 730	286 209	224 469	11 238
2013	4 913 129	225 660	159 828	298 431	224 770	11 345
2014	4 969 442	234 107	197 647	305 719	223 849	9 558
2015	5 017 441	242 039	181 207	309 010	226 519	9 848
2016	5 090 032	252 086	126 801	313 369	233 508	12 033
2017	5 157 373	257 376	133 260	318 209	243 995	13 010
2018	5 273 998	271 768	142 301	320 500	249 523	12 844
<b>2019</b>	<b>5 286 369</b>	<b>278 789</b>	<b>148 061</b>	<b>325 113</b>	<b>251 064</b>	<b>11 729</b>

VT = Voitures de tourisme

MC = Motocyclettes

MN = Motoneiges

TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires

VP = Véhicules publics

Le tableau 67 illustre une progression du nombre de véhicules souscrits pour la catégorie des motoneiges de 4,1 % par rapport à l'année 2018, tandis que des augmentations de 2,6 %, 1,4 % et 0,6 % respectivement pour les motocyclettes, véhicules tout-terrain et véhicules utilitaires sont également observées. Ainsi, en 2019, seule la catégorie des véhicules publics a vu son nombre diminuer, soit de 8,7 %.

Sur une période de dix ans, toutes les catégories de véhicules, à l'exception des motoneiges, présentent un accroissement du nombre de véhicules souscrits. Les catégories des motocyclettes, véhicules tout-terrain, véhicules utilitaires et véhicules publics présentent des hausses respectives de 39,6 %, 17,4 %, 16,5 % et 3,1 %, tandis que la baisse observée pour les motoneiges est de 6,5 %.

140 Les données liées au nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2019.

141 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA. Le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

## Tableau 68

Nombre de personnes en âge de conduire un véhicule au Québec<sup>142</sup> et nombre de titulaires de permis de conduire<sup>143</sup> pour l'ensemble du Québec (milliers)

Année	Nombre de personnes au Québec	
	Individus âgés de 16 ans et plus	Titulaires de permis de conduire
2010	6 604	5 106
2011	6 679	5 156
2012	6 731	5 195
2013	6 772	5 242
2014	6 801	5 284
2015	6 815	5 331
2016	6 853	5 376
2017	6 912	5 414
2018	6 983	5 473
<b>2019</b>	<b>7 064</b>	<b>5 529</b>

Dans le tableau 68, le nombre de personnes au Québec âgées de seize ans et plus, c'est-à-dire susceptibles de conduire un véhicule, augmente graduellement depuis 2010. Ce nombre est passé de 6,6 millions en 2010 à plus de 7 millions en 2019, soit une hausse de 7 %. Ce tableau montre également que le nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec a augmenté de 8,3 % au cours des dix dernières années.

### 2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile

La tarification d'un assureur, c'est-à-dire le prix qu'il demande pour les produits et services qu'il offre, est un élément déterminant de sa rentabilité, donc de sa santé financière. Cette partie présente l'analyse de la rentabilité de l'assurance automobile au Québec en 2019 et traite des résultats des activités d'assurance.

#### Le contexte de l'analyse de rentabilité

La rentabilité des opérations d'assurance s'évalue principalement en comparant les revenus de primes et les revenus de placement découlant des activités d'exploitation aux dépenses qui y sont liées, c'est-à-dire les sinistres et les frais d'exploitation. La rentabilité est analysée pour l'ensemble du marché québécois de l'assurance automobile.

Une tarification est jugée adéquate lorsqu'elle permet à l'assureur de couvrir tous les coûts liés à ses opérations d'assurance et de générer des bénéfices raisonnables qui tiennent compte du niveau de risque associé à la vente d'un produit dont le coût n'est pas connu avant sa mise en marché.

Ainsi, l'évaluation de la prime demandée est avant tout prospective, c'est-à-dire que l'établissement de cette prime repose sur la représentation qu'un assureur se fait des conditions futures du marché et non pas uniquement sur l'expérience passée.

Étant donné que les primes sont établies avant que les dépenses (sinistres et frais d'exploitation) ne soient payées et que les revenus de placement réels liés aux opérations ne soient connus, la probabilité que les revenus de primes et de placement correspondent précisément au montant des dépenses est à peu près nulle.

La difficulté principale provient de l'estimation que l'assureur doit faire du coût des sinistres, soit, d'une part, de l'interprétation des différentes tendances qui influent sur les résultats, à savoir comment elles se refléteront dans le futur et, d'autre part, de l'effet que peuvent avoir certains événements imprévisibles sur l'expérience d'une année.

#### L'évolution globale des résultats

Pour les raisons mentionnées précédemment, les résultats présentés dans cette section doivent être interprétés avec prudence. Néanmoins, les conclusions de la présente analyse demeurent valables et sont conformes à la réalité du marché de l'assurance automobile au Québec.

<sup>142</sup> Le nombre de personnes provient du rapport sur les données démographiques publié par l'Institut de la statistique du Québec.

<sup>143</sup> Le nombre de titulaires de permis de conduire provient du Bilan 2019 (2018, 2017, 2016, 2015 et 2014), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ.

Le tableau 69 présente les résultats des opérations en assurance automobile de l'ensemble des assureurs exerçant au Québec de 2010 à 2019.

## Tableau 69

### Résultats des opérations en assurance automobile au Québec

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
<b>Primes souscrites (M\$)</b>										
- Voitures de tourisme	<b>3 569</b>	3 169	2 892	2 757	2 671	2 611	2 588	2 563	2 535	2 550
- Tous véhicules <sup>144</sup>	<b>4 426</b>	3 925	3 552	3 382	3 274	3 190	3 154	3 122	3 094	3 104
<b>Primes acquises (M\$)</b>										
- Voitures de tourisme	<b>3 363</b>	3 048	2 825	2 715	2 638	2 596	2 572	2 548	2 537	2 539
- Tous véhicules	<b>4 171</b>	3 764	3 468	3 329	3 226	3 165	3 133	3 107	3 095	3 091
<b>REVENUS</b>										
<b>Primes acquises (%)</b> <sup>145</sup>										
- Voitures de tourisme	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
- Tous véhicules	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Revenus de placement (%)</b> <sup>146</sup>										
- Voitures de tourisme	<b>1,5</b>	1,3	1,0	0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8
- Tous véhicules	<b>1,5</b>	1,3	1,0	0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8
<b>TOTAL DES REVENUS (%)</b>										
- Voitures de tourisme	<b>101,5</b>	101,3	101,0	100,8	100,8	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8
- Tous véhicules	<b>101,5</b>	101,3	101,0	100,8	100,8	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8
<b>DÉPENSES</b>										
<b>Sinistres (%)</b> <sup>147</sup>										
- Voitures de tourisme	<b>74,2</b>	75,2	76,7	72,9	70,6	67,2	67,6	63,2	62,2	59,1
- Tous véhicules	<b>72,0</b>	73,3	75,4	71,5	69,5	66,2	65,1	62,3	60,2	57,1
<b>Frais d'exploitation (%)</b> <sup>148</sup>										
- Voitures de tourisme	<b>30,2</b>	30,3	30,7	31,6	31,4	30,8	30,0	29,9	29,9	28,7
- Tous véhicules	<b>30,2</b>	30,4	30,7	31,7	31,5	30,9	30,0	29,9	29,9	28,7
<b>TOTAL DES DÉPENSES (%)</b>										
- Voitures de tourisme	<b>104,5</b>	105,5	107,3	104,5	102,0	98,0	97,6	93,1	92,1	87,8
- Tous véhicules	<b>102,3</b>	103,7	106,1	103,1	101,0	97,1	95,1	92,2	90,1	85,8
<b>BÉNÉFICE (PERTE) (%)</b> <sup>149</sup>										
- Voitures de tourisme	<b>(3,0)</b>	(4,2)	(6,5)	(3,7)	(1,2)	2,9	3,4	7,9	8,8	12,9
- Tous véhicules	<b>(0,8)</b>	(2,4)	(5,1)	(2,3)	(0,2)	3,8	5,9	8,8	10,8	14,9
<b>BÉNÉFICE (PERTE) sur 10 ans (%)</b> <sup>150</sup>										
- Tous véhicules	<b>3,0</b>	4,5	6,0	7,9	9,8	11,5	12,8	13,8	14,4	14,4
<b>BÉNÉFICE (PERTE) sur 20 ans (%)</b> <sup>151</sup>										
- Tous véhicules	<b>7,7</b>	8,0	8,2	8,6	9,1	9,7	10,1	10,3	10,2	9,9

144 Comprend les voitures de tourisme ainsi que tous les autres types de véhicules, tels que les véhicules utilitaires, les camions et les motocyclettes.

145 Tous les pourcentages sont en fonction des primes directes acquises.

146 Il s'agit d'estimations et ce sont des valeurs minimales. Elles sont établies en fonction de l'évolution observée des taux annuels moyens des bons du Trésor de trois mois et de six mois (source : Banque du Canada).

147 Les sinistres incluent tous les frais de règlement.

148 Les frais d'exploitation de l'année 2019 sont estimés.

149 Bénéfice (perte) d'exploitation de l'année avant impôts et autres postes extraordinaires.

150 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de dix ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2019 représente le bénéfice réalisé de 2010 à 2019.

151 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de vingt ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2019 représente le bénéfice réalisé de 2000 à 2019.

L'analyse du tableau 69 permet de constater que la rentabilité des opérations en assurance automobile fluctue continuellement. Le niveau des bénéfices annuels a oscillé entre 3,8 % et 14,9 % des primes acquises pour les années 2010 à 2014 pour l'ensemble des véhicules. Toutefois, l'industrie de l'assurance automobile présente des pertes pour les cinq dernières années pour l'ensemble des véhicules souscrits. En ce qui concerne les voitures de tourisme, le niveau des bénéfices a varié entre 2,9 % et 12,9 % des primes acquises pour les années 2010 à 2014 et s'est transformé en perte durant les cinq dernières années. Plus précisément, en 2019, les pertes sont estimées à 3 % et à 0,8 % des primes acquises respectivement pour les voitures de tourisme et pour l'ensemble des véhicules.

En raison de l'importance de la catégorie des voitures de tourisme – elle représente près de 81 % du total des primes souscrites – l'analyse qui suit, outre le fait qu'elle soit effectuée pour l'ensemble des véhicules, porte principalement sur cette catégorie de véhicules. Le tableau 69 indique que le montant des primes acquises pour les voitures de tourisme a augmenté par rapport à 2018, présentant une hausse de 10,3 % en 2019. De plus, ce tableau démontre que le montant total des primes acquises a augmenté de façon continue au cours des huit dernières années, et que cette hausse s'est accrue depuis 2015, ce qui correspond notamment à la hausse des tarifs observée pour l'ensemble de l'industrie, tel que présenté au tableau 71. Aussi, comme le marché présente une croissance de la demande d'assurance résultant à la fois de l'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile et du nombre de permis de conduire, le montant des primes acquises a progressé de 32,5 % depuis 2010 pour cette catégorie de véhicule.

De fait, le tableau 67 montre une progression de 13,3 % du nombre de voitures de tourisme assurées en 2019 par rapport à 2010. L'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile est à l'origine de la hausse des demandes d'assurance et, par conséquent, des montants des primes acquises. Toutefois, la progression des primes acquises s'est ralentie au cours de la période 2010 à 2013, conséquence directe des baisses de tarifs consenties par l'industrie au cours de ces années, tel qu'il est indiqué au tableau 71. Par contre, les hausses de tarifs observées depuis 2014 dans l'ensemble de l'industrie ont entraîné la progression des primes acquises au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, la proportion des revenus de placement par rapport aux primes acquises ne fluctue que légèrement d'une année à l'autre. De façon générale, les revenus de placement de l'industrie de l'assurance de dommages, et plus particulièrement ceux de l'assurance automobile, ne sont pas étroitement liés aux fluctuations des cycles économiques. Ces revenus pour le secteur de l'assurance automobile au Québec ont peu d'effets sur la variation des revenus globaux ainsi que sur l'évolution de la rentabilité au fil des ans.

En ce qui concerne les dépenses, le tableau 69 montre que la proportion des frais d'exploitation par rapport aux primes acquises ne fluctue que très légèrement d'une année à l'autre. À titre d'exemple, cette proportion est passée de 28,7 % à 30,2 % des primes acquises de 2010 à 2019 en ce qui concerne les voitures de tourisme.

Pour conclure, les variations les plus importantes au chapitre des dépenses proviennent principalement des sinistres, et il faut donc trouver là les principales explications de la fluctuation des résultats.

### *L'évolution des sinistres*

L'évolution des coûts des sinistres se mesure par les deux composantes suivantes : la fréquence des réclamations et le coût moyen des sinistres pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile, à savoir « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement ». Le glossaire présenté en annexe fournit une description des principales garanties de la police d'assurance automobile, ainsi qu'une définition de la fréquence et du coût moyen.

Le coût total des sinistres est directement lié à leur fréquence et à leur coût moyen. L'analyse de l'expérience passée liée à ces deux composantes permet non seulement de suivre l'évolution du coût de l'assurance automobile au Québec, mais aussi de comprendre et d'apprécier les effets et le comportement de ces deux variables.

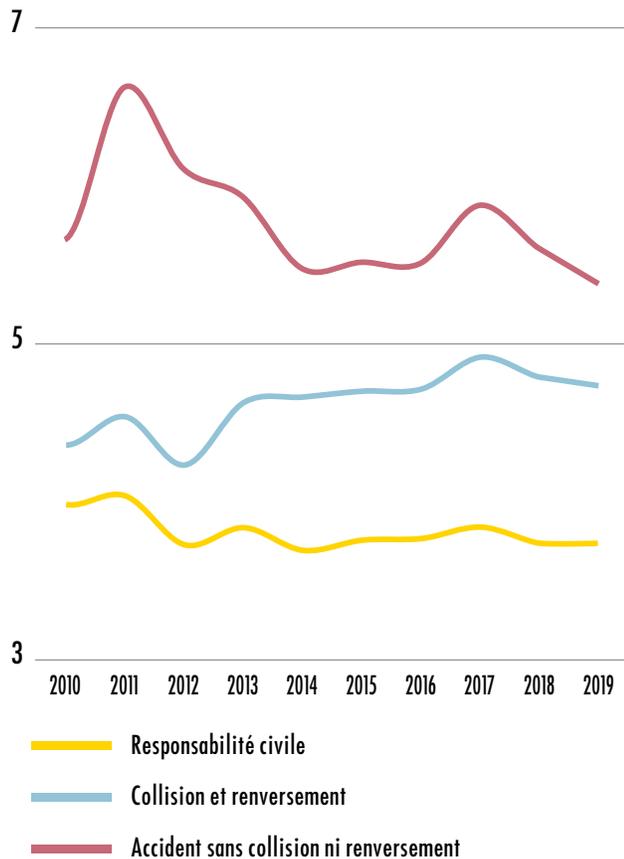
L'évolution des coûts des sinistres est également influencée par d'autres facteurs. Dans ce domaine, tant les assureurs que les assurés peuvent exercer une influence puisque les comportements de ces derniers déterminent souvent le niveau des principales composantes des coûts des sinistres. Les politiques gouvernementales en matière de sécurité routière exercent aussi une influence puisqu'elles portent tant sur les conditions de conduite des automobiles que sur le comportement des automobilistes. Enfin, le coût des sinistres varie selon divers facteurs économiques tels que le prix des automobiles, le prix de l'essence, le taux de chômage, le prix des pièces automobiles de rechange et les taux horaires des réparateurs.

### *Fréquence des réclamations*

Le graphique 68 présente l'évolution de la fréquence des réclamations de 2010 à 2019 pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

## Graphique 68

Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Pour les garanties « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement », la variation de la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Les deux premières garanties le sont fortement par les conditions des routes, tandis que la troisième garantie peut l'être de manière ponctuelle par des tempêtes de vent ou de grêle ou par des inondations, par exemple.

La garantie « responsabilité civile », après avoir atteint en 2014 son plus bas niveau observé au cours des dix dernières années et présenté des hausses pour les trois années suivantes, montre en 2019 la même fréquence des réclamations que celle de 2018. Elle se situe maintenant à 3,7 %.

Après avoir présenté son plus bas niveau de sa fréquence des réclamations en 2012, la garantie « collision et renversement » a présenté des hausses au cours des cinq années suivantes pour atteindre un point culminant en 2017. Toutefois, depuis l'année 2018 on observe des baisses, faisant en sorte que cette fréquence des réclamations est maintenant de 4,7 %, soit la troisième plus forte observée au cours des dix dernières années. Pour 2019, la diminution est de 1,2 %.

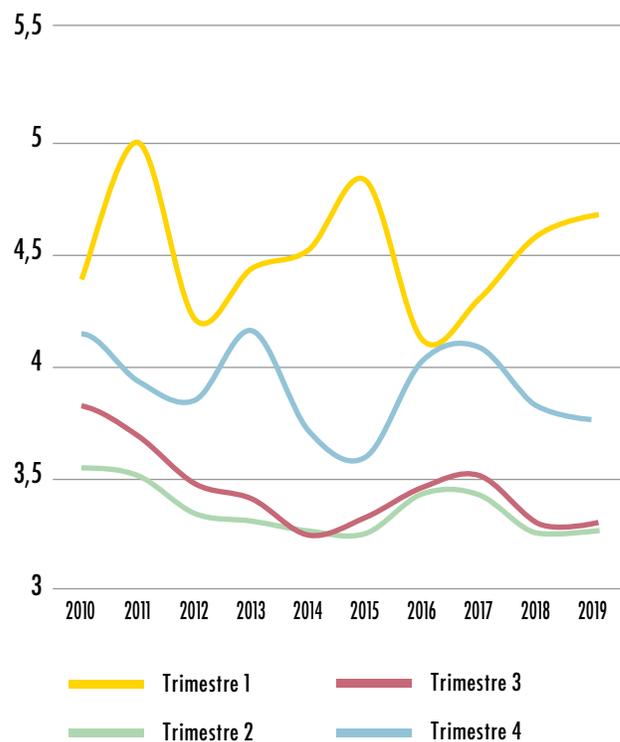
Quant à la garantie « accident sans collision ni renversement », sa fréquence des réclamations a diminué pour une deuxième année consécutive. La diminution pour l'année 2019 est de 4 %. Ainsi, la fréquence des réclamations présentée cette année pour cette garantie est de 5,4 %. Il s'agit du niveau le plus bas observé au cours des dix dernières années.

Comme il a été mentionné, la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Par conséquent, afin d'être en mesure de suivre plus attentivement son évolution et de pouvoir observer certaines tendances, il est pertinent d'analyser ces données par trimestre, ce qui permet de désaisonnaliser les résultats.

Les graphiques 69, 70 et 71 présentent l'évolution de la fréquence des réclamations de 2010 à 2019 pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme sur une base trimestrielle.

## Graphique 69

Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



Historiquement, pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres présentent des fréquences de réclamations plus élevées que les deux autres trimestres étant donné qu'ils regroupent les mois où les précipitations et les conditions routières sont les plus changeantes.

Après avoir atteint, en 2016, son plus bas niveau observé au cours des dix dernières années, la fréquence des réclamations pour le 1<sup>er</sup> trimestre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une troisième année consécutive. La hausse présentée en 2019 est de 1,7 %. Ainsi, avec les hausses observées entre 2010 et 2019, cette fréquence a augmenté de 6,2 %.

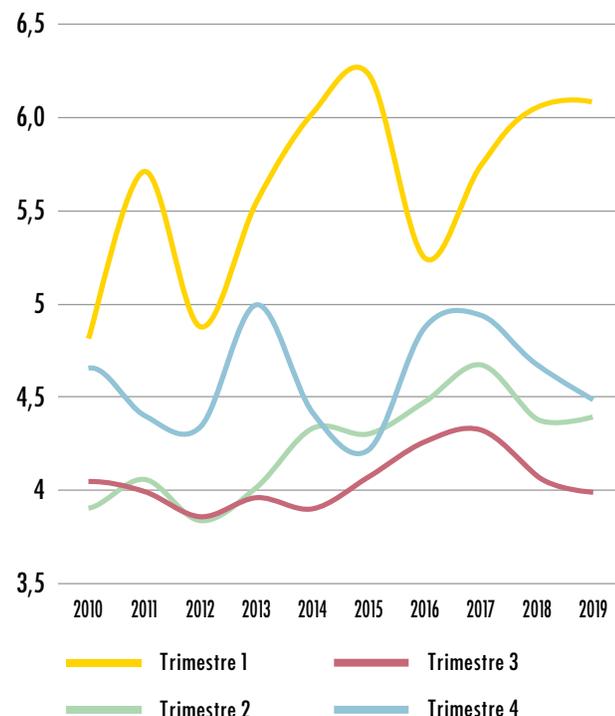
Pour le 2<sup>e</sup> trimestre, après avoir présenté des diminutions pour les années 2017 et 2018 et avoir atteint son plus bas niveau observé au cours des dix dernières années en 2018, la fréquence des réclamations pour cette garantie a augmenté en 2019 de 0,2 %. Toutefois, malgré cette hausse, il s'agit du deuxième plus bas niveau observé pour ce trimestre au cours des dix dernières années. Sur une période de dix ans, la fréquence des réclamations pour le 2<sup>e</sup> trimestre de la garantie « responsabilité civile » a diminué de 8,2 %.

Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de cette garantie montrent des diminutions pour une deuxième année consécutive. En 2019, cette baisse est de 0,3 % pour le 3<sup>e</sup> trimestre et de 2 % pour le 4<sup>e</sup> trimestre. Pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de 2019, la fréquence des réclamations a atteint respectivement les deuxième et troisième plus bas niveaux des dix dernières années.

Ainsi, la garantie « responsabilité civile » présente une augmentation globale de sa fréquence des réclamations de 0,1 % en 2019, tel qu'il a été présenté au graphique 68<sup>152</sup>.

## Graphique 70

*Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)*



152 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » est de 4,7 %, 3,3 %, 3,3 % et 3,8 % respectivement pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année 2019.

La garantie « collision et renversement » est elle aussi grandement influencée par les conditions météorologiques. Ainsi, les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année sont historiquement ceux qui présentent les plus hautes fréquences. En 2019, la fréquence des réclamations pour le 1<sup>er</sup> trimestre de cette garantie augmente de 0,5 %. Il s'agit d'une sixième augmentation observée au cours des sept dernières années et une troisième hausse consécutive. Observé sur une période de dix ans, ce trimestre présente une hausse de la fréquence des réclamations de 26,3 %.

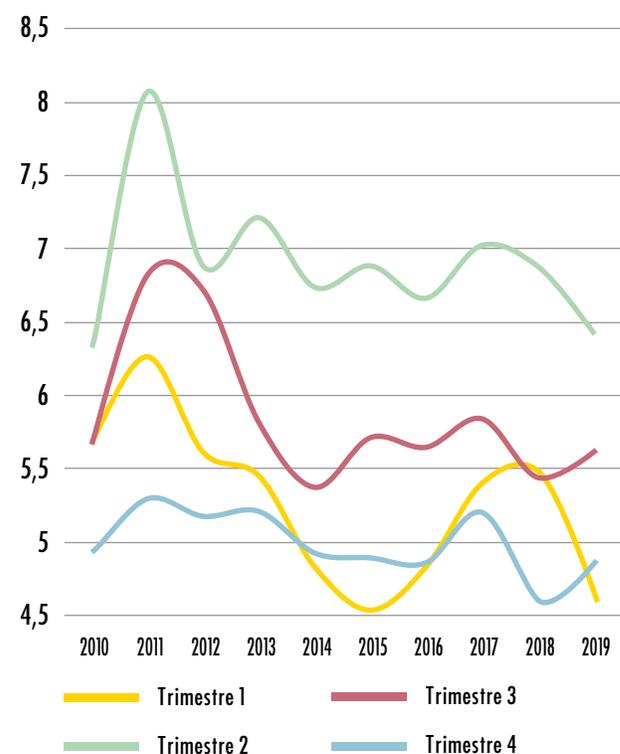
Après avoir présenté une diminution en 2018, le 2<sup>e</sup> trimestre de la garantie « collision et renversement » présente, en 2019, la même fréquence des réclamations que celle observée en 2018. Le 3<sup>e</sup> trimestre de 2019, quant à lui, présente une deuxième baisse consécutive. Il s'agit d'une diminution de 2,2 % pour le 3<sup>e</sup> trimestre de cette garantie.

La fréquence des réclamations de la garantie « collision et renversement » du 4<sup>e</sup> trimestre de 2019 a diminué de 4,4 %, soit une deuxième baisse consécutive.

Ainsi, compte tenu des diminutions présentées pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, cette garantie présente une diminution globale de sa fréquence des réclamations. En 2019, la baisse globale pour cette garantie est de 1,2 %, tel qu'il est observé au graphique 68<sup>153</sup>.

## Graphique 71

*Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)*



153 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » est de 6,1 %, 4,4 %, 4 % et 4,5 % respectivement pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année 2019.

Contrairement aux deux autres garanties, la garantie « accident sans collision ni renversement » est beaucoup moins influencée par les conditions météorologiques, sauf lors d'événements ponctuels et généralement violents comme des inondations, des orages, des tornades ou des tempêtes de vent ou de grêle.

En ce qui concerne la fréquence des réclamations, par opposition aux garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres présentent généralement les fréquences les plus élevées pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

En 2019, contrairement aux garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » où les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres présentent des hausses et les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres présentent des baisses, la garantie « accident sans collision ni renversement » montre des baisses pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres, tandis que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres montrent des augmentations. Ainsi, le 1<sup>er</sup> trimestre de cette garantie, après avoir affiché des hausses de sa fréquence des réclamations pendant trois ans, diminue de 16,3 % en 2019. Il s'agit de la plus forte baisse observée au cours des dix dernières années. Le 2<sup>e</sup> trimestre, quant à lui, diminue pour une deuxième année consécutive et cette diminution est de 6,8 %. Les baisses observées cette année pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres font en sorte que la fréquence des réclamations atteint maintenant le deuxième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années pour ces deux trimestres.

En ce qui a trait aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de la garantie « accident sans collision ni renversement », malgré les augmentations présentées en 2019, la fréquence des réclamations se situe au troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

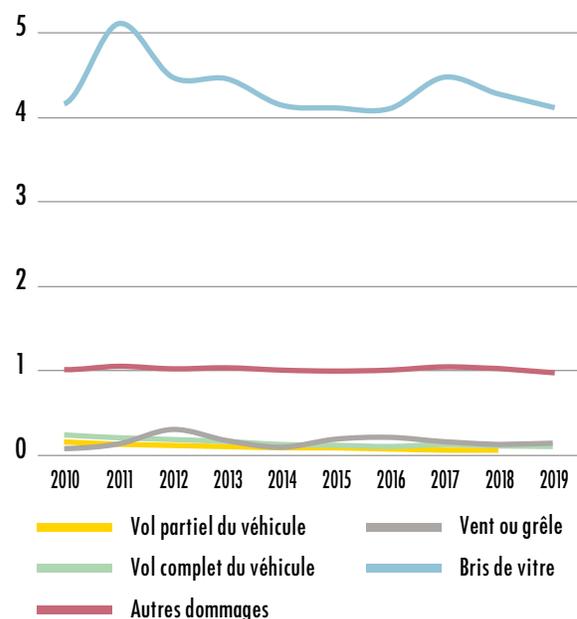
Par conséquent, les diminutions enregistrées pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres de la garantie « accident sans collision ni renversement » étant plus importantes que les augmentations des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, cette garantie présente une diminution globale de sa fréquence de 4 % en 2019, tel qu'illustré au graphique 68<sup>154</sup>.

En résumé, la fréquence des réclamations diminue en 2019 pour deux des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile. L'effet combiné des variations de cette fréquence pour ces trois garanties se traduit par une baisse globale de 1,9 % pour les voitures de tourisme comparativement à une baisse globale de 3,4 % observée l'année dernière. Ainsi, malgré les fluctuations annuelles, une tendance baissière des fréquences des réclamations est observée pour deux des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile ; seules les réclamations relatives à la garantie « collision et renversement » présentent une croissance depuis dix ans.

En ce qui concerne la garantie « accident sans collision ni renversement », le graphique 68 montre une diminution de 4 % de la fréquence de ce type de sinistre pour l'année 2019. Comme elle couvre un large éventail de réclamations<sup>155</sup>, plusieurs facteurs distincts peuvent influencer l'évolution de cette fréquence des réclamations, et ce, indépendamment les uns des autres. Par exemple, l'évolution du taux de criminalité aura une incidence sur les réclamations pour le vol ou le vandalisme et les conditions météorologiques qui auront un impact sur certaines réclamations, dont celles comportant des dommages causés par le vent ou la grêle ou celles visant les « autres dommages » qui incluent notamment les inondations.

## Graphique 72

Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Le graphique 72 illustre l'évolution de la fréquence des réclamations selon la nature de l'événement couvert par la garantie « accident sans collision ni renversement » pour la période de 2010 à 2019. Il permet de constater qu'à l'exception des dommages causés par le vent ou la grêle, tous les autres types de réclamations ont enregistré une amélioration depuis 2010. En effet, les dommages causés par le vent ou la grêle présentent une hausse de 20,1 % en 2019, faisant en sorte qu'ils montrent une hausse de leur fréquence des réclamations de 98,9 % au cours des dix dernières années. Pour ce qui est des vols partiels du véhicule, des vols complets du véhicule, des bris de vitre et des « autres dommages », qui comprennent notamment les inondations, ces derniers présentent des baisses respectives de leur fréquence des réclamations de 67,4 %, 54,3 %, 1,5 % et 4,4 % en comparaison avec 2010.

154 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est de 4,6 %, 6,4 %, 5,6 % et 4,9 % respectivement pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année 2019.

155 Cette garantie couvre notamment les réclamations pour le vol partiel ou complet du véhicule, les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et d'autres dommages comme l'incendie, le vandalisme et les inondations.

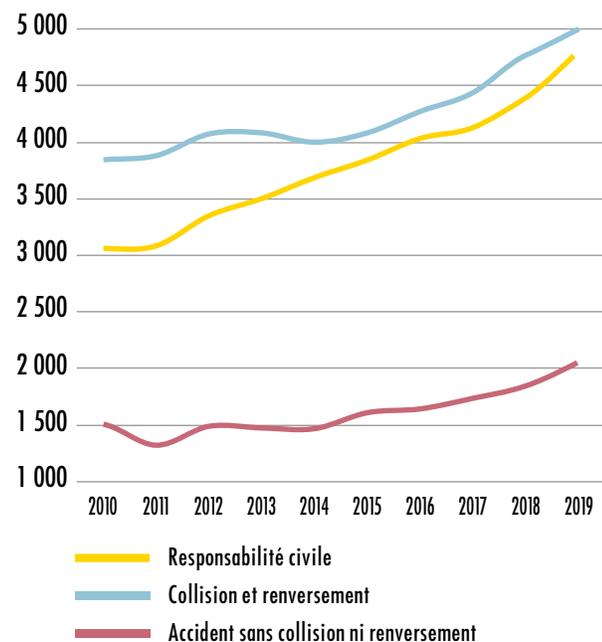
Pour le vol partiel d'un véhicule, l'année 2019 montre une diminution de 2,7 % de la fréquence des réclamations, soit une dixième baisse consécutive. En ce qui a trait aux vols complets d'un véhicule, après avoir présenté une hausse de la fréquence en 2017, l'année 2019 montre une deuxième baisse consécutive, soit de 0,5 %. Il s'agit d'une neuvième diminution observée au cours des dix dernières années. Après avoir présenté une hausse importante en 2017, la fréquence des réclamations pour les bris de vitre diminue pour une deuxième année consécutive. Cette diminution est de 4,2 % en 2019, tandis que celle pour les « autres dommages » atteint les 5,6 %, ce qui constitue également une deuxième baisse consécutive.

Comme mentionné précédemment, le graphique 72 permet de constater des baisses importantes au chapitre des vols depuis 2010<sup>156</sup>. La fréquence des vols partiels a diminué de 67,4 % et celle des vols complets de véhicules de 54,3 %. Ainsi, en 2010, un peu plus de 15 500 vols de véhicules (vols partiels et vols complets) ont été enregistrés auprès des assureurs pour le Québec, pour des déboursés de près de 144 M\$ comparativement à près de 7 400 vols et des déboursés d'un peu plus de 127 M\$ en 2019<sup>157</sup>.

### Coût moyen par sinistre

## Graphique 73

Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



156 La fréquence des vols partiels est passée de 0,16 % en 2010 à 0,05 % en 2019, tandis que celle des vols complets de véhicules est passée de 0,24 % à 0,11 % au cours de la même période. Également, au cours de cette période, la fréquence des dommages causés par le vent ou la grêle est passée de 0,08 % à 0,15 %, celle des bris de vitre de 4,16 % à 4,1 %, tandis que celle des « autres dommages » a chuté de 1,02 % à 0,97 %.

157 Ces données sont extraites du Rapport du GAA, 2019.

Comme le montre le graphique 73, le coût moyen par sinistre a augmenté progressivement pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » au cours des dix dernières années et cette même tendance est aussi observée au cours des cinq dernières années pour le coût moyen par sinistre de la garantie « accident sans collision ni renversement ». En effet, ces coûts se sont accrus respectivement de 56,3 % et 29,7 % pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », tandis qu'ils ont augmenté de 39,7 % pour la garantie « accident sans collision ni renversement » depuis 2014<sup>158</sup>.

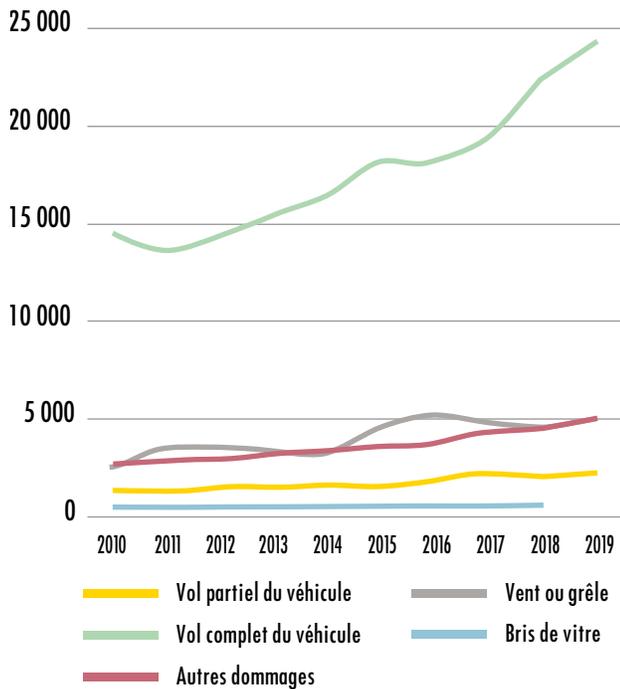
Par ailleurs, le coût moyen par sinistre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une neuvième année consécutive. L'augmentation pour cette garantie est de 9,5 % en 2019. Le coût moyen par sinistre de la garantie « collision et renversement » a augmenté, quant à lui, pour une cinquième année consécutive et cette hausse est de 5,1 % en 2019. Il s'agit d'une neuvième augmentation présentée au cours des dix dernières années. Quant à celui pour la garantie « accident sans collision ni renversement », il augmente également pour une cinquième année consécutive. La hausse pour l'année 2019 est de 12,3 %.

Donc, comme le montre le graphique 73, la réparation des véhicules est de plus en plus onéreuse, ce qui entraîne une pression à la hausse sur le coût moyen par sinistre. Parmi les facteurs qui expliquent cette hausse, il y a la présence croissante de technologies sophistiquées dans les véhicules, qui ont une incidence directe sur le coût des réparations. Ainsi, la présence de nouvelles pièces électroniques qui n'existaient pas il y a dix ans, comme les caméras et les capteurs d'angle mort, est maintenant courante sur pratiquement tous les modèles. L'arrivée de ces dispositifs d'aide à la conduite transforme donc les véhicules en véritables ordinateurs ambulants. Ces nouvelles technologies, de plus en plus sophistiquées, ainsi que le coût des pièces et de la main-d'œuvre qui augmente année après année, constituent à faire grimper le coût moyen par sinistre pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile.

158 Le coût moyen par sinistre pour la garantie « responsabilité civile » est passé de 3 067 \$ en 2010 à 4 793 \$ en 2019, tandis que celui pour la garantie « collision et renversement » est passé de 3 845 \$ à 4 987 \$ au cours de la même période. Celui de la garantie « accident sans collision ni renversement » est passé de 1 470 \$ en 2014 à 2 054 \$ en 2019.

## Graphique 74

Coût moyen par sinistre selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Le coût moyen des réclamations couvertes par la garantie « accident sans réclamation ni renversement » est influencé principalement par les vols complets de véhicules, dont les coûts moyens sont supérieurs à ceux des autres types de réclamations de cette garantie, comme l'illustre le graphique 74.

En effet, bien que le nombre de vols complets de véhicules ne représente que 2 % du nombre total des réclamations couvertes par la garantie « accident sans collision ni renversement », ils représentent près de 24 % des montants versés. Le coût moyen des vols complets de véhicules augmente pour une septième fois au cours des huit dernières années. L'augmentation en 2019 est de 8,9 %<sup>159</sup>.

Au chapitre des vols partiels, après avoir présenté une baisse en 2018, le coût moyen par sinistre a connu une augmentation de 10 % en 2019. Le coût moyen par sinistre pour les bris de vitre augmente pour une septième fois au cours des huit dernières années. La hausse de cette année est de 5,1 %, tandis que le coût moyen par sinistre pour les « autres dommages », qui comprend notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, augmente pour une dixième année consécutive. En 2019, il présente une hausse de 14,6 %. En ce qui a trait aux dommages causés par le vent ou la grêle, le coût moyen par sinistre, après avoir diminué pendant deux ans, montre une augmentation de 11,7 % en 2019<sup>160</sup>.

159 Le coût moyen par sinistre des vols complets de véhicules passe de 22 336 \$ en 2018 à 24 320 \$ en 2019.

160 Plus précisément, le coût moyen par sinistre pour le vol partiel passe de 2 024 \$ en 2018 à 2 225 \$ en 2019. Pour les mêmes années, celui pour les dommages causés par le vent ou la grêle est passé de 4 560 \$ à 5 095 \$, tandis que ceux pour les bris de vitre et pour les « autres dommages » sont passés de 590 \$ à 621 \$ et de 4 462 \$ à 5 114 \$ respectivement.

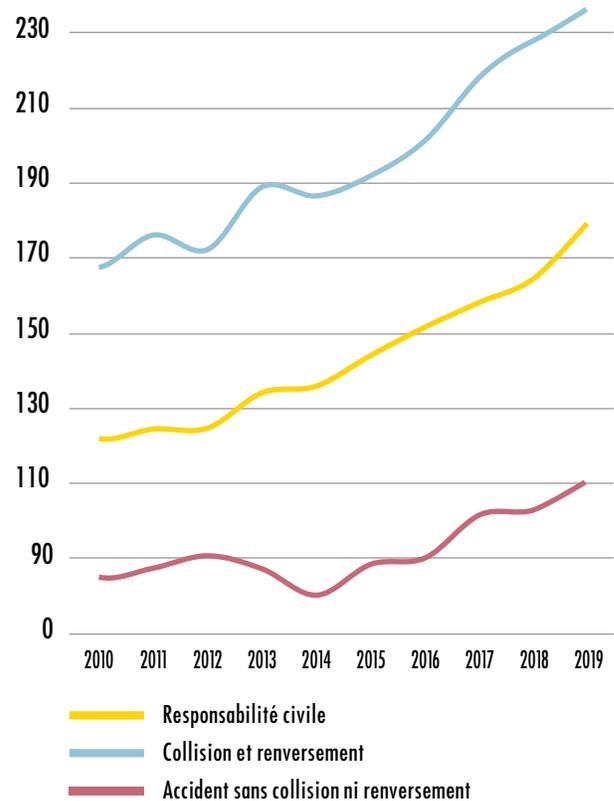
Ainsi, étant donné que tous les coûts moyens des réclamations couvertes par la garantie « accident sans collision ni renversement » augmentent en 2019, cela fait en sorte que cette garantie présente une hausse globale de son coût moyen par sinistre de 12,3 % en 2019, tel qu'illustré au graphique 73.

## Coûts globaux

En combinant la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, on obtient l'évolution des coûts globaux pour chacune des garanties présentées au graphique 75.

## Graphique 75

Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)



En 2019, le coût global pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, soit « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement » augmente par rapport à 2018. En effet, pour l'année 2019, ces trois garanties présentent respectivement des hausses de leur coût global de 9,5 %, 3,8 % et 7,9 %.

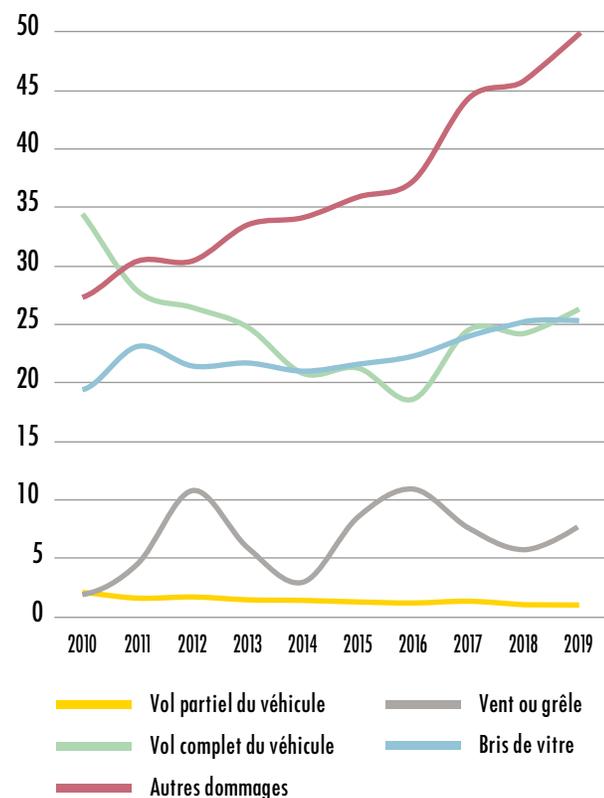
Pour ce qui est de la garantie « responsabilité civile », étant donné que tant la fréquence des réclamations que le coût moyen par sinistre présentent des hausses, cela entraîne une augmentation de son coût global en 2019. Il s'agit donc d'une neuvième hausse consécutive de son coût global. Quant à la garantie « collision et renversement », son coût global a augmenté pour une cinquième année consécutive, étant donné une augmentation du coût moyen par sinistre qui est supérieure à la baisse de la fréquence des réclamations en 2019.

Enfin, l'année 2019 présente, pour la garantie « accident sans collision ni renversement », une augmentation de 7,9 % de son coût global. En effet, étant donné que la hausse du coût moyen par sinistre a été supérieure à la diminution de la fréquence des réclamations en 2019, cela entraîne une augmentation de son coût global. Il est à noter que cette garantie avait également présenté des hausses au cours des quatre années précédentes.

Le graphique 76 présente l'évolution de ce coût global pour les cinq protections principales de la garantie « accident sans collision ni renversement ».

## Graphique 76

*Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)*



Pour les dommages causés par le vent ou la grêle, la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, en hausse en 2019, ont entraîné une augmentation importante de son coût global de 35,1 %. En ce qui a trait aux vols partiels et aux vols complets de véhicules, leur coût global augmente respectivement de 7 % et 8,3 % étant donné que la hausse du coût moyen par sinistre est supérieure à la baisse de la fréquence des réclamations, et ce, pour ces deux protections. Une situation similaire est également observée pour les bris de vitre et les « autres dommages », qui incluent notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, puisque la hausse du coût moyen par sinistre est supérieure à la baisse de la fréquence des réclamations, faisant en sorte que leur coût global respectif augmente de 0,7 % et 8,2 % en 2019.

Le coût global des réclamations pour les bris de vitre augmente pour une cinquième année consécutive, tandis que celui pour les « autres dommages » a augmenté pour une neuvième année consécutive. Observé sur une période de dix ans, le coût global a diminué respectivement de 46,6 % et 23,3 % pour le vol partiel et le vol complet de véhicules, tandis qu'il a augmenté de 298,7 %, 31,4 % et 81,6 % respectivement pour les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et les « autres dommages ».

Après une augmentation de 5,7 % au cours de l'année 2018, le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme a augmenté de 8,9 % cette année, faisant en sorte que le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme se situe maintenant à près de 2,5 G\$. Il s'agit d'une neuvième hausse consécutive pour le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme. Bien que la fréquence des réclamations diminue pour deux des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, l'augmentation de cette année pour le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme est principalement attribuable à la hausse du coût moyen par sinistre de ces trois garanties. En effet, au niveau des trois couvertures principales du contrat d'assurance automobile, il y a eu une diminution de 1,9 % de la fréquence des réclamations totale, mais une augmentation de 8,8 % du coût global moyen des sinistres. Cette combinaison a entraîné une hausse du montant total des sinistres pour les voitures de tourisme pour l'année 2019. Quant au montant total des sinistres pour l'ensemble des véhicules, il est passé d'un peu plus de 2,7 G\$ en 2018 à plus de 3 G\$ en 2019, soit une augmentation de l'ordre de 8,9 %.

Pour les voitures de tourisme, étant donné que le montant total des sinistres affiche une hausse de 8,9 % et que cette hausse est légèrement inférieure à l'augmentation des primes acquises, qui est de 10,3 %, les résultats de 2019 affichent globalement une amélioration par rapport à l'année dernière. En effet, le ratio sinistres / primes pour cette catégorie de véhicules est passé de 75,2 % en 2018 à 74,2 % en 2019, comme l'indique le tableau 69. Toutefois, les assureurs dans leur ensemble présentent pour une cinquième année consécutive des pertes pour cette catégorie de véhicules, c'est-à-dire une perte estimée à 3 % des primes acquises pour l'année 2019, comparativement à une perte de 4,2 % en 2018.

Finalement, en regroupant l'ensemble des véhicules souscrits par les assureurs, les résultats de cette année sont également meilleurs que ceux présentés en 2018. Le montant total des sinistres augmente de 8,9 %, tandis que les primes acquises augmentent de 10,8 %. Par conséquent, le ratio sinistres / primes est passé de 73,3 % en 2018 à 72 % en 2019, entraînant ainsi une amélioration au niveau des pertes présentées pour l'ensemble des assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec estimées à 0,8 % des primes acquises, comparativement à une perte de 2,4 % en 2018.

### Adéquation de la tarification en 2019

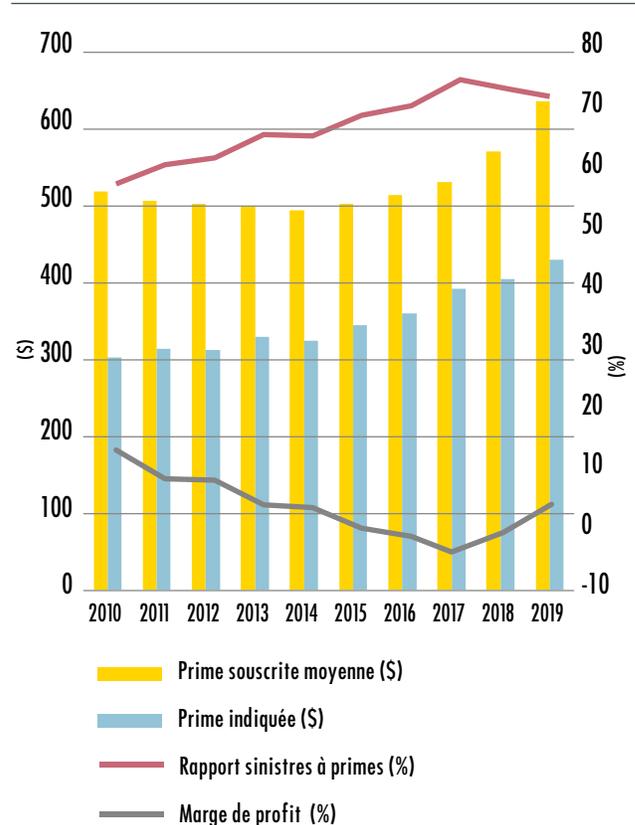
Avant d'évaluer le caractère adéquat de la tarification en 2019, il importe de considérer l'écart entre la prime indiquée et la prime moyenne souscrite. La prime indiquée peut être définie comme étant la portion de la prime souscrite qu'un assureur aurait normalement demandée pour payer les réclamations et les frais de règlement qui y sont associés s'il avait été en mesure de connaître à l'avance le montant exact des déboursés totaux à venir.

Pour qu'une tarification soit qualifiée d'adéquate, l'écart entre la prime souscrite et la prime indiquée doit permettre aux assureurs de couvrir tous les coûts liés à leurs opérations d'assurance et, conséquemment, générer une marge de profit raisonnable compte tenu des risques associés à leurs activités.

Le graphique 77 présente l'évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules souscrits, à l'exception de la catégorie « autres risques ».

## Graphique 77

Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »<sup>161</sup>



L'analyse de l'écart entre la prime indiquée et la prime moyenne demandée par les assureurs permet de constater que l'année 2019 présente un gain pour les assureurs au niveau de leurs opérations en assurance automobile. Ainsi, la marge de 2019 est estimée à 4,1 %. Elle représente une amélioration par rapport à la marge négative de 2018, établie à 0,2 %.

Le graphique 78 présente les bénéfices et les pertes d'exploitation en assurance automobile au Québec entre 1995 et 2019. Ce graphique montre que les résultats peuvent fluctuer de façon significative dans un court laps de temps en raison des facteurs mentionnés précédemment pouvant affecter la fréquence et le coût moyen des sinistres.

<sup>161</sup> Les résultats présentés dans ce graphique ne tiennent pas compte de la catégorie de risque « autres risques » étant donné que certaines variables ne sont pas disponibles. Cette catégorie de risque représente 9,9 % du total des primes souscrites et 9,2 % du total des sinistres pour l'année 2019.

## Graphique 78

*Bénéfice (perte)<sup>162</sup> d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules*



Le graphique 78 illustre l'évolution de la rentabilité moyenne des opérations d'assurance automobile sur des périodes de dix et vingt ans. On observe ainsi que la perte annuelle estimée pour l'année 2019 représente 0,8 % des primes acquises, soit une cinquième perte consécutive pour l'industrie. Toutefois, cette perte est inférieure à celle présentée en 2018 qui était de 2,4 %. De plus, ce graphique permet de constater que la rentabilité annuelle des assureurs automobiles diminue graduellement depuis 2011. Pour ce qui est du bénéfice moyen pour les périodes de dix et vingt ans, il demeure positif pour ces deux périodes. En effet, le bénéfice d'exploitation généré par l'ensemble des assureurs automobiles pour la période de dix ans, comprenant les années 2010 à 2019, s'établit à 3 % des primes acquises comparativement à 4,5 % pour la période se terminant en 2018. Lorsqu'il est calculé sur une période de vingt ans, le bénéfice d'exploitation est de l'ordre de 7,7 % des primes acquises.

### 2.3.3 Pratiques de tarification

Après avoir analysé la rentabilité des assureurs, il est opportun de considérer les pratiques de classification et de tarification qu'ils utilisent. Cette dernière partie traite d'abord de la consultation par le public des manuels de tarification des assureurs et des modifications qui leur ont été apportées. Elle présente également une description de l'évolution des tarifs et des pratiques de classification et de tarification et dresse un portrait du marché de l'assurance de remplacement.

#### *Le dépôt et la consultation des manuels de tarification*

Conformément à l'article 183 de la LAA, l'Autorité permet à toute personne qui en fait la demande de consulter les manuels de tarification déposés auprès d'elle par les assureurs en vertu de l'article 180 de cette même loi.

Le manuel de tarification est composé des documents dans lesquels un assureur définit les règles de classification de ses risques ainsi que les primes applicables à chacun de ceux-ci. La consultation de ces manuels auprès de l'Autorité vise essentiellement à permettre, en toute transparence, la vérification des pratiques de classification et de tarification en vigueur sur le marché.

En 2019, sept sociétés d'assurance différentes et un cabinet de courtage d'assurance de dommages se sont présentés aux bureaux de l'Autorité pour consulter les manuels de tarification, comparativement à cinq sociétés d'assurance et un cabinet de services financiers en 2018. Au cours de ces visites, 101 consultations ont été effectuées en regard de 22 manuels d'assureurs différents. En 2018, ces chiffres étaient de 38 consultations pour dix-neuf manuels d'assureurs différents.

Les 22 assureurs dont les manuels de tarification ont été consultés au cours de cette année représentent plus de 94 % du total des primes souscrites en assurance automobile. Aussi, les manuels les plus consultés sont généralement ceux des assureurs les plus importants. À titre indicatif, les manuels des cinq assureurs les plus consultés en 2019 représentent plus de 61 % du marché québécois de l'assurance automobile.

Tout comme l'année dernière, les manuels de tarification des assureurs directs sont ceux qui ont été les plus consultés en 2019 dans une proportion représentant 61 % du total des consultations, comparativement à 39 % pour ceux des assureurs par courtiers.

<sup>162</sup> Bénéfice (perte) d'exploitation exprimé en pourcentage des primes acquises avant impôts et autres postes extraordinaires.

## Les modifications aux manuels de tarification

Plusieurs assureurs ont apporté des modifications à leur manuel de tarification, et celles-ci portent sur de nombreux aspects de leurs critères de classification et de tarification.

En 2019, 27 assureurs, dont les parts de marché totalisent près de 72 %, ont effectué des modifications à leurs critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme. À cet effet, le tableau 70 présente un recensement des changements les plus fréquents à ce niveau.

### Tableau 70

*Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2019*

Critères de classification et de tarification	Part de marché <sup>163</sup> en 2019 des assureurs ayant modifié ce critère
Taux de base	52 %
Marque / année / modèle du véhicule	43 %
F.A.Q. N° 43 (A à F) - Modification de l'indemnisation	17 %
Rabais au renouvellement	11 %
F.A.Q. N° 16 - Suspension de garanties lors du remisage du véhicule	10 %
Système antivol	9 %
Profession / occupation / membre d'un groupe	8 %
Localisation	6 %
F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement	5 %

## L'évolution des pratiques de tarification et des tarifs

Tous les assurés ne paient pas la même prime d'assurance. Des différences de primes entre assureurs pour un même assuré sont d'ailleurs présentées au tableau 65. Pour déterminer les primes que doivent payer les assurés, il faut d'abord les regrouper selon des caractéristiques communes qui reflètent le risque qu'ils représentent. Les assureurs utilisent donc différentes règles pour classer les risques en assurance automobile. Cet aspect représente un élément fondamental du processus de tarification. Un assuré se verra attribuer un classement qui déterminera sa prime d'assurance automobile, selon l'appréciation du risque qu'il représente, telle qu'établie par l'assureur.

Au fil des ans, en fonction de l'expérience acquise et du développement de nouvelles technologies, les règles utilisées par les assureurs se sont multipliées, de sorte qu'il existe aujourd'hui une multitude de possibilités de classement d'un assuré dans le système de classification des risques des assureurs. Ces règles sont définies dans le manuel de tarification des assureurs.

L'assurance automobile, comme toute autre forme d'assurance, repose sur l'évaluation du risque. Or, plus le risque est grand aux yeux d'un assureur, plus la prime d'assurance demandée sera élevée. À partir de leurs propres données et de leur expérience, les assureurs sont en mesure d'effectuer des études afin de déterminer des similitudes et des différences parmi les facteurs qu'ils désirent utiliser dans leur processus de tarification.

C'est sur la base de ces analyses que les assureurs établissent leurs pratiques. L'utilisation de facteurs influençant le risque de manière significative et qui ne seraient pas reflétés dans la détermination de la prime serait jugée inéquitable. Le fait de passer sous silence des différences existantes pourrait favoriser une antisélection, c'est-à-dire la possibilité pour les assurés de profiter d'un classement inadéquat, ce qui pourrait nuire à la rentabilité et même à la solvabilité d'un assureur. Dans cette perspective, il est plus équitable qu'un assuré qui est plus susceptible de générer des coûts pour le système d'assurance en supporte une plus grande part que celui qui l'est moins. Ainsi, les assureurs étant constamment à la recherche d'une segmentation des risques qui soit la plus juste possible, tous les renseignements recueillis pouvant servir à mieux prédire le risque que représente une personne sont pris en compte.

<sup>163</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec pour la catégorie des voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2019.

## Tableau 71

Nombre d'assureurs et variation moyenne<sup>164</sup> des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme<sup>165</sup>

Année	Modification des tarifs						
	Réduction		Stable		Hausse		Effet global
	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Variation moyenne
2010	20	-3,8 %	22	---	6	0,6 %	-2,9 %
2011	19	-2,9 %	24	---	5	1,5 %	-2,1 %
2012	18	-1,9 %	24	---	4	1,6 %	-1,3 %
2013	21	-2,3 %	18	---	7	1,7 %	-1,6 %
2014	11	-3,0 %	22	---	12	2,6 %	0,7 %
2015	11	-1,2 %	19	---	14	1,4 %	0,04 %
2016 <sup>166</sup>	11	-2,2 %	22	---	30	2,8 %	1,9 %
2017	9	-0,7 %	19	---	35	3,1 %	2,7 %
2018	3	-0,6 %	17	---	45	7,7 %	6,7 %
2019	2	-9,2 %	23	---	45	10,4 %	9,1 %

En ce qui a trait aux tarifs, l'analyse des manuels de tarification indique que le marché de l'assurance automobile au Québec présentait des baisses moyennes des tarifs pour les années 2010 à 2013. Toutefois, depuis 2014, il présente des hausses moyennes des tarifs, dont une hausse moyenne de 9,1 % en 2019, comparativement à une hausse moyenne de 6,7 % en 2018, comme l'illustre le tableau 71.

## Tableau 72

Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec<sup>167</sup>

Année	Catégories de risque <sup>168</sup>					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2010	546 \$	247 \$	158 \$	174 \$	765 \$	1 248 \$
2011	536 \$	236 \$	145 \$	171 \$	737 \$	1 238 \$
2012	532 \$	231 \$	155 \$	167 \$	732 \$	1 238 \$
2013	527 \$	235 \$	175 \$	164 \$	730 \$	1 253 \$
2014	525 \$	238 \$	158 \$	162 \$	720 \$	1 237 \$
2015	532 \$	239 \$	175 \$	159 \$	733 \$	1 178 \$
2016	542 \$	238 \$	242 \$	156 \$	753 \$	1 169 \$
2017	561 \$	235 \$	248 \$	153 \$	780 \$	1 179 \$
2018	601 \$	237 \$	261 \$	154 \$	875 \$	1 282 \$
2019	675 \$	241 \$	273 \$	157 \$	967 \$	1 403 \$

VT = Voitures de tourisme  
MC = Motocyclottes  
MN = Motoneiges

TT = Véhicules tout-terrain  
VU = Véhicules utilitaires  
VP = Véhicules publics

<sup>164</sup> Il s'agit de variations moyennes, c'est-à-dire que l'effet global évalué à une augmentation de 9,1 % ne signifie pas que tous les assurés ont vu leurs primes d'assurance automobile augmenter de 9,1 %. De fait, certains ont subi des hausses plus importantes alors que d'autres ont bénéficié d'une baisse de leurs primes.

<sup>165</sup> Les assureurs considérés dans cette analyse représentent 100 % des primes directes souscrites en 2019 pour les voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2019.

<sup>166</sup> À partir de l'année 2016, les sociétés mutuelles membres d'une fédération ont été comptabilisées sur une base individuelle et non comme un seul assureur.

<sup>167</sup> Les données liées aux primes moyennes souscrites dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2019.

<sup>168</sup> Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA, et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

L'effet des hausses de tarif des six dernières années se fait ressentir de plus en plus dans la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme. En effet, le tableau 72 permet de constater que la prime moyenne souscrite pour ces véhicules a augmenté de 12,3 % en 2019. Il s'agit d'une cinquième hausse consécutive pour cette catégorie de véhicule. En 2019, la prime moyenne pour les voitures de tourisme est de 675 \$.

À partir de l'information obtenue dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité en 2019, non seulement aucun assureur ne prévoit diminuer ses tarifs au cours de l'année 2020, mais 32 assureurs représentant 93 % du marché des voitures de tourisme envisagent une hausse pour l'année prochaine. Les 35 assureurs représentant les 7 % restants du marché des voitures de tourisme n'envisagent aucune modification de leurs tarifs en 2020.

Le tableau 72 présente aussi l'évolution de la prime moyenne souscrite pour les autres catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec. Ainsi, les catégories de risque des motocyclettes, motoneiges, véhicules tout-terrain, véhicules utilitaires et véhicules publics ont également vu leur prime moyenne souscrite augmenter au cours de l'année 2019. Les hausses pour l'année 2019 sont de 1,7 %, 4,6 %, 2 %, 10,5 % et 9,4 % respectivement pour ces catégories de véhicules. Pour les motoneiges et les véhicules utilitaires, il s'agit d'une cinquième augmentation consécutive, tandis qu'il s'agit d'une deuxième hausse consécutive pour les motocyclettes et les véhicules tout-terrain. Pour ce qui est des véhicules publics, il s'agit d'une troisième augmentation consécutive.

### Portrait du marché de l'assurance de remplacement

La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement<sup>169</sup> est un produit qui peut être distribué directement par les assureurs ou les courtiers. Toutefois, en vertu du Titre VIII de la LDPSF, elle peut également être distribuée par des concessionnaires d'automobiles qui agissent alors à titre de distributeurs.

À cet effet, le tableau 73 présente le nombre de polices de même que le montant total des primes directes souscrites au cours de la dernière année pour cette police d'assurance automobile.

## Tableau 73

*Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2019<sup>170</sup>*

Durée de la police	Mode de distribution <sup>171</sup>								
	Concessionnaires d'automobiles			Agents / courtiers			Total		
	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne
1 an	---	---	---	---	---	---	---	---	---
2 ans	975	1 030 243 \$	1 057 \$	533	467 409 \$	877 \$	1 508	1 497 652 \$	993 \$
3 ans	5 620	7 157 901 \$	1 274 \$	2 215	2 081 657 \$	940 \$	7 835	9 239 558 \$	1 179 \$
4 ans	16 515	25 623 647 \$	1 552 \$	11 069	12 203 523 \$	1 102 \$	27 584	37 827 170 \$	1 371 \$
5 ans	27 851	54 385 519 \$	1 953 \$	15 315	21 915 867 \$	1 431 \$	43 166	76 301 386 \$	1 768 \$
6 ans	11 140	25 139 314 \$	2 257 \$	1 299	2 495 680 \$	1 921 \$	12 439	27 634 994 \$	2 222 \$
7 ans	16 473	45 191 708 \$	2 743 \$	3 578	8 569 722 \$	2 395 \$	20 051	53 761 430 \$	2 681 \$
8 ans	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Plus de 8 ans	177	275 649 \$	1 557 \$	---	---	---	177	275 649 \$	1 557 \$
<b>Total</b>	<b>78 751</b>	<b>158 803 981 \$</b>	<b>2 017 \$</b>	<b>34 009</b>	<b>47 733 858 \$</b>	<b>1 404 \$</b>	<b>112 760</b>	<b>206 537 839 \$</b>	<b>1 832 \$</b>

<sup>169</sup> La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante : [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

<sup>170</sup> Ces données proviennent du Rapport du GAA, 2019.

<sup>171</sup> Représente le mode de distribution retenu par l'assureur pour distribuer cette police, soit par des représentants certifiés (agents ou courtiers) ou par l'entremise de la distribution sans représentant (concessionnaires d'automobiles).

Les données présentées dans le tableau 73 permettent de constater que le marché de l'assurance de remplacement est largement dominé par les assureurs utilisant le mode de distribution sans représentant, dans ce cas-ci, les concessionnaires d'automobiles. En effet, ces derniers recueillent 69,8 % du total des polices vendues au cours de la dernière année et 76,9 % du total des primes souscrites. À titre comparatif, ces proportions étaient de 69,2 % et 78,4 % respectivement en 2018. Durant l'année 2019, près de 113 000 polices ont été souscrites, et ce, pour plus de 206 M\$ en primes comparativement à près de 116 000 polices et plus de 202 M\$ de primes en 2018.

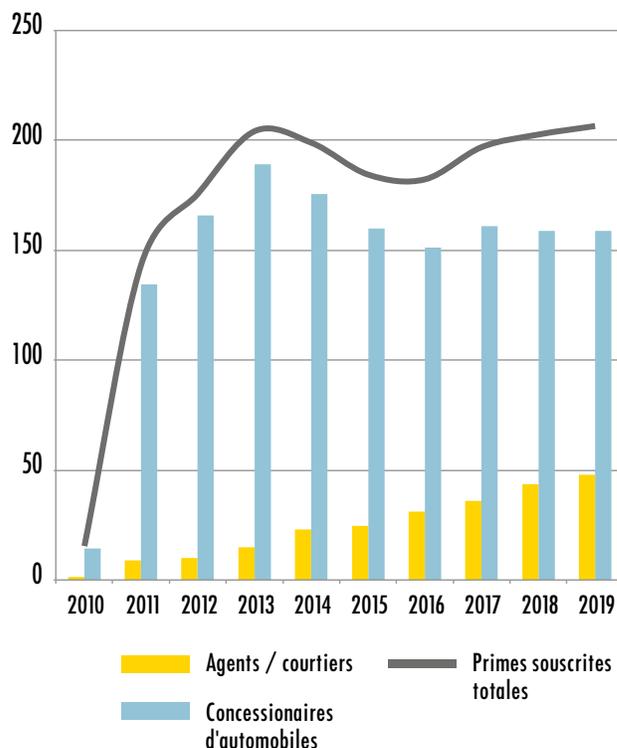
Les assureurs distribuant cette police d'assurance par l'entremise de représentants certifiés ont, quant à eux, souscrit 30,2 % du total des polices vendues en 2019 et détiennent 23,1 % du total des primes souscrites. En 2018, ces proportions étaient respectivement de 30,8 % et 21,6 %.

Enfin, les consommateurs ont tendance à opter pour un terme de cinq ans pour cette police d'assurance. En effet, peu importe le mode de distribution, les polices ayant une durée de cinq ans représentent 38 % des polices souscrites en 2019.

Les graphiques 79 et 80 présentent l'évolution du marché de l'assurance de remplacement depuis l'entrée en vigueur de cette police d'assurance automobile, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Le graphique 79 illustre l'évolution du marché selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution, tandis que le graphique 80 illustre cette évolution en fonction du nombre de polices souscrites selon le mode de distribution.

## Graphique 79

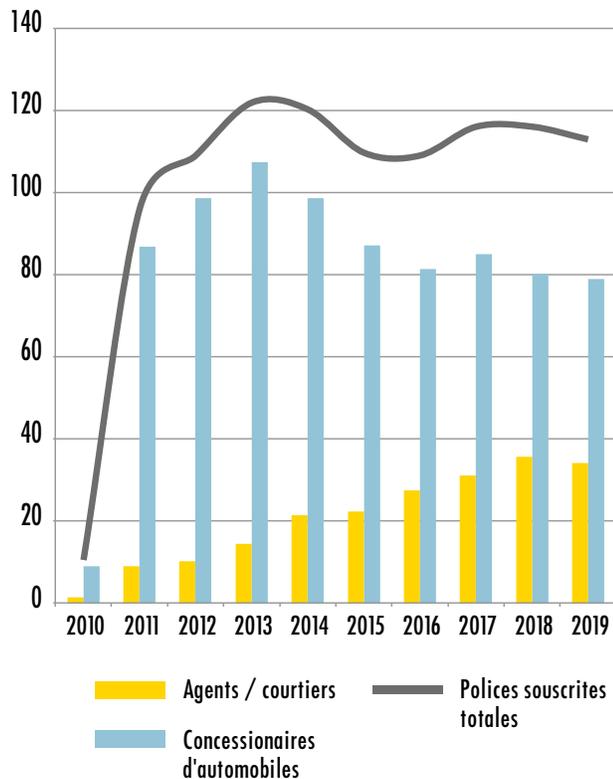
Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (millions)<sup>172</sup>



172 Étant donné que la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2010, l'année 2010 inclut seulement les trois derniers mois de l'année.

## Graphique 80

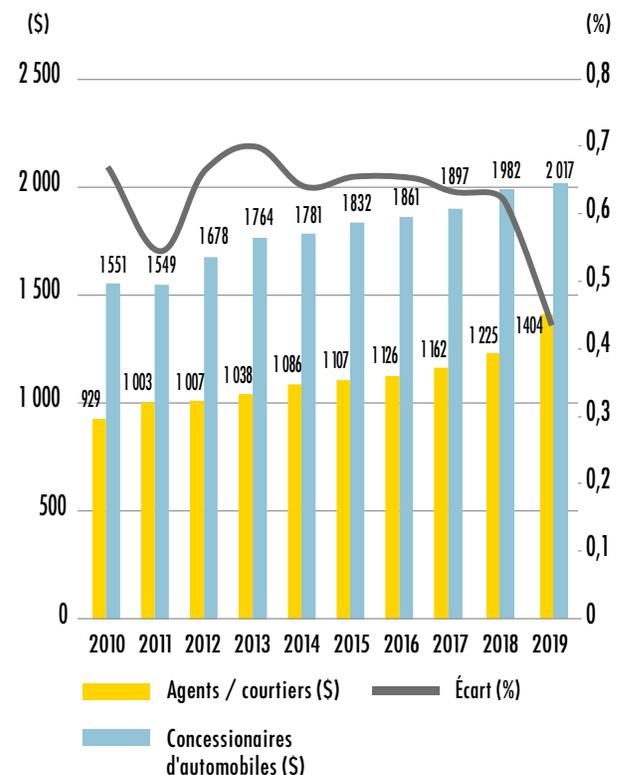
Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution (milliers)<sup>173</sup>



Les graphiques 79 et 80 permettent de constater que le nombre de polices a diminué en 2019, tandis que le montant total des primes souscrites augmente. En 2019, le nombre total de polices a diminué de 2,7 %, tandis que le montant total des primes souscrites a augmenté de 1,9 %. Ces variations sont notamment attribuables aux mouvements observés du côté des représentants certifiés. Ces derniers présentent en 2019 une baisse de 4,7 % de leur nombre de polices vendues et une hausse de 9,2 % au niveau des primes souscrites. Pour les représentants certifiés, il s'agit d'une première baisse observée au cours des neuf dernières années en ce qui a trait au nombre de polices vendues, tandis que le montant total des primes souscrites augmente pour une neuvième année consécutive. Les concessionnaires d'automobiles, quant à eux, présentent des baisses respectives de 1,8 % et 0,1 % de leur nombre de polices vendues et de leurs primes souscrites en 2019. Dans leur cas, il s'agit de baisses pour une deuxième année consécutive.

## Graphique 81

Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution



Au niveau de la prime moyenne souscrite en 2019, il y a un écart de 613 \$, soit 44 %, entre le mode de distribution sans représentant (2 017 \$) et celui par l'entremise d'un représentant certifié (1 404 \$). Cet écart a diminué par rapport à 2018, lequel était de 62 %. Cette diminution s'explique par le fait que la prime moyenne souscrite des assureurs faisant affaire avec les concessionnaires d'automobiles a augmenté de 1,8 %, tandis que celle des assureurs distribuant cette police par l'entremise de représentants certifiés a augmenté de 14,6 %. L'écart entre les deux modes de distribution s'explique notamment par le taux de commission, qui est plus élevé pour la distribution sans représentant.

Le tableau 74 présente l'évolution du rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement pour les années 2017, 2018 et 2019. Ce tableau permet ainsi de constater que le marché dans son ensemble présente un taux de sinistre moyen de 40,5 % en 2019 comparativement à 38,8 % et 39 % respectivement pour les années 2017 et 2018. Toutefois, le taux de sinistre présenté dans ce tableau peut varier considérablement selon le mode de distribution.

173 Étant donné que la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2010, l'année 2010 inclut seulement les trois derniers mois de l'année.

## Tableau 74

### Évolution du rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement

Durée du contrat	Année 2017			Année 2018			Année 2019		
	Primes acquises <sup>174</sup>	Sinistres subis et frais de règlement <sup>175</sup>	Taux de sinistre	Primes acquises	Sinistres subis et frais de règlement	Taux de sinistre	Primes acquises	Sinistres subis et frais de règlement	Taux de sinistre
2 ans	1 409 141 \$	513 170 \$	36,4 %	1 326 211 \$	361 292 \$	27,2 %	1 212 994 \$	238 098 \$	19,6 %
3 ans	7 416 683 \$	1 679 792 \$	22,6 %	7 269 429 \$	1 660 089 \$	22,8 %	7 307 290 \$	1 661 226 \$	22,7 %
4 ans	24 797 839 \$	7 700 581 \$	31,1 %	25 389 976 \$	7 800 689 \$	30,7 %	26 216 148 \$	8 977 454 \$	34,2 %
5 ans	55 229 719 \$	19 817 201 \$	35,9 %	55 329 236 \$	20 578 288 \$	37,2 %	55 060 053 \$	20 623 063 \$	37,5 %
6 ans	19 335 453 \$	8 252 286 \$	42,7 %	19 415 771 \$	8 365 755 \$	43,1 %	18 723 513 \$	8 111 721 \$	43,3 %
7 ans	40 439 994 \$	19 690 947 \$	48,7 %	44 416 549 \$	20 941 271 \$	47,1 %	44 308 160 \$	22 265 294 \$	50,3 %
Total	148 628 829 \$	57 653 977 \$	38,8 %	153 147 172 \$	59 707 384 \$	39,0 %	152 828 158 \$	61 876 856 \$	40,5 %

Le tableau 75 présent la part de marché des assureurs présents dans la vente de l'assurance de remplacement pour l'année 2019.

## Tableau 75

### Évolution de la part de marché<sup>176</sup> de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement

Assureurs	Mode de distribution	Part de marché									
		2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	
Industrielle Alliance Pacifique, compagnie d'assurances générales	Concessionnaires	61 %	62 %	63 %	55 %	53 %	52 %	43 %	---	---	
Intact compagnie d'assurance	Agents / Courtiers	18 %	15 %	13 %	12 %	9 %	7 %	5 %	5 %	6 %	
SSQ, Société d'assurance inc.	Concessionnaires	15 %	15 %	14 %	11 %	10 %	7 %	6 %	10 %	25 %	
La Compagnie d'assurance Belair inc.	Agents / Courtiers	5 %	7 %	6 %	5 %	4 %	4 %	2 %	---	---	
SSQ, Société d'assurance-vie inc.	Concessionnaires	1 %	1 %	1 %	1 %	moins de 1 %	---	---	---	---	
La Souveraine, compagnie d'assurance générale	Concessionnaires	moins de 1 %	---	---	---	---	---	---	---	---	
La Capitale Assurances générales inc.	Concessionnaires	---	---	3 %	12 %	12 %	15 %	15 %	15 %	14 %	
Canassurance compagnie d'assurance	Concessionnaires	---	---	1 %	4 %	12 %	14 %	14 %	12 %	10 %	
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.	Concessionnaires	---	---	moins de 1 %	15 %	57 %	28 %				
La compagnie d'assurance Elite	Concessionnaires	---	---	moins de 1 %							
Axa	Concessionnaires	---	---	---	---	---	---	---	---	10 %	
La Federated, compagnie d'assurance du Canada	Concessionnaires	---	---	---	---	---	---	---	---	6 %	

174 Le montant des primes acquises inclut les commissions versées. De plus, ce montant tient compte des résiliations de contrats qui ont eu lieu en cours de terme.

175 Le montant des sinistres subis et frais de règlement correspond à celui encouru pour l'année en cours selon le terme du contrat. À titre d'exemple, le montant de 1 661 226 \$ correspond aux montants encourus en 2019 pour la 1<sup>ère</sup> année, la 2<sup>e</sup> année et la 3<sup>e</sup> année d'un contrat de 3 ans.

176 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes émises au Québec pour l'assurance de remplacement selon le Rapport du GAA, 2019.

# Annexes



## ABRÉVIATIONS

<b>AAWG</b>	<i>Accounting and Audit Working Group</i>
<b>AICA</b>	Association internationale des contrôleurs d'assurance
<b>Autorité</b>	Autorité des marchés financiers
<b>Aut.prov.</b>	Charte d'une autre province ou territoire
<b>BRI</b>	Banque des règlements internationaux
<b>C.A.F.</b>	Compagnies d'assurance funéraire
<b>Caisse des Mutuellistes</b>	Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit
<b>Can.</b>	Charte du Canada
<b>CCRRA</b>	Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance
<b>Comité consultatif</b>	Comité consultatif sur un système bancaire ouvert
<b>ESCAP</b>	Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital en assurance de personnes
<b>Étr.</b>	Charte d'un État ou pays étranger
<b>FCDQ</b>	Fédération des caisses Desjardins du Québec
<b>FCSA</b>	Fichier central des sinistres automobiles
<b>FÉM</b>	Forum Économique Mondial
<b>FinConet</b>	<i>Financial Consumer Protection Organization</i>
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>F.P.Q.</b>	Formulaire de police d'assurance automobile du Québec
<b>G\$</b>	Milliards de dollars
<b>GAA</b>	Groupement des assureurs automobiles
<b>HHI</b>	Indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman
<b>IADI</b>	<i>International Association of Deposit Insurers</i>
<b>IASB</b>	<i>International Accounting Standards Board</i>
<b>IFRS</b>	Normes internationales d'information financière
<b>LAA</b>	Loi sur l'assurance automobile
<b>LASS</b>	Loi sur les assureurs
<b>LCSF</b>	Loi sur les coopératives de services financiers
<b>LDPSF</b>	Loi sur la distribution de produits et services financiers
<b>LIDPD</b>	Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts
<b>LSFSE</b>	Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne
<b>M\$</b>	Millions de dollars
<b>OAR</b>	Organismes d'autoréglementation
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PSA</b>	Plan statistique automobile
<b>Qué.</b>	Charte du Québec
<b>RMAD</b>	Règlement sur les modes alternatifs de distribution
<b>RVER</b>	Régime volontaire d'épargne-retraite
<b>S.A.</b>	Sociétés par actions
<b>SAAQ</b>	Société de l'assurance automobile du Québec
<b>SFSE</b>	Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
<b>S.M.</b>	Sociétés mutuelles
<b>S.M.M.F.</b>	Sociétés mutuelles membres d'une fédération
<b>S.S.M.</b>	Sociétés de secours mutuels
<b>TEC</b>	Traitement équitable du consommateur
<b>UR</b>	Unions réciproques

## Glossaire

### Année civile

L'année civile s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année. En ce qui concerne la déclaration des sinistres, ce sont ceux survenus au cours de l'année, plus le développement dans la même année des sinistres survenus dans les années antérieures, le tout indépendamment de la date d'émission des polices.

### Année de survenance

Les sinistres compilés sont ceux qui sont survenus dans l'année civile, indépendamment de la date d'émission des polices et de la date de paiement de l'indemnité.

### Années-véhicules acquis<sup>177</sup>

Véhicules effectivement assurés au cours d'une année, dont le nombre est calculé au prorata du temps écoulé à une date donnée selon la durée des polices. Par exemple, un contrat couvrant un véhicule pour une période d'un an et souscrit le 1<sup>er</sup> juillet est comptabilisé comme étant un demi-véhicule pour l'année courante et un demi-véhicule pour l'année suivante.

### Autres risques (AR)<sup>178</sup>

Véhicules motorisés n'appartenant à aucune des catégories de risque spécifiquement définies, incluant notamment tout véhicule de compétition ou de démonstration. Par ailleurs, sont inclus dans cette catégorie, les véhicules qui sont couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

### Biens sous administration et sous gestion

Biens gérés ou administrés par une institution financière et dont les propriétaires bénéficiaires sont les clients ou les membres. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan combiné de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. Quant aux services offerts à l'égard des biens sous gestion, ils comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés aux placements. Les biens sous gestion peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

### Chaîne de blocs

Base de données distribuée et sécurisée, dans laquelle sont stockées chronologiquement, sous forme de blocs liés les uns aux autres, les transactions successives effectuées entre ses utilisateurs depuis sa création.

### Collision

Représente une collision entre deux véhicules et notamment celle avec le sol ou se produisant entre deux véhicules attelés l'un à l'autre.

### Coût moyen par sinistre<sup>177</sup>

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre de sinistres.

### Coût moyen par véhicule<sup>177</sup>

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

### Cyberattaques

Une cyberattaque est un acte malveillant envers un dispositif informatique via un réseau cybernétique. Une cyberattaque peut émaner de personnes isolées, d'un groupe de pirates ou plus récemment de vastes organisations ayant des objectifs géopolitiques

### Cyberassurance

Assurance visant à protéger les entreprises, notamment contre les risques d'atteinte à la protection des données, une défaillance de système ou de sécurité du réseau des assurés.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant visant à couvrir les pertes sur les autres actifs financiers constatés au bilan combiné et hors bilan, en plus de la provision pour pertes sur prêts.

### Fonds distincts

Type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance.

### Fréquence des réclamations<sup>177</sup>

Le nombre de sinistres divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

### Indice d'abordabilité

L'indice d'abordabilité à la propriété permet d'estimer, pour un ménage typique, les paiements associés à l'achat d'une propriété de valeur moyenne incluant toutes les charges (inclut les versements hypothécaires, le chauffage, l'électricité et les taxes foncières) liées à la propriété en proportion de son revenu disponible.

<sup>177</sup> Ces données sont établies par année civile.

<sup>178</sup> Ces définitions proviennent du document Plan statistique automobile - Instructions aux assureurs, Volet principal et Volet expérience des véhicules, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité.

## Indice d'Herfindahl-Hirschman (Indice HHI)

Mesure de la taille des entreprises par rapport à l'industrie qui représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises dans un marché donné. Aussi, selon la littérature, cet indice s'interprète de la façon suivante :

- marché non concentré : indice HHI inférieur à 1 500;
- marché modérément concentré : indice HHI compris entre 1 500 et 2 500;
- marché fortement concentré : indice HHI supérieur à 2 500.

De plus, en présence d'un marché modérément concentré, le seuil critique d'une transaction est atteint lorsque cette transaction fait augmenter l'indice HHI de 250 points ou plus, tandis que ce seuil est de 150 points ou plus pour un marché fortement concentré.

## Intelligence artificielle

Des théories et des techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence. Elle recherche des méthodes de résolution de problèmes à forte complexité logique ou algorithmique en utilisant la logique mathématique et à l'informatique.

## Monnaie fiduciaire

Monnaie dont la valeur est déterminée par la confiance que lui accordent ses utilisateurs plutôt que par son coût de production. La monnaie fiduciaire comprend notamment les pièces et les billets de banque. Sa valeur légale est garantie par l'état.

## Motocyclette (MC)<sup>178</sup>

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par un conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues ou qui est identifié comme un véhicule récréatif à trois roues, et qui est utilisé pour des fins personnelles, principalement sur un chemin public, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression motocyclette englobe les motocyclettes de faible cylindrée, souvent désignées comme cyclomoteurs.

## Motoneige (MN)<sup>178</sup>

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par un conducteur, qui est muni d'un guidon et d'un ou plusieurs skis ou patins de direction, qui est mû par une courroie sans fin en contact avec le sol, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, principalement sur la neige ou la glace, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

## Pratiques commerciales

Les pratiques commerciales englobent la conduite de l'institution à l'égard de ses clients ou de tout autre participant au marché ayant un intérêt dans l'institution (p.ex. : actionnaires, partenaires, contreparties, analystes de marché, autorités de réglementation). Avoir de saines pratiques commerciales, c'est notamment agir équitablement et d'une manière responsable.

## Prêts douteux

Prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, dont le recouvrement est incertain en raison d'une détérioration de la qualité du crédit.

## Primes acquises ou gagnées

Portion au prorata des primes souscrites correspondant à la durée d'exposition courue par un risque à une date donnée. Par exemple, la prime d'un contrat d'un an souscrite le 1er juillet est acquise ou gagnée à 50 % au 31 décembre. Donc, seulement 50 % de la prime initiale est comptabilisée comme prime acquise ou gagnée, pour l'année qui vient de se terminer.

## Primes souscrites

Primes payées par les assurés pour la durée totale de la protection achetée (durée maximum de 12 mois) pour les polices émises au cours d'une année.

## Provision pour pertes sur prêts

Montant considéré par une institution comme adéquat pour couvrir les pertes attendues sur le portefeuille de prêts.

## Ratio combiné

Le ratio combiné constitue une mesure d'efficacité pour les assureurs de dommages. Il se calcule en divisant le total des sinistres encourus, des frais de règlements et des frais d'exploitation par les primes acquises.

## Ratio de levier

Le ratio de levier est obtenu par la division de la mesure de fonds propres (fonds propres des catégories 1A et 1B inclus) par la mesure de l'exposition. Cette mesure de l'exposition correspond à la valeur comptable du bilan ajusté afin de tenir compte des éléments hors bilan.

## Ratio de productivité

Le ratio de productivité représente le pourcentage des frais autres que d'intérêts par rapport au revenu total.

## Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité est une mesure de la capacité d'un assureur à respecter ses obligations. Il est établi en divisant le montant des capitaux réglementaires disponibles de l'assureur par le montant de capital minimal requis. Pour les assureurs de personnes, ce ratio doit en tout temps respecter le test des exigences de suffisance du capital (ratio ESCAP) et pour les assureurs de dommages, le test du capital minimal (ratio TCM).

## Ratio du service de la dette

Le ratio du service de la dette des ménages est la somme de leurs paiements liés aux prêts hypothécaires et non hypothécaires en cours, divisée par leurs revenus disponibles totaux.

## Ratio du total des fonds propres

Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant les fonds propres totaux (fonds propres des catégories 1A, 1B et 2 inclus) par l'actif pondéré en fonction des risques.

## Recapitalisation interne

La recapitalisation interne est un pouvoir de résolution visant à faire absorber les pertes d'une IFIS-I par les détenteurs de titres de capital d'apport et les créanciers. Ce faisant, ce pouvoir minimise le recours à des fonds publics pour assumer le fardeau de la recapitalisation.

## Responsabilité civile (chapitre A)

Cette garantie couvre les dommages matériels causés à autrui qui découlent de la responsabilité de l'assuré. Depuis 1978, les dommages matériels au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision, qui n'engagent d'aucune manière la responsabilité de l'assuré et qui sont couverts par la Convention d'indemnisation directe, sont également indemnisés en vertu de cette garantie. Cette garantie couvre également la responsabilité civile dans les cas de dommages corporels causés à l'extérieur du Québec.

## Résultat technique

En assurance de dommages, le résultat technique constitue le profit (perte) en dollars, avant les revenus de placement et l'impôt. Il est établi en soustrayant les sinistres encourus, les frais de règlement et les frais d'exploitation des primes nettes acquises.

## Risques de collision et de renversement (chapitre B, protection 2)

Cette garantie couvre les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision et pour laquelle une responsabilité est imputée à l'assuré. Le délit de fuite est également couvert par cette garantie, puisqu'il implique une collision.

## Risque de crédit

Risque qu'une contrepartie soit incapable ou refuse de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan. L'expression contrepartie englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

## Risques qui ne sont pas une collision ou un renversement (chapitre B, protection 3)

Cette garantie couvre tous les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui ne résultent pas d'une collision ou d'un renversement. Les dommages couverts selon cette garantie sont entre autres l'incendie, le vol, le vandalisme et le bris de vitre.

## Risques spécifiés (chapitre B, protection 4)

Cette garantie s'apparente à celle du chapitre B, protection 3, mais elle couvre uniquement les risques spécifiés dans la police.

## Ristourne

Affectation d'excédents en fonction du volume des affaires réalisées par un membre donné avec sa caisse.

## Taux d'endettement

Le taux d'endettement des ménages est la somme de leurs passifs financiers divisée par leurs revenus disponibles.

## Taux directeur

Le taux directeur, ou taux cible du financement à un jour, est le principal instrument dont la Banque du Canada se sert pour mettre en œuvre la politique monétaire. Il indique aux grandes institutions financières le taux d'intérêt moyen que la Banque souhaite voir appliquer sur le marché où elles se prêtent les unes aux autres des fonds pour une journée. Les modifications que la Banque du Canada apporte au taux cible du financement à un jour se répercutent sur les autres taux d'intérêt.

### **Véhicule public (VP)<sup>178</sup>**

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins de services publics, mais excluant tout véhicule qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule public englobe les véhicules utilisés pour une école de conduite et les véhicules utilisés pour la location à court terme (30 jours ou moins).

### **Véhicule tout-terrain (TT)<sup>178</sup>**

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule tout-terrain englobe les véhicules similaires à une motocyclette, mais conçus pour circuler hors d'un chemin public, qui sont souvent désignés comme « motocross ».

### **Véhicule utilitaire (VU)<sup>178</sup>**

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins professionnelles, mais excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule utilitaire englobe les voitures de tourisme, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les motoneiges utilisés uniquement à des fins professionnelles excluant ceux qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

### **Voiture de tourisme (VT)<sup>178</sup>**

Véhicule motorisé de promenade, principalement utilisé à des fins uniquement personnelles, ou à des fins combinées personnelles et professionnelles, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression voiture de tourisme englobe les caravanes motorisées.



## LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

9	<b>Graphique 1</b> <i>Croissance du PIB par industrie - Québec (pourcentage)</i>	31	<b>Graphique 11</b> <i>Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport à la moyenne des six grandes banques canadiennes</i>
9	<b>Graphique 2</b> <i>Part des principaux secteurs dans le PIB du Québec (pourcentage)</i>	32	<b>Graphique 12</b> <i>Composition du portefeuille de certaines catégories de prêts du Mouvement Desjardins et des six grandes banques canadiennes (milliards)</i>
10	<b>Tableau 1</b> <i>Évolution du secteur québécois des institutions financières</i>	32	<b>Graphique 13</b> <i>Répartition du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins par type de produits (milliards)</i>
11	<b>Graphique 3</b> <i>Taux d'intérêt au Canada (pourcentage)</i>	33	<b>Graphique 14</b> <i>Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins (milliards)</i>
11	<b>Graphique 4</b> <i>Taux d'intérêt des obligations à long terme 30 ans du gouvernement du Canada (pourcentage)</i>	33	<b>Graphique 15</b> <i>Évolution du passif et des capitaux propres du Mouvement Desjardins (milliards)</i>
15	<b>Graphique 5</b> <i>Vue d'ensemble des développements internationaux du système bancaire ouvert</i>	34	<b>Graphique 16</b> <i>Évolution des composantes du revenu total du Mouvement Desjardins (milliards)</i>
16	<b>Graphique 6</b> <i>Portrait global des risques</i>	34	<b>Graphique 17</b> <i>Évolution de l'excédent avant ristournes du Mouvement Desjardins (millions)</i>
17	<b>Graphique 7</b> <i>Évolution des coûts des sinistres liés aux catastrophes naturelles au Canada et à l'échelle mondiale au cours des 30 dernières années</i>	35	<b>Graphique 18</b> <i>Excédent avant ristournes aux membres par secteur d'affaires (millions)</i>
19	<b>Graphique 8</b> <i>Les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques</i>	35	<b>Graphique 19</b> <i>Évolution des excédents avant ristournes aux membres par secteur d'affaires (pourcentage)</i>
30	<b>Graphique 9</b> <i>Évolution du nombre de coopératives de services financiers</i>	36	<b>Graphique 20</b> <i>Évolution des ristournes aux membres et évolution du ratio des ristournes sur excédents</i>
31	<b>Graphique 10</b> <i>Évolution du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport à la médiane des six grandes banques canadiennes (pourcentage)</i>	36	<b>Graphique 21</b> <i>Sources de financement à long terme du Mouvement Desjardins (millions)</i>

37	<b>Graphique 22</b> <i>Évolution des frais autres que d'intérêt du Mouvement Desjardins (milliards)</i>	42	<b>Graphique 32</b> <i>Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes (milliers)</i>
37	<b>Graphique 23</b> <i>Parts de marché des prêts au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>	42	<b>Graphique 33</b> <i>Évolution des frais autres que d'intérêt de la Caisse des Mutuellistes (milliers)</i>
38	<b>Graphique 24</b> <i>Parts de marché des prêts hypothécaires au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>	43	<b>Tableau 2</b> <i>Bilan consolidé du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2019 (millions)</i>
38	<b>Graphique 25</b> <i>Parts de marché des prêts hypothécaires résidentiels au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>	45	<b>Tableau 3</b> <i>État consolidé du résultat global du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2019 (millions)</i>
39	<b>Graphique 26</b> <i>Parts de marché des prêts personnels au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>	46	<b>Tableau 4</b> <i>Bilan de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2019 (milliers)</i>
39	<b>Graphique 27</b> <i>Parts de marché des prêts non hypothécaires aux entreprises au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>	47	<b>Tableau 5</b> <i>État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2019 (milliers)</i>
40	<b>Graphique 28</b> <i>Parts de marché des prêts agricoles au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>	48	<b>Tableau 6</b> <i>Informations complémentaires (fusions et changements de nom légal)</i>
40	<b>Graphique 29</b> <i>Parts de marché des dépôts au Québec selon le type d'institution de dépôts (milliards)</i>	52	<b>Tableau 7</b> <i>Ventilation du nombre de SFSE autorisées à exercer au Québec</i>
41	<b>Graphique 30</b> <i>Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes (milliers)</i>	53	<b>Tableau 8</b> <i>Nouveaux détenteurs d'une autorisation</i>
41	<b>Graphique 31</b> <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes (milliers)</i>	54	<b>Tableau 9</b> <i>Répartition du nombre de SFSE en fonction de la taille des actifs pour l'exercice 2019</i>
		55	<b>Graphique 34</b> <i>Prêts totaux des SFSE (milliards)</i>
		55	<b>Graphique 35</b> <i>Dépôts des SFSE (milliards)</i>

56	<b>Graphique 36</b> <i>Biens sous administration et sous gestion des SFSE (milliards)</i>	63	<b>Tableau 13</b> <i>Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2019 (milliers)</i>
56	<b>Graphique 37</b> <i>Honoraires et commissions des SFSE (millions)</i>	64	<b>Tableau 14</b> <i>États annuels des sociétés de fiducie pour l'exercice 2019 (milliers)</i>
57	<b>Graphique 38</b> <i>Évolution de l'actif des SFSE (milliards)</i>	68	<b>Tableau 15</b> <i>États annuels des sociétés d'épargne pour l'exercice 2019 (milliers)</i>
57	<b>Graphique 39</b> <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des SFSE (milliards)</i>	70	<b>Tableau 16</b> <i>Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie pour l'exercice 2019 (milliers)</i>
58	<b>Graphique 40</b> <i>Évolution des composantes du revenu total des SFSE (milliards)</i>	74	<b>Tableau 17</b> <i>Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne pour l'exercice 2019 (milliers)</i>
58	<b>Graphique 41</b> <i>Évolution des frais autres que d'intérêts des SFSE</i>	76	<b>Tableau 18</b> <i>Intermédiation financière des sociétés de fiducie pour l'exercice 2019 (milliers)</i>
59	<b>Graphique 42</b> <i>Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE (pourcentage)</i>	77	<b>Tableau 19</b> <i>Intermédiation financière des sociétés d'épargne pour l'exercice 2019 (milliers)</i>
60	<b>Graphiques 43</b> <i>Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE</i>	80	<b>Tableau 20</b> <i>Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2019</i>
60	<b>Graphiques 44</b> <i>Moyenne pondérée des ratios de levier des SFSE</i>	81	<b>Tableau 21</b> <i>Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2019</i>
61	<b>Tableau 10</b> <i>Liste des sociétés de fiducie détenant une autorisation au Québec au 31 décembre 2019</i>	84	<b>Graphique 45</b> <i>Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec - non consolidées selon la charte</i>
62	<b>Tableau 11</b> <i>Liste des sociétés d'épargne détenant une autorisation au Québec au 31 décembre 2019</i>	84	<b>Graphique 46</b> <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées selon la charte (milliards)</i>
62	<b>Tableau 12</b> <i>Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2019 (milliers)</i>		

85	<b>Graphique 47</b> <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par secteur d'activité selon la charte (milliards)</i>	90	<b>Graphique 51</b> <i>Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé</i>
86	<b>Graphique 48</b> <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par secteur d'activité (milliards)</i>	90	<b>Graphique 52</b> <i>Évolution du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (milliards)</i>
86	<b>Graphique 49</b> <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par type de contrat (milliards)</i>	91	<b>Graphique 53</b> <i>Évolution du ratio total de capital moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)</i>
87	<b>Tableau 22</b> <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs (pourcentage)</i>	91	<b>Graphique 54</b> <i>Composition des exigences de capital - consolidé par type de risque en 2019</i>
87	<b>Tableau 23</b> <i>Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents sur le marché de l'assurance de personnes au Québec (pourcentage)</i>	92	<b>Tableau 27</b> <i>Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2019</i>
88	<b>Tableau 24</b> <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes (pourcentage)</i>	98	<b>Tableau 28</b> <i>État des résultats non consolidés par assureur (milliers)</i>
88	<b>Tableau 25</b> <i>Indice de concentration HHI pour chacune des lignes d'affaires liées à l'assurance de personnes</i>	104	<b>Tableau 29</b> <i>État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)</i>
89	<b>Graphique 50</b> <i>Évolution des bénéficiaires nets - non consolidés (milliards)</i>	110	<b>Tableau 30</b> <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)</i>
90	<b>Tableau 26</b> <i>Bénéfice avant impôts en pourcentage des revenus par ligne d'affaire au 31 décembre - consolidé</i>	116	<b>Tableau 31</b> <i>Répartition des prestations versées et encourues au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)</i>
		122	<b>Tableau 32</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)</i>
		123	<b>Tableau 33</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)</i>

124	<b>Tableau 34</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)</i>	132	<b>Graphique 59</b> <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par catégorie (milliards)</i>
125	<b>Tableau 35</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Rentes individuelles (pour les 20 premiers assureurs)</i>	133	<b>Tableau 39</b> <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs (pourcentage)</i>
126	<b>Tableau 36</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Rentes collectives (pour les 16 premiers assureurs)</i>	133	<b>Tableau 40</b> <i>Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec</i>
127	<b>Tableau 37</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Accidents et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)</i>	134	<b>Tableau 41</b> <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages (pourcentage)</i>
128	<b>Tableau 38</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Accidents et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)</i>	135	<b>Tableau 42</b> <i>Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages</i>
130	<b>Graphique 55</b> <i>Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte (pourcentage)</i>	136	<b>Graphique 60</b> <i>Évolution des principaux éléments de l'état des résultats - non consolidés (milliards)</i>
130	<b>Graphique 56</b> <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidées selon la charte (milliards)</i>	137	<b>Graphique 61</b> <i>Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé (pourcentage)</i>
131	<b>Graphique 57</b> <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par catégorie selon la charte (milliards)</i>	137	<b>Graphique 62</b> <i>Évolution du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (milliards)</i>
131	<b>Graphique 58</b> <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidées par charte selon la catégorie (pourcentage)</i>	138	<b>Graphique 63</b> <i>Évolution du ratio de solvabilité moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)</i>

138	<b>Graphique 64</b> <i>Évolution du ratio sinistres/primes au Québec selon la catégorie (pourcentage)</i>	201	<b>Tableau 52</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)</i>
139	<b>Tableau 43</b> <i>Évolution des ratios sinistres/primes au Québec selon la catégorie</i>	202	<b>Tableau 53</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)</i>
140	<b>Tableau 44</b> <i>Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2019</i>	203	<b>Tableau 54</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)</i>
156	<b>Tableau 45</b> <i>État des résultats non consolidés par assureur (milliers)</i>	208	<b>Graphique 65</b> <i>Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs (millions)</i>
166	<b>Tableau 46</b> <i>État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)</i>	208	<b>Graphique 66</b> <i>Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire (milliers)</i>
178	<b>Tableau 47</b> <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)</i>	209	<b>Tableau 55</b> <i>Ventilation du nombre et de la part de marché des assureurs automobiles au Québec selon leur charte</i>
188	<b>Tableau 48</b> <i>Répartition des sinistres directs subis au Québec, non consolidés, par catégorie par assureur (milliers)</i>	210	<b>Tableau 56</b> <i>Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour le marché de l'assurance automobile des particuliers, le marché de l'assurance automobile des entreprises et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec</i>
198	<b>Tableau 49</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)</i>	211	<b>Tableau 57</b> <i>Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec</i>
199	<b>Tableau 50</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)</i>	212	<b>Tableau 58</b> <i>Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles</i>
200	<b>Tableau 51</b> <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)</i>		

212	<b>Tableau 59</b> <i>Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon la catégorie de risque pour l'année 2019</i>	221	<b>Tableau 67</b> <i>Nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec</i>
213	<b>Tableau 60</b> <i>Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe</i>	222	<b>Tableau 68</b> <i>Nombre de personnes en âge de conduire un véhicule au Québec et nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec (milliers)</i>
214	<b>Tableau 61</b> <i>Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché</i>	223	<b>Tableau 69</b> <i>Résultats des opérations en assurance automobile au Québec</i>
215	<b>Tableau 62</b> <i>Indice de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers</i>	225	<b>Graphique 68</b> <i>Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)</i>
216	<b>Tableau 63</b> <i>Évolution des parts de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec</i>	225	<b>Graphique 69</b> <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>
217	<b>Tableau 64</b> <i>Évolution des primes directes souscrites des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec</i>	226	<b>Graphique 70</b> <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>
218	<b>Graphique 67</b> <i>Évolution du nombre de modifications apportées aux manuels de tarification</i>	226	<b>Graphique 71</b> <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>
219	<b>Tableau 65</b> <i>Comparaison des primes d'assurance automobile offertes par différents assureurs au Québec pour différents profils d'assurés</i>	227	<b>Graphique 72</b> <i>Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)</i>
220	<b>Tableau 66</b> <i>Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec</i>	228	<b>Graphique 73</b> <i>Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>
		229	<b>Graphique 74</b> <i>Coût moyen par sinistre selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>

229	<b>Graphique 75</b> <i>Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)</i>
230	<b>Graphique 76</b> <i>Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>
231	<b>Graphique 77</b> <i>Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »</i>
232	<b>Graphique 78</b> <i>Bénéfice (perte) d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules</i>
233	<b>Tableau 70</b> <i>Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2019</i>
234	<b>Tableau 71</b> <i>Nombre d'assureurs et variation moyenne des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme</i>
234	<b>Tableau 72</b> <i>Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec</i>
235	<b>Tableau 73</b> <i>Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement pour l'année 2019</i>
236	<b>Graphique 79</b> <i>Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (millions)</i>

237	<b>Graphique 80</b> <i>Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution (milliers)</i>
237	<b>Graphique 81</b> <i>Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution</i>
238	<b>Tableau 74</b> <i>Évolution du rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement</i>
238	<b>Tableau 75</b> <i>Évolution de la part de marché de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement</i>





Sans frais 1 877 525-0337  
lautorite.qc.ca

**QUÉBEC**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
418 525-0337

**MONTRÉAL**

800, Square-Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
514 395-0337